

LE P. DE FOUCAULD

NOTES

POUR SERVIR A UN ESSAI

DE

GRAMMAIRE TOUARÈGUE

(DIALECTE DE L'AHAGGAR)

PUBLIÉES PAR

**René BASSET**

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES D'ALGER

AUX FRAIS DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

ALGER  
ANCIENNE MAISON BASTIDE-JOURDAN  
JULIÉS CARBONEL  
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ

1920

## NOTES

POUR SERVIR A UN ESSAI DE GRAMMAIRE TOUARÈGUE  
(dialecte de l'Ahaggar)

### PRÉLIMINAIRES

I. — Dans cet essai de grammaire on a pris pour base celle qu'a publiée M. le général Hanoteau.

II. — La plus grande difficulté, dans l'étude de la langue touarègue, est la rareté des informateurs sûrs. Les esclaves des Touaregs font en parlant une multitude de fautes. Il en est de même des commerçants arabes et des *haratin* du Tidikelt qui voyagent et vivent au milieu des Touaregs. Les *imrad* eux-mêmes parlent mal ; souvent ils omettent l'observation des règles ; leur langage est alourdi par des longueurs inutiles ; certaines incorrections sont passées chez eux à l'état d'habitude. La correction du langage ne se trouve que chez les nobles ; ils tiennent à honneur de bien parler ; la langue se conserve chez eux dans sa pureté. C'est donc exclusivement parmi les nobles qu'il faut chercher des informateurs, en choisissant ceux que leur situation et leur intelligence ont toujours fait vivre dans un milieu distingué.

Cet essai de grammaire a été fait avec l'aide de Ba-Hammou-el-Ançari ben 'Abd-es-Selâm, secrétaire de Mousa ag Amâstân, *âmenoukâl* actuel de l'Ahaggar, et depuis 25 ans secrétaire de tous les *âmenoukâl* qui se sont succédé dans l'Ahaggar. D'après les Kel-Ahaggar les plus compétents, nul mieux que lui ne connaît leur langue.

III. — Il semble qu'il y a 4 dialectes chez les Touaregs : celui de l'Ahaggar, appelé *tahaggart*, parlé par les Kel-Ahaggar, les Kel-Ajjer et les Taitok ; celui des Kel-Air, appelé *tairt*, parlé dans la région de l'Air ; celui des Kel-Adraç, appelé *tadrak*, parlé dans l'Adraç oriental ; celui des Ioullemmeden et des Touaregs du Soudan, appelé *taoullemmet*. Il n'est question dans cette grammaire que du dialecte de l'Ahaggar. — Lorsqu'on emploie, dans cette étude, les mots Ahaggar, ou Kel-Ahaggar,

pour une chose concernant le langage, on entend, à moins que le contraire ne soit spécifié, par Ahaggar tous les pays où se parle le dialecte de l'Ahaggar, c'est-à-dire l'Ahaggar, l'Ajjer et le pays sous la domination des Taitok et par Kel-Ahaggar tous les Touregs parlant le dialecte des Kel-Ahaggar, c'est-à-dire les Kel-Ahaggar, les Kel-Ājjer, les Taitok et les imrad de ceux-ci.

IV. — La langue touarègue, en général, sans distinction de dialecte, s'appelle, dans le dialecte de l'Ahaggar, *tamâhak*. Dans le dialecte de l'Adrar ou l'appelle *tamâchek*. *Tamâhak* signifie « la touarègue » ; c'est le féminin singulier du mot *Āmâhar* « Touareg ».

V. — Le mode de transcription adopté est le suivant : \* a, é, i, ou, o ;  
 ⊙ ⊙ ⊙ ⊙ b ; ⊙ ⊙ ⊙ ch (ش) ; ∧ ∇ ∇ ∇ d ; ∃ d (د) ; H H I I ;  
 X X ∂ g ; l. i ġ (doux) ; ∷ h (ه) ; ∷ ∷ ∷ i (consonne) ; H H X I X  
 j ; ∷ ∷ k (ك) ; ∷ ∷ k (ق) ; ∷ ∷ kh (خ) ; ∷ ∷ l ; ∷ ∷ m ; ∷ ∷ n ; ∷ ∷ ou  
 (consonne) ; ⊙ ⊙ r ; ∷ ∷ r (ر) ; ⊙ ⊙ s ; + t ; ∷ ∷ t (ط) ; \* \* z ; # z  
 (emphatique). — Dans les mots touaregs écrits en caractères français, le *g* a toujours le même son, celui qu'il a dans le mot « garder », jamais celui qu'il a dans le mot « large ». Toutes les lettres se prononcent séparément, à l'exception de *ou*, *ch*, *kh* ; ainsi *ait* « fils de » se prononce comme s'il y avait *ait* ; *Air* (nom propre de lieu) se prononce comme s'il y avait *Aïr* ; *bechchân* « mais » se prononce comme s'il y avait *bechchâne* ; *ékêt* « mesure » se prononce comme s'il y avait *ékête* ; *issêsten* « il a interrogé » se prononce comme s'il y avait *issêstene*. Les Touareg ont un son nasal qu'ils ne rendent pas dans l'écriture et qui se rapproche de notre *gn* dans le mot « agneau » ; nous l'indiquons, dans la transcription, par le signe ~ placé sur le *n* (*ānā* « frère » s'écrit \* | et se prononce à peu près « agna »). L'e a tantôt le son de l'e muet français, tantôt un son intermédiaire entre notre e muet et a, e, ou é brefs (1).

(1) Les sons intermédiaires entre e muet et a, o, é, brefs, sont rendus dans la transcription par e muet ; lorsque cela est utile on indique, entre parenthèses, après le mot, l'autre orthographe qui elle aussi se rapproche beaucoup de l'exactitude (ex. *dar êrahâr* (*ârahâr*), *dar êmi* (*âmi*)).

tantôt le son de l'é français ; dans les deux premiers cas, nous écrivons l'e comme notre e muet, sans le surmonter d'aucun accent ; dans le 3<sup>e</sup> cas, nous le surmontons d'un accent aigu (ex. *sesten* « interroge » ; *éré* « celui qui, celui que »). — Souvent il est utile d'indiquer que des sons-voyelles sont longs ou qu'ils sont brefs ; les longs sont exprimés par un accent circonflexe (â, î, ê, où ô), les brefs par le signe ˘ (ä, î, ê, ë, öü, ö). Les é ont le son d'un é français long ; les ê ont le son d'un e muet très bref, ou un son intermédiaire entre notre e muet et a, o, ou é très brefs ; les ë ont le son de notre é bref. Le son que nous représentons par e est toujours muet et toujours bref ; nous l'écrivons dans certains cas ê pour indiquer une brièveté très grande, plus grande que la brièveté habituelle.

VI. — La transcription française des mots touaregs donne leur prononciation la plus fréquente dans l'Ahaggar ; lorsqu'un mot s'y prononce d'une ou de plusieurs autres manières, ces autres prononciations sont indiquées entre parenthèses à la suite de la première.

**LIVRE 1<sup>er</sup>**  
**ÉCRITURE ET PRONONCIATION**

I  
**Écriture**

Les caractères des Kel-Ahaggar sont les suivants :

TRANSCRIPTION	NOM des LETTRES	FORME des LETTRES	VALEUR	OBSERVATIONS
A. É, I. OU. O	taretit	•	a, é, i, ou, o	cette lettre ne se place jamais qu'à la fin des mots
B	ieib	⊙ ⊞ ⊕ ⊞	b	
CH	iech	⊙ ⊞ ⊕ ⊞	ch	
D	ied	∧ ∇ ∨ ∪	d	
D	ieđ	⊞	đ (emphatique)	
F	ief	⊞	f	
G	ieg	× × × ×	g (dur)	
G	ieg	· i	g̃ (doux : prononciation particulière)	lettre très douce, qui est quelque chose entre le g, le d, le j et l'i
H	ieh	⋮	h (aspiré)	
I	iei	⋮	i	
J	iej	⋮	j	toujours consonne au commencement et dans le corps des mots, tantôt voyelle, tantôt consonne à la fin des mots.
K	iek	⋮	k	
K	ieḳ	⋮	ḳ	
KH	iekh	⋮	kh	
L	iel	⋮	l	
M	iem	⋮	m	
N	ien	⋮	n	
OU. O	ieou	⋮	ou, o	id.
R	ier	⋮	r	
R	ier	⋮	ṛ (fortement grassé)	
S	ies	⋮	s	
T	iet	⋮	t	
T	ieť	⋮	ť (emphatique)	
Z	iez	⋮	z	
Z	iez	⋮	ẓ (emphatique)	

Nous donnons ces caractères dans l'ordre de l'alphabet français : les Kel-Abaggar n'ont pas d'ordre pour énoncer leur alphabet.

On écrit soit de droite à gauche, soit de gauche à droite, soit en boustrophédon. La plupart du temps, on écrit de droite à gauche; nous écrivons ainsi.

En indiquant la forme des lettres, nous avons supposé qu'on écrit de droite à gauche. Si on écrivait de gauche à droite, certaines lettres seraient tournées dans un sens différent. Les lettres  $\mathcal{C}$  ch,  $\Xi$  d,  $\times$  g,  $\mathcal{Z}$  i,  $\cdot$  k,  $\square$  m,  $\Xi$  t, s'écrivent toujours dans le sens de l'écriture; elles s'écrivent comme ci-dessus quand on écrit de droite à gauche; si on écrivait de gauche à droite, elles s'écriraient  $\mathcal{G}$ ,  $\Xi$ ,  $\times$ ,  $\mathcal{Z}$ ,  $\cdot$ ,  $\square$ ,  $\Xi$ . Les autres lettres sont invariables. (Ex. *Aoua nek Moûsa ág Amâstân* « ce que moi Moûsa fils d'Amâstân » s'écrit de droite à gauche  $| + \square \square \mathcal{Z} \cdot \square \square \cdot |$ ; et de gauche à droite :  $| \cdot \square \square \cdot \mathcal{Z} \square + |$ ).

Cet alphabet est celui qui est généralement admis dans l'Abaggar. La plupart de ses lettres y sont d'un emploi universel. Quelques-unes d'entr'elles présentent des variantes : telle personne écrit l'une ou l'autre différemment, ou n'admet pas telle d'entr'elles dans l'alphabet.

Pour abrégér l'écriture, on lie souvent certaines lettres entr'elles. Voici les abréviations les plus usitées :

bt	$\boxplus$	réunion de	$\boxplus$	et de	+
cht	$\boxplus$	»	$\mathcal{C}$	»	+
gt	$\boxtimes$	»	$\times$	»	+
gt	$\boxplus$	»	$\cdot$	»	+
jt	$\boxplus$	»	$\boxplus$	»	+
lt	$\boxplus$	»	$\boxplus$	»	+
mt	$\boxplus \boxplus \boxplus$	»	$\square$	»	+
nt	$\boxplus \boxplus$	»		»	+
rt	$\boxplus \boxplus$	»	$\square$	»	+
st	$\boxplus \boxplus$	»	$\boxplus$	»	+
zt	$\boxplus$	»	#	»	+
nb	$\boxplus$	»		»	$\boxplus$

nd	$\boxplus \boxplus$	réunion de		et de	$\boxplus$
nd	$\Xi$	»		»	$\Xi$
ng	$\mathcal{Z}$	»		»	$\mathcal{Z}$
nk	$\cdot$	»		»	$\cdot$

Deux autres alphabets, distincts de celui qui est habituellement en usage, sont utiles à connaître. Le 1<sup>er</sup> est un alphabet ancien, qu'on trouve employé dans les écrits et inscriptions d'une époque reculée; le 2<sup>e</sup> est un alphabet servant à la transcription des textes arabes en caractères touaregs.

L'écriture en caractères touaregs est en décadence. Les Kel-Abaggar reconnaissent qu'on s'en sert moins qu'autrefois, que ceux qui la savent diminuent en nombre et que l'orthographe perd graduellement de sa précision. Les discussions sur l'orthographe sont fréquentes; elles se terminent en prenant l'avis des vieillards et en cherchant des exemples dans les inscriptions rupestres anciennes. Actuellement, dans l'Abaggar, il y a environ, parmi les nobles, une femme sur deux, et un homme sur trois, sachant lire et écrire les caractères touaregs; la proportion des lettrés est un peu moindre parmi les imrad et les Isakkamaren.

TRANSCRIPTION	CARACTÈRES ARABES	CARACTÈRES touaregs actuels	CARACTÈRES TOUAREGS ANCIENS	CARACTÈRES touaregs pour transcription de textes arabes
A. É. I. OU. O	—	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
B	ب	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
CH	چ	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
C	س	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
D	د	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
D	ذ	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
D	ڈ	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
F	ف	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
G	گ	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
G	غ	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
H	ه	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
H	ح	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
I	ي	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
J	ج	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
K	ك	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
K	ق	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
KH	خ	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
L	ل	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
M	م	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
N	ن	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
OU. O	و	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
R	ر	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
R	ز	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
S	س	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
T	ت	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
T	ث	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
T	ط	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
Z	ز	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
Z	ذ	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
Z	ڈ	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖
LT	ل	⊙ ⊞ ⊕ ⊖	⊙ ⊞	⊙ ⊞ ⊕ ⊖

Parmi les lettres de l'alphabet touareg, il en est 7 qui ne se rencontrent presque jamais dans les racines du dialecte de l'Ahaggar. Ce sont :  $\text{⊙}$ ,  $\text{⊞}$ ,  $\text{⊕}$ ,  $\text{⊖}$ ,  $\text{⊗}$ ,  $\text{⊘}$ ,  $\text{⊙}$ . A peu d'exceptions près, on ne trouve ces lettres que : 1° Dans des mots d'origine étrangère au touareg, arabes pour la plupart ; 2° Dans des mots provenant des dialectes de l'Air et de l'Adrar (les lettres  $\text{⊞}$ ,  $\text{⊕}$ ,  $\text{⊖}$  dans les mots de l'Air, les lettres  $\text{⊙}$ ,  $\text{⊞}$ ,  $\text{⊕}$ ,  $\text{⊖}$  dans les mots de l'Adrar) ; 3° Dans des mots dérivés de racines de l'Ahaggar, en remplacement de certaines lettres de ces racines (savoir :  $\text{⊙}$  et  $\text{⊞}$  en remplacement de  $\text{⊙}$  redoublé,  $\text{⊕}$  en remplacement de  $\text{⊙}$  redoublé,  $\text{⊖}$  en remplacement de  $\text{⊙}$ ,  $\text{⊗}$  en remplacement de  $\text{⊙}$ ,  $\text{⊘}$  en remplacement de  $\text{⊙}$  suivi de  $\text{⊙}$  ou de  $\text{⊞}$  suivi de  $\text{⊙}$ ).

Par contre, les lettres  $\text{⊙}$  et  $\text{⊞}$  sont très rares dans les dialectes de l'Air et de l'Adrar. La plupart des mots écrits par  $\text{⊙}$  dans l'Ahaggar s'y écrivent par  $\text{⊕}$  ; quelques-uns par  $\text{⊞}$ . La plupart des mots écrits par  $\text{⊞}$  dans l'Ahaggar s'y écrivent par  $\text{⊞}$ . De plus, dans les mots de l'Ahaggar qui contiennent un  $\text{⊙}$ , cette lettre est remplacée la plupart du temps par  $\text{⊞}$  et quelquefois par  $\text{⊞}$  dans l'Air : elle est remplacée presque toujours par  $\text{⊙}$ , et quelquefois par  $\text{⊞}$ , dans l'Adrar.

## Prononciation

### 1. — SONS-VOYELLES

Les sons-voyelles sont *a*, *e* (muet), *é*, *i*, *ou*, *o*. Le son-voyelle que nous écrivons *e* se prononce tantôt avec le son de notre *e* muet, tantôt avec un son intermédiaire entre celui de l'*e* muet et ceux de *a*, *o*, *é* brefs ; il est toujours bref. Les autres sons-voyelles tantôt ne sont ni longs ni brefs, tantôt sont longs, tantôt sont brefs ; dans le 1<sup>er</sup> cas, nous les écrivons *a*, *é*, *i*, *ou*, *o* ; dans le 2<sup>e</sup> *â*, *ê*, *î*, *oâ*, *ô* ; dans le 3<sup>e</sup> *ä*, *ë*, *ï*, *ouä*, *ö*. L'*é* a le son d'un *ê* français long. Bien que l'*e* soit toujours muet et toujours bref, nous l'écrivons dans certains cas *è* pour indiquer une brièveté très grande, plus grande que la brièveté habituelle.

### 2. — CONSONNES

Les consonnes  $\text{⊙}$ ,  $\text{⊞}$ ,  $\text{⊕}$ ,  $\text{⊖}$ ,  $\text{⊗}$ ,  $\text{⊘}$ ,  $\text{⊙}$ ,  $\text{⊞}$ ,  $\text{⊕}$ ,  $\text{⊖}$ ,  $\text{⊗}$ ,  $\text{⊘}$  ont leur équivalent en français.

Les consonnes  $\Xi$ ,  $\Im$ , ...,  $\ddot{\text{}}$ ,  $\dot{\text{}}$ ,  $\dot{\text{}}$ ,  $\Xi$  ont leur équivalent en arabe.

Les 2 consonnes  $\dot{\text{}}$  ( $\dot{\text{}}$  doux, se prononçant d'une façon particulière) et  $\#$  ( $\dot{\text{}}$  emphatique) n'ont d'équivalent ni en français ni en arabe.

### 3. — ÉLISION DES SONS-VOYELLES

Lorsque, dans une même proposition, un mot finissant par un son-voyelle est immédiatement suivi d'un mot commençant par un son-voyelle, il y a d'ordinaire élision et on ne prononce qu'un des 2 sons-voyelles. C'est la voyelle du 1<sup>er</sup> mot qui disparaît, à moins qu'il ne soit un monosyllabe. Quand le 1<sup>er</sup> mot est un monosyllabe, si l'élision de sa voyelle ne rend la phrase incompréhensible elle reste et le son-voyelle initial du 2<sup>e</sup> mot s'élide (ex. *tāmet teh ēfi*, la femme est dans l'abri (et non *teh ā fi*); *ikk ēhen*, il est allé dans la tente (et non *ikkā ēhen*); *araba i is*, *tābourit i roāri n éré our en igré*, le mors au cheval, le bâton au dos de celui qui ne discernant pas (ne discerne pas) (et non *i ēis*, *i āroāri*)). — OBSERVATIONS. — 1<sup>o</sup> Le son-voyelle initial de certains mots ne s'élide jamais (ex. *enn ās i āles*, dis-lui à l'homme; *enn ās i ābarād*, dis-lui au garçon); 2<sup>o</sup> Lorsqu'une élision peut produire de l'obscurité ou de la confusion, on ne la fait pas (ex. on dit : *inn āner*, il nous a dit; mais on dit *innā i āles*, il a dit à l'homme (et non *inn i āles*, qui signifie « m'a dit l'homme (l'homme m'a dit) »); on dit : *ikf āner*, il nous a donné; mais on dit : *ikfā i āles*, il a donné à l'homme (et non pas *ikf i āles*, qui signifie « m'a donné l'homme (l'homme m'a donné) »); *inn i midden*, il a dit aux hommes; *ikf i midden*, il a donné aux hommes; *inn i tāmet*, il a dit à la femme; *ikf i tāmet*, il a donné à la femme; phrases qui ne prêtent pas à confusion).

### 4. — MODIFICATIONS DE CONSONNES DANS L'INTÉRIEUR DES MOTS

Dans l'intérieur d'un mot :

$\dot{\text{}}$  redoublé devient quelquefois  $\#$  redoublé ou  $\mathcal{J}$  redoublé (ex. *nāzz* être vendu habituellement (de *ēnh*, être vendu); *rāchched*, abîmer hab. de *erhed*, abîmer). — Souvent  $\dot{\text{}}$  redoublé ne subit pas de transformation (ex. *rāhhel*, aimer hab.).

$\dot{\text{}}$  redoublé devient toujours  $\dots$  redoublé (ex. *ekkhāh*, creuser hab. (de *erch*, creuser) = *nākh*, tuer hab. (de *ānr*, tuer)).

$\dot{\text{}}$  redoublé devient toujours  $\mathcal{X}$  redoublé (ex. *eggār*, être hab. sur (de *aour*, être sur); *eggāt*, frapper hab. (de *aout*, frapper)).

$\dot{\text{}}$  et  $\dot{\text{}}$  se suivant immédiatement, sans son-voyelle entre  $\dot{\text{}}$  et  $\mathcal{O}$  ou entre  $\dot{\text{}}$  et  $\mathcal{X}$ , deviennent ordinairement  $\mathcal{H}$  redoublé (ex. *ejjer*, traverser (*āzājour*, traversée); *ejjener*, j'ai fait accroupir (de *segen*, faire accroupir)).

$\mathcal{E}$  se suivant immédiatement, sans son-voyelle entr'eux, à la fin d'un mot, se contractent en un  $\Xi$  (ex. *tabarāf*, fille (de *ābarād*, garçon)).

$\dot{\text{}}$  se suivant immédiatement, sans son-voyelle entr'eux, à la fin d'un mot, se contractent en un  $\dot{\text{}}$  (ex. *tamzak*, sourde (de *amzāj*, sourd)).

$\dot{\text{}}$  se suivant immédiatement, sans son-voyelle entr'eux, à la fin d'un mot, se contractent en un  $\dots$  (ex. *tamāhak*, touareg (de *āmāhar*, touareg)).

Le  $\mathcal{O}$  préfixe de la 1<sup>re</sup> forme dérivée (factitive) des verbes devient presque toujours  $\mathcal{X}$  dans les verbes ayant  $\dot{\text{}}$  ou  $\mathcal{X}$  dans leur radical, et  $\#$  dans les verbes ayant  $\#$  dans leur radical (ex. *zoudeh*, fatiguer (de *eddeh*, être fatigué); *zihel*, faire courir (de *ahel*, courir); *zouzi*, faire connaître (de *ezzi*, connaître); *zezmi*, faire coudre (de *ezmi*, coudre); *zihez*, rapprocher (de *ahēz*, être proche)).

La lettre  $\Xi$  se trouvant dans une racine devient quelquefois  $\mathcal{E}$  dans certains dérivés de cette racine (ex. *ets*, rire (de la  $\sqrt{\text{D S}}$ ); *ettes*, dormir (de la  $\sqrt{\text{T S}}$ ); *etkel*, lever (de la  $\sqrt{\text{T K L}}$ ); *etker*, emplir (de la  $\sqrt{\text{T K R}}$ ).

La lettre  $\dot{\text{}}$  se trouvant dans une racine devient quelquefois  $\mathcal{J}$  dans certains dérivés de cette racine (ex. *echched*, être mauvais (de la  $\sqrt{\text{H D}}$ )).

La lettre  $\dot{\text{}}$  se trouvant dans une racine devient quelquefois  $\mathcal{X}$  dans certains dérivés de cette racine (ex. *āzz*, écorchement (de la  $\sqrt{\text{H}}$ )).

La lettre  $\#$  se trouvant dans une racine devient quelquefois  $\mathcal{O}$  dans certains dérivés de cette racine (ex. *ets*, rire (de la  $\sqrt{\text{D Z}}$ ); *settāfer*, je suis noir (de la  $\sqrt{\text{D F R}}$ )).

La lettre  $\dot{\text{}}$  se trouvant dans une racine devient quelquefois  $\mathcal{I}$  (d'une manière fixe ou ad libitum) dans certains dérivés de cette racine (ex. *enbel* (ou bien *embel*), enterrer (de la  $\sqrt{\text{N B L}}$ ); *endi* (ou bien *emāi*), enfoncer sous terre (de la  $\sqrt{\text{M D I}}$ ); *enber* (ou bien *ember*), aller de nuit (de la  $\sqrt{\text{M B R}}$ ). — Cette modification est rare.

La lettre  $\mathcal{I}$  se trouvant dans un mot devient quelquefois  $\dot{\text{}}$  (d'une manière fixe ou ad libitum) (ex. *Nezab*, *Mezab* (nom propre d'un lieu

d'Algérie); *Yeser* (ou bien *Meser*), Égypte (ar. « Meçer »). — La transformation de  $\square$  en  $\mid$  est rare et se trouve surtout dans les noms propres d'origine étrangère.

La lettre  $\Xi$  se trouvant dans une racine devient quelquefois  $\exists$  (d'une manière fixe ou ad libitum) dans certains dérivés de cette racine (ex. *enbel* (ou bien *endel*), enterrer. — Cette modification est rare.

La lettre  $\vee$  se trouvant dans une racine devient quelquefois  $\parallel$  (d'une manière fixe ou ad libitum) dans certains dérivés de cette racine (ex. *boulet* (ou bien *boulet*, faire continuellement (de la  $\sqrt{BD}$ )). — Cette modification est rare.

5. — MODIFICATIONS DES CONSONNES DANS DEUX MOTS QUI SE SUIVENT

1. — Les pronoms affixes régimes directs et indirects des verbes, les particules *berin* « vers », *d* « ici » (et ses composés, tels que *éoua-d*, *é-d*, *mani-d*, etc.), *ad* « jusqu'à ce que », *d* « et, avec, dans », *éd* (particule du futur des verbes), *n* « de », *our*, « ne pas », et quelques autres mots, lorsqu'ils sont intimement liés entr'eux ou à d'autres mots dans une même proposition, éprouvent et font éprouver aux mots avec lesquels ils sont étroitement liés les modifications suivantes :

1. Quand  $\vee$  final d'un mot est suivi de  $+$  initial d'un autre mot, sans son-voyelle entr'eux, le  $\vee$  final devient  $+$  (ex. *at t eouôder*, jusqu'à ce que je l'aie atteint (et non *ad t*); *é t-tekkel*, elle reviendra ici (et non *é d-tekkel*); *tâkkel tet*, tu vas habituellement chez elle (et non *tâkkel*); *mani-t tellâ ?* où est-elle ? (et non *mani-d*); *éoua-t tennâ* là où elle a dit (lorsqu'elle a dit) (et non *éoua-d*)).

2. Quand  $\vee$  final de *d* « ici » (et de ses composés tels que *éoua-d*, etc.), de *ad* « jusqu'à ce que », ou de *éd* (particule du futur), est suivi de  $\mid$  initial d'un verbe, sans son-voyelle entr'eux, le  $\vee$  devient  $\mid$  (ex. *ahel-en-dîn en netrêm*, le jour de là-bas ici (en ce jour-là que) nous sommes descendus en aval (et non *ed netrêm*); *én negel*, nous partirons (et non *éd negel*); *én nekk*, nous irons à (et non *éd nekk*); *zeïder an nekkh*, patiente jusqu'à ce que nous mangerons (et non *ad nekkh*); *raïm an nar*, reste jusqu'à ce que nous ouvrirons (et non *ad nar*); *emmi-n neglâ ?* quand partons-nous ? (et non *emmi-d*); *mani-n nekkâ ?* quand allons-nous à (et non *mani-d*)).

3. Quand  $\vee$  final de *d* « ici » (et de ses composés tels que *éoua-d*, etc.), ou de *ad* « jusqu'à ce que », est suivi de  $\exists$  ou de  $\bar{\imath}$  initial d'un verbe,

sans son-voyelle entr'eux, le  $\vee$  devient  $\exists$  ou  $\bar{\imath}$  (*ahel-en-dîn ed dâzzen dar i*, le jour de là-bas ici (en ce jour-là que) ils ont ri dans moi (se sont moqués de moi) (et non *ed dâzzen*); *ahel-en-dîn ej gênét tîsrîn*, le jour de là-bas ici (en ce jour-là que) elles ont fait (mis) des bagues (et non *ed gênét*); *éoua-g gâddelen tînhâl*, là où ils ont chassé des autruches (et non *éoua-d*); *ekkiméy aj gênén orenen*, je suis resté jusqu'à ce qu'elles ont fait (mis) des bijoux (et non *ad gênét*); *ennîr âsen haret ien ad dâzzen*, je leur ai dit une chose (quelque chose) jusqu'à ce qu'ils ont ri (au point qu'ils ont ri, qui les a fait rire) (et non *ad dâzzen*)).

4. Quand  $\vee$  final de *d* « et, avec, dans » est suivi de  $\exists$  initial d'un mot, sans son-voyelle entr'eux, le  $\vee$  devient  $\exists$  (ex. *iertâi ed didîn*, il est mêlé avec (à) des femmes (et non *ed didîn*); *iertêi egîl ed dârin*, a été mêlée la farine avec des grains (est mêlée la farine de grains [non moulus]) (et non *ed dârin*); *nêier midden ed didîn*, j'ai vu des hommes et des femmes (et non *ed didîn*)).

5. Quand  $\exists$  final d'un mot est suivi de  $+$  initial d'un autre mot, sans son-voyelle entr'eux, le  $\exists$  final devient  $\Xi$  (ex. *aout t*, atteins-le (et non *aout t*)).

6. Quand  $\cdot$  final d'un mot est suivi de  $+$  initial d'un autre mot, sans son-voyelle entr'eux, le  $\cdot$  initial devient  $\cdot$  (ex. *ouïr ak ket*, je te l'ai laissée (et non *âk tet*); *é hâk ket iken*, il te l'arrangera (et non *hâk tet*); *ou hâk ken erhâder*, je ne te les abîme pas (et non *hâk ten*)).

7. Quand  $\mid$  final d'un mot est suivi de  $\square$  initial d'un autre mot, sans son-voyelle entr'eux, le  $\mid$  devient  $\square$  (ex. *akh em ma s*, le lait de sa mère (et non *en ma s*); *taktit em Moûsa*, l'esclave de Moûsa (et non *en Moûsa*); *berim ma s*, vers sa mère (et non *berim ma s*)).

8. Quand  $\circ$  final de *our* « ne pas » est suivi de  $+$  initial,  $\mid$  initial,  $\parallel$  initial,  $\vee$  initial,  $\exists$  initial d'un autre mot, sans son-voyelle entr'eux, le  $\circ$  peut, ad libitum, ne subir aucune transformation ou devenir  $+$ ,  $\mid$ ,  $\parallel$ ,  $\vee$ ,  $\exists$  (ex. *our teglid* (ou bien *out teglid*), tu n'es pas parti; *our neggîh* (ou bien *oun neggîh*), nous ne sommes pas entrés; *our lin* (ou bien *oul lin*), ils n'ont pas; *our deggelen* (ou bien *oud deggelen*), ils n'ont pas grandi; *our dezzér* ou bien *oud dezzér*, je ne ris pas)).

9. Quand  $\cdot$  final d'un verbe ou d'un pronom affixe régime dir. ou ind. est suivi de  $\cdot$  initial d'un pron. affixe rég. dir. ou indir., sans son-voyelle entre eux, le  $\cdot$  final et le  $\cdot$  initial deviennent chacun ... (ex.



*ekfir kai*, je t'ai donné (et non *ekfir kai*) ; *ekkir kemet*, je suis allé chez vous (et non *ekkir kemet*)

10. Quand ; final d'un verbe ou d'un pronom affixe régime dir. ou indirect est suivi de + initial d'un pron. affixe rég. dir. ou indir., sans son-voyelle entr'eux, le ; final et le + initial deviennent chacun ... (ex. *seken anek ken*, montre-nous les (et non *aner ten*) ; *ekkir ken*, je suis allé chez eux (et non *ekkir ten*)).

11. Quand + final d'un mot est suivi de V initial d'un autre mot, sans son-voyelle entr'eux, le + final devient V (ex. *ouhären tened d*, ils les ont raziées ici (et non *tened d*) ; *éré kemed d-iktën*, celui qui s'étant souvenu ici de vous (et non *kemet d-iktën*) ; *neouöd d es akli*, nous avons frappé dans lui un esclave (et non *nouöt d es*)).

12. Quand + final d'un mot est suivi de  $\exists$  initial d'un autre mot, sans son-voyelle entr'eux, le + final devient  $\exists$  (ex. *ou d diner*, je ne le fait pas paître (et non *ou t diner*) ; *ou ted disen*, ils ne l'ont pas touchée (et non *tet disen*)).

II. — Les 3 pronoms affixes dépendant des noms et exprimant la possession *ennek*, *ennem*, *ennit*, lorsqu'ils suivent immédiatement un mot terminé par un son-voyelle deviennent *nek*, *nnem*, *nñit*, et lorsqu'ils suivent immédiatement un mot terminé par *n* ils deviennent *nek*, *nem*, *nñt* (ex. *tësa nnek*, ton ventre (et non *tësa ennek*) ; *télé nnem*, ton ombre (et non *télé ennem*) ; *éri nñit*, son cou (et non *éri ennit*) ; *ânou nñit*, son puits (et non *ânou ennit*) ; *imân nek*, ton âme (et non *imân nenek*) ; *âman nem*, ton eau (et non *âman ennem*) ; *midden nñt*, ses hommes (et non *midden ennit*)).

III. — Lorsque le pronom affixe régime direct des verbes *t* « lui » et la particule *d* « ici », sont entre deux mots dont le 1<sup>er</sup> finit et le 2<sup>e</sup> commence par une voyelle, ils deviennent souvent, le 1<sup>er</sup> *tt*, le 2<sup>e</sup> *dd* (ex. *é tt irkhem lalla!* lui fera miséricorde Dieu! (et non *é t irkhem*) ; *oul lir a tt illân*, je n'ai pas ce qui l'étant (je n'ai pas quoi que ce soit) (et non *a t illân*) ; *our essiner aoua tt ihën*, je ne sais pas ce qui ayant été dans lui (je ne sais pas ce qu'il y a en lui) (et non *aoua t ihën*) ; *é dd aouier*, j'apporterai ici (et non *é d aouier*) ; *é dd asin*, ils arriveront ici (et non *é d asin*) ; *tâmet ta dd é tasit*, la femme celle qui devant arriver ici (la femme qui viendra) (et non *ta d é*)).

IV. — La plupart des substantifs finissant par *t* ou *t*, dans lesquels *t*, *t* final est immédiatement précédé d'un son-voyelle bref ou qui n'est

ni long ni bref précédé lui-même d'une consonne, redoublent le *t*, *t* final lorsqu'ils sont immédiatement suivis des pronoms affixes *in* « de moi », *ennek* « de lui », *ennem* « d'elle », *ennit* « de lui, d'elle ». Ils ne subissent pas de modification lorsque le son-voyelle qui précède *t*, *t* est long, ni lorsque ce son-voyelle est précédé d'une voyelle (1) (ex. *tamiditt in*, ma compagne ; *témeritt in*, mon amie de cœur ; *téréidett in*, ma chevrette ; *titt in*, mon œil ; *takerouatt in*, mon agnelle ; *tâdeggatt in*, ma soirée ; *tésoult in*, ma vache ; *tahenkott in*, ma gazelle ; *taroult in*, ma méridienne ; *târoutt in*, mon poumon ; *tamiditt ennek*, ta compagne ; *témeritt ennem*, ton amie de cœur ; *téréidette ennit*, sa chevrette ; *titt ennit*, son œil ; *takeroualt ennit*, son agnelle ; *tahenkott ennit*, sa gazelle).

Le mot *äg* « fils » redouble souvent le *g* final, lorsqu'il est immédiatement suivi d'a son-voyelle (ex. *ägg Adam*, fils d'Adam ; *ägg Ammou*, fils d'Âmmou ; *ägg Aouenzeg*, fils d'Aouenzeg ; *ägg Oûrar*, fils d'Oûrar).

(1) Exemples de substantifs ne redoublant pas *t*, *t* final :

*Åkerouat in*, mon agneau ; *érit in*, mon cuir ; *érit in*, ma complaisance ; *touraouet in*, mon miel ; *tazzait in*, mon palmier ; *tesâkait in*, ma jeune chamelle.

## LIVRE II

### NOMS, PRONOMS, QUALIFICATIONS

#### I

#### Nom

Il y a 2 genres : masculin et féminin. — Il y a 2 nombres : singulier et pluriel.

*Règles générales.* — 1° Le singulier des noms masculins commence la plupart du temps par un des sons-voyelles *a, e, é, i, ou*. Dans certains noms, ce son-voyelle n'est ni long ni bref, dans d'autres il est long, dans d'autres il est bref (ex. *ābaraḍ*, garçon; *akli*, esclave; *āles*, homme; *eddel*, jeu; *ēidi* chien; *ēref*, tête; *ēfi*, abri; *ilri*, difficulté; *īni*, couleur; *oul*, cœur; *ouḍouh*, fatigue;

2° Le pluriel des noms masculins commence la plupart du temps par *i* (ex. *ibarāḍen*, garçons; *inoūba*, petits garçons; *imrāren*, vieillards);

3° Les noms féminins commencent presque tous par *t* au singulier et au pluriel (ex. *tabaraḥ*, fille (pl. *tibarāḍin*); *tanoūbit*, petite fille (pl. *tinoūba*)).

*Exceptions à ces règles.* — 1° Un certain nombre de noms masculins, singuliers et pluriels, commencent par des consonnes (ex. *ti*, mon père; *fad*, soif; *laḥ*, faim; *midden*, hommes; *meddān*, enfants; *messaou*, maîtres);

2° Les noms masculins commençant par *ou* au singulier conservent ordinairement ce son au pluriel (ex. *oul*, cœur (pl. *oulaouen*); *ouksem*, natron (pl. *ouksemen*); *oufoūr*, fait de cacher (pl. *oufoūren*));

3° Des noms masculins pluriels commencent par *ā, a, ā, e, é, ē, ou ou* (ex. *ānāten*, frères; *anāren*, sourcils; *āḍouṭen*, vents; *eddelen*, jeux; *ēviden*, chevreaux; *ēraouen*, cous; *oulaouen*, cœurs; *ouḍouhen*, fatigues);

4° Quelques noms féminins singuliers ou pluriels ne commencent pas par *t* (ex. *oult*, fille de; *anna*, ma mère; *messa*, ma maîtresse; *eḥch*, filles; *mat*, mères; *oulli* chèvres).

#### 1. — GENRE

*Règle générale.* — Le féminin singulier s'obtient la plupart du temps en plaçant un *t* devant les noms masculins et un autre *t* à la fin (ex. *anoūbi*, petit garçon (f. *tanoūbit*); *amīdi*, compagnon (f. *tamīdit*); *amrār*, vieillard (f. *tamrart*); *akli*, homme esclave (f. *taklit*)). En outre, les substantifs commençant au masc. par *ā* changent hab. au féminin cet *ā* en un *a* qui n'est ni long ni bref; quelquefois mais rarement ils le changent en un *e* muet (ex. *āhenkod*, gazelle mâle (f. *tahenkot*); *ābaraḍ*, garçon (f. *tabaraḥ*); *ābiddo*, singe mâle (f. *tabiddaout*); *ākerouāt*, agneau (f. *takerouat*); *ākhōrhi*, feneq mâle (f. *tekhōrhit*); *āhoūli*, âne sauvage (f. *tehoūlilt*)). Les substantifs commençant au masculin par un *ā*, un *a* qui n'est ni long ni bref, ou une autre voyelle, les gardent au féminin sans changement.

*Exceptions à cette règle.* — 1° Un certain nombre de noms féminins, tout en se formant d'après la règle précédente, éprouvent en outre quelque autre modification plus ou moins importante; une des modifications les plus fréquentes est que des substantifs ayant au masculin leur dernier son-voyelle long changent au féminin ce son-voyelle long en un son-voyelle qui n'est ni long ni bref (ex. *āmāiās*, guépard (f. *tamāiast*); *eihod*, âne (f. *teihit*); *āmekḥār*, aîné (f. *tamekḥart*); *ahār*, lion (f. *tahart*); *amrār*, vieillard (f. *tamrart*); *ākerouāt*, agneau (f. *takerouat*); *ālekkōd*, cravache (diminutif: *talekkot*)).

2° Certains noms féminins ne se terminent pas par *t* (ex. *tirsé*, chèvre; *tèle*, ombre; *tela*, possession; *tamella*, grâce; *tekmou*, mal);

3° Certains noms masculins ont pour féminins des noms d'origine différente (ex. *āles*, homme (f. *tāmel*); *ēkrer*, bélier (f. *tēhelé*); *ais*, cheval (f. *tēbeḡaout*)).

#### 2. — NOMBRE

Outre les noms singuliers et pluriels, il y a des noms collectifs :

1° **PLURIEL MASCULIN.** — Les pluriels masculins se divisent en 2 classes principales : 1° Pluriel par *n* ajouté à la fin du singulier; 2° Pluriel par *a* placé soit avant la dernière articulation, soit en remplacement du son-voyelle final du singulier. — En outre, ces 2 modes de formation se combinent et donnent naissance à des formes de pluriel secondaires où les 2 signes du pluriel sont réunis.

*Règle générale.* — Les sons *ā, a, é*, placés au commencement des noms

singuliers masculins se changent la plupart du temps en *i* au pluriel (ex. *ābarād*, garçon (pl. *ībarādēn*); *amrār*, vieillard (pl. *imrāren*); *ēsīnk*, bouillie (pl. *isīnkaouen*); *ēref*, tête (pl. *īrafāouen*). — On a vu plus haut les exceptions à cette règle.

**Pluriel par n.** — 1° La terminaison *n* devient, selon les besoins de l'euphonie *en*, *an* (ex. *ābarād*, garçon (pl. *ībarādēn*); *āouētāi*, année (pl. *iouitiān*); 2° Certains pluriels prennent, par euphonie *t*, *ou*, *aou*, ou *iou* avant la terminaison *n* (ex. *īji*, acte (pl. *ījīten*); *ājenna*, ciel (pl. *ījennaouen*); *oul*, cœur (pl. *oulaouen*); *ēfīsek*, branche de fourche (pl. *īfēskiouen*)).

**Pluriel par a.** — Le pluriel par *a* consiste : 1° A changer en *a* le son-voyelle précédant la consonne finale de certains singuliers (ex. *anhēl*, autruche mâle (pl. *inhāl*); *alekkōd*, cravache (pl. *ilekkād*); 2° A remplacer par *a* la voyelle finale de certains singuliers (ex. *āhengou*, ennemi (pl. *ihēnga*); *aselsou*, vêtement (pl. *iselsa*)).

**Remarque.** — Le son-voyelle qui se trouve immédiatement avant la terminaison de certains singuliers se change quelquefois en *ou* (ex. *āmāhar*, Touareg (pl. *Imāōhar*); *āmāiās*, guépard (pl. *imāiās*)).

**Pluriels combinés.** — 1° Certains noms forment le pluriel en changeant en *a* la voyelle précédant la consonne finale du singulier et en prenant en même temps la terminaison *n* (ex. *āfous*, main (pl. *īfassen*); *ākous*, vase (pl. *īkassen*); *stanfous*, aiguille à coudre (pl. *stanfassen*); 2° Certains noms singuliers terminés en *i*, *ou*, changent cet *i*, *ou*, en *a* au pluriel et y ajoutent l'*n*, (ex. *akli*, homme esclave (pl. *īklān*); *ēhi*, mouche (pl. *ēhān*); *ājerou*, grenouille (pl. *ījerān*); *ānou*, puits (pl. *ōūnān*); 3° Certains noms singuliers terminés en *i* et formant leur pluriel en prenant la terminaison *n* précédée du son *ou* changent au pluriel l'*i* final du singulier en *a* (ex. *ēmi*, bouche (pl. *īmaouen*); *ēri*, cou (pl. *ēraouen*)).

**2° PLURIEL FÉMININ.** — Règle générale. — Le pluriel féminin se forme en plaçant un *t* devant le pluriel masculin et en changeant en *in* la terminaison *en* ou *n* quand elle s'y trouve (ex. *imrāren*, vieillards (f. *timrārīn*); *Imāōhar*, Touaregs (f. *Timoāhar*); *imesra*, galants (f. *imesra*)).

**Observations.** — 1° Beaucoup de pluriels masculins terminés en *an* changent au féminin cette terminaison en *atīn* (ex. *īklān*, hommes esclaves (f. *tīklātīn*); *īkahān*, coqs (f. *tīkahātīn*); *īmerān*, amis de cœur

(f. *tīmerātīn*)). 2° Les féminins singuliers terminés en *a*, *é*, prennent souvent l'une des terminaisons *aouin*, *iouin*, *ouin*, et quelquefois mais rarement la terminaison *oua* (ex. *tela*, possession (pl. *telaouīn*); *tamelta*, grâce (pl. *timelliouīn*); *tajetta*, pain (pl. *tīgelouīn*); *télé*, ombre (pl. *tāliouīn*); *timmé*, front (pl. *tīmmaouīn*); *tasetta*, branche épineuse coupée (pl. *tīsedoua*); *ténellé*, fil à coudre (pl. *tīneloua*); 3° Quelques noms féminins ont un pluriel irrégulier (ex. *témsé*, feu (pl. *tīmes*); *laršit*, louve (pl. *tīfes*); *tallit*, mois (pl. *tītib*); *témirt*, petit moment (pl. *tīmir*); *tafirt*, mot (pl. *tīfir*); *tait*, pied de devant (pl. *tīhiou*); *téhélé*, brebis (pl. *tīhattīn*); 4° Quelques noms singuliers ont pour pluriel des noms d'origine différente (*tīpsé*, chèvre (pl. *oulli*); *tīell*, fille (pl. *rechh*)).

**3° ALLONGEMENT ET ABRÈGEMENTS DE SONS-VOYELLES DANS LES PLURIELS MASCULINS ET FÉMININS.** — 1° Souvent, dans les noms masculins et féminins, des sons-voyelles qui ne sont pas longs au singulier sont longs au pluriel (ex. *ābarād*, garçon (pl. *ībarādēn*); *tabarat*, fille (pl. *tībarādīn*); *adrar*, mont (pl. *īdrāren*); *ādou*, vent (pl. *ādoūten*); *asīkel*, voyage (pl. *īsīkilēn*); *āmessākout*, voyageur (pl. *īmessaōkāl*); *tīnper*, ravine (pl. *tīnārīn*); *tīnhart*, narine (pl. *tīnhār*); *taklit*, femme esclave (pl. *tīklātīn*); *ānellouj*, fourmi (pl. *īnelloujēn*); 2° Quelquefois, mais rarement, dans les noms masculins et féminins, des sons-voyelles long au singulier ne le sont pas au pluriel (ex. *ākāl*, pays (pl. *īkallen*); *āhāl*, réunion galante (pl. *īhailēn*)).

**4° NOMS COLLECTIFS.** — Un certain nombre de noms singuliers ont un sens collectif; ils se divisent en 2 classes : les uns ont les 2 sens du nom d'unité et du collectif (ex. *tahoualt* signifie « une sauterelle » et « de la sauterelle (des sauterelles) »; *abser* signifie « un gommier mâle » et « du gommier mâle (des gommiers mâles) »; *touloult* signifie « une touffe de drinn » et « du drinn (des touffes de drinn) »); les autres n'ont que le sens du collectif, sans celui du nom d'unité (ex. *tēinē* signifie « de la datte (des dattes) » et jamais « une datte »; *āziou* signifie « du crin (des crins) » et jamais « un crin »; *aroummou* signifie « de la paille longue » et jamais « une paille longue »). Tous les noms collectifs ont un pluriel, qui signifie plusieurs variétés différentes ou plusieurs espèces distinctes de l'objet exprimé. Les noms collectifs de la 2<sup>e</sup> classe n'ont que ce seul sens. Les noms collectifs de la 1<sup>re</sup> classe ont ce sens et ils ont aussi celui du pluriel du nom d'unité, d'après lequel ils peuvent signifier soit « quelques unités (peu nombreuses en nombre indéterminé) », soit « des unités (en nombre déterminé; par ex. 2. 5. 6. 10) » de l'objet exprimé; lorsque le pluriel du nom d'unité

signifie un nombre d'unités indéterminé, il signifie « un petit nombre d'unités ». un nombre d'unités indéterminé considérable s'exprime par le singulier collectif (ex. de la 1<sup>re</sup> classe : *tihouâlin* (pl. de *tahoualt*) signifie « plusieurs variétés de sauterelles », ou bien « quelques sauterelles (peu nombreuses en nombre indéterminé) », ou bien « des sauterelles en nombre déterminé (p. ex. 2, 3, 6, 10 sauterelles) » = *ibseren* (pl. d'*abser*) signifie « plusieurs variétés de gommiers mâles », ou bien « quelques gommiers (peu nombreux, en nombre indéterminé) », ou bien « des gommiers mâles en nombre déterminé (p. ex. 2, 3, 6, 10 gommiers mâles) » = ex. de la 2<sup>e</sup> classe : *téiniouân* (pl. de *téiné*) signifie « plusieurs variétés de dattes » ; *iziouen* (pl. d'*âziou*) signifie « plusieurs espèces de crins ». — Pour exprimer, au singulier et au pluriel, les noms d'unité des collectifs de la 2<sup>e</sup> classe, il faut se servir d'une périphrase, excepté pour quelques-uns pour lesquels il existe un mot spécial (ex. *téiné*, de la datte (des dattes) (nom d'unité : *âheggar*, une datte (pl. *iheggâren*) ; *âziou*, du crin (des crins) (nom d'unité : *imzad ien dar âziou*, un cheveu dans du crin (pl. *imzâden dar âziou*) ; *aroummou*, de la paille longue (nom d'unité : *léziouât iet n'êroummou*, une petite tige de paille longue (pl. *tiziouân n'êroummou*) ; *êred*, du blé (nom d'unité : *tadaq iet n'êred*, un grain de blé (pl. *tidârîn n'êred*)).

### 3. — DÉPENDANCE DES NOMS

Les rapports des noms entr'eux et avec les verbes s'expriment par des prépositions :

Le cas du *génitif* s'exprime en plaçant devant le substantif ou le pronom gouverné la préposition *n* « de », qui, selon les besoins de l'euphonie, devient *en* ou *ne* (ex. *amrâr n'êrem*, le chef du village ; *tâmet n'êkli*, la femme de l'esclave ; *imnâs en didîn*, les chameaux des femmes ; *âlouq n'aoua*, le prix de ceci).

Le cas du *datif* s'exprime par la préposition *i* « à » placée devant le nom ou le pronom, ou par la préposition *s* « à » placée après lui. Lorsque la construction de la phrase ne demande pas d'inversion, on se sert de *i* et on le place devant le nom ou le pronom ; lorsque la construction demande que la préposition soit après le nom ou le pronom, on se sert de *s* au lieu de *i* (1) (ex. *ennèn i midden*, ils ont dit aux hommes ;

(1) La préposition *i* « à » est brève ; elle ne s'exprime dans l'écriture que dans le seul cas où elle précède immédiatement un mot commençant par une voyelle ; dans ce cas elle s'exprime toujours, même si la

*ekfir i âles*, j'ai donné à l'homme ; *oïèn i didîn*, il ont laissé aux femmes ; *seken i tèmryart*, montre à la vieille femme ; *sit i aoua-h*, ajoute à cela ; *tennâd i âles*, tu as dit à l'homme ; *teslâd i aoua-h*, tu as entendu à cela (tu as entendu cela) (le verbe *esel* « entendre » gouverne le datif) ; *midden ouï s'ennèn*, les hommes ceux que à (auxquels) ils ont dit ; *âles oua s'ekfir*, l'homme celui que à (auquel) j'ai donné ; *tidiqîn ti s'oïèn*, les femmes celles que à (auxquelles) ils ont laissé ; *tamryart ta s'essékner*, la vieille femme celle que à (à laquelle) j'ai monté ; *aoua-h a s'essôuter*, cela ce que à (ce à quoi) j'ai ajouté (c'est là ce à quoi j'ai ajouté) ; *mi s'tennâd aoua-h?* à qui as-tu dit cela ? *ma s'teslâd?* quoi à (à quoi) as-tu entendu (qu'as-tu entendu) ?

*Observations.* — Les prépositions du datif *i* et *s* signifient « à » dans le sens de « pour », non pas dans le sens de « de, de chez, d'après de » (ex. *ermêser telemt i âles*, j'ai pris une chamelle à l'homme (c.-à-d. pour l'homme, pour la donner à l'homme) ; *ekkéser amis i tâmet*, j'ai ôté une chamelle à la femme (c.-à-d. pour la femme, pour la donner à la femme) ; *mi s'touhêred amis?* à qui as-tu razié le chameau (c.-à-d. pour qui, pour le donner à qui, as-tu razié le chameau) ? « j'ai pris une chamelle à l'homme (en la prenant dans son bien) » se dirait : *ermêser telemt dar âles*, j'ai pris une chamelle de dans l'homme (de l'homme), ou bien : *ermêser telemt rour âles*, j'ai pris une chamelle de chez l'homme (de l'homme) ; « j'ai ôté un chameau à la femme (en le lui enlevant) » se dirait : *ekkéser amis dar tâmet*, j'ai ôté un chameau de dans la femme (de la femme), ou bien : *ekkéser amis rour tâmet*, j'ai ôté un chameau de chez la femme (de la femme) ; « à qui as-tu razié le chameau (en le lui enlevant par violence) ? » se dirait : *mi dar touhêred amis?* qui de dans (de dans qui, de qui) as-tu razié le chameau ? ou bien : *mi rour touhêred amis?* qui de chez (de chez qui, de qui) as-tu razié le chameau ?).

voyelle initiale du mot suivant est élidée (ex.  $\odot \parallel \} \parallel \odot$  *isâll i âles*, il entend l'homme,  $\exists \odot \boxplus \} \cdot \boxplus \cdot$  : *ikfâ i âbarâd*, il a donné à l'enfant ;  $\odot \square \} \exists \cdot \parallel$  *atekkôd i êmis*, la cravache au chameau ;  $\odot \} \} \cdot \boxplus$  : *âraba i is*, le mors au cheval (*is* est pour *êis*, dont *ê* est élidé) ;  $\vdots \vdots \} \parallel \odot$  *sâller i aoua-h*, j'entends cela ;  $\exists \square + \parallel \odot$  *isâll i tâmet*, il entend la femme ;  $\exists \square + \cdot \boxplus \cdot$  : *ikf i tâmet*, il a donné à la femme ;  $+ \square \parallel + \exists \cdot \parallel$  *atekkôd i telemt*, la cravache à la chamelle ;  $+ \cdot \boxplus + \cdot \boxplus$  : *âraba i lêbeqout*, le mors à la jument ;  $\exists \} + \vdots \parallel \odot$  *sâller i tîid*, j'entends certaines [femmes]).

Le cas de l'*ablatif* s'exprime par diverses particules telles que *s* « dans, chez, vers, de dans, de chez, de, par, au moyen de », *dar* « dans, de dans, de par, au moyen de », *rou* « chez, de chez, de », etc. (ex. *igla dar errem*, il est parti de dans le village (il est parti du village); *akous ikna dar esarir*, le vase a été fait de dans du bois (au moyen de bois, avec du bois); *akous inneksa rou ales*, le vase a été donné de chez l'homme (par l'homme); *akous inneksa s ales*, le vase a été donné par le moyen de l'homme (grâce à l'homme, grâce à l'intervention de l'homme); *ehere hin iemmekha es tamet ta-rer*, mon argent a été mangé par le moyen de cette femme (à cause de cette femme, par suite des dépenses dont elle a été le motif); ou bien : mon argent a été mangé chez cette femme (c.-à-d. il a été ravi et porté à cette femme, p. ex. il a été razié et on en a fait cadeau à cette femme).

*Observation.* — 1° Notre préposition de l'*ablatif* « par » précédant le régime indirect d'un verbe passif (ex. il a été mangé par; il a été fait par; il a été donné par; etc.) n'a pas d'équivalent exact en tamâhak; il se rend presque toujours par l'actif; 2° Certains verbes qui, en français, gouvernent l'*ablatif*, gouvernent l'accusatif en tamâhak (tels sont, p. ex. : « venir de, arriver à, aller à, être dans, être sur »).

Le *vocatif* ne s'exprime habituellement par aucune particule. Lorsqu'on appelle quelqu'un de loin, en criant, on fait souvent suivre ou précéder le nom propre ou commun ou le pronom personnel par lesquels on interpelle de la particule vocative *hêi* « hé ! » (ex. *ales hêi!* hé l'homme! *hêi tamet!* hé la femme! *kai hêi!* hé toi! *hêi kem!* hé toi! *Moûsa hêi!* hé Moûsa!).

4. MODIFICATION DU SON-VOYELLE DE L'ARTICULATION INITIALE DES NOMS

Un grand nombre de substantifs masculins et féminins, singuliers et pluriels, éprouvent une modification dans le son-voyelle de leur articulation initiale dans les 3 cas suivants (1) :

1° Lorsqu'ils sont sujets d'un verbe et placés *après* lui, sans être précédés immédiatement de pronoms démonstratifs (comme *ouâ-rer*, *ou-in*, etc.), ni des pronoms *ouïod*, *tiïod*, se rapportant à eux (ex. *ikm*

(1) Nous appelons « substantifs  $\epsilon$  » les noms qui, à l'un quelconque de leurs genres ou de leurs nombres, masc. fém. sing. ou pluriels, éprouvent, dans les circonstances indiquées par la grammaire, une modification du son-voyelle de leur articulation initiale.

*i houllan enq ehod ami hin*, m'a fait mal beaucoup la nuit passée ma bouche (*ami* est la modification de *émi*); *eblišen houllan enq uhel foull Moûsa mân in*, est (était) en colère beaucoup hier contre Moûsa mon âme (*mân* est la modification de *imâa*));

2° Lorsqu'ils sont déterminés par un nom de nombre cardinal et placés *après* lui, sans être précédés immédiatement de pronoms démonstratifs (comme *ouâ-rer*, *ou-in*, etc.), ni des pronoms *ouïod*, *tiïod*, se rapportant à eux (ex. *nêier ien ami*, j'ai vu une bouche (*ami* est la modification de *émi*); *nêier iet tēhenkoṭ*, j'ai vu une gazelle femelle (*tēhenkoṭ* est la modification de *tuhenkoṭ*); *nêier heraq henkâd*, j'ai vu 3 gazelles mâles (*henkâd* est la modification de *ihenkâd*); *nêier okkâzet thenkâd*, j'ai vu 4 gazelles femelles (*thenkâd* est la modification de *tihenkâd*));

3° Lorsqu'ils sont régimes d'une des particules, d'un des substantifs ou de l'adjectif suivants et placés *après* eux, sans être précédés immédiatement de pronoms démonstratifs (comme *ouâ-rer*, *ou-in*, etc.), ni des pronoms *ouïod*, *tiïod*, se rapportant à eux (1). Ces particules, substantifs et adjectif sont :

- Les particules : *berin* (*ēberim*) vers, de vers.  
*d* (*ed*, *de*) avec, et avec, et, dans, à; d'avec, de dans de, *aked* et aussi, aussi.  
*dennej* (*dennej-ed*), au dessus de, au-dessus.  
*dâou* (*dâg*) sous, au-dessous de.  
*dar* dans; de dans, de.  
*dât* devant, avant.  
*deffer* derrière, après.  
*foull* sur; de sur, pour.  
*gir* entre.  
*i* à (préposition du datif).  
*n* (*en*, *ne*) de (préposition du génitif).  
*oua-n* depuis, à partir de.  
*rou* chez; de chez, de.  
*s* (ex. *se*) dans, chez, vers; de dans, de chez, de; à par (prép. du datif), pour, au moyen de.

(1) Nous appelons « mots  $\mu$  » les mots (particules, substantifs ou expressions quelconques) qui, suivis immédiatement d'un substantif  $\epsilon$ , nécessitent la modification du son-voyelle de l'articulation initiale du substantif.

Les substantifs : *äg* fils de (singul.).

*oult* fille de.

*ait* fils de (pluriel).

*däg* fils de pluriel.

*kel* gens de.

L'adjectif : *erk* mauvais (masc. sing. et plur.).

*terk* mauvaise; mauvaises (fem. sing. et plur.) (ex.

*ikkä berin ëkki*, il a été vers l'esclave (*ëkli* est la modification d'*akli*); *inëi ënir et tänirt*, il a vu une antilope mâle et une antilope femelle (*tänirt* est la modification de *tënirt*); *ma iettâf dar fassen*, que tient-il dans les mains? (*fassen* est la modification d'*ifassen*); *ietâf ifassen en dîdîn*, il tient les mains des femmes (*dîdîn* est la modification de *tîdîdîn*); *äg-ërrem*, fils de la ville (citadin) (*ërrem* est la modification d'*arrem*); *oult-ësoûf*, fille de la solitude (mauvais esprit femelle) (*ësoûf* est la modification d'*asoûf*); *ait Äbëdé*, fils d'Ébëdé (*Äbëdé* est la modification d'Ébëdé, nom propre d'homme); *däg Tëbhaout*, fils de Tabhaout (*Tëbhaout* est la modification de *Tabhaout*, nom propre de femme); *kel tnâriouïn*, gens des plaines (habitants des déserts) (*tnâriouïn* est la modification de *tinâriouïn*); *erk ëkli*, mauvais esclave (*ëkli* est la modification d'*akli*); *terk dîdîn*, mauvaises femmes (*dîdîn* est la modification de *tîdîdîn*)).

Observation. — Aux particules, substantifs et adjectif précédents, il faut ajouter le pronom *ak* « chaque », mais avec une restriction : 1° Lorsqu'un des substantifs qui éprouvent une modification est immédiatement précédé de *ak* et se trouve dans un des 3 cas susdits qui exigent la modification, il l'éprouve comme si *ak* n'était pas là, sans que sa présence y mette obstacle; 2° Lorsqu'un de ces substantifs est immédiatement précédé de *ak* et ne se trouve pas dans un des 3 cas susdits qui exigent la modification, il peut ad libitum la subir ou non. En d'autres termes, *ak* est comme les mots *kel*, *erk*, avec cette différence qu'après *kel* et *erk* la modification des substantifs est obligatoire et qu'après *ak* elle est facultative (ex. *ious-ed ak ëkli*, est arrivé ici chaque esclave (*ëkli* est la modification de *akli*); *enn äs i ak ëg Adem*, dis-lui à chaque fils d'Adam (dis à chaque personne) (*ëg* est la modification de *ag*); on peut dire ad libitum : *ak ëkli ious-ed*, ou bien *ak akti ious-ed*, chaque esclave est arrivé ici; *ieouën ak ëdrar*, ou bien : *ieouën ak adrar*, il est monté sur chaque montagne; *ak ëdeğ ikk ë*, ou bien : *ak ëdeğ ikk ë*, tout lieu il y est allé).

Dans tous les autres cas, ces substantifs n'éprouvent pas de modifica-

tion : ils n'en subissent pas quand ils sont sujets d'un verbe sans être dans un des 3 cas précédents; ni quand ils sont régimes directs d'un verbe sans être dans un des 3 cas précédents; ni lorsqu'ils sont au commencement d'une proposition; ni lorsqu'ils sont en apposition; ni lorsqu'ils suivent une des particules *édit*, *car*; *hound*, comme : *koud* (*kou*, *koudit*), si (exprimant la condition ou le doute); *ma-foull*, pourquoi; *mir*, ou, ou bien; *innîn*, que (et ses composés); *foullinnîn*, parce que; *enner*, si (exprimant le souhait, ou la condition unie au souhait); *ar*, jusqu'à; *ar*, excepté, si ce n'est; *sel* (*a sel*), excepté, si ce n'est; ni lorsqu'ils sont immédiatement précédés de pronoms démonstratifs (comme *ouâ-rer*, *ou-în*, etc.), ou des pronoms *ouïod*, *tiïod*, se rapportant à eux.

1. — Modification du son-voyelle de l'articulation initiale des noms masculins singuliers. — La plupart des substantifs masculins singuliers commençant par les sons-voyelles *a* (ni long ni bref), *é* (ni long ni bref) éprouvent, dans les cas précités, une modification de leur son-voyelle initial. Ceux qui commencent par *ä*, *â*, *ë*, *è*, ou par *e* muet ou une autre voyelle n'éprouvent pas de modification. La modification consiste toujours en un abrègement de *a*, *é* initial, et en outre, la plupart du temps, en une altération de leur son : *a* devient habituellement *ë* (muet, quelquefois un son intermédiaire entre *ë* (muet) et *ä*, quelquefois *ä*, *é* devient habituellement un son intermédiaire entre *ë* (muet) et *ä* se rapprochant quelquefois beaucoup de *ä* (1), quelquefois *ë* (muet), quelquefois *ä* (2) (ex. *iglä dimarder ëkli*, est parti maintenant l'esclave; *iaïr aïer*

(1) Voir note des Préliminaires, p. 2.

(2) Ex. de substantifs éprouvant la modification :

*adrar*, mont devient *ëdrar*; *amis*, chameau dev. *ëmis*; *achek*, arbre, plante dev. *ëchek* (*ächek*); *akli*, esclave dev. *ëkli*; *ablal*, pierre dev. *ëblal*; *ađer*, pied dev. *ëđer* (*äđer*); *asoûf*, solitude dev. *ësoûf* (*äsoûf*); *anoûbi*, petit garçon dev. *ënoûbi* (*änoubi*); *ahel*, jour dev. *ëhel* (*ähel*); *aril*, bras dev. *ëril* (*äril*); *abser*, gommier mâle dev. *ëbser*.

*ëmi*, bouche devient *ëmi* (*ämi*); *ëref*, tête dev. *ëref* (*äref*); *ërahâr*, vallée dev. *ërahâr* (*ärahâr*); *ërir*, marmite dev. *ërir* (*ärir*); *ënir*, antilope dev. *ënir* (*änir*); *ëhod*, nuit dev. *ëhod* (*ähod*); *ëbîn*, pipe dev. *ëbîn* (*äbîn*); *ëhen*, tente dev. *ëhen* (*ähen*); *ëlenh*, peau dev. *ëlenh* (*älenh*).

Ex. de substantifs n'éprouvant pas la modification :

*ätou*, poudre : *ähît*, bruit; *ähenkod*, gazelle mâle; *ähôd*, vent

*houllan êsoûf*, nous tue beaucoup la solitude (nous tue la tristesse d'être seuls); *ill ê dar arahar ouâ-rey êchek n êbser, mir kala?* Est dans cette vallée un arbre de gommier mâle, ou non (y a-t-il dans cette vallée un gommier mâle ou non)? *lîr ien êmis*, j'ai un chameau; *our ilé oul iet tékilit*, il n'a pas même une (aucune) esclave; *ma teqîd dar âmi?* qu'as-tu fait (mis) dans la bouche? *mi tenêred deffer âhen?* qui as-tu vu derrière la tente? *lîr êlem n êvir*, j'ai une peau d'antilope; *nêier êvir dar arahar*, j'ai vu une antilope dans la vallée).

*Observations.* — 1° Quelques substantifs masculins singuliers soumis à la modification présentent une particularité quand ils sont précédés de la particule *s* « dans, chez, vers, de, par ». Les mots *êhod* « nuit » et *afella* « haut », qui subissent la modification dans tous les autres cas, n'y sont pas soumis quand ils sont précédés de *s* « dans, chez, etc. » (ex. *s êhod*, de nuit (et non *s êhod*); *s afella*, en haut (et non *s âfilla*)). Le mot *êmi* « bouche », qui éprouve la modification dans tous les autres cas, peut ad libitum la subir ou non quand il est précédé de *s* « dans, chez, etc. » (ex. *s êmi*, avec la bouche (ou bien *s âmi*)); 2° Quelques substantifs masculins singuliers soumis à la modification subissent non la modification régulière de l'*a* ou de l'*é* en *ê* ou *â*, mais une autre un peu différente et irrégulière. Le mot *êiôr* « lune » devient *êôr* (et non *êiôr* (*âiôr*)).

II. — *Modification du son-voyelle de l'articulation initiale des noms féminins singuliers.* — La plupart des substantifs féminins singuliers commençant par *la* ni long ni bref, *lé* (ni long ni bref) éprouvent, dans les cas précités, une modification du son-voyelle de leur articula-

brûlant; *âfous*, main; *âkous*, vase; *âlous*, colline allongée; *âbaraq*, garçon; *âbekkâd*, péché.

*âdou*, vent; *âles*, homme; *âfoul*, pièce de bois sur laquelle on se tient en puisant; *ânou*, puits; *âchchel*, serpent.

*essad*, prêt; *eddél*, jeu.

*êidi* chien; *êkkâd*, rocher surplombant; *êssâm*, éclair; *êddâm*, gelée.

*êri*, cou; *êred*, blé; *êzed*, cendre; *êfi*, abri; *êley*, jambe.

*itteli*, bague d'une certaine espèce; *îlri*, difficulté.

*âes*, langue; *âji*, acte; *âni*, couleur.

*oul*, cœur; *oulloul*, grains de drinn.

*ouâdouh*, fatigue; *ouâjouh*, fait de caher; *ouâqouh*, fait d'entrer; *ouârer*, or.

tion initiale. Ceux qui commencent par *tâ*, *tâ*, *tê*, *tê*, ou *t* suivi d'un *e* muet ou d'une autre voyelle n'éprouvent pas de modification. La modification consiste toujours en un abrègement de *a*, *é* de la 1<sup>re</sup> articulation, et, en outre, la plupart du temps en une altération de leur son: *a* devient habituellement *ê* (muet), souvent un son intermédiaire entre *ê* (muet) et *â*, quelquefois *â*; *é* devient habituellement un son intermédiaire entre *ê* (muet) et *â* se rapprochant quelquefois beaucoup de *â*, quelquefois *ê* muet, quelquefois *â* (1) (ex. *tennâ hi enq ahel têmart*, m'a dit hier la vieille femme; *tennôut dar arahar ouâ-rey tékilit en têmart*, est morte dans cette vallée-ci l'esclave de la vieille femme; *nêier iet ténôûbit*, j'ai vu une petite fille; *eqîâ-uey iet ténhêlt*, j'ai trouvé une autruche femelle; *nêier tâmett ennek et tēmîditt ennît aked tēbaratî ennek*, j'ai vu ta femme et son amie et aussi ta fille; *ekkes tagella dar tēmsé*, ôte le pain de dans le feu; *aouî êred es tērerert*, apporte le blé à l'aire; *eqraouek ket rsur tēmeritt ennât*, je l'ai trouvée chez son amie de cœur; *telîd terk tékilit*, tu as une mauvaise esclave; *ket tēmsé*, gens du feu (gens voués à l'enfer)).

(1) Ex. de substantifs soumis à la modification :

*tamîdit*, compagne devient *tēmîdit* (*tāmîdit*); *tanoûbit*, petite fille dev. *tēnoûbit* (*tānoûbit*); *tablât*, balle dev. *tēblât*; *tamrart*, vieille femme dev. *tēmrt*; *taklit*, femme esclave dev. *tékilit*; *tanhêlt*, autruche femelle dev. *tēnhêlt*; *tahart*, lionne dev. *tēhart*; *tabarat*, fille dev. *tēbarat* (*tābarat*); *takerouat*, agnelle dev. *tēkerouat* (*tākerouat*).

*tēbeggît*, chacal femelle devient *tēbeggît* (*tābeggît*); *tēnirt*, antilope femelle dev. *tēmirt* (*tānirt*); *tērerert*, aire dev. *tērerert* (*tārerert*); *tēmerit*, amie de cœur dev. *tēmerit* (*tāmerit*); *tēmsé* feu dev. *tēmsé*.

Ex. de substantifs n'éprouvant pas la modification :

*tâmet*, femme; *tâmart*, menton; *tâdeqat*, après-midi; *tâtabout*, lit.

*tânout*, puits à poulie; *tâchchelt*, vipère; *Târobt*, femme arabe; *tâttaout*, erminette.

*tekount*, étonnement; *telîlt*, aide; *tera*, amour; *tela*, possession.

*tēiilit*, chienne; *tēsa*, ventre.

*têw*, ombre; *tēkné*, jumelle; *têw*, col; *têzê*, mamelle d'animal.

*tîrsé*, chèvre; *tîndé*, mortier; *tîdé*, sueur; *tîdet*, vérité.

*tourna*, maladie; *touhé*, bosse; *touksé*, chaleur; *touraouet*, miel d'abeilles.

*tôza*, maladie de poitrine des chameaux.

III. — *Modification du son-voyelle de l'articulation initiale des noms masculins pluriels.* — La plupart des substantifs masculins pluriels commençant par le son-voyelle *i* (ni long ni bref), *é* (ni long ni bref), subissent, dans les cas précités, une modification de leur son-voyelle initial. Ceux qui commencent par *ī*, *ī*, *ē*, *ē*, ou par *e* muet ou une autre voyelle ne subissent pas de modification. Celle-ci consiste, pour la plupart des mots, en la disparition de *i*, *é* initial, et, pour un certain nombre, en la transformation de *i*, *é*, en *ē* (muet) ou *ĕ*. — Les pluriels commençant par *i*, dans lesquels *i* initial est suivi d'une consonne puis d'un son-voyelle (ex. *ibarâden*) et non de 2 consonnes consécutives (ex. *iklân*), perdent l'*i* initial (ex. *dar barâden*). — Les pluriels commençant par *i*, dans lesquels *i* initial est suivi de 2 consonnes consécutives (ex. *iklân*) se divisent en 4 classes : les 1<sup>re</sup> perdent toujours l'*i* initial et le remplacent par *ē* (muet) ou *ĕ* (ex. *dar êdrâren* ; *okkož êklân*) ; les 2<sup>e</sup> peuvent ad libitum garder l'*i* initial, ou le perdre et le remplacer par *ē* (muet) ou *ĕ* (ex. *foull imzâden*, ou bien *foull êmzâden* ; *dar êchkân*, ou *dar êchkân*) ; les 3<sup>e</sup> gardent toujours l'*i* initial (ex. *dar iskaouen*) ; les 4<sup>e</sup> perdent toujours l'*i* initial et ne le remplacent par rien (ex. *okkož outiân*). — Les pluriels commençant par *é* sont peu nombreux : ils suivent les mêmes règles que les pluriels commençant par *i* (ex. *foull ratîmen*) (1) (ex. *egmêden t mân*, est sortie de lui l'âme (il est mort) *ousên-d ahel ouâ-rem barâden*, *mir kala?* sont arrivés ici aujourd'hui).

(1) Ex. de substantifs subissant la modification :

*imân*, âme devient *mân* ; *ibarâden*, garçons dev. *barâden* ; *inâren*, antilope dev. *nâren* ; *ihenkâd*, gazelles mâles dev. *henkâd* ; *imezzaren*, campements dev. *mezzaren* ; *ikadéouen*, pierres dev. *kadéouen* ; *inoûba*, petit garçon dev. *noûba*.

*imrad*, plébiens devient *emrad* ; *imnâs*, chameaux dev. *emnâs* ; *idrâren*, monts dev. *êdrâren* ; *iklân*, esclaves dev. *êklân* ; *ichkân*, arbres, plantes reste *ichkân* ou dev. *êchkân* ; *imzâden*, cheveux reste *imzâden* ou dev. *êmzâden* ; *ismaouen*, noms reste *ismaouen* ; *iskaouen*, cornes reste *iskaouen* ; *ioutiân*, ans dev. *outiân* ; *loullemmeden*, hommes de la tribu des loullemmeden dev. *Oullemmeden* ; *ereiden*, chevreux dev. *reiden* ; *eratîmen*, sandales dev. *ratîmen*.

Ex. de substantifs n'éprouvant pas la modification :

*anâten*, frères ; *anâren*, sourcils ; *âdoûten*, vents ; *âchhelen*, serpents, *eddelen*, jeux ; *effâden*, prêts.

les garçons ou non ? *nêier okkož nîren ed semmous henkâd*, j'ai vu 4 antilopes et 5 gazelles ; *ekk berin mezzaren*, va vers les campements ; *insâ daou kadéouen*, il a couché sous les pierres ; *imnâ hâsen i noûba*, il leur a dit aux petits garçons (il a dit aux petits garçons) ; *eglên emrad*, sont partis les imrad ; *lîr okkož emnâs*, j'ai 4 chameaux ; *ikkâ rour êdrâren*, il a été chez les (aux) montagnes ; *igtâ deffer êklân*, il est parti derrière les esclaves ; *insâ daou ichkân* (ou bien *êchkân*), il a couché sous les arbres ; *igâ oudi foull imzâden* (ou bien *êmzâden*) nît, il a tait (mis) du beurre sur ses cheveux ; *ilâ kerad ismaouen*, il a 3 noms ; *ma ilâ gîr iskaouen?* qu'a-t-il entre les cornes ? *ilâ semmous outiân*, il a 5 ans ; *ikkâ rour Oullemmeden*, il est allé chez les loullemmeden ; *ousên-d reiden*, sont arrivés ici les chevreux ; *lîr okkož ratîmen*, j'ai 4 sandales).

Observations. — 1<sup>re</sup> Il y a une exception, au sujet de la particule *s* (*es*, *se*) « dans, chez, vers, etc. ». Les substantifs masculins pluriels qui suivent les règles précédentes, et dans lesquels *i*, *é* initial est suivi d'une consonne puis d'un son-voyelle (ex. *ibarâden*) et non de 2 consonnes consécutives (ex. *iklân*), lorsqu'ils suivent immédiatement la particule *s* (*es*, *se*) peuvent ad libitum garder l'*i*, *é* initial ou le perdre. S'ils le gardent, la particule prend la forme *s* (ex. *s ibarâden*, par des garçons) ; s'ils la perdent, la particule prend la forme *es* (ex. *es barâden*, par des garçons). Les substantifs masculins pluriels qui suivent les règles précédentes, et dans lesquels *i*, *é* initial est suivi de 2 consonnes consécutives (ex. *iklân*), lorsqu'ils suivent la particule *s* (*es*, *se*), s'ils appartiennent aux 3 premières classes énumérées plus haut, se comportent après *s* comme après les autres particules telles que *dar*, *n*, *d*, etc. (ex. *s êdrâren* ; *s êklân* ; *s imzâden* (ou bien *s êmzâden*) *s ichkân* (ou bien *s êchkân*) ; *s iskaouen*) ; s'ils appartiennent à la 4<sup>e</sup> classe, ils se comportent après *s* comme les mots dans lesquels *i*, *é* initial est suivi d'une consonne puis d'un son-voyelle (ex. *s ioutiân*, ou bien *es outiân*) (ex. *ikn ê s ifassen nît* (ou bien *ikn ê es fassen nît*), il l'a fait de ses mains ; *isâkâl s ikallen* (ou bien *isâkâl es kallen*), il voyage aux pays

*êssâmen*, éclairs ; *êddâmen*, gelées ; *êtlâben*, ondées ; *îiân*, mâles.

*êraouen*, cous ; *êrdaouen* ; blés ; *êzdaouen*, cendres ; *êsaouen*, abris.

*înitén*, couleurs.

*oskâten*, lévriers ; *outaouen*, cœurs ; *ouâren*, ors ; *ougoûhen*, entrées ; *oufoûren*, faits de cacher ; *ouâouhen*, fatigues.



(vers les pays)); 2° La 4° classe des substantifs masculins pluriels commençant par *i, é*, dans lesquels *i, é* initial est suivi de 2 consonnes consécutives (ex. *iklân*), renferme la plupart des pluriels dont une des 2 consonnes consécutives est un *ou* (ex. *iouzlân*, occupations devient *ouzlân*; *isoûlân*, lieux surélevés à sol plat et dur devient *soûlân*; *inouîân*, années dev. *ouîân*; *ioulsân*, fromages de lait aigre dev. *oulsân*).

IV. — *Modification du sm-voyelle de l'articulation initiale des noms féminins pluriel.* — La plupart des substantifs féminins pluriels commençant par la syllabe *ti* (ni longue ni brève) éprouvent, dans les cas précités, une modification dans cette syllabe. Ceux qui commencent par *ti, ti,* ou par *t* suivi d'une autre voyelle, n'éprouvent pas de modification. La modification consiste toujours en un abrègement de la syllabe *ti*: beaucoup de mots changent l'*i* qui suit le *t* en *é* (muet) (ex. *tiklâtîn* devient *téklâtîn*); les autres, nombreux aussi, perdent l'*i* qui suit le *t* et ne le remplacent par rien (*tinâriouîn* dev. *tnâriouîn*) (1) (ex. *ousened d*

(1) Ex. de substantifs subissant la modification :

*tidaouîtîn*, joies devient *tédaouîtîn*; *tideggâtîn*, après-midi dev. *tédeggâtîn*; *tidouîtîn*, faits de voyager l'après-midi dev. *tédouîtîn*; *tiboutouîtîn*, nombrils dev. *téboutouîtîn*; *tadeba*, lits dev. *tédeba*; *tim-hâtîn*, petits sacs en peau dev. *témhâtîn*.

*timidiouîn*, amies devient *tnidiouîn*; *tiburâdîn*, filles dev. *tnarâ-dîn*; *tifellâs*, fois (confiances) dev. *tnellâs*; *tifir*, paroles dev. *tnir*; *tifarâsîn*, pierres à feu dev. *tnarâsîn*; *tifessai*, printemps dev. *tnessai*; *tinoûba*, petites-filles dev. *tnoûba*; *tilil*, mois dev. *tnil*.

Ex. de substantifs n'éprouvant pas la modification :

*tanâtîn*, sœurs; *tallâîn*, chemins de traverse; *tanârârîn*, ravines.

*tânouâtîn*, puits à poulies; *tâliouîn*, ombres; *tâhârîn*, figuiers.

*tediouîn*, réunion; *telkouâtîn*, mépris; *telîlîn*, aides.

*téfâtîn*, linceuls; *télouîn*, petits rongeurs (sorte de marmottes);

*télouâtîn*, éléphants femelles.

*tinaouîn*, dire; *tisâtîn*, miroirs; *tisûîn*, faits d'être libre d'occupations; *tîtâr*, fourreaux.

*toutouâtîn*, similitudes; *toullouârîn*, bontés.

*toûnîn*, puits à poulies; *tôdfîn*, haches.

*téklâtîn*, sont arrivées ici les esclaves; *noukêi okkôzet tnâriouîn*, nous avons passé 4 plaines nous avons laissé derrière nous 4 plaines; *negrâou ten rour tbarâdîn*, nous les avons trouvés chez les filles; *tîr terk tlemîn*, j'ai de mauvaises chameilles).

Observations. — 1° Les substantifs féminins pluriels dans lesquels *ti* initial est immédiatement suivi de 2 consonnes consécutives appartiennent tous à la catégorie des mots qui changent en *é* (muet) l'*i* qui suit le *t* (ex. *ousened-d téklâtîn*, sont arrivées ici les esclaves; *néier kerâdet tēmrad*, j'ai vu 4 femmes imrad; *elkēmer i tēnhâl*, j'ai suivi les autruches femelles); 2° Les substantifs féminins pluriels dans lesquels *ti* initial est immédiatement suivi de *d, q, t, l* se divisent en 2 classes: les 1° changent l'*i* qui suit le *t* en *é* (muet) (ex. *okkôzet tēdebâr*; *dar tēdhitîn*); les 2° peuvent ad libitum changer l'*i* qui suit le *t* en *é* (muet), ou perdre *ti* sans le remplacer par rien (ex. *kerâdet tēdîdîn*, ou bien *kerâdet dîdîn*; *dar tēdeqouîn*, ou bien *dar deqouîn*) (ex. *néier kerâdet tēdebâr*, j'ai vu 3 pigeons; *ma tekânned es tēdhitîn*? que fait-tu de sangsues? *eglēnet dîdîn* (ou bien *eglēnet tēdîdîn*), sont parties les femmes; *ma gânet dar deqouîn* (ou bien *dar tēdeqouîn*)? que font-elles dans les petits doigts (qu'ont-elles aux petits doigts)? *ge âman foull dârîn* (ou *foull tēdârîn*), fais (mets) de l'eau sur les grains; *ma ijrâouen amîs dar tētoûresîn*, quoi ayant trouvé (quel mal a atteint) le chameau dans les fesses (aux fesses)? 3° Quelques rares substantifs féminins pluriels commençant par *ti* gardent *ti* initial et n'éprouvent aucune modification (ex. *dar tîsrîn*; *foull tîlkîn*). Cette catégorie de mots se compose surtout de pluriels dont le singulier commence par *ti* (1) ex. *ertekên tîsrîn*, sont tombées les entraves (sing. *tîsart*); *okkôzet tîstânîn*, quatre poinçons (sing. *tîsent*); *igrâou i haret ien dar tînhâr*, m'a trouvé une

(1) Ex. de substantifs appartenant à cette catégorie :

*tîsrîn*, entraves (s. *tîsart*); *tîlkîn*, poux (s. *tîllik*); *tîstânîn*, poinçons (s. *tîsent*); *tînhâr*, narines (s. *tînhart*); *tîtâouîn*, yeux (s. *tîl*); *tînsaouîn*, doigts de pieds (s. *tînsi*); *tîkraouîn*, vols (s. *tîkra*; *tîiaqîn*, cbienues (s. *tîidît*); *tîllâb*, gouttes (s. *tîllâbt*); *tîdâtîn*, plages (s. *tîdît*); *tîsîlîn*, arrivées (s. *tîsîl*); *tîllîn*, bandeaux de tête de couleur alternée (pl. s. s); *tînbouîn*, saveurs (s. *tînbé*); *tînnētîn*, morceaux d'écorce d'arbre servant à tanner (s. *tînnēt*); *tîlrânîn*, malédictions (s. *tîlraut*); *tîmmaouîn*, fronts (s. *tîmmé*); *tîmzîn*, orge (pl. s. s); *tîsrîn*, bagues (s. *tîsek*).

chose (m'a atteint un mal) dans les narines (s. *tīnhart*); *eq ās āsafār dar tīttaouūn*, fait-lui (mets-lui) un remède dans les yeux (s. *tī*)).

*Remarques.* — 1° Il est un cas où les substantifs qui éprouvent une modification dans le son-voyelle de leur articulation initiale peuvent ad libitum subir ou non la modification : c'est celui où la phrase est construite de telle sorte qu'ils peuvent être considérés ou bien comme sujet du verbe qui les précède, ou bien comme apposition au pronom personnel sujet de ce verbe et non exprimé en tamâhaq; si on les regarde comme sujets, ils subissent la modification; si on les regarde comme appositions, ils ne la subissent pas (ex. *teglā tēklit*, est partie l'esclave; ou bien *teglā taklit*, elle est partie, l'esclave; *ousèn-d barāden*, sont arrivés ici les garçons; ou bien *ousèn-d ibarāden*, ils sont arrivés ici, les garçons; *ma moūsnet dīdīn tī-rer?* que sont ces femmes-ci (qui sont ces femmes)? ou bien *ma moūsnet tīdīdīn tī-rer?* que sont-elles, ces femmes-ci (qui sont-elles, ces femmes)?); 2° La présence d'un nom de nombre cardinal après un mot ne lui fait subir aucune modification (*nēier tīdīdīn kerādet*, j'ai vu 3 femmes; *ilā tīklātīn okkōzet*, il a eu (il a) 4 esclaves); 3° Les énumérations de substantifs se font rarement sans qu'il y ait une particule de liaison, telle que *d* « avec, et », *mīr* « ou », entre les substantifs; lorsqu'elles se font ainsi, les substantifs subissent ou non la modification selon que la particule qui les précède l'exige ou non; lorsque l'énumération se fait sans particules de liaison, si le 1<sup>er</sup> substantif doit subir la modification, il la subit seul et non les suivants (ex. « sont arrivés ici les nobles, les imrad, les Isakkamāren et aussi les esclaves » se dit d'ordinaire : *ousèn-d haggāren d emrad ed Sakkamāren aked ēklān*; on pourrait dire : *ousèn-d haggāren, imrad, Isakkamāren, aked ēklān*; « sont parties mes filles, tes filles, les filles de Moūsa et les femmes esclaves » se dit d'ordinaire : *eglēnet tbarādīn in, et tbarādīn nek, et tbarādīn en Moūsa, et tēklātīn*; on pourrait dire : *eglēnet tbarādīn in, tibarādīn nek, tibarādīn en Moūsa, et tēklātīn*; *ig āhamouūl n ēgen mīr tērakast*, est fait un indice de rezzou ou de caravane (il y a un présage d'arrivée de rezzou ou de caravane); *tediout tī-rer ta n emrāren, et tēmrārīn, ed barāden, et tbarādīn*, cette réunion-ci celle d'hommes âgés (cette réunion est une réunion d'hommes âgés), et [de] femmes âgées, et [de] jeunes hommes, et [de] jeunes filles; on ne pourrait pas dire *tediout tī rer ta n emrāren; tēmrārīn, ibarāden, tibarādīn*, la particule de liaison *d* est indispensable).

## 5. — DÉTERMINATION DES NOMS

Il n'y a pas d'article :

Quand on veut déterminer un nom d'une manière précise, on le fait suivre du pronom démonstratif et relatif *oua* « celui, lequel », *ta* « celle, laquelle », *oui* « ceux, lesquels », *ti* « celles, lesquelles » (ex. *tīdīdīn n Ahaggar, tī-rer*, des femmes de l'Ahaggar, celles-ci (ces femmes sont des femmes de l'Ahaggar); se détermine d'une manière plus précise en disant *tīdīdīn ti n Ahaggar, tī-rer*, des femmes celles de l'Ahaggar, celles-ci (ces femmes sont des femmes qui sont de l'Ahaggar); *mīdden n errem eglēn*, les hommes du village sont partis; on détermine d'une manière plus précise en disant *mīdden oui n errem eglēn*, les hommes ceux du village sont partis (les hommes qui sont du village sont partis); *tibarādīn ti n hanān nener, tī-rer ourgīr ti n hanān naouen*, des filles celles de nos tentes, celles-ci, non pas celles de vos tentes (ces filles sont des filles qui sont de nos tentes, non pas des filles qui sont de vos tentes)).

On peut aussi déterminer un mot avec précision en le faisant précéder de *oua n* « celui de », *ta n* « celle de », *oui n* « ceux de », *ti n* « celles de », qui peuvent se traduire dans ce cas par « celui qui est, celle qui est, ceux qui sont, celles qui sont » (ex. *Arab iglā*, l'Arabe est parti; on détermine d'une manière plus précise en disant *oua n Arab iglā*, celui d'Arabe est parti (celui qui est un Arabe est parti); *ābah in ious-ed*, mon cousin est arrivé ici; *oua n ābah in ious-ed*, celui de mon cousin est arrivé ici (celui qui est mon cousin est arrivé ici)). — Cette manière de déterminer est d'un usage très fréquent pour les surnoms de personnes. Beaucoup d'hommes et de femmes ont un ou plusieurs surnoms. Soit qu'on le désigne par son nom accompagné de son surnom, on peut ad libitum faire précéder ou non le surnom de *oua n* « celui de (celui qui est) » ou *ta n* « celle de (celle qui est) » (ex. *Mokhammed*, surnommé *Aklessou*, peut être appelé *Mokhammed*, ou bien *Aklessou*, ou bien *Mokhammed Aklessou*, ou bien *Mokhammed oua n Aklessou* « Mokhammed celui d'Aklessou (Mokhammed celui qui est Aklessou) », ou bien *oua n Aklessou* « celui d'Aklessou (celui qui est Aklessou) »; *Rakhma* surnommée *Adekhkhenou* peut être appelée *Rakhma*, ou bien *Adekhkhenou*, ou bien *Rakhma Adekhkhenou*, ou bien *Rakhma ta n Adekhkhenou* (« *Rakhma* celle d'*Adekhkhenou* (*Rakhma* celle qui est *Adekhkhenou*) » ou bien *ta n Adekhkhenou* « celle d'*Adekhkhenou* (celle qui est *Adekhkhenou*) »).

Les expressions *oua n* « celui de », *ta n* « celle de », sont employées

aussi pour désigner des personnes, animaux ou choses par des particularités quelconques (ex. *âles oua n tâmart bêhaouet*, l'homme celui de la barbe ayant été blonde (l'homme qui a la barbe blonde, l'homme à la barbe blonde); *tâmet ta n izabâlin*, la femme celle des boucles d'oreilles (la femme qui a les boucles d'oreilles, la femme aux boucles d'oreilles); *amis oua n tâdekkirt*, le chameau celui de la tache (le chameau qui a la tache, le chameau à la tache); *érahâr oua n tēberekkat* la vallée celle des « etel » (la vallée qui a des « etel », la vallée aux « etel »)). — Les expressions *oua n*, *ta n* sont souvent employées pour désigner les personnes mortes, en les faisant suivre du nom propre du lieu où la personne a été enterrée. Les Kel-Ahaggar nomadisent constamment et enterrerent leurs morts au lieu même où ils décèdent : toute personne défunte a pour surnom *oua n*, *ta n* suivis du nom propre du lieu de sa sépulture (ex. *Oua n Tārhanānet*, celui de Tārhanānet (surnom d'Elkhaj-Akmed); *Oua n Ouadenki*, celui d'Ouadenki (surnom de Bâdi ag Ouralla); *Ta n Tējret*, celle de Tagret (surnom de Rakhma out Hegter)).

## 6. — DIMINUTIF

Le diminutif des substantifs masculins qui n'ont pas de féminin se forme en mettant le substantif au féminin. Les noms féminins et les substantifs masculins qui ont un féminin n'ont pas de diminutif.

Un certain nombre de substantifs masculins ont un diminutif usité (ex. *asrir*, plaine stérile et unie (dim. *tasrirt*); *înrer*, ravin (dim. *tiñyerl*); *ahensa*, petit affluent d'une vallée, en plaine (dim. *tahn̄sal*)). A la plupart de ceux qui n'ont pas de diminutif usité et qui n'ont pas de féminin, on peut en fabriquer un en le mettant au féminin; ces diminutifs sont corrects, mais n'étant pas usités et chacun les fabriquant à son gré, ils appartiennent au langage familier plutôt qu'à la langue proprement dite (ex. *khaiki*, vêtement appelé en ar. « haik » (f. *tkhaikit*); *âbernouh*, burnous (dim. *tabernouht*); *érasouei*, tunique (dim. *térasoueit*); *ételli*, bandeau mince entourant le turban (dim. *tétellit*); *elbarouđ*, fusil (dim. *telbarout*)).

A tous les noms propres de personnes masculins on peut fabriquer un diminutif en les mettant au féminin. Ces diminutifs sont rarement employés d'une façon habituelle; on s'en sert de temps en temps, par plaisanterie, ou en signe de dédain; presque toujours ils sont des expressions de colère et de mépris (ex. *Moûsa*, nom propre d'homme (dim. *Tamoûsat*); *Aklessou*, surnom d'hom. (dim. *Taklessout*); *Anâba*, n. pr. d'hom. (dim. *Tanâbat*); *Afēlan*, n. pr. hom. (dim. *Tafēlant*)).

*Observations.* — 1° Un petit nombre de substantifs masculins et féminins ont des diminutifs formés de manières diverses (ex. *âles*, homme (dimin. de mépris *louslous*, *hâles*); *tâmet*, femme (dim. de mépris *metmet*, *met*)); 2° La plupart des noms propres de personnes masculins et féminins ont des diminutifs; ce sont des noms d'amitié et de tendresse donnés aux enfants, qui tantôt sont oubliés après quelques années, tantôt demeurent toute la vie; ils se forment des manières les plus diverses; à la fantaisie de chacun (ex. *Fâđimata*, n. pr. fem. (dimin. fréquents: *Fâđi*, *Fâđi*, *Fôđi*); *Fankâna*, n. pr. fem. (dimin. fréquent: *Kâna*); *Tēhât*, n. pr. fem. (dimin. fréquent: *Hîta*, *Hîten*); *Tēmerrek*, n. pr. fem. (dim. *Mennek*); *Akhamoûk*, n. pr. hom. (dim. fréquent: *Ahâmou*); *Amder*, n. pr. d'hom. (dim. fréquent: *Madaren*); *Mariama*, fem. (dim. fréquent: *Mimi*, *Mâma*, *Mâmâten*)).

## 7. — NOMS PROPRES

Les noms propres de lieux, de personnes, d'animaux, suivent les règles des noms communs. Ils se conforment à ces règles, non seulement en ce qui concerne la formation du pluriel (lorsqu'ils en ont un) et la dépendance des noms, mais aussi en ce qui concerne la modification du son-voyelle de l'articulation initiale des noms (ex. *Tizalâin* (n. pr. fem. pl. désignant un groupe de plusieurs collines) fait au singulier *Tazalait* (n. pr. désignant une quelconque des collines dont l'ensemble s'appelle *Tizalâin*); dans les cas où les substantifs commençant au singulier par *ta*, *té* et au pluriel par *tî* subissent la modification initiale, *Tizalâin* devient *Tzalâin*, et *Tazalait* devient *Tēzalait*; *Takēka* (n. pr. fem.), dans les cas où les substantifs commençant par *ta*, *té* subissent la transformation, devient *Tēkēka*; *Ēkachchen* (n. pr. hom.), dans les cas où les substantifs commencent par *a*, *é* subissent la transformation, devient *ĕkachchen* (*Ākachchen*)).

Les noms de lieux sont les uns singuliers, les autres pluriels, les uns masculins, les autres féminins; les verbes et les pronoms s'accordent avec eux en genre et en nombre (ex. *Amded iksâ*, Amded a de l'herbe fraîche (la vallée d'Amded a de l'herbe fraîche); *Tamañraset* ou *tel hin êchkân*, *Tamañraset* ne sont pas dans elle des herbes fraîches (la vallée de *Tamañraset* n'a pas d'herbe fraîche); *Ihaséien enġéien*, les *Ihaséien* ont eu de l'eau courante (la vallée d'*Ihaséien* a eu de l'eau courante); *Tinseřin hân tenet aman, miř-kala?* *Tinseřin* est dans elles de l'eau, ou non? (le point d'eau de *Tinseřin* a-t-il de l'eau ou non?). — Certains noms propres de lieux ont un singulier et un pluriel; les

autres sont des singuliers sans pluriel ou des pluriels sans singulier. Ceux qui ont un singulier et un pluriel sont la plupart des noms de vallées ou de monts. Pour désigner la vallée principale, ou l'ensemble de la vallée principale et des petits affluents qui s'y jettent, ou une série de petits affluents parallèles se jettant dans une vallée, on se sert du pluriel ; pour désigner en particulier un des affluents compris dans le nom pluriel, on se sert du singulier. Pour désigner un ensemble de plusieurs monts ou de plusieurs collines on se sert du pluriel ; pour désigner en particulier un des monts ou une des collines comprises dans le nom pluriel, on se sert du singulier (ex. la vallée d'*Igiouân* est formée de 2 cours d'eau principaux dont chacun s'appelle *Égéoui* (singulier) jusqu'à leur confluent ; en aval de leur confluent, ils ne s'appellent plus *Égéoui* mais *Igiouân* : les mots *ejjêrer Igiouân* « j'ai traversé les *Igiouân* » peuvent signifier ou bien « j'ai traversé les 2 vallées d'*Égéoui* l'une après l'autre », ou bien « j'ai traversé la vallée d'*Igiouân* (au-dessous du confluent des 2 *Égéoui*) » ; les collines de *Tizalain* sont un groupe de 3 ou 4 collines ; chacune d'elle s'appelle *Tazalait*). — Les noms de lieux sont tous berbères ; aucun n'est d'origine arabe. Un certain nombre d'entr'eux ont un sens précis. D'autres, sans appartenir à la langue actuelle de l'Ahaggar, sortent d'une racine connue et ont un sens vague dérivant de cette racine. Beaucoup, malgré leur forme berbère, n'ont pas de signification pour les Kel-Ahaggar actuels.

L'Ahaggar, pays de nomades, où tous les lieux sont tour à tour, à mesure qu'y tombent les pluies, séjours des tentes et des troupeaux, renferme une multitude de noms propres : point de vallon, point d'éminence, si petit soient-ils, qui n'ait un nom. On énonce les noms de lieux sans indiquer quelle sorte d'accident du sol ils désignent ; ainsi on dit : « Amded a de l'herbe » (et non « la vallée d'Amded a de l'herbe »), « Debnât a de l'eau » (et non « le mont Debnât a de l'eau »). Deux accidents de terrain font exception à cette règle, les cols et certains vallons à fond plat et en pente douce : le nom des cols est habituellement précédé du mot *têhé*, col ; le nom de certains vallons en pente douce appelés *âha* est habituellement précédé du mot *âha* (ex. *Amded iksâ*, Amded a de l'herbe fraîche (la vallée d'Amded a de l'herbe fraîche ; *Debnât hân tet âman*, Debnât est dans elle de l'eau (le mont Debnât a de l'eau) ; *têhé-n-Sîberi*, le col de Sîberi (Sîberi est un nom pr.) ; *âha-n-oudad*, vallon en pente douce du mouflon).

Les noms propres de personnes sont toujours singuliers. Les noms d'homme sont tous masculins singuliers, même s'ils sont des noms

communs féminins ou pluriels, ou s'ils ont une forme féminine ou plurielle. Les noms de femme sont tous féminins singuliers, même s'ils sont des noms communs masculins ou pluriels, ou s'ils ont une forme masculine ou plurielle. (*Tamâklast iglâ*, Tamâklast (n. pr. hom.) est parti (*iglâ* est au masculin, bien que *tamâklast* soit un nom commun féminin) ; *Éberkaou teglâ*, Éberkaou (n. pr. fem.) est partie (*teglâ* est au féminin, bien qu'*éberkaou* soit un nom commun masculin)).

Certains noms propres d'hom. et de fem. sont d'origine arabe (ex. *Moûsa*, *Rakhma*, *Mokhammed*). Le plus grand nombre sont d'origine touarègue ; parmi ceux-ci, les uns ont une signification, les autres n'en ont pas. Les noms ayant une signification sont en majorité des noms d'animaux (*âkh ou*, animal sauvage ; *ébeggi* chacal ; *boûhân*, hibou ; *amder*, girafe ; *élou*, éléphant, etc. sont des noms propres d'hommes ; *tébeggit*, chacal femelle ; *tâhoûri*, cynhyène ; *târidatt*, hyène femelle ; *têhât*, petite guêpe, etc. sont des noms propres de femmes) ; certains sont des noms de particularités physiques (*Abhaou* « blond », n. pr. hom. ; *Tabhaout* « blonde », n. pr. fem. ; *Ilebâk* « il est extrêmement maigre et faible », n. pr. hom. ; *Ti-n-âhokkoq* « celle de la crête de cheveux », n. pr. fem.) ; d'autres ont des significations très variées (*Tiheiaouin* « petites-filles », n. pr. fem. ; *Oua-n-tâhak* « celui du risque », n. pr. hom. ; *Tékadeit*, « femme de la tribu des *Ikadeien* », n. pr. fem. ; *âg-Éklân* « homme de la tribu des *Iklân-en-têousit* », n. pr. hom. ; *Takammart* « fromage de lait frais », n. pr. fem. ; *Ekch-ait-Adem* « mange les gens », n. pr. hom.). Les noms propres de personnes sans signification sont d'une grande variété ; leur nombre s'accroît chaque jour, les parents forgeant sans cesse des noms nouveaux pour leurs enfants ; on remarque parmi eux beaucoup de noms contenant des redoublements de syllabes ou la même consonne revenant dans 2 ou plusieurs syllabes (*Koûkou*, *Kâka*, *Kikao* sont des noms d'hommes ; *Koûka*, *Kêkê*, *Kakkouen*, *Takêka*, *Têkâkkout*, *Tikakkoûtîn*, sont des noms de femme).

Tous les chameaux, chevaux, chiens, toutes les vaches, chèvres, brebis de l'Ahaggar ont chacun leur nom. Ces noms propres, qui sont souvent des noms de couleurs ou d'autres particularités physiques, suivent les mêmes règles que les noms propres des personnes.

8. — SUBSTANTIFS EMPLOYÉS AVEC LES RÉGIMES DES VERBES  
ET VERBES EMPLOYÉS COMME SUBSTANTIFS

1° Quelques substantifs sont employés avec les régimes indirects des verbes : au lieu de mettre leur régime au *génitif* (au moyen de la propo-

sition *n* « de » s'il est un nom ou un pronom relatif ou indéfini, et au moyen des personnes affixes dépendant des noms s'il est un pronom personnel), on le met au *datif* (au moyen des prépositions *i*, *s* « à » du datif s'il est un nom ou un pronom relatif ou indéfini, et au moyen des pronoms affixes régimes indirects des verbes s'il est un pronom personnel). Les substantifs présentant cette particularité sont très rares; de leur nombre sont : *âtâram*, aval. *êchchîl*, nécessité, *êmeineg*, amont (ex. *ikk âtarâm i akâl*, il est allé aval au pays (en aval du pays) : *êchchîl i dîdîn é tt éginet*, nécessité aux femmes elles le feront (nécessairement, de force, les femmes le feront) ; *nêïek êmeineg i sergân*, je l'ai vu amont aux jardins (en amont des jardins) ; *ikk âtarâm âsen*, il est allé aval à eux (en aval d'eux) ; *êchchîl âse. et é tt éginet*, nécessité à elles, elles le feront (nécessairement, de force, elles le feront) ; *nêïek êmeineg âk*, je l'ai vu amont à toi (en amont de toi) ;

2° Quelques verbes sont employés comme substantifs non d'une manière générale, mais à une des personnes d'un de leur temps, et seulement en ceci qu'ils peuvent être donnés comme régimes à une ou 2 prépositions. Ces verbes sont très rares; de leur nombre sont : *tezzâr*, elle précède; *tîzâr*, elle précède habituellement; *toulâs*, elle recommence; *tezzâr* peut être donné comme régime à *s* « dans, chez, à » ; *tîzâr* peut être donné comme régime à *s* « dans, chez, à » et à *dar* « dans » ; *toulâs* peut être donné comme régime à *s* « dans, chez, à » et à *dar* « dans » ; employés comme régimes de ces prépositions, ces trois verbes ont des significations spéciales (ex. *ekf âles ouâ-rem es tezzâr*, donne à cet homme-ci dans elle précède (donne à cet homme-ci d'abord) ; *âles ouâ-rem ent a iglên es tîzâr* (ou bien *dar tîzâr*), cet homme-ci lui ce qui étant parti dans elle précède habituellement (cet homme-ci, c'est lui qui est parti d'abord) ; *enkêren midden roum âmenoukâl, Moûsa iekhêl t id es toulâs* (ou bien *dar toulâs*), se sont levés les hommes de chez le roi, Moûsa est revenu à lui ici dans elle recommence (se sont levés les hommes [ pour partir ] d'auprès du roi, Moûsa est revenu auprès de lui de nouveau). *Es tezzâr. es tîzâr, dar tîzâr* sont synonymes et signifient « d'abord, en premier lieu » ; *es toulâs, dar toulâs* sont synonymes et signifient « de nouveau ».

II

Pronom

Les pronoms se divisent en 3 classes : pronoms personnels, pronoms démonstratifs et relatifs, pronoms indéfinis.

I

PRONOMS PERSONNELS

Ils se divisent en 2 classes : pronoms personnels sujets (isolés) ; 2° Pronoms personnels régimes (affixes).

I. — PRONOMS PERSONNELS SUJETS (ISOLÉS)

Sing.	moi.....	<i>nek, nekkounan</i>
	toi (masc.).....	<i>kai, kaiounan</i>
	toi (fém.).....	<i>kem, kemmounan</i>
	lui, elle.....	<i>enta</i>
Plur.	nous (masc.).....	<i>nekkaniq</i>
	nous (fém.).....	<i>nekkanetiq</i>
	vous (masc.).....	<i>kaouaniq, egganiq</i>
	vous (fém.).....	<i>kemetiq, eggemetiq</i>
	eux.....	<i>entanetiq</i>
	elles.....	<i>entanetiq</i>

*nek, kai, kem* sont plus employés que *nekkounan, kaiounan, kemmounan*. *Kaouaniq, kemetiq* et *egganiq, eggemetiq* sont aussi employés les uns que les autres.

(Ex. *nek ennîr âs aoua-h*, moi je lui ai dit cela ; *kai, ma temoùsed?* toi, qu'es-tu (qui es-tu) ? *Kem, ma terîd?* toi, que veux-tu ? *nêïek ket enta de ma s*, je l'ai vue elle et sa mère ; *nekkaniq neglâ*, nous, nous partons ; *kaouaniq, ma tennêm?* vous, qu'avez-vous dit ? *entanetiq ennênet âner*, elles nous ont dit. — Dans ces exemples, on pourrait remplacer *nek, kai, kem*, par *nekkounan, kaiounan, kemmounan*, et *kaouaniq* par *egganiq*).

Remarque. — 1° « Elle », qui se dit *enta* dans le dialecte de l'Ahaggar, se dit *entat* dans celui de l'Adraç ; 2° Dans les dialectes de l'Adraç et de l'Air, on emploie les mots *nekkou, kaiou, kemmou*, comme synonymes de *nek, kai, kem* ; ces mots n'existent pas dans le dialecte de l'Ahaggar.

II. — PRONOMS PERSONNELS RÉGIMES (AFFIXES)

Ils se divisent en 4 classes : 1° Pronoms affixes dépendant des noms ; 2° Pronoms affixes régimes directs des verbes ; 3° Pronoms affixes régimes indirects des verbes ; 4° Pronoms affixes régimes des particules.

1. — PRONOMS AFFIXES DÉPENDANT DES NOMS

Il n'y a pas de pronoms possessifs, ni d'adjectifs possessifs. Les pronoms affixes dépendant des noms les remplacent (ex. « mon cheval » se traduit *ais in*, le cheval de moi ; « ce cheval est le tien » se traduit *ais ouâ-rer oua nnek*, ce cheval-ci celui de toi) :

Sing.	de moi.....	<i>in (hin)</i> (quelquefois, par exception <i>i, é</i> )		
	de toi (m.)..	<i>ennek</i> ( » »	<i>k, ek, ik</i> )	
	de toi (f.)..	<i>ennem</i> ( » »	<i>m, em, im</i> )	
	de lui, d'elle.	<i>ennît</i> ( » »	<i>s, es, is</i> )	
Plur.	de nous....	<i>nener</i> ( » »	<i>ner, iner</i> )	
	de vous (m.)..	<i>naouen</i> ( » »	<i>ouen, iouen, kouen, ikouen</i> )	
	de vous (f.)..	<i>nekemet</i> ( » »	<i>kemet, ikemet</i> )	
	de eux.....	<i>nesen</i> ( » »	<i>sen, ssen, isen, issen</i> )	
	elles.....	<i>nesenet</i> ( » »	<i>senet, isenet</i> ).	

Remarque 1. — Le pronom relatif *oua, ta, etc.* « celui qui, celui, etc. », et le pronom indéfini *i, ti, etc.* « celui [quelqu'il soit] qui, celui [quelqu'il soit] que, un qui, un que, etc. », suivis des pronoms affixes dépendant des noms, signifient le 1° « celui de moi, celui de toi, celui de lui, etc. », le 2° « un qui de moi, un qui de toi, un qui de lui, etc. ». — Lorsque c'est *oua* (m. s. *oua*, m. pl. *ouï*, f. s. *ta*, f. pl. *ti*), qui est suivi de ces pronoms affixes, il n'y a aucune irrégularité :

Sing.	celui de moi	<i>oua hin</i>	ceux de moi	<i>ouï hin</i>
	» toi (m.)	<i>oua nnek</i>	etc.	<i>ouï nnek</i>
	» toi (f.)	<i>oua nnem</i>		<i>ouï nnem</i>
	» lui, elle	<i>oua nnît</i>		<i>ouï nnît</i>
Sing.	celle de moi	<i>ta hin</i>	celles de moi	<i>ti hin</i>
	etc.	<i>ta nnek</i>	etc.	<i>ti nnek</i>
		<i>ta nnem</i>		<i>ti nnem</i>
		<i>ta nnît</i>		<i>ti nnît</i>

Plur.	celui de nous	<i>oua nener</i>	ceux de nous	<i>ouï nener</i>
	» vous (m.)	<i>oua naouen</i>	etc.	<i>ouï naouen</i>
	» vous (f.)	<i>oua nekemet</i>		<i>ouï nekemet</i>
	» eux	<i>oua nesen</i>		<i>ouï nesen</i>
Plur.	celle de nous	<i>ta nener</i>	celles de nous	<i>ti nener</i>
	etc.	<i>ta naouen</i>	etc.	<i>ti naouen</i>
		<i>ta nekemet</i>		<i>ti nekemet</i>
		<i>ta nesen</i>		<i>ti nesen</i>
		<i>ta nesenet</i>		<i>ti nesenet</i>

Lorsque c'est *i* (m. s. et pl. *i* ; f. s. et pl. *ti*) qui est suivi de ces pronoms affixes, il se présente une seule irrégularité ; elle consiste en l'emploi, à la 1° personne du sing. du pronom affixe *ennou* « de moi » à la place de *in (hin)* « de moi ». *Ennou* est une forme ancienne, tombée en désuétude, qui n'est plus employée que dans ce seul cas.

Sing.	un qui de moi	= des qui de moi	<i>i nnou</i>
	un » toi (m.)	= des » toi (m.)	<i>i nnek</i>
	un » toi (f.)	= des » toi (f.)	<i>i nnem</i>
	un » lui, elle	= des » lui, elle	<i>i nnît</i>
Sing.	une qui de moi	= des qui de moi	<i>ti nnou</i>
	etc.	etc.	<i>ti nnek</i>
			<i>ti nnem</i>
			<i>ti nnît</i>
Plur.	un qui de nous	= des qui de nous	<i>i nener</i>
	un » vous (m.)	= etc	<i>i naouen</i>
	un » vous (f.)	=	<i>i nekemet</i>
	un » eux	=	<i>i nesen</i>
	un » elles	=	<i>i nesenet</i>
Plur.	une qui de nous	= des qui de nous	<i>ti nener</i>
	etc.	etc.	<i>ti naouen</i>
			<i>ti nekemet</i>
			<i>ti nesen</i>
			<i>ti nesenet</i>

Il y a une différence entre la signification de *oua hin, oua nnek, etc.* et celle de *i nnou, i nnek, etc.* *Oua hin, etc.* signifie « le mien » ou

« mon » (*amis ouâ-rer oua hin*, ce chameau-ci celui de moi (ce chameau-ci est le mien); *amis oua hin, ouâ-rer*, le chameau celui de moi, celui-ci (c'est mon chameau, celui-ci)). *I nnou*, etc. a le sens du verbe « être » suivi des mots « à moi, à toi, etc. » (*amis ouâ-rer i nnou*, ce chameau-ci un qui de moi (ce chameau est à moi); *i nnou, amis ouâ-rer*, un qui de moi, ce chameau-ci (il est à moi, ce chameau-ci)). — Ex. *tâmet tâ-rer ta hin, tâ-rer ta nnît*, cette femme-ci celle de moi, celle-ci celle de lui (cette femme-ci est la mienne, celle-ci est la sienne); *tâmet ta hin a iôâfen, ourgir ta nnek*, la femme celle de moi ce qui valant le mieux, non pas celle de toi (c'est ma femme qui vaut le mieux, non la tienne); *tâmet t-in tebededet ta hin, ta tekkîmet ta nnît*, cette femme-là s'étant tenue debout celle de moi, celle qui ayant été assise celle de lui (cette femme-là qui est debout est la mienne, celle qui est assise est la sienne); *tâmet ta hin ent a ibedâden, tâmet ta nnît ent a iekkimen*, la femme celle de moi elle ce qui étant debout, la femme celle de lui elle ce qui étant assis (c'est ma femme qui se tient debout, c'est sa femme qui est assise); *akli ouâ-rer i nnou, taklit tâ-rer ti nnît*, cet esclave-ci un qui de moi, cette esclave-ci une qui de lui (cet esclave-ci est à moi, cette esclave-ci est à lui); *tâmet t-in tebededet ti nnou, ta tekkîmet ti nnît*, cette femme-là s'étant tenue debout une qui de moi, celle qui ayant été assise une qui de lui (cette femme-là qui est debout est à moi, celle qui est assise est à lui).

Les pronoms *oua, ta*, etc. *i, ti*, s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs qu'ils représentent : ce serait une faute de dire : *tâmet tâ-rer oua hin, tâmet tâ-rer i nnou* ; il faut dire : *tâmet tâ-rer ta hin, tâmet tâ-rer ti nnou*.

Remarque II. — Les pronoms affixes *i, é ; k, ek, ik ; m. em, im ; s, es, is ; ner, iner ; ouen, iouen, kouen, ikouen ; kemet, ikemet ; sen, ssen, isen, issen ; senet, isenet*, ne s'emploient que dans les cas énumérés dans les Remarques III et IV et avec les 8 substantifs suivants : *ti* « père », *ma* « mère », *rour* « fils », *iell* « fille », *meddân* « enfants », *ãña* « frère », *mess* « maître », *messa* « maîtresse ». Ils s'emploient avec le singulier et le pluriel de 5 de ces noms, *ti, ma, iell, mess, messa* ; *rour* est un singulier sans pluriel ; *meddân* est un pluriel sans singulier ; ils ne s'emploient qu'avec le singulier de *ãña* (avec le pluriel *ãñâten* on se sert des pronoms réguliers *in, ennek*, etc.). Les formes exceptionnelles *i, é ; k, ek, ik ; etc.*, s'emploient toujours quand un pronom affixe accompagne ces 8 substantifs ; en dehors de ces cas et de ceux énumérés dans les Remarques III et IV, elles ne s'emploient jamais :

S.	<i>ti</i>	mon père	S.	<i>tei</i>	mes pères (1)
	» <i>k</i>	ton père (m.)		» <i>k</i>	tes pères (m.)
	» <i>m</i>	etc.		» <i>m</i>	etc.
	» <i>s</i>			» <i>s</i>	
P.	<i>tî</i>	<i>k ner</i>	P.	<i>tei</i>	<i>ner</i>
	»	<i>kouen</i>		»	<i>ouen</i>
	»	<i>kemet</i>		»	<i>kemet</i>
	»	<i>ssen</i>		»	<i>sen</i>
	»	<i>senet</i>		»	<i>senet</i>
S.	<i>ma</i>	ma mère	S.	<i>matt é</i>	mes mères
	» <i>k</i>	ta mère (m.)		» <i>ik</i>	tes mères (m.)
	» <i>m</i>	etc.		» <i>im</i>	etc.
	» <i>s</i>			» <i>is</i>	
P.	<i>ma</i>	<i>k ner</i>	P.	<i>matt iner</i>	
	»	<i>kouen</i>		»	<i>iouen</i>
	»	<i>kemet</i>		»	<i>ikemet</i>
	»	<i>ssen</i>		»	<i>isen (issen)</i>
	»	<i>senet</i>		»	<i>isenet</i>
S.	<i>rour é</i>	mon fils			
	» <i>ik</i>	ton fils (m.)			
	» <i>im</i>	etc.			
	» <i>is</i>				
P.	<i>rour ik ner</i>				
	» <i>ikouen</i>				
	» <i>ikemet</i>				
	» <i>issen</i>				
	» <i>isenet</i>				
S.	<i>iell é</i>	ma fille	S.	<i>echch é</i>	mes filles
	» <i>ik</i>	ta fille (m.)		» <i>ik</i>	tes filles (m.)
	» <i>im</i>	etc.		» <i>im</i>	etc.
	» <i>is</i>			» <i>is (ich)</i>	

(1) L'expression « mes pères » signifie « mon père et les frères de mon père » ; de même « mes mères » signifie « ma mère et les sœurs de ma mère ». Notre expression « oncle paternel » se traduit en tamâhak par *ti* « père » ; notre expression « tante maternelle » se traduit par *ma* « mère ».

P.	<i>iell</i>	<i>ik ner</i>		P.	<i>echch</i>	<i>ik ner (îner)</i>
	»	<i>ikouen</i>			»	<i>ikouen</i>
	»	<i>ikemet</i>			»	<i>ikemet</i>
	»	<i>issen</i>			»	<i>issen</i>
	»	<i>isenet</i>			»	<i>isenet</i>
				S.	<i>meddân</i>	<i>i mes enfants</i>
					»	<i>ek tes enfants (m.)</i>
					»	<i>em etc.</i>
					»	<i>es</i>
				P.	<i>meddân</i>	<i>ner</i>
					»	<i>ouen</i>
					»	<i>kemet</i>
					»	<i>sen</i>
					»	<i>senet</i>
S.	<i>âna</i>		<i>mon frère</i>			
	»	<i>k</i>	<i>ton frère (m.)</i>			
	»	<i>m</i>	<i>etc.</i>			
	»	<i>s</i>				
P.	<i>âna</i>	<i>k ner</i>				
	»	<i>kouen</i>				
	»	<i>kemet</i>				
	»	<i>ssen</i>				
	»	<i>senet</i>				
S.	<i>messa</i>	<i>i</i>	<i>mon maître</i>	S.	<i>messaou</i>	<i>i mes maitres</i>
	»	<i>ik</i>	<i>ton maître (m.)</i>		»	<i>k tes maitres (m.)</i>
	»	<i>im</i>	<i>etc.</i>		»	<i>m etc.</i>
	»	<i>is</i>			»	<i>s</i>
P.	<i>messa</i>	<i>ik ner</i>		P.	<i>messaou</i>	<i>ner</i>
	»	<i>ikouen</i>			»	<i>ouen</i>
	»	<i>ikemet</i>			»	<i>kemet</i>
	»	<i>issen</i>			»	<i>sen</i>
	»	<i>isenet</i>			»	<i>senet</i>
S.	<i>messa</i>		<i>ma maitresse</i>	S.	<i>messaouat</i>	<i>é mes maitresses</i>
	»	<i>k</i>	<i>la maitresse (m.)</i>		»	<i>ik tes maitresses (m.)</i>
	»	<i>m</i>	<i>etc.</i>		»	<i>im etc.</i>
	»	<i>s</i>			»	<i>is</i>

P.	<i>messa</i>	<i>k ner</i>	P.	<i>messaouat</i>	<i>îner</i>
	»	<i>kouen</i>		»	<i>îouen</i>
	»	<i>kemet</i>		»	<i>ikemet</i>
	»	<i>ssen</i>		»	<i>isen</i>
	»	<i>senet</i>		»	<i>isenet</i>

Observations. — 1° Les mots « notre maître » se disent aussi *messa îner* ; mais l'expression *messa îner* est exclusivement réservée à Dieu ; en parlant de tout autre que Dieu, on dit *messa ik ner* ; 2° L'expression *k ner*, *ik ner*, qui se trouve plusieurs fois à la 1<sup>re</sup> pers. du pluriel, est la réunion du pronom affixe de la 2<sup>e</sup> pers. masc. sing. et de celui de la 1<sup>re</sup> pers. plur. ; elle signifie mot à mot « de toi [et] de nous (ton et notre) » (ex. *messa ik ner* « notre maître » signifie mot à mot « le maître de toi et de nous (ton maître et le nôtre) ») ; 3° Les mots « leurs mères » se traduisent ad libitum par *matt isen* et *matt issen* ; les 2 expressions sont aussi employées l'une que l'autre. Les mots « ses filles » se traduisent ad libitum par *echch is* ou *echch ich* ; *echch is* et *echch ich* sont également employés. « Nos filles » se dit ad libitum *echch ik ner* ou *echch îner* ; *echch ik ner* est plus employé qu'*echch îner* ; 4° Les 8 substantifs susmentionnés présentent cette particularité qu'ils ne s'emploient jamais sans être accompagnés d'un pronom affixe. *Matt*, *rour*, *iell*, *echch*, *meddân*, *messa*, *messaou*, *messaouat* sont toujours accompagnés d'un pronom affixe. *Ti*, *tei*, *ma*, *âna*, *messa*, qui signifient à la fois « père ; pères ; mère ; frère ; maitresse », et « mon père ; mes pères ; ma mère ; mon frère ; ma maitresse », ne sont employés sans pronom affixe que lorsqu'ils ont le sens de « mon père ; mes pères ; ma mère ; mon frère ; ma maitresse », et sont toujours accompagnés d'un pronom affixe dans les autres cas (ex. *iglä ti s n âbarad*, est parti le père de lui du garçon ; *nëier ma s en tēbarat*, j'ai vu la mère d'elle de la fille ; *iell is en rour é tous-éd*, la fille de lui de mon fils est arrivée ici ; *ekkiy messa s en tēklit*, je suis allé chez la maitresse d'elle de l'esclave ; *messa ner ta-h*, ma maitresse, la voici ; *ti iglä*, mon père est parti). Les pronoms affixes dépendant des noms ne s'emploient ainsi, d'une manière explétive, qu'avec les 8 substantifs susdits, jamais avec d'autres (ex. « l'esclave de la femme » se dit *taklit en tāmēt*, et non *taklit ennāt en tāmēt* ; « les frères de l'homme » se dit *ânāten n āles*, et non *ânāten nīl n āles*) ; 5° Les mots *ti*, *tei*, *ma*, *matt*, *rour*, *iell*, *echch*, *meddân*, *âna*, *messa*, *messaou*, *messa*, *messaouat*, présentent une particularité au sujet de l'emploi après eux des pronoms affixes de la 3<sup>e</sup> pers. du singulier (*s*, *es*, *is*) et des 3<sup>es</sup> personnes du pluriel (*sen*, *ssen*, *isen*, *issen*, *senet*, *isenet*).



C'est la suivante : lorsque le pronom affixe de la 3<sup>e</sup> personne qui suit un de ces noms représente un substantif pluriel, il se met au pluriel si le substantif qu'il représente est avant lui, et il se met au singulier si le substantif qu'il représente est après lui ; dans ce 2<sup>e</sup> cas, il signifie non pas « de lui, d'elle, d'eux, d'elles », mais « de cela » (ex. *tî s en tbarâdîn*, le père de cela des filles (le père des filles) ; *tibarâdîn*, *tî senet ner oua-h*, les filles, le père d'elles (leur père) le voilà ; *ma s en barâden*, la mère de cela des garçons (la mère des garçons) ; *ibarâden*, *ma ssen teglâ* les garçons, la mère d'eux (leur mère) est partie ; *matt is en barâden*, les mères de cela des garçons (les mères des garçons) ; *ibarâden our neien matt issen*, les garçons n'ont pas vu les mères d'eux (leurs mères) ; *rour is n Ākhamoûk ed Hëbbâni*, le fils de cela d'Ākhamoûk et de Hëbbâni (le fils d'Ākhamoûk et de Hëbbâni) ; *Ākhamoûk ed Hëbbâni*, *rour issen ner oua-h*, Ākhamoûk et Hëbbâni, le fils d'eux (leur fils) le voilà ; *messaouat is n ĩklân*, les maîtresses de cela des esclaves (les maîtresses des esclaves) ; *iklân*, *messaouat isen ner ti-h*, les esclaves, les maîtresses d'eux (leurs maîtresses) les voilà).

Remarque III. — Quelques expressions composées, signifiant des relations de parenté, dans la composition desquelles entre le mot *ma* « mère » ou le mot *maou* « mères », suivent, en ce qui concerne les pronoms affixes, les mêmes règles que les mots *ma* et *matt* ; celles dans lesquelles se trouve *ma* suivent les mêmes règles que *ma* ; celles dans lesquelles se trouve *maou* suivent les mêmes règles que *matt*. Ces expressions sont : *oulet ma*, fille de la mère (sœur), *chêt ma*, filles de la mère (sœurs (filles d'une même mère)), *chêt maou*, filles des mères (sœurs (filles de mères différentes)), *ait ma*, fils de la mère (frères), *ait maou*, fils des mères (frères (fils de mères différentes)), *ānet ma*, frères de la mère (oncle maternel), *ānet maou*, frères des mères (oncles maternels), *ag elet ma*, fils de la fille de la mère (fils de la sœur, neveu [par la sœur]), *ait elet ma*, fils de la fille de la mère, fils des filles de la mère (fils des filles d'une même mère, neveux [descendant de la sœur, ou des sœurs (filles d'une même mère)], *ait elet maou*, fils de la fille (des filles) des mères (neveux [descendants des sœurs (filles des mères différentes)]), *oult elet ma*, fille de la fille de la mère (fille de la sœur, nièce [par la sœur]), *chêt elet ma*, filles de la fille de la mère, fille des filles de la mère (filles des filles d'une même mère, nièces [descendant de la sœur, ou des sœurs (filles d'une même mère)]), *chêt elet maou*, filles de la fille (des filles) des mères (nièces [descendant des sœurs (filles des mères différentes)]). — Ces expressions, comme les mots *ma* et *matt*, ne peuvent

jamais être employés sans pronoms affixes, excepté quand *ma* y signifie non pas « mère » mais « ma mère » ; elles se conforment à ce qui est dit ci-dessus pour les mots *ma* et *matt* dans l'observation 4<sup>e</sup> de la Remarque II. — Les pronoms affixes employés avec elles sont, pour *oulet ma*, *chêt ma*, *ait ma*, *ānet ma*, *ag elet ma*, *ait elet ma*, *oult elet ma*, *chêt elet ma*, ceux qui accompagnent *ma*, et pour *chêt maou*, *ait maou*, *ānet maou*, *ait elet maou*, ceux qui accompagnent *matt*. Ces expressions présentent, au sujet de l'emploi après elles des pronoms affixes de la 3<sup>e</sup> pers. du sing. et des 3<sup>es</sup> personnes du pluriel, la particularité signalée pour les mots *ma* et *matt* dans l'observation 5<sup>e</sup> de la Remarque II ; ils se conforment à ce qui est dit pour *ma* et *matt* dans cette observation 5<sup>e</sup>. — Ākhamoûk a 4 enfants : 2 garçons *Biska* et *Beî*, 2 filles *Fâti* et *Mennek*. *Biska*, parlant à son frère de leurs sœurs, dit *chêt ma k ner* « les filles de notre mère », parce que lui et son frère ont une même mère (et non *chêt maou iner* « les filles de nos mères ») ; *Biska*, parlant à un étranger de ses sœurs et de celles de l'étranger, dit *chêt maou iner* « les filles de nos mères », parce que sa mère et celle de l'étranger sont des femmes différentes (il ne dit pas *chêt ma k ner* « les filles de notre mère », ce qui n'aurait pas de sens). Un étranger, parlant à *Fâti* et *Mennek* de leurs 2 frères, leur dit *ait ma kemet* « les fils de votre mère », parce que la mère est unique, (et non *ait maou ikemet* « les fils de vos mères ») ; un étranger, parlant à *Fâti* et *Mennek* et à une fille étrangère de leurs frères à toutes trois, dit *ait maou ikemet* « les fils de vos mères », parce qu'il est question de 2 mères différentes (il ne dit pas *ait ma kemet* « les fils de votre mère », ce qui n'aurait pas de sens). Il en est de même des 2 expressions *ait elet ma* et *chêt elet ma* ; lorsque, d'après le sens de la phrase, il s'agit d'une mère unique, on se sert du singulier *ma* ; lorsque les mères sont 2 ou plusieurs, on se sert du pluriel *maou*. — Pour *ānet maou*, cette distinction n'existe pas. D'une part, l'emploi d'*ānet ma* dans le sens de « les frères de ma mère » produirait une confusion entre le singulier et le pluriel ; de l'autre *ānet maou é*, *ānet maou iner*, etc. « les frères de ma mère et de ses sœurs, les frères de notre mère et de ses sœurs (ou : les frères de nos mères), etc. » a le même sens que « les frères de ma mère, les frères de nos mères, etc. » ; aussi *ānet maou é*, *ānet maou iner*, etc. est-il le seul pluriel employé. — Les expressions *ag elet ma*, *ait elet ma*, *oult elet ma*, *chêt elet ma*, ne s'emploient qu'en parlant des neveux et nièces des hommes (des fils et filles des sœurs des hommes), non en parlant des neveux et nièces des femmes (des filles et filles des sœurs des femmes) ; elles ne peuvent donc pas être accompagnées de pronoms affixes féminins.

S.	<i>oulet ma</i>	le fils de ma mère	S.	<i>chêt ma</i>	les filles de ma mère
	»	<i>k</i> le fils de ta mère (m.)		»	<i>k</i> etc.
	»	<i>m</i> etc.		»	<i>m</i>
	»	<i>s</i>		»	<i>s</i>
P.	<i>oulet ma</i>	<i>k ner</i>	P.	<i>chêt ma</i>	<i>k ner</i>
	»	<i>kouen</i>		»	<i>kouen</i>
	»	<i>kemet</i>		»	<i>kemet</i>
	»	<i>ssen</i>		»	<i>ssen</i>
	»	<i>senet</i>		»	<i>senet</i>
			P.	<i>chêt maou iner</i>	les filles ne nos mères
				»	<i>iouen</i> etc.
				»	<i>ikemet</i>
				»	<i>isen (issen)</i>
				»	<i>isenet</i>
S.	<i>ait ma</i>	les fils de ma mère			
	»	<i>k</i> etc.			
	»	<i>m</i>			
	»	<i>s</i>			
P.	<i>ait ma</i>	<i>k ner</i>	P.	<i>ait maou iner</i>	les fils de nos mères
	»	<i>kouen</i>		»	<i>iouen</i> etc.
	»	<i>kemet</i>		»	<i>ikemet</i>
	»	<i>ssen</i>		»	<i>isen (issen)</i>
	»	<i>senet</i>		»	<i>isenet</i>
S.	<i>ānet ma</i>	le frère de ma mère	S.	<i>ānet maou é</i>	les frères de nos mères
	»	<i>k</i> etc.		»	<i>ik</i> etc.
	»	<i>m</i>		»	<i>im</i>
	»	<i>s</i>		»	<i>is</i>
P.	<i>āner ma</i>	<i>k ner</i>	P.	<i>ānet maou iner</i>	
	»	<i>kouen</i>		»	<i>iouen</i>
	»	<i>kemet</i>		»	<i>ikemet</i>
	»	<i>ssen</i>		»	<i>isen (issen)</i>
	»	<i>senet</i>		»	<i>isenet</i>

S.	<i>ag elet ma</i>	le fils de la fille de ma mère	S.	<i>ait elet ma</i>	les fils de la fille (ou des filles) de ma mère
	»	<i>k</i> etc.		»	<i>k</i> etc.
	»	<i>s</i>		»	<i>s</i>
P.	<i>ag elet ma</i>	<i>k ner</i>	P.	<i>ait elet ma</i>	<i>k ner</i>
	»	<i>kouen</i>		»	<i>kouen</i>
	»	<i>ssen</i>		»	<i>ssen</i>
			P.	<i>ait elet maou iner</i>	les fils des filles de nos mères
				»	<i>iouen</i> etc.
				»	<i>isen (issen)</i>
S.	<i>oult elet ma</i>	la fille de la fille de ma mère	S.	<i>chêt elet ma</i>	les filles de la fille (ou des filles) de ma mère
	»	<i>k</i> etc.		»	<i>k</i> etc.
	»	<i>s</i>		»	<i>s</i>
P.	<i>oult elet ma</i>	<i>k ner</i>	P.	<i>chêt elet ma</i>	<i>k ner</i>
	»	<i>kouen</i>		»	<i>kouen</i>
	»	<i>ssen</i>		»	<i>ssen</i>
			P.	<i>chêt elet maou iner</i>	les filles des filles de nos mères
				»	<i>iouen</i> etc.
				»	<i>isen (issen)</i>

Observations. — 1° On peut dire *chêt maou é* « les filles de mes mères », *ait maou é* « les fils de mes mères », *ait elet maou é* « les fils de la fille (des filles) de mes mères », en donnant au mot *maou é* « mes mères » le sens de « ma mère et les sœurs de ma mère » (v. note ci-dessus, Remarque II. Dans ce sens, ces expressions sont correctes mais peu usitées.

<i>chêt maou é</i>	<i>ait maou é</i>	<i>ait elet maou é</i>	<i>chêt elet maou é</i>
» <i>ik</i>	» <i>ik</i>	» <i>ik</i>	» <i>ik</i>
» <i>im</i>	» <i>im</i>	» <i>im</i>	» <i>im</i>
» <i>is</i>	» <i>is</i>	» <i>is</i>	» <i>is</i>

Il est un cas où l'emploi de *chêt maou is*, *ait maou is*, *ait elet maou is*,

*chêt elet maou is* est obligatoire : comme il est dit ci-dessous dans l'observation 5° de la présente remarque, *chêt ma*, *ait ma*, etc. suivent les règles énoncées pour *ma* et *matt* dans l'observation 5° de la Remarque II ; il suit de là qu'une phrase comme celle-ci « les sœurs des garçons » doit se traduire « les sœurs de cela des garçons » : si les garçons sont frères, « sœurs » se traduit par *chêt ma* (*chêt ma s en barâden*, les filles de la mère de cela des garçons) ; si les garçons ne sont pas frères, « sœurs » se traduit par *chêt maou* (*chêt maou is en barâden*, les filles des mères de cela des garçons) : dans tous les cas analogues, où le sens de la phrase réclame l'emploi de *maou*, et où en vertu de la règle de l'observation 3°, *maou* doit être suivi du pronom affixe singulier de la 3° personne au lieu du pronom affixe pluriel, l'emploi de *chêt maou is*, *ait maou is*, *ait elet maou is*, *chêt elet maou is*, est de rigueur. — On entend quelquefois, dans la bouche des esclaves, des imrad, des Isakkamâren, et autres gens parlant mal, ces 4 expressions employées comme synonymes de *chêt ma*, *ait ma*, *ait elet ma*, *chêt elet ma*, dans le sens de « les filles de ma mère ; les fils de ma mère, etc. » ; ce sont des incorrections ; 2° Le mot *elet* signifie « fille de » et est souvent employé dans le sens du pluriel « filles de » ; il ne se rencontre qu'entre 2 substantifs, dans quelques expressions composées signifiant des relations de parenté. Le mot *oulet* « fille de » est le même que *oult* ; *oult* (*oulet*) ne s'emploie que suivi d'un nom propre de personne, de tribu ou de lieu, ou du mot *ma* « mère » ; devant les noms propres, on met ad libitum *oult* ou *oulet*, plus souvent *oult* ; devant *ma*, on met toujours *oulet*. Le mot *ânet* « frère de, frères de » ne s'emploie que dans les 2 expressions *ânet ma*, *ânet maou* ; 3° *maou* est un pluriel de *ma* qui ne s'emploie que dans les 5 expressions *chêt maou*, *ait maou*, *ânet maou*, *ait elet maou*, *chêt elet maou* ; 4° Comme on l'a dit plus haut, les mots *oulet ma*, *chêt ma*, etc. ne peuvent jamais être employés sans pronoms affixes, excepté quand *ma* signifie non pas « mère » mais « ma mère ». Ils se conforment à ce qui est dit pour les mots *ma* et *matt* dans l'observation 4° de la Remarque II (ex. *teglâ oulet ma s n âbaraq*, est partie la sœur de cela du garçon ; *nêter ait ma s en tâmet*, j'ai vu les frères de cela de la femme ; *ânet maou is en îëbarat ousên-d*, les oncles maternels de cela de la fille sont arrivés ici ; *ntier chêt elet ma s n âles ouâ-rer*, j'ai vu les nièces (les filles de la sœur (ou des sœurs)) de cela de cet homme-ci) ; 5° Les expressions *oulet ma*, *chêt ma*, etc., présentent au sujet de l'emploi après elles des pronoms affixes de la 3° pers. du sing. et des 3° personnes du pluriel, la particularité signalée pour les mots *ma* et *matt* dans l'observation 5° de la Remarque II. Elles suivent la règle énoncée

pour *ma* et *matt* dans cette observation 5° (ex. *chêt ma s en barâden*, les filles de la mère de cela des garçons (les sœurs des garçons [en parlant de garçons qui sont frères]) ; *chêt maou is en barâden*, les filles des mères de cela des garçons (les sœurs des garçons [en parlant de garçons qui ne sont pas frères]) ; *ibarâden*, *chêt ma ssen*, *ner ti-h*, les garçons, les filles de leur mère, les voici (les garçons, leurs sœurs [en parlant de garçons qui sont frères], les voici) ; *ibarâden*, *chêt maou isen*, *ner ti-h*, les garçons, les filles de leurs mères, les voici (les garçons, leurs sœurs [en parlant de garçons qui ne sont pas frères], les voici) ; *ânet maou is n Ākhamouk ed Hëbbâni ousên-d*, les oncles maternels de cela d'Ākhamouk et de Hëbbâni (les oncles maternels d'Ākhamouk et de Hëbbâni) sont arrivés ici ; *Ākhamouk ed Hëbbâni ânet maou isen ousên-d*, Ākhamouk et Hëbbâni leurs oncles maternels sont arrivés ici) ; 6° L'expression *tâg-elet-met*, descendance de la fille de la mère (ou : des filles de la mère ; ou des filles des mères) (descendance masculine et féminine de la sœur ou des sœurs d'un seul homme ou des sœurs de plusieurs hommes [ne se dit pas de la descendance de la sœur ou des sœurs des femmes]) se construit avec les pronoms affixes réguliers *in*, *ennek*, etc. (*tâg-elet-met in*, ma descendance de sœur (ou de sœurs) (la descendance de ma sœur (ou de mes sœurs)) ; *tâg-elet-met nener*, notre descendance de sœur (ou de sœurs) (la descendance de notre sœur (ou de nos sœurs)).

Remarque IV. — Les noms de nombres cardinaux 2, 3, 4, 5, 6, etc. jusqu'à 19, y compris ce dernier, et les mots *essenen* (f. *essenetîn*) « tous 2 », *ekkerden* (f. *ekkerdetîn*) « tous 3 », *ekkezên* (f. *ekkezetîn*) « tous 4 », peuvent être accompagnés des pronoms affixes dépendant des noms. Ces pronoms donnent aux noms de nombres cardinaux le sens de « nous deux ; vous deux ; eux deux ; elles deux ; nous trois ; etc. » ; ils donnent aux mots *essenen*, *ekkerden*, etc. le sens de « nous tous 2, nous toutes 2 ; vous tous 2, vous toutes 2 ; eux tous 2, elles toutes 2 ; etc. ». Le pronom affixe qui accompagne ces divers mots est toujours celui qui accompagne *matt* « mères » (*iner*, *iouen*, *ikemet*, *isen* (*issen*), *isenet*).

<i>ëssin</i>	<i>iner</i>	nous 2 (m.)	<i>senât iner</i> ( <i>senâtet iner</i> )	nous 2 (f.)
<i>kerad</i>	<i>iner</i>	» 3	<i>keradet iner</i>	» 3
<i>okkož</i>	<i>iner</i>	» 4	<i>okkôzet iner</i>	» 4
.....	.....	.....	.....	.....
<i>meraou</i>	<i>iner</i>	» 10	<i>meraouet iner</i>	» 10
<i>meraou</i>	<i>iner d ien</i>	» 11	<i>meraouet iner d iet</i>	» 11

meraou <i>îner</i> d <i>essin</i>	nous 12 (m.)	meraouet <i>îner</i> ed <i>senâtet</i>	nous 12 (f.)
.....	.....	.....	.....
meraou <i>îner</i> et <i>tezza</i>	» 19	meraouet <i>îner</i> et <i>tezzâhet</i>	» 19
<i>essin</i> <i>iouen</i>	vous 2 (m.)	<i>senât ikemet</i> ( <i>senâtet ikemet</i> )	vous 2 (m.)
meraou »	» 10	meraouet <i>ikemet</i>	» 10
» » et <i>tezza</i>	» 19	» » et <i>tezzâhet</i>	» 19
<i>essin</i> <i>isen</i> ( <i>issen</i> )	eux 2 (m.)	<i>senât isenet</i> ( <i>senâtet isenêt</i> )	eux 2 (f.)
meraou » »	» 10	meraouet <i>isenet</i>	» 10
» » et <i>tezza</i>	» 19	» » et <i>tezzâhet</i>	» 19
<i>essenen</i> <i>îner</i>	nous tous 2	<i>essenetîn</i> <i>îner</i>	nous toutes 2
» <i>iouen</i>	vous » 2	» <i>ikemet</i>	vous » 2
» <i>isen</i> ( <i>issen</i> )	eux » 2	» <i>isenet</i>	elles » 2
<i>ekkerden</i> <i>îner</i>	nous tous 3	<i>ekkerdetîn</i> <i>îner</i>	nous toutes 3
» <i>iouen</i>	vous » 3	» <i>ikemet</i>	vous » 3
» <i>isen</i> ( <i>issen</i> )	eux » 3	» <i>isenet</i>	elles » 3
<i>ekkezen</i> <i>îner</i>	nous tous 4	<i>ekkezetîn</i> <i>îner</i>	nous toutes 4
» <i>iouen</i>	vous » 4	» <i>ikemet</i>	vous » 4
» <i>isen</i> ( <i>issen</i> )	eux » 4	» <i>isenet</i>	elles » 4

Observations. — 1° Au delà de 19, les expressions « nous 20, nous 21, etc. » se traduisent par les noms de nombres cardinaux accompagnés des pronoms affixes dépendant des noms *nener*, *naouen*, *nekemet*, *nesen*, *nesenet*, sous leur forme régulière (ex. *neglä meraou iner*, nous sommes partis nous 10; *neglä senâtet tëmerouîn nener*, nous sommes partis nous 20; *eglänet senâtet tëmerouîn nesenet ed kerâdet*, elles sont parties elles 23; *teglèm tëmédë naouen*, vous êtes partis vous 100); 2° Les 3 mots *essenen*, *ekkerden*, *ekkezen*, sont les seuls de leur espèce; il n'y en a pas d'analogues pour signifier tous 5, tous 6, etc.; 3° Les expressions *essin iner*, *kerad iner*, etc., *essin iouen*, *kerad iouen*, etc., *essin*, *isen*, *kerad isen*, etc., qui signifient mot à mot « nous 2, nous 3, etc.; vous deux, etc. » sont employées tantôt dans le sens de « nous deux », tantôt dans celui de « à deux », tantôt dans celui de « nous sommes deux » (*neglä meraou iner*, nous sommes partis nous dix (ou bien : nous sommes partis à dix); *tousëm d okkož iouen*, vous êtes arrivés ici vous 4 (ou

bien : vous êtes arrivés ici à 4); *midden*, *as ouhëren*, *meraou isen ed semmous*, *elkëmen âsen foull meraou isen et tezza*, les hommes, lorsqu'ils ont razié, eux 15, les ont suivis sur eux 19 (les hommes, lorsqu'ils ont razié, étaient 15, les ont poursuivis [les ennemis] à 19 (au nombre de 19)); *oui iouhërnîn meraou isen d essin*, *sui ten estërnîn meraou isen ed semmous*, ceux qui ayant razié eux douze, ceux qui les ayant poursuivis eux quinze (ceux qui ont razié étaient douze; ceux qui les ont poursuivis étaient 15)).

Remarque V. — Les particules *râs* « seulement », *berin* « vers », ne se construisent pas avec les pronoms affixes régimes des particules, mais avec les pronoms affixes dépendant des noms *in*, *ennek*, *ennem*, *ennît*, *nener*, *naouen*, etc. Accompagné de ces pronoms, *râs* signifie « moi seul, moi seule; toi seul, toi seule; lui seul, elle seule; nous seuls, etc. » (*eglër râs in*, je suis parti moi seul (tout seul); *tekkîmed râs ennem*, tu es assise toi seule (toute seule); *ousën-d râs nesen*, ils sont arrivés ici eux seuls (tout seuls); *ma tekânnet râs nekemet?* que faites-vous vous seules (toutes seules)? *Tit, nëier âtes ien ikkën berin nît*, Tit, j'ai vu un homme étant allé (qui est allé) vers elle; *ihanân en Moûsa, ious-ed âtes ien berin nesen*, les tentes de Moûsa, il est arrivé ici un homme de vers elles).

Remarque VI. — « De lui, d'elle » se dit ad libitum *ennît* ou *ennes* dans l'Adraç et l'Air; *ennes* est plus employé que *ennît* en ces contrées. Dans le dialecte de l'Abaggar, *ennes* n'existe pas.

2. — PRONOMS AFFIXES RÉGIMES DIRECTS DES VERBES

S.	moi.....	<i>i</i> ( <i>hi</i> )
	toi (masc.).....	<i>kai</i>
	toi (fém.).....	<i>kem</i>
	lui.....	<i>t</i>
	elle.....	<i>tel</i>
P.	nous.....	<i>âner</i> ( <i>hâner</i> )
	vous (masc.).....	<i>kaouen</i>
	vous (fém.).....	<i>kemet</i>
	eux.....	<i>ten</i>
	elles.....	<i>tenet</i>

(Ex. *teksëned i*, tu m'as hâi; *inêd kai*, il t'a vu; *iouët kem*, il t'a

frappée; *iouër t*, il a été sur lui; *nessësten tet*, nous l'avons questionnée; *ianďäou äner*, il nous a jetés; *ettouen kaouen*, ils vous ont oubliés; *erhâlen kemet*, ils vous aiment; *ermeset ten*, saisissez-les; *rân tenet*, ils les aiment).

Remarque 1. — En ce qui concerne les pronoms affixes régimes directs, les verbes se divisent en 2 classes : 1<sup>re</sup> Verbes à pronoms affixes régimes directs réguliers; 2<sup>e</sup> Verbes à pronoms affixes régimes directs irréguliers.

Avec les verbes de la 1<sup>re</sup> classe, les pronoms affixes régimes directs ont toujours leur forme régulière.

Avec les verbes de la 2<sup>e</sup> classe, les pronoms affixes régimes directs ont leur forme régulière quand le verbe est à l'indicatif futur, ou à l'un des participes, ou aux 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> pers. sing., 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> pers. plur. des indicatifs passé et présent, ou aux 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> pers. sing., 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> pers. plur. de l'impératif. Ils ont une forme irrégulière quand le verbe est aux 3<sup>e</sup> pers. sing., 1<sup>re</sup> pers. plur. des indicatifs passé et présent, et à la 2<sup>e</sup> pers. sing. de l'impératif.

L'irrégularité qui affecte les pronoms affixes régimes directs accompagnant les verbes de la 2<sup>e</sup> classe, quand ceux-ci sont aux personnes et temps susdits, affecte toutes les personnes du pronom affixe, excepté les 1<sup>res</sup> personnes singulier et pluriel qui restent régulières.

Voici la forme irrégulière que prennent les pronoms affixes régimes directs accompagnant les verbes de la 2<sup>e</sup> classe, lorsque ceux-ci sont aux personnes et temps dits plus haut :

S.	moi .....	<i>i</i>	(régulier)
	toi (masc.).....	<i>ik</i>	(au lieu de <i>kai</i> )
	toi (fém.).....	<i>im</i>	( » <i>kem</i> )
	lui.....	<i>ê</i>	( » <i>t</i> )
	elle.....	<i>êt</i>	( » <i>tet</i> )
P.	nous .....	<i>âner</i>	(régulier)
	vous (masc.).....	<i>iouen</i>	(au lieu de <i>kaouen</i> )
	vous (fém.).....	<i>ikemet</i>	( » <i>kemet</i> )
	eux.....	<i>in</i>	( » <i>ten</i> )
	elles.....	<i>inet</i>	( » <i>tenet</i> )

Ex. des pronoms affixes régimes directs accompagnant le verbe de la 2<sup>e</sup> classe *känn* « arranger habituellement » :

2 <sup>e</sup> pers. singulier impératif	S.	arrange-moi .....	<i>känn i</i>
		» -toi (masc.)....	(1)
		» -toi (fém.)... ..	(1)
		» -le.....	<i>känn ê</i>
	P.	arrange-nous.....	<i>känn âner</i>
		» -vous (masc.)...	(2)
		» -vous (fém.)...	(2)
		» -les (masc.)... ..	<i>känn in</i>
		» -les (fém.)....	<i>känn inet</i>
3 <sup>e</sup> p. masc. sing. passé indéfini	S.	il m'a arrangé.....	<i>ikänn i</i>
		il t'a arrangé (masc.)..	» <i>ik</i>
		il t'a arrangée (fém.)..	» <i>im</i>
		il l'a arrangé (masc.)..	» <i>ê</i>
		il l'a arrangée (fém.)..	» <i>êt</i>
	P.	il nous a arrangés... ..	<i>ikänn âner</i>
	il vous a arrangés (m.)..	» <i>iouen</i>	
	il vous a arrangées (f.)..	» <i>ikemet</i>	
	il les a arrangés (m.)..	» <i>in</i>	
	il les a arrangées (f.)..	» <i>inet</i>	
3 <sup>e</sup> p. fém. sing. passé indéfini	S.	e/le m'a arrangé. ....	<i>tekänn i</i>
		elle t'a arrangé (m.)....	» <i>ik</i> etc.
1 <sup>re</sup> p. plur. passé indéfini	S.	nous m'avons arrangé. ..	<i>nekänn i</i>
		nous t'avons arrangé (m.)	» <i>ik</i> etc.
3 <sup>e</sup> p. m. sing. indicatif présent	S.	il m'arrange.....	<i>ikänn i</i>
		il t'arrange (masc.)....	» <i>ik</i> etc.

(1) « Arrange-toi » ne se traduit pas en employant le pronom affixe régime direct. Il faut dire *känn imân nek*, arrange ta personne (masc.), *känn imân nem*, arrange ta personne (fém.).

(2) N'a pas de sens; ne peut pas se dire.

3 <sup>e</sup> p. f. sing. indicatif présent	S.	elle m'arrange..... tekânn i elle t'arrange (masc.)... » ik etc.
1 <sup>re</sup> p. plur. indicatif présent	S.	nous m'arrangeons .... nekânn i nous t'arrangeons (m.)... » ik etc.

(Ex. *ir ê*, il l'aime; *iessîsou ik*, il te fait boire; *nesâss êt*, nous l'avons bue; *itâtt in*, il les a mangés) (1). L'irrégularité qui affecte les pronoms

(1) Appartiennent à la 1<sup>re</sup> classe les verbes suivants :

*ebed*, trouer; *sebbouis*, blesser; *seddekkel*, rassembler; *ettef*, tenir; *ed-g*, faire un rezzou contre; *zoudeh*, fatiguer; *eden*, patte; *siden*, compter; *edni*, entonner; *semmedren*, réfléchir à; *edes*, toucher; *effi*, verser; *efel*, quitter; *effe*, cacher; *egged*, sauter; *ageg*, être éloigné de; *eggeh*, entrer dans; *zeghel*, raccourcir; *egmed*, sortir de; *egmi*, chercher; *segen*, faire accroupir; *ager*, être plus grand que; *ege*, lancer, frapper (d'une chose lancée); *egrou*, trouver; *agez*, garder; *zihel*, faire courir; *ihal*, tendre vers; *ehel*, aller droit vers; *ouhal*, saluer; *ehoui*, oindre; *eher*, boucher; *ahar*, mettre en association; *aher*, razzier; *ahéz*, être proche de; *ieouen*, être rassasié de; *aki*, passer, dépasser; *sekkeloulef*, caresser; *ekmes*, serrer (dans qlq. chose de noué); *aker*, voler (dérober); *ekreh*, acquérir; *ekkes*, ôter; *soukes*, chauffer; *ouksad*, craindre; *eksen*, haïr; *ekel*, mesurer; *koúttou*, se souvenir hab. de; *ekter*, ramener du point d'eau; *sili*, suspendre; *ekkes*, battre à coups redoublés; *ilal*, suivre; *elmed*, apprendre; *elmez* avaler; *eloui*, conduire; *ales*, recommencer; *sîmdou*, finir hab.; *emhel*, pousser; *semetelli*, tourner; *meñder*, arriver le soir à; *emmoûñher*, jalouser; *maraoû*, promettre; *oumas*, être; *semmeskel*, échanger; *nehed*, décider; *andou*, jeter; *inhi*, aller de grand matin à; *ni*, voir; *zenkeh*, déplacer; *senker*, faire lever; *sinen*, dresser; *sânân*, dresser hab.; *señrel*, verser à terre; *entes*, incendier; *nâttes*, incendier hab.; *aouf*, parvenir à; *ouhen*, peser; *aoui*, apporter; *sououf*, faire tourner; *sebergouel*, retourner; *doul*, avoir l'œil sur; *aoun*, monter sur; *aour*, être sur; *sououf*, mettre sur; *eggâr*, être hab. sur; *sâouâr*, mettre hab. sur; *aour*, arrêter; *tâouer*, arrêter hab.; *dous*, payer en tribut; *soûs*, faire bouillir; *aout* frapper; *souout*, faire frapper; *sired*, laver; *serdel*, prêter; *etreg*, mettre en liberté; *ourrag*, descendre de; *erkeb*,

affixes régimes directs accompagnant les verbes de la 2<sup>e</sup> classe, ne les affecte que lorsqu'ils suivent immédiatement ces verbes; si un mot quelconque est intercalé entr'eux et le verbe, ils ont la forme régulière. (Ex. *ioi âs t*, il les lui a laissés (et non *ioi âs ê*); *tekf âsen tet*, elle la leur a donnée (et non *tekf âsen êt*); *kânn âsen tet*, arrange-la leur (et non *kânn âsen êt*)).

Remarque II. — Lorsque le pronom affixe régime direct est après le verbe, « moi » s'exprime toujours par *i*, jamais par *hi*, « nous » s'exprime toujours par *âner*, jamais par *hâner* (ex. *ir i*, il m'aime (et non : *irâ hi*); *ioi âner*, il nous a laissés (et non : *ioiâ hâner*); *inêi i*, il m'a vu (et non : *inêi hi*); *iandâou âner*, il nous a jetés (et non : *iandâou hâner*)). —

tirer; *ermes*, saisir; *arou*, enfanter; *eres*, descendre de; *serti*, mêler; *ereh*, creuser; *erhed*, abîmer, etc. Aucun de ces verbes n'a ses 3<sup>es</sup> personnes masc. et fém. sing. ni sa 1<sup>re</sup> personne pluriel terminée par *â a*, ni *â*.

Appartiennent à la 2<sup>e</sup> classe les verbes suivants, qui tous ont leurs 3<sup>es</sup> personnes masc. et fém. du sing. et leur 1<sup>re</sup> personne du pluriel terminées par *â, a, â*, à l'exception de ceux qui sont marqués de \* :

*edd*, piler; *adou*, aller dans l'après-midi à; *ad*, plier; *oufou* \*, être meilleur que; *soufou* \*, préférer; *eg*, faire; *tâgg* \*, faire hab.; *agg*, être au-dessus de; *sougedou*, rendre égal; *gâgg*, charger; *egrou*, discerner; *eh*, être dans; *ah*, écorcher (dépouiller), de la peau; *ehel*, attarder; *ei*, laisser; *tâi* \*, laisser hab.; *ekk*, aller à; *ekch*, manger; *zekch*, faire manger; *tâtt* \*, manger hab.; *ekf*, donner, donner à; *hâkk* \*, donner hab., donner hab. à; *ekel*, séjourner pendant le milieu du jour à; *ekmou*, faire mal à; *eken*, arranger; *kânn* \*, arranger hab.; *seken*, montrer, montrer à; *ektou*, se souvenir de; *souktou*, faire se souvenir de; *el*, avoir; *els*, se vêtir de; *sels*, vêtir de; *lâss* \*, se vêtir hab. de; *sâlsa*, vêtir hab. de; *sendou*, finir; *semmendou*, finir; *enn*, dire; *sououñn*, faire dire; *gânnâ*, dire hab.; *sâouenna*, faire dire hab.; *ziñh*, vendre, acheter; *zâñha*, vendre hab., acheter hab.; *añr*, tuer; *sououñr*, faire tuer; *nâkk* \*, tuer hab.; *sens*, coucher; *sânsu*, coucher hab.; *semmesensi*, poser ensemble; *sîmesensi* \*, poser ensemble hab.; *er*, aimer; *ar*, ouvrir; *err*, rendre; *ourdou*, penser; *ernou*, vaincre; *serer*, allumer; *erz*, casser; *râzz* \*, casser hab.; *oukkou*, vomir; *arer*, appeler; *as*, arriver à; *sis*, faire arriver à; *tâs* \*, arriver hab. à; *esou*, boire; *sesou*, faire boire; *sâss* \*, boire hab.; *sâsoua*, faire boire hab.; *sit*, accrottre.

Lorsque le pronom affixe régime direct est avant le verbe. « moi » s'exprime toujours par *hi*, non par *i*, et « nous » s'exprime toujours par *hâner*, non par *âner* (*midden hi rênîn, rik ken*, les hommes m'ayant aimé, je les aime (les hommes qui m'aiment, je les aime) (et non : *midden i rênîn*); *tidiqîn hâner rênîn, ner met*, les femmes nous ayant aimés, nous les aimons (les femmes qui nous aiment, nous les aimons) (et non : *tidiqîn âner rênîn*). — Lorsque les pronoms affixes régimes directs *i* « moi », *âner* « nous », suivent immédiatement un verbe terminé par *â, a, â*, les finales *â, a, â* du verbe s'élide toujours (ex. *ir i*, il m'aime (et non *irâ hi*); *issêls i*, il m'a vêtu (et non : *issêlsa hi*); *touqjâ âner*, elle est au-dessus de nous (et non : *touqjâ hâner*)).

*Exception.* — Il y a une exception à ces règles ; elle concerne le verbe *aba* « ne pas y avoir de ». Après *aba*, les pronoms affixes régimes directs « moi, nous » sont toujours *hi, hâner*, jamais *i, âner* ; l'a final d'*aba* ne s'élide pas devant les pronoms affixes (ex. *aba hi*, il n'y pas de moi (je ne suis plus, je suis mort (au pr. ou au fig.)) (et non *ab i*); *aba hâner*, il n'y a pas de nous (nous ne sommes plus, nous sommes morts) (et non : *ab âner*)).

*Remarque III.* — On entend souvent les esclaves, imrad, Isakkamâren et autres gens parlant mal, se servir de *hi* ou de *ahi*, au lieu du pronom affixe régime direct *i* ; ce sont des incorrections (ainsi, *irâ hi*, il m'aime ; *ioiâ hi*, il m'a laissé ; *sesou ahi*, fais-moi boire ; *ekf ahi*, donne-moi ; *isêsten ahi*, il m'a questionné ; *tettoued ahi*, tu m'as oublié ; *nêien ahi*, ils m'ont vu ; sont des incorrections. Il faut dire : *ir i* ; *ioi i* ; *sesou i* ; *ekf i* ; *issêsten i* ; *tettoued i* ; *nêien i*).

*Remarque IV.* — Après le verbe *enn* « dire », on emploie habituellement le pronom affixe *ten* « eux » à la place du pronom *t* « lui ». lorsque ce dernier ne se rapporte pas à un substantif exprimé, mais a le sens vague de « cela » (ex. *ennik ken*, je l'ai dit ; *ennên âk ken*, ils te l'ont dit ; *nek a ten innên*, moi ce qui l'ayant dit (c'est moi qui l'ai dit). On pourrait dire *ennik k, ennên âk k, nek a i innên*, mais sans être incorrect, c'est inélegant et peu usité). — Lorsque le pronom affixe régime direct qui suit le verbe *enn* se rapporte à un substantif exprimé, il s'accorde en genre et en nombre avec lui (*tafirî tâ-rer ennîk ket*, ce mot, je l'ai dit ; *âouâb ouâ-rer ennên âk k*, ces paroles ils te les ont dites ; *tifir tâ-rer, nek a tenet innên*, ces mots, moi ce qui les ayant dits (c'est moi qui les ai dits). — Si le pronom affixe régime direct qui suit le verbe *enn* se rapporte à un pronom signifiant « ceci » ou « cela », on se sert ad libitum

de *t* « lui » ou de *ten* « eux » ; dans ce cas, *t* et *ten* sont également employés (*âouâ-rer ennîk k*, ceci je l'ai dit (ou bien : *âouâ-rer ennîk ken*) ; *a-i-der ennên âk k*, ceci ils te l'ont dit (ou bien : *a-i-der ennên âk ken*) ; *âoua-h, nek a tî innên*, cela, moi ce qui l'ayant dit (cela, c'est moi qui l'ai dit) (ou bien : *âoua h, nek a ten innên*)).

3. — PRONOMS AFFIXES RÉGIMES INDIRECTS DES VERBES

S.	à moi .....	<i>i</i>	( <i>hi</i> )
	à toi (masc.).....	<i>âk</i>	( <i>hâk</i> )
	à toi (fém.) .....	<i>âm</i>	( <i>hâm</i> )
	à lui, à elle .....	<i>âs</i>	( <i>hâs</i> )
P.	à nous .....	<i>âner</i>	( <i>hâner</i> )
	à vous (masc.).....	<i>âouen</i>	( <i>hâouen</i> )
	à vous (fém.).....	<i>âkemet</i>	( <i>hâkemet</i> )
	à eux .....	<i>âsen</i>	( <i>hâsen</i> )
	à elles.....	<i>âsenet</i>	( <i>hâsenet</i> )

(Ex. *enn i*, dis-moi ; *oiên âk amis*, ils t'ont laissé un chameau ; *couëier âm d haret ien*, je t'ai apporté ici une chose ; *tezêd âouen êred*, elle vous a moulu le blé ; *ezzel âsen âfous*, tends-leur la main ; *ermes âsenet amis*, saisis-leur le chameau (saisis le chameau pour elles, pour le leur remettre)).

*Remarque I.* — L'observation de L. II ; 1. nom ; 3. dépendance des noms, au sujet du cas du datif et du sens des particules *i* et *s* du datif qui, sauf lorsque l'ensemble de la phrase indique avec évidence le contraire, signifient « à » dans le sens de « pour », et non pas dans le sens de « de, de chez, d'après de », s'applique aussi aux pronoms affixes régimes indirects des verbes : ils signifient « à moi, à toi, etc. » dans le sens de « pour moi, pour toi, etc. », et non dans celui de « de moi, de chez moi, d'après de moi, etc » (ex. *ermêser âk telemt*, je t'ai pris une chamelle (j'ai pris une chamelle pour toi, pour te la donner) ; *ekkêser âs amis*, je lui ai ôté un chameau (j'ai ôté un chameau [du milieu des autres, etc.] pour lui, pour le lui donner) ; *ouhêrer âsen amis*, je leur ai razié un chameau (j'ai razié un chameau pour eux, j'ai razié un chameau et je le leur ai donné). — « Je t'ai pris une chamelle (en la prenant dans ton bien) » se dirait *ermêser d ek telemt*, j'ai pris une chamelle de dans toi (de toi), ou bien : *ermêser pour ek telemt*, j'ai pris une chamelle de chez toi (de toi) ; « Je lui ai ôté un chameau (en le lui enlevant) » se dirait : *ekkêser d es amis*, j'ai ôté un chameau de dans

lui (de lui), ou bien : *ekkëser rour es amis*, j'ai ôté un chameau de chez lui (de lui); « Je leur ai razié un chameau (en le leur enlevant par violence) » se dirait : *ouhërer d'esen amis*, j'ai razié de dans eux (d'eux) un chameau, ou bien : *ouhërer rour sen amis*, j'ai razié de chez eux (d'eux) un chameau). — Lorsque les pronoms affixes régimes indirects ont le sens opposé, l'ensemble de la phrase l'indique avec évidence (ex. *isou i äkh in*, il m'a bu mon lait; *tekch äk tağella nnek*, elle t'a mangé ton pain).

**Remarque II.** — Lorsque le pronom affixe régime indirect est après le verbe, il s'exprime toujours par *i, äk, äm, äs, äner, äouen, äkemet, äsen, äsenet*, jamais par *hi, häk, häm, häs, häner, häouen, häkemet, häsen, häsenet (igänn i*, il me dit (et non : *igänna hi)*; *ig äk*, il t'a fait (et non : *igä häk)*; *noi äm tirsé*, nous t'avons laissé une chèvre (et non : *noïä häm)*; *tekn äouen amekchi*, elle vous a préparé de la nourriture (et non : *teknä häouen)*; *nekf äsenet iselsa*, nous leur avons donné des vêtements (et non : *nekfä häsenet*). — Lorsque le pronom affixe-régime indirect est avant le verbe, il s'exprime toujours par *hi häk, häm, häs, häner, häouen, häkemet, häsen, häsenet*, jamais par *i, äk, äm, äs, äner, äouen, äkemet, äsen, äsenet (tämet hi täğğet a ichchäden, ou tet rir*, la femme me faisant ce qui étant mauvais, je ne l'aime pas (la femme qui me fait quelque chose de mauvais, etc.) (et non : *tämet i täğğet)*; *nëier tämet iet häk telkâmet*, j'ai vu une femme te suivant (et non : *äk telkâmet)*; *ma-foull häsen innä tafirt tä-rer?* pourquoi leur a-t-il dit cette parole-ci? (et non : *äsen innä)*; *ou häsenet é enn*, il ne leur dira pas (et non : *ou äsenet)*; *nëier tämet häkemet tennët* : « Moûsa iglä », j'ai vu la femme vous ayant dit (qui vous a dit) : « Moûsa est parti » (et non : *äkemet*). — Lorsque les pronoms affixes régimes indirects suivent immédiatement un verbe terminé par *ä, a, ä*, les finales *ä, a, ä* du verbe s'élident toujours (ex. *isou i äkh in*, il m'a bu mon lait (et non : *isouä i, ni isouä hi)*; *tekch äk tağella nnek*, elle t'a mangé ton pain (et non : *tekchä äk, ni tekchä häk)*; *iañr äner amidi nener*, il nous a tué notre ami (et non : *iañrä äner, ni iañrä häner)*; *issëns äsenet tafoull nesenet*, il leur a mis de côté leur part (et non : *issënsa äsenet, ni issënsa häsenet*)).

**Exceptions.** — Il y a 2 exceptions à ces règles : l'une concerne le verbe *enn* « dire », l'autre le verbe *aba* « ne pas y avoir de » : 1° Lorsque les pronoms affixes régimes indirects suivent immédiatement une des personnes du verbes *enn* « dire » terminées par *ä, ä*, on peut ad libitum suivre la règle générale et employer *i, äk, äm, äs, äner*, etc., les finales *ä, ä* du verbe s'élidant, ou bien employer *hi, häk, häm, häs, häner*, etc.,

les finales *ä, ä* du verbe ne s'élidant pas. Les 2 manières sont également correctes et également usitées; la 1<sup>re</sup> est la plus élégante (ex. *inn i*, il m'a dit (ou bien : *innä hi)*; *inn äk*, il t'a dit (ou bien : *innä häk)*; *tenn äs*, elle lui dit (ou bien : *tennä häs)*; *nenn äouen*, nous vous disons (ou bien : *nennä häouen)*; *inn äsenet*, il leur a dit (ou bien : *innä häsenet*); 2° Après le verbe *aba* « ne pas y avoir de », les pronoms affixes régimes indirects sont toujours *hi, häk, häm, häs, häner*, etc., jamais *i, äk, äm, äs, äner*, etc.; l'a final d'*aba* ne s'élide pas devant les pronoms affixes (ex. *aba hi äkh*, il n'y a pas à moi de lait (je n'ai pas de lait); *aba häk èred*, il n'y a pas à toi de blé (tu n'as pas de blé); *aba häner tëzidirt*, il n'y a pas à nous de patience (nous n'avons pas de patience); *aba häsenet äman*, il n'y a pas à elles d'eau (elles n'ont pas d'eau)).

**Remarque III.** — On entend souvent les esclaves, imrad, Isaçkamären et autres gens parlant mal se servir de *hi* ou de *ahi* au lieu du pronom affixe régime indirect *i*; ce sont des incorrections (ainsi, *islä hi*, il m'a entendu; *ioiä hi haret in*, il m'a laissé ma chose (il m'a laissé ce qui m'appartient); *iknä hi tağella hin*, il m'a arrangé (fait) mon pain; *ilkâm ahi* il me suit; *agež ahi imnäs in*, garde-moi mes chameaux; *ermësen ahi amis*, ils m'ont saisi le chameau (ils ont saisi le chameau pour moi, pour me le donner), sont des incorrections. Il faut dire : *ist i*; *ioi i haret in*; *ikn i tağella hin*; *ilkâm i*; *agež i imnäs in*; *ermësen i amis*)).

4. — PRONOMS AFFIXES RÉGIMES DES PARTICULES

S.	moi .....	i	
	toi (masc.).....	k	(ek, äk, ik)
	toi (fém.).....	m	(em, äm, im)
	lui, elle.....	s	(es, äs, is)
P.	nous .....	ner	(ener, iner)
	vous (masc.).....	ouen	(iouen)
	vous (fém.).....	kemet	(ekemet, ikemet)
	eux .....	sen	(esen, isen, issen)
	elles.....	senet	(esenet, isenet)

Certaines particules, comme *hound* « comme », *ar* « si ce n'est, excepté », *sel* (*a sel*) « si ce n'est, excepté », se construisent non avec les pronoms affixes dépendant des particules, mais avec les pronoms personnels sujets (isolés) (ex. *hound nek*, comme moi; *ar kat*, si ce n'est toi; *sel enta*, excepté lui). La particule *ar* « jusqu'à » ne peut avoir pour



régime aucun pronom personnel et ne peut être suivie d'un verbe ; elle ne peut avoir pour régime qu'un substantif ou un pronom relatif (*ar ihandn*, jusqu'aux tentes ; *ar amidi hin*, jusqu'à mon ami). Les particules *berin* « vers, de vers » et *râs* « seulement » ne se construisent qu'avec les pronoms affixes dépendant des noms (*berin in*, vers moi ; *berin nekemet*, vers vous ; *râs in*, seulement moi (moi seul) ; *râs ennem*, seulement toi (toi seule) ) (1).

Se construisent avec les pronoms affixes dépendant des particules les prépositions suivantes : *daou* « sous, au-dessous de », *dar* « dans, de dans, de », *rour* « chez, de chez, de », *dât* « devant, avant », *deffer* « derrière, après », *dennej* « au-dessus de », *ser* « du côté de », *d* « avec, et avec, et. dans, à, de dans, de », *s* « dans, chez, vers, à, de, par, au moyen de », *foull* « sur, de sur », *gir* « entre ». On ne fait pas suivre ces particules indifféremment d'une quelconque des formes *k*, *ek*, *âk*, *ik* ; *m*, *em*, *âm*, *im*, etc. Chaque particule a l'une des formes du pronom avec laquelle elle se construit invariablement.

<i>daou</i> , sous	<i>dar</i> , dans <i>rour</i> , chez <i>dât</i> , devant <i>deffer</i> , derrière <i>dennej</i> , au-dessus de <i>ser</i> , du côté de	<i>d</i> , avec <i>s</i> , dans, chez, vers, à, de	<i>foull</i> , sur	<i>gir</i> , entre
se construit avec :	se construisent avec :	se construisent avec :	se construit avec :	se construit avec :
<i>i</i>	<i>i</i>	<i>i</i>	<i>i</i>	<i>i</i>
<i>k</i>	<i>ek</i>	<i>ek</i>	<i>âk</i>	<i>ik</i>
<i>m</i>	<i>em</i>	<i>em</i>	<i>âm</i>	<i>im</i>
<i>s</i>	<i>es</i>	<i>es</i>	<i>âs</i>	<i>is</i>
<i>ner</i>	<i>ner</i>	<i>ener</i>	<i>ner</i>	<i>iner</i>
<i>ouen</i>	<i>ouen</i>	<i>ouen</i>	<i>ouen</i>	<i>iouen</i>
<i>kemet</i>	<i>kemet</i>	<i>ekemet</i>	<i>kemet</i>	<i>ikemet</i>
<i>sen</i>	<i>sen</i>	<i>esen</i>	<i>sen</i>	<i>isen (issen)</i>
<i>senet</i>	<i>senet</i>	<i>esenet</i>	<i>senet</i>	<i>isenet</i>

(1) Voir L. II. — II. Pronom. — II. Pronoms personnels régimes (affixes). — I. Pronoms affixes dépendant des noms. — Remarque V.

(Ex. *daou s*, sous lui ; *dar i*, dans moi ; *rour ek* chez toi ; *dât em*, devant toi ; *deffer es*, derrière lui ; *dennej ner*, au-dessus de nous ; *ser kemet*, du côté de vous (de votre côté) ; *d esen*, avec eux ; *s esenet* vers elles ; *foull i*, sur moi ; *foull âk*, sur toi ; *gir im d es*, entre toi et lui).

Observation. — Avec *gir* « entre », on emploie ad libitum *isen* ou *issen* ; tous deux sont également corrects et également usités.

II

PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET RELATIFS

Ils se divisent en 3 classes : 1° Pronoms relatifs (non démonstratifs) ; 2° Pronoms relatifs et démonstratifs indiquant la proximité ou l'éloignement dans l'espace ou le temps ; 3° Pronoms relatifs et démonstratifs indiquant l'éloignement dans le temps seul.

I. — PRONOMS RELATIFS (NON DÉMONSTRATIFS)

Celui qui, celui que, qui, que, lequel, celui.....	<i>oua</i>
Celle qui, celle que, qui, que, laquelle, celle....	<i>ta</i>
Ceux qui, ceux que, qui, que, lesquels, ceux.....	<i>oui</i>
Celles qui, celles que, qui, que, lesquelles, celles.....	<i>ti</i>

Ce pronom indique la relation entre un nom et un verbe dont il est sujet, régime direct, ou régime indirect ; entre 2 noms ; entre un nom et les pronoms personnels affixes. Il a toujours un sens défini. Il se construit avec les pronoms affixes dépendant des noms et avec les particules *n* (du génitif) *s* (du datif), *daou* « sous », *dar* « dans », *rour* « chez », *dât* « devant », *deffer* « derrière », *dennej* « au-dessus de », *ser* « du côté de », *d* « avec, dans », *s* « dans, vers, à, de », *foull* « sur », *gir* « entre ». Il sert à déterminer les substantifs et les nombres cardinaux, et à former les noms de nombres ordinaux. Il peut être employé au commencement d'une proposition, sans être précédé du substatif qu'il représente, mais avec un sens défini ; il n'est pas synonyme des pronoms indéfinis *i*, *ti*, *éré*, dont le sens est toujours indéfini (*oua d-ioussèn enâ éhod*, *enn âs é hi d-ias*, celui qui étant arrivé ici la nuit dernière (cet homme-là qui est arrivé ici la nuit dernière), dis-lui il arrivera ici chez moi (dis-lui de venir chez moi) ; *i d-ioussèn enâ éhod*, *enn âs é hi d-ias*, celui [quel qu'il soit] qui étant arrivé ici la nuit dernière (quiconque est arrivé la nuit

dernière), dis-lui, etc.; *éyé d-ioussèn end éhod, enn às é hi d-ias*, quiconque étant arrivé ici la nuit dernière (quiconque est arrivé ici la nuit dernière), etc.). *Oua, ta*, etc. se place toujours avant le verbe auquel il se rapporte; lorsqu'il est sujet de ce verbe, celui-ci se met au participe; lorsqu'il est régime direct ou indirect, le verbe se met à l'indicatif (1). Si *oua, ta*, etc. est accompagné d'un particule, celle-ci se place immédiatement après lui. Voir ci-dessus l'emploi de *oua, ta*, etc. pour la détermination des noms (L. II. — I. Nom. — 5. détermination des noms), et son emploi avec les pronoms affixés dépendant des noms pour exprimer la possession (L. II. — II. Pronom. — II. Pronoms personnels régimes (affixés)).

1. Pronoms affixés dépendant des noms. Remarque 1). Voir ci-dessus l'emploi de *oua, ta*, etc. avec les noms pour exprimer la possession, (L. II. — II. Pronom. — II. Pronoms démonstratifs et relatifs. — IV. Remarques sur les pronoms démonstratifs et relatifs), les règles sur l'emploi de *oua, ta*, etc. comme sujets des participes (L. II. — II. Pronom. — II. Pronoms démonstratifs et relatifs. — IV. Remarques sur les pronoms démonstratifs et relatifs), et les règles sur l'emploi des divers temps du participe lorsqu'il a *oua, ta*, etc. pour sujet (L. III).

De même que *oua, ta*, etc. sert à déterminer un substantif avec précision (*oua n Arab iglā*, celui qui est arabe est parti; *oua n ābabāh in ious-ed*; celui qui est mon cousin est arrivé ici; etc. voir ci-dessus), il sert aussi à déterminer avec précision tous les noms de nombres cardinaux supérieurs à un. On dit: *oui n essin*, ceux de 2; *oui n keraḍ*, ceux de 3; *tī n senātet*, celles de 2; *tī n kerādet*, celles de 3; et ainsi de suite indéfiniment, dans le sens de « ceux qui sont 2; ceux qui sont 3; celles qui sont 2; celles qui sont 3; etc. (c.-à-d. ceux qui sont un groupe de 2; ceux qui sont un groupe de 3; celles qui sont un groupe de 2; celles qui sont un groupe de 3; etc.) », (ex. *midden oui n essin oui dd-ousēn in églēn mir kala?* les hommes ceux de 2 qui étant arrivés ici, sont-ils partis ou

(1) Chaque fois qu'en parlant d'un pronom qui peut se décomposer (comme: celui qui, celui que, un qui, un que, ce qui, ce que, quiconque (celui quelconque qui), etc.), nous disons qu'il est sujet, régime direct, régime indirect, nous voulons dire que la 2<sup>e</sup> partie du pronom (*qui, que*) est sujet, régime direct, régime indirect; nous ne nous occupons pas de la 1<sup>re</sup> partie du pronom (*celui, un, ce, celui quelconque*, etc.) (ex. dans *essoufer oua mellen*, je préfère celui qui ayant été (étant) blanc, nous disons que *oua* est sujet, parceque *qui* est sujet du verbe « être blanc » (sans nous occuper de *celui*, régime direct du verbe « préférer »).

non? (les hommes qui sont deux qui sont arrivés ici sont-ils partis ou non?); *oui n keraḍ hāmeier dar āhen, ma mōusen?* ceux de 3 que je vois dans la tente, que sont-ils? (ceux qui sont trois que je vois dans la tente, qui sont-ils?); *tī n senātet rour ensīr end éhod, ou tnet ezzeier*, celles de 2 que chez (celles qui sont 2 chez lesquelles) j'ai couché la nuit dernière, je ne les connais pas).

*Oua* sert à la formation des noms de nombres ordinaux. Ceux-ci se forment en faisant suivre *oua, ta, oui, ti*, de la préposition *n* « de » du génitif ou *s* « a » du datif (*oua n essin*, celui de 2 (celui qui est 2, le 2<sup>e</sup>); *ta n senātet*, celle de 2 (celle qui est 2, la 2<sup>e</sup>); *oua s essin*, celui que à 2 (celui auquel est 2, le 2<sup>e</sup>); *ta s senātet*, celui que à 2 (celle à laquelle est 2, la 2<sup>e</sup>); *oui n keraḍ*, les 3<sup>es</sup> (ou *oui s keraḍ*); *tī n okkōzet*, les quatrièmes (fém.) (ou: *tī s okkōzet*). Les noms de nombres ordinaux se forment régulièrement depuis 1 jusqu'aux nombres les plus élevés. Les 2 formes *oua n* et *oua s* sont aussi usitées l'une que l'autre. Il n'y a qu'une exception: le nombre « le 1<sup>er</sup> » se dit *oua n ien, ta n iet, oui n ien, tī n iet*, mais non *oua s ien, ni ta s iet, ni oui s ien, ni tī s iet*.

Ex. *āles oua ikkān Mōusa dimarder ner oua-h*, l'homme qui allant chez Mōusa maintenant, le voilà (l'homme qui va, etc.); *tāmet ta teglēt end ahel*, la femme qui étant partie hier (la femme qui est partie hier); *midden oui hé lkemīn i Mōusa*, les hommes qui devant suivre Mōusa (les hommes qui suivront Mōusa); *tidiḍīn tī ihōseinīn ner tī-h*, les femmes qui ayant été (étant) jolies, les voilà (les jolies femmes, les voilà); *āles oua nēier*, l'homme que j'ai vu; *ihanān oui khīr*, les tentes que je suis allé à (auxquelles je suis allé); *tidiḍīn tī s elkēmer*, les femmes que à j'ai suivi (auxquelles j'ai suivi, que j'ai suivies); *imzād oua s eslīr*, le violon que à j'ai entendu (auquel j'ai entendu, que j'ai entendu); *midden oui s ennīr*, les hommes que à j'ai dit (auxquels j'ai dit); *tibarādīn tī s dēner oullī nesenet*, les filles que à (auxquelles) j'ai fait paître leurs chèvres; *āles oua s ettēfer amis ennīt*, l'homme que à (auquel) j'ai tenu son chameau; *midden oui n ērrem*, les hommes ceux du village (les hommes qui sont du village); *tibarādīn tī n hanān*, les filles celles des tentes (les filles qui sont des tentes); *ākli oua hin iglā, oua nnek iekkim*, l'esclave celui de moi est parti, celui de toi reste (mon esclave est parti, le tien reste); *achek oua daou ensīr*, l'arbre que sous j'ai couché (l'arbre sous lequel etc.); *midden oui ḡir ekhīmer*, les hommes que entre je suis assis (les hommes entre lesquels etc.); *oua innēn aoud-rer innā tidet*, celui qui ayant dit ceci a dit la vérité (l'homme qui a dit etc.); *ta teglēt engoun. our essiner a temōus*, celle qui étant partie antérieurement, je ne sais pas

ce qu'elle est (la femme qui est partie antérieurement, je ne sais pas ce qu'elle est). Si au lieu de *oua innèn*, il y avait *i innèn*, le sens serait « celui quel qu'il soit qui a dit ceci, a dit la vérité » ; s'il y avait *éré innèn*, le sens serait « quiconque a dit cela a dit la vérité ». Si au lieu de *ta teglèt*, il y avait *ti teglèt*, le sens serait « celle quelle qu'elle soit qui est partie antérieurement, je ne sais pas qui elle est » ; s'il y avait *éré iglèn*, le sens serait « quiconque est parti antérieurement, je ne sais pas qui c'est ».

II. — PRONOMS RELATIFS ET DÉMONSTRATIFS INDIQUANT LA PROXIMITÉ OU L'ÉLOIGNEMENT DANS L'ESPACE OU LE TEMPS

Voici leur liste, par gradation, en commençant par ceux qui expriment la plus grande proximité, et en finissant par ceux qui expriment le plus grand éloignement :

1°	Celui-ci ; ce... ci, cet... ci ; ce, cet ; celui-ci qui, celui-ci que ; ce... ci qui, ce... ci que ; ce... qui, ce... que.....	<i>ouâ-rer</i>	Proximité absolue.
	Celle-ci ; cette-ci ; cette ; celle-ci qui, celle-ci que ; cette... ci qui ; cette...ci que ; cette... qui, cette... que.....	<i>tâ-rer</i>	
	Ceux-ci ; ces... ci ; ces ; ceux-ci qui, ceux-ci que ; ces... ci qui, ces... ci que ; ces... qui, ces... que.....	<i>ouî-rer</i>	
	Celles-ci ; ces... ci ; ces ; celles-ci qui, celles-ci que ; ces... ci qui, ces... ci que ; ces... qui, ces... que.....	<i>tî-rer</i>	
	Ceci ; ceci qui, ceci que.....	<i>ouâ-rer (â-rer)</i>	
2°	Celui-ci, celui-là ; ce... ci, ce... là ; ce, cet ; celui-ci qui, celui-là qui, celui-ci que, celui-là que ; ce... ci qui, ce... là qui, ce... ci que, ce... là que ; ce... qui, ce... que..	<i>oua</i>	Proximité ou éloignement modérés, les mêmes qui sont exprimés par <i>oua-h</i> et <i>oua-i-der</i> .

Celle-ci, celle-là ; cette... ci, cette... là ; cette, etc.....	<i>ta</i>	Proximité ou éloignement modérés, les mêmes qui sont exprimés par <i>oua-h</i> et <i>oua-i-der</i> .	
Ceux-ci, ceux-là ; ces... ci, ces... là ; ces, etc.....	<i>oui</i>		
Celles-ci, celles-là ; ces... ci, ces... là ; ces, etc.....	<i>ti</i>		
Ceci, cela ; ceci qui, cela qui, ceci que, cela que.....	<i>aoua</i>		
3°	Celui-ci, celui-là ; ce... ci, ce... là ; ce, cet ; celui-ci qui, celui-là qui, celui-ci que, celui-là que ; ce... ci qui, ce... là qui, ce... ci que, ce... là que ; ce... qui, ce... que.	<i>oua-h</i>	Proximité ou éloignement modérés, les mêmes qui sont exprimés par <i>oua</i> et <i>oua-i-der</i> .
Celle-ci, celle-là ; cette... ci, cette... là ; cette, etc.....	<i>ta-h</i>		
Ceux-ci, ceux-là ; ces... ci, ces... là ; ces, etc.....	<i>oui-h</i>		
Celles-ci, celles-là ; ces... ci, ces... là ; ces, etc.....	<i>tî-h</i>		
Ceci, cela ; ceci qui, cela qui, ceci que, cela que.....	<i>aoua-h</i>		
4°	Celui-ci, celui-là ; ce... ci, ce... là ; ce, cet ; celui-ci qui, celui-là qui, celui-ci que, celui-là que ; ce... ci qui, ce... là qui, ce... ci que, ce... là que ; ce... qui, ce... que..	<i>oua-i-der</i>	Proximité ou éloignement modérés, les mêmes qui sont exprimés par <i>oua</i> et <i>oua-h</i> .
Celle-ci, celle-là ; cette... ci, cette... là ; cette, etc.....	<i>ta-i-der</i>		
Ceux-ci, ceux-là ; ces... ci, ces... là ; ces, etc.....	<i>ou-i-der</i>		
Celles-ci, celles-là ; ces... ci, ces... là ; ces, etc.....	<i>t-i-der</i>		
Ceci, cela ; ceci qui, cela qui, ceci que, cela que.....	<i>a-i-der</i>		

5° Celui-ci, celui-là ; ce... ci, ce...  
là ; ce, cet ; celui-ci qui,  
celui-là qui, celui-ci que,  
celui-là que ; ce... ci qui,  
ce... là qui, ce... ci que, ce...  
là que ; ce... qui, ce... que.. *oua-dî*  
Celle-ci, celle-là ; cette... ci,  
cette... là ; cette, etc..... *ta-dî*  
Ceux-ci, ceux-là ; ces... ci,  
ces-là ; ces, etc..... *oui-dî*  
Celles-ci, celles-là ; ces... ci,  
ces... là ; ces, etc..... *ti-dî*  
Ceci, cela ; ceci qui, cela qui,  
ceci que, cela que..... *a-dî*

Proximité ou éloignement modérés, les mêmes qui sont exprimés par *oua-dî-h*.

Proximité moindre que celle exprimée par *oua, oua-h*.

Éloignement moindre que celui exprimé par *ou-in*.

6° Celui-ci, celui-là ; ce... ci, ce...  
là ; ce, cet ; celui-ci qui,  
celui-là qui, celui-ci que,  
celui-là que ; ce... ci qui,  
ce... là qui, ce... ci que, ce...  
là que ; ce... qui, ce... que.. *oua-dî-h*  
Celle-ci, celle-là ; cette... ci,  
cette... là ; cette, etc..... *ta-dî-h*  
Ceux-ci, ceux-là ; ces... ci,  
ces... là ; ces, etc..... *oui-dî-h*  
Celles-ci, celles-là ; ces... ci,  
ces... là ; ces, etc..... *ti-dî-h*  
Ceci, cela ; ceci qui, cela qui,  
ceci que, cela que..... *a-dî-h*

Proximité ou éloignement modérés, les mêmes qui sont exprimés par *oua-dî*.

Proximité moindre que celle exprimée par *oua, oua-h*.

Éloignement moindre que celui exprimé par *ou-in*.

7° Celui-là ; ce... là ; ce, cet ;  
celui-là qui, celui-là que ;  
ce... là qui, ce... là que ;  
ce... qui, ce... que..... *ou-in*  
Celle-là ; cette... là ; cette, etc. *t-in*  
Ceux-là ; ces... là ; ces, etc... *ou-in*  
Celles-là ; ces... là ; ces, etc... *t-in*  
Cela ; cela qui, cela que..... *aou-in*

Éloignement absolu, le même qui est exprimé par *ou-in-der*.

8° Celui-là ; ce... là ; ce, cet ;  
celui-là qui, celui-là que ;  
ce... là qui, ce... là que ; ce...  
qui, ce... que..... *ou-in-der*  
Celle-là ; cette... là ; cette, etc. *t-in-der*  
Ceux-là ; ces... là ; ces, etc.. *ou-in-der*  
Celles-là ; ces... là ; ces, etc.. *t-in-der*  
Cela ; cela qui, cela que..... *aou-in-der*

Éloignement absolu, le même qui est exprimé par *ou-in*.

Ex. *âles ouâ-ner innâ bahou, aked ouâ-ner innâ bahou, cet homme-ci a dit un mensonge, et aussi celui-ci a dit un mensonge ; aouâ-rer ou tt rir, erir aoua, d aoua-h, d a-i-der, ceci, je ne le veux pas, je veux cela, et cela, et cela ; ma iougegen dar kebrân ouî-rer ? oua, mir oua, mir oua ? quoi ayant été (étant) éloigné dans ces huttes (laquelle est la plus éloignée de ces huttes) ? celle-ci, ou celle-ci, ou celle-ci ? (on pourrait dire aussi : oua-h, mir oua-h, mir oua-h, ou bien : oua-i-der, mir oua-i-der, mir oua-i-der) ; tâmet ta-h, ta n Mousa ; tâmet ta-dî, ta n Akhamouk ; t-in, ta n éfêlan, cette femme-ci, [est] celle de Mousa ; cette femme-ci, [est] celle d'Âkhamouk ; celle-là, [est] celle d'Âfêlan ; imnâs oui-dî egrâzen i, oui-dî kala, ces chameaux-ci me plaisent, ceux-là non ; tiktâtîn tâ-rer, mi ienel itên ? Ti-dî-h, ti n êmder ; ti-dî-h, ti n éfêlan, ces esclaves-ci, qui les ayant eues (à qui sont-elles) ? Celles-ci [sont] celles d'Amder ; celles-là, [sont] celles d'Âfêlan ; âouétai ouâ-rer, éd ekker Tôuat, cette année-ci, j'irai au Touat ; tallit ta-h, ent a dar iglâ Mousa, ce mois-ci, lui ce que dans est parti Mousa (c'est dans ce mois-ci [dans lequel nous sommes] qu'est parti Mousa) ; âouétai oua-dî dar nessoukel, cette année-là que dans (dans laquelle) nous avons voyagé ; ahel oua-i-der dar nemmènei âouétai-en-dîn, ce jour-là que dans (dans lequel) nous nous sommes rencontrés cette année de là-bas (d'alors) ; émîr oua-in-der dar eîd-ousîr, ce inoment-là que dans (dans lequel) je suis arrivé : aouâ-rer gir dar tehattint ierêl, ceci que j'ai fait (mis) dans la botte a été répandu (s'est répandu) ; âles ou-in rour ensîr inn i, cet homme là que chez (chez lequel j'ai couché m'a dit) ; ourgir Mousa a hi dî-ikfên amis, ouâ-rer rour ensîr enq êhod, non pas Mousa ce qui m'ayant donné ici le chameau, celui que chez j'ai couché la nuit dernière (ce n'est pas Mousa qui m'a donné le chameau, c'est celui-ci (cet homme-ci) chez qui j'ai couché la nuit dernière) ; ta-dî ekkîr enq ahel tennâ hi, celle-là que je suis allé chez hier m'a dit (celle-là (cette femme-là) chez qui je suis allé hier m'a dit) ; amis oua-h, ou tt rir ; essouler ou-in foull et-teouïed kaia, ce chameau*

là, je ne le veux pas ; je préfère celui-là que sur (celui-là sur lequel) tu as apporté des bagages ; *ouâ-rer, amis oua rîr*, celui-ci [est] le chameau que je veux (c'est celui-ci, le chameau que je veux) ; *t-in. ta hâk emîr rîk ket*, celle-là, celle que je t'ai dit je l'aime (celle-là (cette femme-là) est celle dont je t'ai dit que je l'aime).

*Observations.* — 1° *Aouâ-rer, â-rer*, sont employés indifféremment ; ils sont aussi usités l'un que l'autre ; 2° Les pronoms ci-dessus *ouâ-rer, oua, oua-h*, etc. ne sont employés sans être accompagnés d'un substantif que quand le sens de la phrase ne laisse aucune incertitude, et qu'on peut sans obscurité sous-entendre le substantif qu'ils représentent (*amis oua-h i nmou, oua-h i mnek, oua-h i nnem, ou-in i nnît*, ce chameau-ci un qui de moi, celui-ci un qui de toi, celui-ci un qui de toi, celui-là un qui de lui) ; 3° Le pronom *ouâ-rer, tâ-rer*, etc., accompagnant un substantif, avec le sens de « ce... ci, ce, ce... ci qui, ce... ci que, ce... qui, ce... que » peut se mettre ad libitum avant ou après le substantif ; mais il est beaucoup plus élégant de le mettre après (ex. *ouâ-rer âles rour ensîr end êhod îkf i amis*, cet homme-ci que chez (chez lequel) j'ai couché la nuit dernière m'a donné un chameau (il est plus élégant de dire : *âles ouâ-rer rour* etc.) ; *our êkkîr tâ-rer tâmet*, je ne suis pas allé chez cette femme (il est plus élégant de dire : *our êkkîr tâmet tâ-rer*). Les pronoms *oua-i-der, oua-dî, oua-dî-h, ou-in, ou-in-der*, suivent la même règle que *ouâ-rer*, mais plus rarement encore que *ouâ-rer*, on les met avant le nom, (*oua-i-der âles, ezzâiek k*, cet homme-là, je le connais (il est beaucoup plus élégant de dire : *âles oua-i-der ezzâiek k*) ; *t-in tâmet êkkîr end ahel tenn i*, cette femme-là que je suis allé chez (chez laquelle je suis allé) hier m'a dit (il serait beaucoup plus élégant de dire : *tâmet t-in êkkîr* etc.)). Les pronoms *oua, oua-h*, lorsqu'ils ont le sens de « ce...ci, ce...là, ce, ce... ci qui, ce... ci que, ce... là qui, ce... là que, ce... qui, ce... que », se mettent toujours après le substantif qu'ils accompagnent (*nêier âles oua-h end ahel*, j'ai vu cet homme-là hier (on ne peut pas dire : *nêier oua-h âles*)).

III. — PRONOMS RELATIFS ET DÉMONSTRATIFS INDIQUANT L'ÉLOIGNEMENT DANS LE TEMPS SEUL

Ces pronoms n'indiquent que l'éloignement dans le temps ; ils signifient tous l'éloignement ; pour indiquer la proximité dans le temps, on se sert des pronoms *ouâ-rer, oua, oua-h, oua-i-der*. Les pronoms indiquant l'éloignement dans le temps seul s'emploient en parlant des personnes, des animaux et des choses :

<p>1° Celui de là ; ce... de là ; celui de là qui, celui de là que ; ce... de là qui, ce... de là que .. <i>oua-n-dî</i></p> <p>Celle de là, etc..... <i>ta-n-dî</i></p> <p>Ceux de là, etc..... <i>oui-n-dî</i></p> <p>Celles de là, etc..... <i>ti-n-dî</i></p> <p>Ceci de là ; ceci de là qui, ceci de là que..... <i>a-n-dî</i></p>	<p>Éloignement modéré, le même qui est exprimé par <i>oua-n-dî-h</i>.</p>
<p>2° Celui de là ; ce... de là ; celui de là qui, celui de là que ; ce... de là qui, ce... de là que. <i>oua-n-dî-h</i></p> <p>Celle de là, etc..... <i>ta-n-dî-h</i></p> <p>Ceux de là, etc..... <i>oui-n-dî-h</i></p> <p>Celles de là, etc..... <i>ti-n-dî-h</i></p> <p>Ceci de là ; ceci de là qui, ceci de là que..... <i>a-n-dî-h</i></p>	<p>Éloignement modéré, le même qui est exprimé par <i>oua-n-dî</i>.</p>
<p>3° Celui de là-bas ; ce... de là-bas ; celui de là-bas qui, celui de là-bas que ; ce... de là bas qui, ce... de là bas que..... <i>oua-n-dîn</i></p> <p>Celle de là-bas, etc..... <i>ta-n-dîn</i></p> <p>Ceux de là-bas, etc..... <i>oui-n-dîn</i></p> <p>Celles de là-bas, etc..... <i>ti-n-dîn</i></p> <p>Ceci de là-bas ; ceci de là-bas qui, ceci de là-bas que..... <i>a-n-dîn</i></p>	<p>Éloignement absolu, le même qui est exprimé par <i>oua-n-dîn-der</i>.</p>
<p>4° Celui de là-bas ; ce... de là-bas ; celui de là-bas qui, celui de là-bas que ; ce... de là-bas qui, ce... de là-bas que. <i>oua-n-dîn-der</i></p> <p>Celle de là-bas, etc..... <i>ta-n-dîn-der</i></p> <p>Ceux de là-bas, etc..... <i>oui-n-dîn-der</i></p> <p>Celles de là-bas, etc..... <i>ti-n-dîn-der</i></p> <p>Ceci de là-bas ; ceci de là-bas qui, ceci de là-bas que..... <i>a-n-dîn-der</i></p>	<p>Éloignement absolu, le même qui est exprimé par <i>oua-n-dîn</i>.</p>

Ex. *ma igā haret oua-n-dī rour ek oīr* ? Qu'a fait (que fait, où est) cette chose de là que chez toi j'ai laissée (cette chose d'alors que j'ai laissée chez toi); *âles oua-d-dī iglèn iczāi*, cet homme de là qui étant parti a tardé (cet homme d'alors qui est parti tarde); *tāmet iq-n-dī-h teglā*, cette femme de là est partie (cette femme d'alors est partie); *a-n-dī-h rour ek essēser*, *ma igā* ? ceci de là que chez toi j'ai déposé, qu'a-t-il fait ? (cette chose d'alors que j'ai déposée chez toi, que fait-elle (où est-elle) ?); *ahel oua-n-dīn dar teglād*, ce jour de là-bas (d'alors) que dans (dans lequel) tu es parti; *our rir âles ouâ-req*, *essoufer oua-n-dīn*, je n'aime pas cet homme-ci, je préfère celui de là-bas (celui d'alors); *ta-n-dīn ou tet rir*, *essoufer tâ-req*, celle de là-bas (celle d'alors) je ne l'aime pas, je préfère celle-ci; *ekf i d haret oua-n-dīn s i tennād*, donne-moi ici cette chose de là-bas que pour à moi tu as dit (donne-moi cette chose d'alors au sujet de laquelle tu m'as dit [que tu me la donnerais]); *oua-n-dīn hi ieouēien*, *eksānek k*, celui de là-bas qui m'ayant prise (celui d'alors qui m'a épousée (cet homme qui m'a épousée autrefois)), je le hais (je ne l'aime plus); *ānāt oua-n-dīn-der nouhēr*, *ou ti ill ar enta*, ces paroles de là-bas (d'alors) que nous avons eues en commun, ne le sont si ce n'est elles (ces paroles d'alors dont nous sommes convenus en commun, il n'y a qu'elles (c.-à-d. restent fermes, sans nul changement)); *ērahār oua-n-dīn-der dar nensā*, *ent a dar ettouer hin*, cette vallée de là-bas (d'alors) que dans (dans laquelle) nous avons couché, elle ce que dans (c'est dans elle que) j'ai oublié mon épée; *a-n-dīn der ettouer rour es egrāouek k*, ceci de là-bas (d'alors) que j'ai oublié chez lui, je l'ai trouvé; *a-n-dīn hi igrāouen*, *our essiner ma iemōus*, ceci de là-bas qui m'ayant trouvé (ceci d'alors qui m'a atteint, ce mal d'alors qui m'a atteint), je ne sais pas quoi il est (ce que c'est); *a-n-dīn-der hi tennād*, *ma iemōus* ? ceci de là-bas que tu m'as dit (ceci d'alors que tu m'as dit) qu'est-ce ?

Observations. — 1° Les 4 pronoms ci-dessus ne sont employés sans être accompagnés d'un substantif que quand le sens de la phrase ne laisse aucune incertitude, et qu'on peut sans obscurité sous-entendre le substantif qu'ils représentent (*amis ouâ-req iehchād*, *essoufer oua-n-dīn*, ce chameau-ci est mauvais, je préfère celui de là-bas (celui d'alors)); 2° Ces 4 pronoms, accompagnant un substantif avec le sens de « ce... de là, ce... de là qui, ce... de là que, ce... de là-bas, ce... de là-bas qui, ce... de là-bas que », peuvent se mettre ad libitum avant ou après le substantif, mais il est beaucoup plus élégant de les mettre après (ex. *oua-n-dī âles rour ensīr ikf i amis*, cet homme de là que chez (cet homme d'alors chez lequel) j'ai couché m'a donné un chameau (il est

beaucoup plus élégant de dire : *âles oua-n-dī rour*, etc.); *our é kker ta-n-dīn tāmet*, je n'irai pas chez cette femme de là-bas (cette femme d'alors) (il est beaucoup plus élégant de dire : *tāmet ta-n-dīn*).

#### IV. — REMARQUES SUR LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET RELATIFS

Remarque I. — Le pronom relatif *oua* « celui qui, celui, etc. » et le pronom indéfini *i* « celui [quelqu'il soit] qui, celui [quelqu'il soit] que, un qui, un que, etc. », suivis de la particule *n* « de » du génitif et d'un substantif, signifient, le 1<sup>er</sup> « celui de... celle de..., etc. », le 2<sup>e</sup> un qui de..., une qui de..., etc. », et expriment la possession. Suivis des pronoms affixes dépendant des noms, ils signifient, le 1<sup>er</sup> « celui de moi, celui de toi, etc. », le 2<sup>e</sup> « un qui de moi, un qui de toi, etc. », et expriment aussi la possession.

Il y a une différence entre la signification de *oua n âles*, *ta n âles*, etc., et celle de *i n âles*, *ti n âles*, etc. : *oua n âles*, etc. signifie « celui de l'homme » ou « de l'homme » (*amis ouâ-req oua n âles*, ce chameau-ci celui de l'homme (ce chameau-ci est celui de l'homme); *amis oua n âles*, *ouâ-req*, le chameau celui de l'homme, celui-ci (c'est le chameau de l'homme celui-ci)); *i n âles*, etc. a le sens du verbe « être » suivi des mots « à l'homme, à..., etc. » (*amis ouâ-req i n âles*, ce chameau-ci un qui de l'homme (ce chameau est à l'homme); *i n âles*, *amis ouâ-req*, un qui de l'homme, ce chameau-ci (il est à l'homme, ce chameau-ci)). De même *oua hin* « celui de moi » etc. signifie « le mien » ou « mon » (*amis ouâ-req oua hin*, ce chameau-ci celui de moi (ce chameau-ci est le mien); *amis oua hin*, *ouâ-req*, le chameau celui de moi, celui-ci (c'est mon chameau, celui-ci)); *i nnou* « un qui de moi, etc. » a<sup>le</sup> le sens du verbe « être » suivi des mots « à moi, à toi, etc. » (*amis ouâ-req i nnou*, ce chameau-ci un qui de moi (ce chameau-ci est à moi); *i nnou*, *amis ouâ-req*, un qui de moi, ce chameau-ci (il est à moi, ce chameau-ci)). Voir ci-dessus cet emploi de *oua* et de *i* avec les pronoms affixes dépendant des noms. (L. II. — II. Pronom. — II. Pronoms personnels régimes (affixes). — 1. Pronoms affixes dépendant des noms. Remarque I).

Ex. *tāmet tâ-req ta n Mōusa*, cette femme-ci celle de Mōusa (cette femme-ci est celle de Mōusa); *tāmet ta n Mōusa*, *tâ-req*, la femme celle de Mōusa, celle-ci (c'est la femme de Mōusa, celle-ci); *ta n Mōusa*, *tāmet tâ-req*, celle de Mōusa, cette femme-ci (c'est celle de Mōusa, cette femme-ci); *tāmet tâ-req ti n Mōusa*, cette femme-ci une qui de Mōusa (cette femme-ci est à Mōusa); *ti n Mōusa*, *tāmet tâ-req*, une qui de Mōusa, cette femme-ci (elle est à Mōusa, cette femme-ci); *oulli ti nēier ti n Dāssin*,

les chèvres que j'ai vues des qui de Dassin (sont à Dassin); *imnâs oui dënnîn i n Dassin*, les chameaux qui ayant pâturé des qui de Dassin (les chameaux qui paissent sont à Dassin).

Les pronoms *oua*, *ta*, etc. *i*, *ti*, s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs qu'ils représentent : ce serait une faute de dire *tâmet tâ-rer oua n Mousa*, *tâmet tâ-rer i n Mousa* : il faut dire *tâmet tâ-rer ta n Mousa*, *tâmet tâ-rer ti n Mousa*.

*Remarque II.* — Le pronom relatif *oua*, *ta*, etc. « celui qui, celui, etc. », et le pronom indéfini *i*, *ti* « celui [quelqu'il soit] qui, celui [quelqu'il soit] que, un qui, un que, etc. » sont souvent employés comme sujets de participes. Il y a une différence dans leur signification, et on ne les emploie pas indifféremment : selon le sens qu'on veut donner à la phrase, il faut employer soit *oua*, soit *i*.

Les participes ont tantôt le sens d'un participe proprement dit, tantôt celui d'un adjectif. Quand ils ont le sens d'un participe, ils ont, selon le temps du participe employé, le sens d'un participe présent, d'un participe passé, ou d'un participe futur (ex. s'étant tu; se taisant; devant se taire). Quand ils ont le sens d'un adjectif, ils ont toujours le sens du participe présent (ex. étant bon). *Oua* peut être sujet de tous les participes, soit qu'il aient le sens d'un participe, soit qu'ils aient celui d'un adjectif. Dans le 1<sup>er</sup> cas, le sens de l'expression est « qui [a été (ou a fait) telle ou telle chose] », ou « qui [est (ou fait) telle ou telle chose] », ou « qui [sera (ou fera) telle ou telle chose] »; elle a le sens du passé, du présent ou du futur, selon que le participe est au passé, au présent, ou au futur. Dans le 2<sup>e</sup> cas, le sens de l'expression est « qui [est telle ou telle chose] »; elle se traduit par « qui » suivi de l'indicatif présent du verbe « être » et d'un adjectif, ou par l'article « le, la, les » suivi d'un adjectif (*nëier âles oua ioulêren*, j'ai vu l'homme qui ayant été (étant) bon (j'ai vu l'homme qui est bon; j'ai vu l'homme bon); *our rir amis oua settêfen*, *essoufer oua mellen*, je ne veux pas le chameau qui ayant été (étant) noir, je préfère celui qui ayant été (étant) blanc (je ne veux pas le chameau qui est noir, je préfère celui qui est blanc; je ne veux pas le chameau noir, je préfère le blanc)); l'expression a toujours le sens du présent, que le participe soit au présent ou au passé (il n'est jamais dans ce cas au futur). Dans les 2 cas, le sens de *oua* est défini, jamais indéfini. Le pronom *i* a toujours un sens indéfini; il peut, lui aussi, être sujet de tous les participes, soit qu'ils aient le sens d'un participe, soit qu'ils aient celui d'un adjectif. Dans le 1<sup>er</sup> cas, le sens de l'expression est « celui, quelqu'il soit, qui [a été (ou a fait) telle ou telle chose] »; un

qui [a été (ou a fait) telle ou telle chose] », ou « celui, quelqu'il soit, qui [est (ou fait) telle ou telle chose] »; un qui [est (ou fait) telle ou telle chose] », ou « celui, quelqu'il soit, qui [sera (ou fera) telle ou telle chose] »; un qui [sera (ou fera) telle ou telle chose] ». Dans le 2<sup>e</sup> cas, le sens de l'expression est « un qui [est telle ou telle chose] »; elle se traduit tantôt par l'indicatif présent du verbe « être » suivi d'un adjectif (*Mousa i ioulâren*, Mousa un qui étant bon (Mousa [est] un qui est bon; Mousa est bon), tantôt par « un qui » suivi de l'indicatif présent du verbe « être » et d'un adjectif, ou bien par « un, une, des » suivis d'un adjectif (*our rir amis settêfen*, *essoufer i mellen*, je ne veux pas un chameau ayant été (étant) noir, je préfère un qui ayant été (étant) blanc (je ne veux pas un chameau noir, je préfère un qui est blanc; je ne veux pas un chameau noir, je préfère un blanc); l'expression a toujours le sens du présent, que le participe soit au présent ou au passé (il n'est jamais dans ce cas au futur).

Ex. *ner ouâ-rer âles oua iessousem enl ahel*, voici l'homme qui s'étant tu hier (qui s'est tu hier); *ner ouâ-rer âles oua iessousem*, voici l'homme qui se taisant (qui se tait); *ner ouâ-rer âles oua hé isousmin*, voici l'homme qui devant se taire (qui se taira); *âles oua iessousem enl ahel*, *ma-foull?* l'homme qui s'étant tu hier, pourquoi? l'homme qui s'est tu hier, pourquoi [s'est-il tu]? *âles oua iessousem, ma tt igrâouen?* l'homme qui se taisant (qui se tait) quoi l'ayant trouvé (que lui est-il arrivé)? *âles oua hé isousmin as é tegmed tidet, ezziêk k*, l'homme qui devant se taire (qui se taira) lorsque sortira (paraîtra) la vérité, je le connais; *âles oua ilkêmen i Mousa iekêl-d*, l'homme qui ayant suivi Mousa (l'homme qui a suivi Mousa) est revenu ici; *âles oua ilkâmen i Mousa*, *ner oua-h*, l'homme qui suivant (qui suit) Mousa, le voilà; *âles oua hé ilkêmin i Mousa é hâs ilkem toufat*, l'homme qui devant suivre (suivra) Mousa le suivra demain. *Ner ouâ-rer âles oua ioulêren*, voici l'homme qui ayant été (étant) bon (voici l'homme qui est bon, voici l'homme bon); *tâmet ta techchêdet*, *ner ta-h*, la femme qui ayant été (étant) mauvaise (la femme qui est mauvaise, la femme mauvaise), la voici; *midden oui ihôseinân*, *nêich ken dar Ahaggar*, les hommes qui ayant été (étant) beaux (les hommes qui sont beaux, les hommes beaux), je les ai vus dans l'Ahaggar; *our rir aselou oua settêfen*, *essoufer oua mellen*, je ne veux pas le vêtement qui ayant été (étant) noir, je préfère celui qui ayant été (étant) blanc (je ne veux pas le vêtement qui est noir, je préfère celui qui est blanc; je ne veux pas le vêtement noir, je préfère le blanc). Ces phrases n'ont pas le même sens que celles-ci : *ner ouâ-*

*rer âles ioualâren*, qui peut signifier « voici l'homme étant bon (voici l'homme bon) », ou bien « voici un homme étant bon (voici un homme bon) » ; *tâmet techchâdet, ner ta-h*, qui peut signifier « la femme étant mauvaise (la femme mauvaise), la voici », ou bien « une femme étant mauvaise (une femme mauvaise), la voici » ; *ner oud-rer âles ien ioualâren*, voici un homme étant bon (un homme bon) ; *tâmet iet techchâdet, ner ta-h*, une femme étant mauvaise (une femme mauvaise), la voici ; *midden ihôseinîn, nêiek ken dar Ahaggar* peut signifier « les hommes étant beaux (les hommes beaux), je les ai vus dans l'Ahaggar », ou bien « des hommes étant beaux (des hommes beaux), je les ai vus dans l'Ahaggar » ; *midden ouïiod ihôseinîn, nêiek ken dar Ahaggar*, certains hommes étant beaux (certains beaux hommes), je les ai vus dans l'Ahaggar (j'ai vu certains beaux hommes dans l'Ahaggar) ; *our rir aselou settêfen, essoufer i mellen*, je ne veux pas le vêtement ayant été (étant) noir, je préfère un qui ayant été (étant) blanc (ou bien : je ne veux pas un vêtement ayant été (étant) noir, je préfère un qui ayant été (étant) blanc) (je ne veux pas le vêtement noir, je préfère un blanc ; ou bien : je ne veux pas un vêtement noir, je préfère un blanc).

Ex. *i ikkên Tâouat, telleroud i t*, celui [quelqu'il soit] qui étant allé (est allé) au Touat, fais-le moi connaître ; *i ikkân Tâouat, telleroud i t*, celui [quelqu'il soit] qui allant (qui va, c.-à-d. qui est sur le point de partir pour aller) au Touat, fais-le moi connaître ; *i hé ekkîn Tâouat, izzêr-în*, celui [quelqu'il soit] qui devant aller (qui ira) au Touat, est demeuré là-bas (quiconque va au Touat y reste à demeure) ; *i d ouen irnên éd igrou haret*, celui [quelqu'il soit] qui dans vous ayant vaincu (qui l'aura emporté parmi vous) trouvera (recevra) une chose (quelque chose) ; *ti t-tousêt ét tegrou*, celle [quelqu'elle soit] qui étant arrivée ici (qui sera arrivée ici) trouvera (recevra) ; *ih âner i iessouïemen*, est dans nous un qui se taisant (se tait) (il y en a parmi nous un qui se tait) ; *teh âner ti hé tesouïmit as é teïmed tîdet*, est dans nous une qui devant se taire (est parmi nous une qui se taira) lorsque sortira (paraîtra) la vérité ; *ti teglêt, our ekkouler*, celle [quelqu'elle soit] qui étant partie (qui sera partie), je n'ai pas souci (peu m'importe) ; *âles ouâ-rer i ikkâmen i Mousa a iemous*, cet homme un qui suivant (qui suit, qui est soumis à) Mousa ce qu'il est (cet homme-ci, c'est un [homme] qui est soumis à Mousa) ; *ousîr ibarâden ezzoudehen i amis in : i hê aounin, igged, iaoun ien*, je suis arrivé aux enfants ils ont fatigué à moi mon chameau : celui [quelqu'il soit] qui devant monter (qui montera), sautera, montera un [autre] j'ai trouvé les enfants qui m'ont fatigué mon chameau : celui

[quelconque] qui montait [sur lui], sautait à terre, [et aussitôt] un autre montait). *Âles ouâ-rer i ioualâren*, cet homme un qui étant bon (cet homme [est] un qui est bon ; cet homme est bon) ; *tâmet t-în ti techchâdet*, cette femme-là une qui étant mauvaise (cette femme [est] une qui est mauvaise ; cette femme est mauvaise) ; *iselsa ouâ-rer i melloûlnîn*, ces vêtements-ci des qui ayant été (étant) blancs (ces vêtements [sont] des vêtements qui sont blancs ; ces vêtements sont blancs) ; *oulli t-în ti settâfnîn*, ces chèvres-là des qui étant noires (ces chèvres [sont] des [chèvres] qui sont noires ; ces chèvres sont noires) ; *our rir aselou ouâ-rer, rîr i mellen mir i settêfen*, je ne veux pas ce vêtement-ci, je veux un qui ayant été (étant) blanc ou un qui ayant été (étant) noir (je ne veux pas ce vêtement-ci, je veux un qui est blanc ou un qui est noir (je veux un blanc ou un noir)) ; *our rir amis ouâ-rer, rîr i iounânem*, je ne veux pas ce chameau-ci, je veux un qui étant dressé (j'en veux un qui est bien dressé (j'en veux un bien dressé)) ; *tâmett ennek ti techchâdet ; egmi ti toulâret*, ta femme une qui étant mauvaise ; cherche une qui étant bonne (ta femme est une qui est mauvaise, cherche une qui est bonne ; ta femme est mauvaise, cherches-en une bonne).

*Remarque III.* — Pour indiquer la proximité ou l'éloignement dans l'espace et le temps, on peut faire suivre les substantifs des particules invariables suivantes, qui se placent immédiatement après eux : *dî* « ci, là » (proximité ou éloignement modérés), *dî-h* « ci, là » (proximité ou éloignement modérés, les mêmes qui sont exprimés par *dî*), *în* (*hîn*) « là » (éloignement absolu), *hîn-der* « là » (éloignement absolu, le même qui est exprimé par *în* (*hîn*)). Ces particules peuvent se placer après tous les substantifs ; *în* se place après les noms terminés par une consonne, *hîn* après ceux terminés par un son-voïelle quelconque. (*Âles-dî*, cet homme-ci, cet homme-là ; *tâmet-dî h*, cette femme-ci, cette femme-là ; *tâmett-în*, cette femme-là ; *adrar-în*, ce mont-là ; *âbarekka-hîn*, ce chemin-là ; *amis-hîn-der*, ce chameau-là ; *ahel-hîn-der*, ce jour-là). Pour indiquer l'éloignement dans le temps, on peut faire suivre les substantifs des locutions invariables suivantes, qui se placent immédiatement après eux : *en-dî* « de là » (éloignement modéré), *en-dî-h* « de là » (éloignement modéré, le même qui est exprimé par *en-dî*), *en-dîn* « de là-bas » (éloignement absolu), *en-dîn-der* « de là-bas » (éloignement absolu, le même qui est exprimé par *en-dîn*). (*Âles-en-dî*, cet homme de là (cet homme d'alors) ; *tâmet-en-dî-h*, cette femme de là (cette femme d'alors) ; *âouétai-endîn*, cette année de là-bas (cette année d'alors) ; *ahel-en-dîn-der*, ce jour de là-bas (ce jour d'alors)).



*Observation.* — Le mot *ahel* « jour » suivi de *en-dî*, *en-dî-h*, *en dîn*, *en-dîn-der*, peut ad libitum subir ou non une contraction ; on dit ad libitum *ahel-en-dî*, *ahel-en-dî-h*, *ahel-en-dîn*, *ahel-en-dîn-der*, ou bien : *ahen-dî*, *ahen-dî-h*, *ahen-dîn*, *ahen-dîn-der* ; cette 2<sup>e</sup> forme, avec contraction, est plus élégante et plus usitée que la 1<sup>re</sup>.

*Remarque IV.* — 6 des 8 pronoms relatifs et démonstratifs indiquant la proximité ou l'éloignement dans l'espace ou le temps, et 2 des 4 pronoms indiquant l'éloignement dans le temps seul peuvent être accompagnés des pronoms affixes dépendant des noms. Dans ce cas, il se placent toujours après le substantif, et le pronom affixe se place après eux ou entr'eux et le substantif (*âfous ouâ-rer in*, cette main de moi (cette mienne main) (ou bien : *âfous in ouâ-rer*)). Les pronoms relatifs et démonstratifs pouvant être accompagnés des pronoms affixes dépendant des noms sont :

<i>ouâ-rer</i>	celui-ci, etc.	<i>tâ-rer</i> , etc.	<i>aouâ-rer</i> ( <i>â-rer</i> )
<i>oua-i-der</i>	celui-ci, celui-là, etc.	<i>ta-i-der</i> , etc.	<i>a-i-der</i>
<i>oua-dî</i>	» »	<i>ta-dî</i> , etc.	<i>a-dî</i>
<i>oua-dî-h</i>	» »	<i>ta-dî-h</i> , etc.	<i>a-dî-h</i>
<i>ou-in</i>	celui-là, etc.	<i>t-in</i> , etc.	<i>aou-in</i>
<i>ou-in-der</i>	» »	<i>t-in-der</i> , etc.	<i>aou-in-der</i>
<i>oua-n-dîn</i>	celui de là-bas, etc.	<i>ta-n-dîn</i> , etc.	<i>a-n-dîn</i>
<i>oua-n-dîn-der</i>	» »	<i>ta-n-dîn-der</i> , etc.	<i>a-n-dîn-der</i>

Les 2 pronoms *oua*, celui-ci, celui-là, etc., *oua-h*, celui-ci, celui-là, etc., et les 2 pronoms *oua-n-dî*, celui de là, etc., *oua-n-dî-h*, celui de là, etc., ne peuvent pas être accompagnés des pronoms affixes dépendant des noms, non plus que *a-dî*, *â-dî-h*, ni *a-n-dîn*, *a-n-dîn-der*. On entend quelquefois ces divers mots accompagnés des pronoms affixes dans la bouche des esclaves, imrad et gens parlant mal, mais ce sont des incorrections.

Ex *âfous ouâ-rer in* (ou : *âfous in ouâ-rer*), cette main-ci de moi (cette mienne main) ; *âles oua-i-der ennem* (ou : *âles ennem oua-i-der*), ce mari-ci de toi (ce tien mari) ; *tâmet ta-dî nîit* (ou : *tâmett ennîit ta-dî*), cette femme de lui (cette sienne femme) ; *imnâs ou-in nener* (ou : *imnâs nener ou-in*), ces chameaux-là de nous (ces nôtres chameaux) ; *iklân ouï-n-dîn nekemet* (ou : *iklân nekemet ouï-n-dîn*), ces esclaves de là-bas de vous (ces vôtres esclaves d'alors) ; *oulli ti-n-dîn-der nesenet* (ou : *oulli nesenet ti-n-dîn-der*), ces chèvres de là-bas d'elles (ces leurs chèvres d'alors) ; *aouâ-rer in*, ceci de moi (cette chose mienne ci) ; *aou-in-der*

*ennek*, cela de toi (cette chose tienne là) ; *a-n-dîn-der nesen*, ceci de là-bas d'eux (cette chose d'alors qui est leur) ; *our rîr tâmet t-in*, *essoufer tâ-rer in*, je n'aime pas cette femme-là, je préfère celle-ci de moi (celle-ci qui est mienne) ; *amis ouâ-rer ennekhâd*, *ou-in-der in ioulâr*, ce chameau-ci de toi est mauvais, celui-là de moi est bon (ce chameau-ci qui est tien est mauvais, celui-là qui est mien est bon) ; *oulli ti-rer oullinet âkh*, *t-in nesen lânet t*, ces chèvres-ci n'ont pas de lait, celles-là d'eux l'ont (celles-là qui sont leurs en ont).

*Remarque V.* — On entend souvent dans la bouche des esclaves, imrad, *Isâkkamâren*, et autres gens parlant mal, le mot *a* employé comme synonyme de *oua* « celui qui, etc. » et le mot *â-rer* employé comme synonyme de *ouâ-rer* « celui-ci, etc. ». Ce sont des incorrections : *a* est un pronom indéfini signifiant « ce qui, etc. », et non un synonyme de *oua* : *â-rer* est synonyme de *aouâ-rer* « ceci, etc. » et non de *ouâ-rer*.

### III

#### PRONOMS INDÉFINIS

1°	Celui [quelqu'il soit] qui, celui [quelqu'il soit] que ; un qui, un que.	<i>i</i>
	Celle » qui, celle » que ; une qui, une que.	<i>tî</i>
	Ceux » qui, ceux » que ; des qui, des que.	<i>i</i>
	Celles » qui, celles » que ; des qui, des que.	<i>tî</i>

*I*, *tî* s'emploie accompagné d'un verbe, dont il est sujet, ou régime direct ou indirect (1), ou d'un substantif, ou d'un pronom affixe dépendant des noms. *I*, *tî*, lorsqu'il est régime indirect des verbes, peut être accompagné d'une préposition (telle que « à, dans, avec, chez, etc. »). (Ex. *i d-ioussên éd igrou*, *tî t-tousêt ét tegrou*, celui, quelqu'il soit, qui étant arrivé ici trouvera ; celle quelqu'elle soit qui étant arrivée ici trouvera ; (celui, quelqu'il soit, qui sera venu (viendra) recevra ; celle, quelqu'elle soit, qui sera venue (viendra) recevra ; *i lekkid é kai iekf haret ien*, celui quelqu'il soit que tu es allé chez (celui quelqu'il soit chez lequel tu seras allé (tu iras) te donnera une chose (quelque chose) ; *ânji*, *i hâs teslîd*, *ekk é*, l'eau courante, celle quelqu'elle soit à laquelle tu as entendu (que tu auras entendue, que tu apprendras), vas à elle ; *âles ouâ-rer i iehchâden*, cet homme-ci un qui étant mauvais (cet homme-ci [est] un qui est mauvais ; cet homme-ci est mauvais) ; *our rîr amis mellen*, *essoufer i settçfen*, je ne veux pas un chameau ayant été (étant)

(1) Voir la note (1), page 64.

blanc, je préfère un qui ayant été (étant) noir (je préfère un qui est noir, je préfère un noir); amis oud-rer i n Mousa, ce chameau-ci un qui de Mousa (ce chameau-ci est à Mousa); akli ou-in i nnou, cet esclave-ci un qui de moi (cet esclave-ci est à moi).

Les verbes dont *i, ti* est sujet se placent après lui et se mettent toujours au participe; ceux dont *i, ti* est régime direct ou indirect se placent après lui et se mettent à l'indicatif. Lorsque, comme régime indirect d'un verbe, *i, ti* est accompagné d'une préposition, celle-ci se place après lui. Voir plus haut l'emploi de *i, ti* avec les substantifs et les participes (L. II. — II. Pronom. — IV Remarques sur les pronoms démonstratifs et relatifs. — Remarques I, II), et son emploi avec les pronoms affixes dépendant des noms (L. II. — II. Pronom. — II. Pronoms personnels régimes (affixes). — 1. Pronoms affixes dépendant des noms. — Remarque I). Voir ci-dessous les règles sur l'emploi des divers temps du participe lorsqu'il a *i, ti* pour sujet (L. III).

Ex. *i iglènîn d ouen, our ekkouler; ti iglènîn d ekemet, our ekkouler*, ceux quelqu'ils soient qui étant partis dans vous, je n'ai pas souci; celles quelqu'elles soient qui étant parties dans vous, je n'ai pas souci (ceux quelqu'ils soient qui seront partis (partiront) d'entre vous, peu m'importe; celles quelqu'elles soient qui seront parties (partiront) d'entre vous, peu m'importe); *ti tekkêd é hâk tesdouennet*, celle quelqu'elle soit que tu es allé chez (chez laquelle tu seras allé (tu iras) conversera (conversera avec toi); *our rir tâmet tâkken midden eggoutnîn, essoufer ti our tekkin*, je n'aime pas la femme [que] vont chez (chez laquelle vont) des hommes étant nombreux, je préfère une que ils ne vont pas chez (une chez laquelle ils ne vont pas); *ti rour ekkîmer, é hâs sedouennir*, celle quelqu'elle soit que chez (chez laquelle) j'ai été assis (j'aurai été (je serai) assis), je lui converserai (je converserai avec elle); *i hî innèn aou-in, ou tt é fleser*, celui quelqu'il soit qui m'ayant dit (m'aura dit) cela, je ne le croirai pas; *ti ki tekkêt, enn âs : egel*, celle quelqu'elle soit qui à toi étant allée (qui sera allée chez toi), dis-lui : pars (va-t'en); *ti dar nêier toullouk, ent a rîr*, celle quelqu'elle soit que dans (dans laquelle) j'ai vu de la bonté, elle ce que j'aime (c'est elle que j'aime); *âman oui-h ekkoussen, aoui i d i semmîdnîn*, cette eau-ci est chaude, apporte-moi ici une qui étant froide (une froide, de la froide).

- 2° Quiconque; celui [quelqu'il soit] qui, celui [quelqu'il soit] que..... éré
- Ceux qui, celles qui (est employé exclusivement dans une locution particulière)..... é

Éré est toujours masculin singulier; il n'a ni féminin ni pluriel; les mots qui s'accordent avec lui doivent toujours être au masculin singulier. Il ne se dit que des personnes; il se dit indistinctement des personnes des 2 sexes. Il ne s'emploie qu'accompagné d'un verbe, dont il peut être sujet, régime direct ou régime indirect. Lorsqu'il est régime indirect d'un verbe, il peut être accompagné d'une préposition (telle que « à, dans, avec, chez, etc. »).

Les verbes dont éré est sujet se placent après lui et se mettent au participe; ceux dont éré est régime direct ou indirect se placent après lui et se mettent à l'indicatif. Lorsque, comme régime indirect d'un verbe, éré est accompagné d'une préposition, celle-ci se place après lui.

Ex. *éré hi rên, rik k*, quiconque m'ayant aimé, je l'aime (quiconque m'aime, je l'aime); *éré ezzâlen éd ikxen ibekkâden*, quiconque étant droit (est juste) haïra (haït) les péchés; *embarek éré hi é isegdin*, béni quiconque devant m'écouter attentivement (heureux quiconque m'écouter attentivement); *éré tehâ tâmella, tensa n mân nît*, celui quelqu'il soit que est dans (dans lequel est) la pitié (quiconque a de la pitié), profit de son âme (c'est profit pour lui-même); *éré nêier ioulâr igrâz*, celui quelqu'il soit que j'ai vu il est bon (quiconque j'ai vu être bon) me plaît; *enn âs i éré terêd : ouksad Mess-îner*, dis-lui à celui quelqu'il soit que tu aimes (dis à toute personne que tu aimes): crains Dieu; *éré dar tenêied ouhouq ei é*, celui quelqu'il soit que dans (dans lequel) tu as vu (tu auras vu) de la méchanceté, laisse-le [de côté]; *éré rour nêier haret in, é ti ermeser*, celui quelqu'il soit que chez (chez lequel) j'ai vu (j'aurai vu, je verrai) ma chose (une chose m'appartenant), je la prendrai; *éré s ten innâ ieksouq*, celui quelqu'il soit que à (auquel) il les a dits (l'a dit) a craint (quiconque à qui il l'a dit a eu peur); *éré s heddîg oul ennât, ir é Mess-îner*, celui quelqu'il soit que à (auquel) est pur son cœur, l'aime Dieu; *our testised éré s fesous âmi nnît*, ne crois pas (n'ai pas confiance en) celui quelqu'il soit que à (auquel) est légère sa bouche (sa langue); *tâbourit i ârouri n éré our en igré*, le bâton au dos (est pour le dos) de quiconque ne discernant pas (manque de discernement).

É « ceux que, celles qui » ne se dit que des personnes et ne s'emploie que suivi de la particule *d* « avec » et d'un nom propre d'homme ou de femme (ou d'un nom commun désignant un homme ou une femme déterminés). Il signifie « ceux qui [sont] avec [un tel] (ceux qui habitent avec un tel, ceux qui font partie du campement d'un tel); celles qui [sont] avec [une telle] (celles qui habitent avec une telle, celles qui font partie du campement d'une telle) ». Le régime de *d* ne peut pas être un pluriel (p. ex.

« les fils d'un tel »), ni une énumération de noms (p. ex. « Mousa et Amdər »), il est toujours un nom propre singulier d'homme ou de femme ou un nom commun désignant clairement une personne déterminée (p. ex. « ton frère, ton mari, ta sœur, ta femme, ton ami, l'*ämənoukâl*, l'*amrâr*, etc.). Le verbe dont *é* est sujet se met toujours au pluriel : au pluriel masculin si le régime de *d* est un nom d'homme, au pluriel féminin s'il est un nom de femme. Que le verbe soit au masculin ou au féminin et que *é* se traduise par « ceux qui » ou par « celles qui », *é* désigne toutes les personnes, hommes et femmes, ayant leur domicile au campement de la personne désignée. (ex. *é d Mousa eggélin*, ceux qui [sont] avec Mousa ont changé de campement (les gens qui ont leur domicile avec Mousa ont changé leur campement de place [tous hommes et femmes, y compris ceux qui sont temporairement absents du campement, soit que Mousa soit actuellement avec son campement, soit qu'il en soit temporairement absent]); *é d emder eglén*, ceux qui [sont] avec Amdər sont partis (les gens qui ont leur domicile avec Amdər sont partis); *é d Tékammart ousened-d*, celles qui [sont] avec Takammart sont arrivées ici (les gens qui ont leur domicile avec Takammart sont arrivés ici); *ma gjen é d Dassin?* qu'ont fait (que font, comment vont, où sont) celles qui [sont] avec Dassin? (comment vont, où sont les gens qui ont leur domicile avec Dassin?); *é d Abédé ekhimen*, ceux qui [sont] avec Ébédé restent (les gens qui ont leur domicile avec Ébédé restent [où ils sont, sans bouger]).

3°	Ce qui (la chose déterminée qui, une chose déterminée qui), ce que (la chose déterminée que, une chose déterminée que).....	<i>aoua</i>
	Ce qui (la chose quelconque qui, la chose quelqu'elle soit qui, une chose quelconque qui, une chose quelqu'elle soit qui), ce que (la chose quelconque que, la chose quelqu'elle soit que, une chose quelconque que, une chose quelqu'elle soit que); quoi qui (quelque chose qui), quoi que quelque chose que).....	<i>a</i>
	Le lieu qui, le lieu que; un lieu qui, un lieu que.....	<i>éoua</i>
	Le lieu [quelqu'il soit] qui, le lieu [quelqu'il soit] que; un lieu [quelqu'il soit] qui, un lieu [quelqu'il soit] que; en quelque lieu où.....	<i>é</i>

*Aoua* s'emploie accompagné d'un verbe dont il est sujet ou régime direct ou indirect, ou d'un substantif, ou d'un pronom affixe dépendant

des noms. Lorsque *aoua* est régime indirect d'un verbe, il peut être accompagné d'une préposition (telle que « à, dans, avec, sur, etc. »).

Les verbes dont *aoua* est sujet se placent après lui et se mettent au participé; ceux dont *aoua* est régime direct ou indirect se placent après lui et se mettent à l'indicatif. Lorsque, comme régime indirect d'un verbe, *aoua* est accompagné d'une préposition, celle-ci se place après lui. Voir ci-dessous les règles sur l'emploi des divers temps du participé lorsqu'il a *aoua* pour sujet (L. III).

Ex. : 1. *aoua irtéken, ma iemous?* ce qui (la chose déterminée qui) étant tombé, qu'est-ce? (ce qui est tombé, qu'est-ce?); 2. *aoua irtéken, akous in*, ce qui (la chose déterminée qui) étant tombé, mon vase (ce qui est tombé est mon vase); 3. *aoua ibédédén, ma iemous?* ce qui (la chose déterminée qui) ayant été (étant) debout, qu'est-ce? (ce qui est debout, qu'est-ce?); 4. *aoua kai igräouen, ma iemous?* ce qui (la chose déterminée qui) l'ayant trouvé, qu'est-ce? ce qui t'a atteint, qu'est-ce?); 5. *aoua hi igräouen, touma*, ce qui (la chose déterminée qui) m'ayant trouvé, une maladie (ce qui m'a atteint est une maladie); 6. *aoua ioudén dar aman, essânek k*; ce qui (la chose déterminée qui) étant tombé dans l'eau, je le sais (ce qui est tombé dans l'eau, je le sais); 7. *aoua ioudén ablat*, ce qui (la chose déterminée qui) est tombée, une pierre (ce qui est tombé est une pierre). Si dans les 7 exemples précédents on remplaçait *aoua* « ce qui (la chose déterminée qui), etc. » par *a* « ce qui (la chose quelconque qui) etc. », ce serait une faute et les phrases n'auraient pas de sens. Il en est autrement des 22 exemples ci-dessous; si on y remplaçait *aoua* par *a*, les phrases seraient correctes mais leur sens serait différent. — 1. *aoua ioulèren, rik k*, ce qui (une chose déterminée qui) ayant été (étant) bon, je l'aime (une chose est bonne, je l'aime); 2. *inn i aoua ichchédén*, il m'a dit ce qui (une chose déterminée qui) ayant été (étant) mauvais (il m'a dit une chose (une parole) qui est mauvaise); 3. *aoua igä, ner oua-h*, ce que (la chose déterminée que) il a fait, le voilà (la chose qu'il a faite, le voilà); 4. *our essiner aoua innä*, je ne sais pas ce que (la chose déterminée que) il a dit (je ne sais pas la chose qu'il a dite); 5. *seken i aoua häk ikfä*, montre-moi ce que (la chose déterminée que) il t'a donné (montre-moi la chose qu'il t'a donnée); 6. *aoua s esliy, ner oua-h*, ce que (la chose déterminée que) à j'ai entendu (ce à quoi j'ai entendu, ce que j'ai entendu) (1), le voici (la chose que j'ai entendue, la voici); 7. *aoua s ilkem, igräou i*, ce que (la chose déterminée que) à il a suivi (ce à quoi il a suivi, de qu'il a suivi) (1), il l'a trouvé (ce qu'il a

(1) Les verbes *esel*, entendre et *elkem*, suivre, gouvernent le datif.

poursuivi, il l'a trouvé) ; 8. *our essiner aoua foull iekkim*. je ne sais pas ce que (la chose déterminée que) sur (sur quoi) il est assis (je ne sais pas la chose sur laquelle il est assis) ; 9. *ākous. our essiner aoua dar iknā*, le vase, je ne sais pas ce que (la chose déterminée que) dans (ce vase quoi) il a été fait (je ne sais pas la chose avec laquelle il a été fait) ; 10. *our essiner aoua daou insā*. je ne sais pas ce que (la chose déterminée que) sous (sous quoi) il a couché (je ne sais pas la chose sous laquelle il a couché) ; 11. *hānneier aoua ebedēden dar ābarekka*. je vois ce qui (la chose déterminée qui) ayant été (étant) debout dans le chemin (je vois la chose qui est debout dans le chemin) ; 12. *our essiner aoua iemous*, je ne sais pas ce que (la chose déterminée que) il est (je ne sais pas ce qu'il est) ; 13. *aoua ikiēben, nēiek k*, ce qui (la chose déterminée qui) ayant été (étant) écrit, je l'ai vu (ce qui est écrit, je l'ai vu) ; 14. *esār i aoua iouđēn dar āman*, j'ai entendu à ce qui (j'ai entendu ce qui, j'ai entendu la chose déterminée qui) étant tombée dans l'eau (j'ai entendu ce qui est tombé dans l'eau) ; 15. *aoua innā Mōusa, eflāsek k*, ce que (la chose déterminée que) a dit Mōusa, je le crois ; 16. *aoua tennēm, essānek k*. ce que (la chose déterminée que) vous avez dit, je le sais ; 17. *aoua tejā tāmeł tā-rer, our ekkouler*. ce que (la chose déterminée que) a fait cette femme-ci, je n'ai pas souci (la chose qu'a faite cette femme, je n'en ai pas souci) ; 18. *aoua iglēn dar ēnnās in. our ekkouler*, ce qui (la chose déterminée qui) étant parti de dans mes chameaux, je n'ai pas souci (ce qui est parti d'entre mes chameaux, je n'en ai pas souci) ; 19. *aoua nnēn, our ekkouler*. ce que (la chose déterminée que) ils ont dit, je n'ai pas souci (la chose qu'ils ont dite, je n'en ai pas souci) ; 20. *aoua iglēn, our ekkouler ; aoua iekkimēn, our ekkouler*, ce qui (la chose déterminée qui) étant parti, je n'ai pas souci : ce qui (la chose déterminée qui) étant resté, je n'ai pas souci (la chose qui est partie, je n'en ai pas souci ; la chose qui est restée, je n'en ai pas souci) ; 21. *aoua irtēken, ou tt ē ikelel*, ce qui (la chose déterminée qui) étant tombé, je ne le lèverai pas (la chose qui est tombée, je ne la ramasserai pas) ; 22. *aoua iknēn, eksānek k*. ce qui (une chose déterminée qui) ayant fait mal (faisant mal) je le hais (une chose qui fait mal, je la hais). Voir plus bas, à l'article *a*, le sens qu'ont les 22 exemples précédents lorsqu'on y remplace *aoua* par *a* ; *aoua-h n Mōusa, aoua-h*, ce qui de Mōusa, ceci (c'est la propriété de Mōusa, ceci) ; *ermēser aoua n Dāssin, oūr aoua n ēmder*, j'ai pris ce qui de Dāssin, j'ai laissé ce qui d'Amder (j'ai pris ce qui est à Dāssin, j'ai laissé ce qui est à Amder) ; *aoua hin, aouā-rer*, ce qui de moi, ceci (c'est ma propriété, ceci) ; *ermes aoua nnek, ei aoua nnūt*, prends ce qui de toi, laisse ce qui de lui (prends ce qui est à toi, laisse ce qui est à lui).

*A* ne s'emploie qu'accompagné d'un verbe dont il peut être sujet, régime direct, ou régime indirect. Lorsqu'il est régime indirect d'un verbe, il peut être accompagné d'une préposition (telle que « à, dans, avec, sur »).

Les verbes dont *a* est sujet se placent après lui et se mettent au participe ; ceux dont *a* est régime direct ou indirect se placent après lui et se mettent à l'indicatif. Lorsque, comme régime indirect d'un verbe, *a* est accompagné d'une préposition, celle-ci se place après lui. Voir ci-dessous les règles sur l'emploi des divers temps du participe lorsqu'il a *a* pour sujet (L. III).

Ex. 1. *ākous in a irtēken*, mon vase [est] ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) étant tombé (c'est mon vase qui est tombé) ; 2. *tallit tā-rer ent a dar iglā*, ce mois-ci [est] ce que (la chose quelqu'elle soit que) dans (dans lequel) il est parti (c'est dans ce mois-ci qu'il est parti) ; 3. *āou ādem ren a ibedāden*, une personne [est] ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) étant debout (c'est une personne qui est debout) ; 4. *tourna iet a hi igraouen*, une maladie [est] ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) m'ayant trouvé (c'est une maladie qui m'a atteint) ; 5. *harel ouā-rer, nek a s t ikfā*, cette chose-ci, moi [je suis] ce que (la chose quelqu'elle soit que) à (ce à quoi) il l'a donné (cette chose-ci, c'est à moi qu'il l'a donnée) ; 6. *nek a ten innen*, moi [je suis] ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) les ayant dits (l'ayant dit) (c'est moi qui l'ai dit) ; 7. *abtal a iouđēn*, une pierre [est] ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) étant tombée (c'est une pierre qui est tombée). Si dans les 7 exemples précédents, on remplaçait *a* « ce qui (la chose quelconque qui), etc. » par *aoua* « ce qui (la chose déterminée qui), etc. », ce serait une faute et les phrases n'auraient pas de sens. Il en est autrement des 22 exemples ci-dessous ; si on y remplaçait *a* par *aoua*, les phrases seraient correctes, mais leur sens serait différent. — 1. *a ioulāren, rik k*, ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) étant bon, je l'aime (ce qui est bon, quoi que ce soit, je l'aime ; tout ce qui est bon, je l'aime) ; 2. *inn i a ichchāden*, il m'a dit ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) étant mauvais (il m'a dit ce qui est mauvais, quoi que ce soit ; il m'a dit tout ce qu'on peut dire de mauvais) ; 3. *a igā, ner oua-h*, ce que (la chose quelqu'elle soit que) il a fait, le voilà (ce qu'il a fait, quoi que ce soit, le voilà ; tout ce qu'il a fait, le voilà) ; 4. *our essiner a innā*, je ne sais pas ce que (la chose quelqu'elle soit que) il a dit (je ne sais pas ce qu'il a dit, quoi que ce soit) ; 5. *seken i a hāk ikfā*, montre-moi ce que (la chose quelqu'elle soit que) il l'a donné (montre-moi ce qu'il l'a donné, quoi que ce soit) ; 6. *a s esār. ner*

*oua-h*, ce que (la chose quelqu'elle soit que) à (ce à quoi, ce que) j'ai entendu, le voici (quoi que j'ai entendu, le voici; tout ce que j'ai entendu, le voici); 7. *a s ilkēm, iğrāou t*, ce que (la chose quelqu'elle soit que) à (ce à quoi, ce que) il a suivi, il l'a trouvé (quoi qu'il ait poursuivi, il l'a trouvé); 8. *our essiner a foull iekkim*, je ne sais pas ce que (la chose quelqu'elle soit que) sur (ce sur quoi) il est assis (je ne sais pas ce sur quoi il est assis, quoi que ce soit); 9. *ākous, our essiner a dar iknā*, le vase, je ne sais pas ce que (la chose quelqu'elle soit que) dans (ce dans quoi, ce avec quoi) il a été fait (le vase, je ne sais pas avec quoi il a été fait, quoi que ce soit); 10. *our essiner a daou insā*, je ne sais pas ce que (la chose quelqu'elle soit que) sous (ce sous quoi) il a couché (je ne sais pas ce sous quoi il a couché, quoi que ce soit); 11. *hānneier a ibedāden dar ābarekka*, je vois ce qui (une chose quelconque qui) étant debout dans le chemin (je vois quelque chose de debout dans le chemin); 12. *our essiner a iemous*, je ne sais pas ce que (la chose quelqu'elle soit que) c'est (je ne sais pas ce que c'est, quoi que ce soit); 13. *a iktāben, nēiek k*, ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) étant écrit, je l'ai vu (quoi qui soit écrit, je l'ai vu; tout ce qui est écrit, je l'ai vu); 14. *eslir i a iouđēn dar āman* j'ai entendu à ce qui (j'ai entendu une chose quelconque qui) étant tombé dans l'eau (j'ai entendu quelque chose qui est tombé dans l'eau); 15. *a innā Mōusa, eflāsek k*, ce que (quoi que, quelque chose que) a dit Mōusa, je le crois (quoi qu'ait dit Mōusa, je le crois); 16. *a tennēm, essānek k*, ce que (quelque chose que) vous avez dit, je le sais (quoi que vous avez dit, je le sais); 17. *a teğā tāmet tā-rey, our ekkouler*, ce que (quelque chose que) a fait cette femme, je n'ai pas souci (quoi qu'ait fait cette femme, je n'en ai pas souci); 18. *a ylēn dar emnās in, our ekkouler*, ce qui (quelque chose qui) étant parti d'entre mes chameaux, je n'ai pas souci (quoi qui soit parti d'entre mes chameaux, je n'en ai pas souci); 19. *a nnēn, our ekkouler*, ce que (quelque chose que) ils ont dit, je n'ai pas souci (quoi qu'ils aient dit, je n'en ai pas souci); 20. *a iğlēn, our ekkouler; a iekkimēn, our ekkouler*, ce qui (quelque chose qui) étant parti, je n'ai pas souci; ce qui (quelque chose qui) étant resté, je n'ai pas souci (quoi que ce soit qui soit parti, je n'en ai pas souci; quoi que ce soit qui soit resté, je n'en ai pas souci); 21. *a irtēken, ou tt ē tkeler*, ce qui (quelque chose qui) étant tombé, je ne le lèverai pas (quoi que ce soit qui soit tombé, je ne le ramasserai pas); 22. *a ikmān, iksānek k*, ce qui (la chose quelqu'elle soit qui) faisant mal, je le hais (ce qui fait mal, quoi que ce soit, je le hais; tout ce qui fait mal, je le hais). Comme on le voit par les 7 exemples de la 1<sup>re</sup> série, *a* sert souvent à rendre l'expression française « c'est...

qui; c'est... que ». Les exemples de la 2<sup>e</sup> série montrent que *a* est souvent synonyme de *aoua... a iemous*, « ce qui (la chose déterminée qui)... quoi que ce soit » (*aoua ioulēren a iemous, rik k*, ce qui ayant été (étant) bon, quoi que ce soit, je l'aime); dans les exemples de la 2<sup>e</sup> série 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, on peut remplacer *a* par *aoua... a iemous*. Souvent aussi *a* est synonyme de *aoua... imdā* « ce qui (la chose déterminée qui)... est fini (est tout entier) » (*aoua ioulēren imdā, rik k*, ce qui ayant été (étant) bon il est entier (tout entier), je l'aime (tout ce qui est bon, je l'aime)); dans les exemples de la 2<sup>e</sup> série 1, 2, 3, 5, 6, 7, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, on peut remplacer *a* par *aoua... imdā*. Quelquefois *a* est synonyme de *haret ien* « une chose » (*hānneier haret ien ibedāden dar ābarekka*, je vois une chose étant debout dans le chemin (je vois quelque chose debout dans le chemin)); dans les exemples de la 2<sup>e</sup> série 11, 14, on peut remplacer *a* par *haret ien*.

*Ēoua* est toujours masculin singulier. Il ne s'emploie qu'accompagné d'un verbe, dont il peut être sujet, ou régime direct ou indirect. Lorsque *Ēoua* est régime indirect d'un verbe, il peut être accompagné des prépositions *s*, à (préposition du datif), *dennej*, au-dessus de, *daou*, sous, *dar*, dans, *dāt*, devant, *deffer*, derrière, *foull*, sur, *rouur*, chez, *s*, dans, chez, vers, à. Les verbes dont *Ēoua* est sujet se placent après lui et se mettent toujours au participe; ceux dont il est régime direct ou indirect se placent après lui et se mettent à l'indicatif. Lorsque, comme régime indirect d'un verbe, *Ēoua* est accompagné d'une préposition, celle-ci se place après lui.

Ex. 1. *sejēn dar Ēoua ferōren ou-in-der tezzēied*, fais accroupir [ton chameau] dans le lieu qui étant facile celui-là que tu connais (dans ce lieu-là facile à la marche que tu connais); 2. *ekk Ēoua inēi ēkli end ahel*, va au lieu qu'a vu l'esclave hier; 3. *egmi Ēoua kkn eddounet, tekket t*, cherche le lieu que sont allés à (auquel sont allés) les gens, va à lui (et vas-y); 4. *iouār Ēoua ouērer*, il est sur le lieu que j'ai été sur (le lieu sur lequel j'ai été); 5. *aoud Ēoua hāk ennir*, atteins le lieu que je t'ai dit; 6. *insā dennej Ēoua dag ensir*, il a couché au-dessus du lieu que sous (du lieu sous lequel) j'ai couché (en amont du lieu en aval duquel j'ai couché); 7. *iđān dag Ēoua dennej ezzērer*, il fait paître sous le lieu que au-dessus de (sous le lieu au-dessus duquel) j'ai habité (en aval du lieu en amont duquel j'ai habité); 8. *oīr tākōuba hin dag Ēoua foull ekliir*, j'ai laissé mon épée sous le lieu que sur (sur lequel) j'ai passé les heures du milieu du jour (au pied du lieu [élevé] sur lequel, etc.);

9. *ikk éoua denneǵ dener*, il est allé au lieu que au-dessus de (au lieu au-dessus duquel) j'ai fait paître; 10. *éoua d ensèn enǵ éhoǵ, oien d es amis in*, le lieu que dans (dans lequel) ils ont couché la nuit dernière, ils ont laissé dans lui mon chameau; 11. *egmi áner éoua d ellèn saríren. é d es enseǵen*, cherche-nous un lieu que dans (dans lequel) ont été (sont) des morceaux de bois. nous ferons accroupir dans lui [nos chameaux]; 12. *ekk éoua d ellèn áman. é d es enkel*, va à un lieu que dans (dans lequel) a été (est) de l'eau. nous passerons les heures du milieu du jour dans lui. Si, dans les 12 exemples précédents, on remplaçait *éoua* « le lieu qui, etc. » par *é* « le lieu [quelqu'il soit] qui, etc. », ce serait une faute et les phrases n'auraient pas de sens. Il en est autrement des 5 exemples ci-dessous; si on y remplaçait *éoua* par *é*, les phrases seraient correctes, mais leur sens serait différent. — 1. *eden dar éoua ferôren*, fais paître dans le lieu qui étant facile (qui est facile à la marche) (ou : dans un lieu qui est facile à la marche); 2. *ekk éoua nehâlen. seǵen d es*, va au lieu qui étant facile (qui est facile à la marche), fais accroupir [ton chameau] dans lui (ou : va à un lieu qui, etc.); 3. *aoud dar édar éoua ioubrîn. effer d es*, atteins dans la montagne le lieu qui étant difficile (à la marche), cache dans lui [ce que tu veux mettre en réserve] (atteins dans la montagne le lieu qui est difficile. etc. (ou : un lieu qui est difficile, etc.)); 4. *éoua ikk, ekkik k*, le lieu que il est allé à (auquel il est allé), j'y suis allé; 5. *éoua tekkid ekk é*, le lieu que tu vas à (auquel tu vas), va à lui (vas-y). Voir plus bas, à l'article *é*, le sens qu'ont les 5 exemples précédents, lorsqu'on y remplace *éoua* par *é*.

*É* est toujours masculin singulier. Il ne s'emploie qu'accompagné d'un verbe, dont il peut être sujet ou régime direct ou indirect. Lorsqu'il est sujet, il signifie « le lieu quelqu'il soit qui, un lieu quelqu'il soit qui »; lorsqu'il est régime direct, il signifie « le lieu quelqu'il soit que, un lieu quelqu'il soit que »; lorsqu'il est régime indirect, il signifie « en quelque lieu où ». Il n'est jamais accompagné de particules. Les verbes dont *é* est sujet se placent après lui et se mettent toujours au participe; ceux dont il est régime direct ou indirect se placent après lui et se mettent à l'indicatif.

Ex. 1. *é imél átes, ekk é*, en quelque lieu où a été (est) un homme, va à lui (en quelque lieu que soit un homme (partout où il y a un homme) va le trouver); 2. *é ill ábarad, sedou t*, en quelque lieu où a été (est) en garçon, réunis-le (en quelque lieu que soit un garçon (partout où il y a un garçon) réunis-le); 3. *é llénet tèmejjâl, itákk inet*, en quelque lieu où sont de jolies femmes, il va chez elles (en quelque lieu que soient (partout où sont) de jolies femmes, il va chez elles); 4. *é ill imzad, itákk é*,

en quelque lieu où a été (est) un violon, il va à lui (en quelque lieu que soit (partout où est) un violon, il va auprès de lui); 5. *ouï áner ed isaríren é llèn*, apporte-nous ici des morceaux de bois en quelque lieu où ils ont été (sont) (en quelque lieu qu'ils soient, en quelque lieu qu'il y en ait); 6. *ouï i d áman, é llèn*, apporte-moi ici de l'eau en quelque lieu où elle a été (est) (en quelque lieu qu'elle soit, en quelque lieu qu'il y en ait); 7. *sedou ásen ákh é illâ*, réunis-leur du lait en quelque lieu où il a été (est) (en quelque lieu qu'il soit, en quelque lieu qu'il y en ait). Si, dans les 7 exemples précédents, on remplaçait *é* « le lieu [quelqu'il soit] qui, etc. » par *éoua* « le lieu qui, etc. », ce serait une faute et les phrases n'auraient pas de sens. Il en est autrement des 5 exemples ci-dessous; si on y remplaçait *é* par *éoua*, les phrases seraient correctes, mais leur sens serait différent. 1. *eden dar é ferôren*, fais paître dans un lieu quelqu'il soit qui étant facile (qui soit facile à la marche); 2. *ekk é nehâlen. seǵen d es*, va dans un lieu quelqu'il soit étant facile (qui soit facile à la marche), fais accroupir dans lui [ton chameau]; 3. *aoud dar édar é ioubrîn. effer d es*, atteins dans la montagne un lieu quelqu'il soit qui étant difficile (qui soit difficile à la marche), cache dans lui [ce que tu veux mettre en réserve]; 4. *é ikk, ekkik k*, le lieu quelqu'il soit que il est allé à (auquel il est allé), j'y suis allé (en quelque lieu qu'il soit allé, j'y suis allé); 5. *é tekkid, ekk é*, le lieu quelqu'il soit que tu vas à (auquel tu vas), vas-y (en quelque lieu que tu ailles (que tu veuilles aller), vas-y).

4.	Un, un certain, quelqu'un; un qui, un que.....	<i>ien</i>
	Une, une certaine, quelqu'une; une qui, une que....	<i>iet</i>
	Des, certains, quelques, quelques-uns; certains qui, certains que, quelques-uns qui, quelques uns que...	<i>ouïod</i>
	Des, certaines, quelques, quelques-unes; certaines qui, certaines que, quelques-unes qui, quelques-unes que.	<i>tiiod</i>

*ien, iet* sont les noms de nombre « un, une »; ils font fonction de pronoms indéfinis. — *ien, iet, ouïod, tiiod* s'emploient accompagnés de verbes, dont ils sont sujets, régimes directs, ou régimes indirects; ils s'emploient accompagnés de substantifs, avec lesquels ils s'accordent en genre et en nombre comme des adjectifs; ils ne s'emploient pas accompagnés des pronoms affixes dépendant des noms; ils s'emploient accompagnés de prépositions (telles que « à, dans, avec, chez, etc. »).

Lorsque *ien, iet*, etc. a le sens de « un, un certain, quelqu'un, des, certains, quelques, quelques-uns », s'il est sujet d'un verbe, celui-ci se place ad libitum avant ou après lui et se met à l'indicatif; s'il est régime

direct ou indirect d'un verbe, il se place après le verbe. Lorsque *ien, iet*, etc. a le sens de « un qui, un que ; certains qui, certains que, quelques-uns qui, quelques-uns que », s'il est sujet d'un verbe, celui-ci se place après lui et se met au particippe ; s'il est régime direct ou indirect d'un verbe, le verbe se place avant lui et se met à l'indicatif. Lorsque *ien, iet*, etc. est accompagné de prépositions, celles-ci se placent avant lui lorsqu'il a le sens de « un, un certain, quelqu'un », et après lui lorsqu'il a le sens de « un qui, un que ». Lorsque *ien, iet*, etc. accompagne un substantif, il se met ad libitum avant ou après lui ; il est plus élégant de mettre *ien, iet*, etc. après le nom.

Ex. *ien inn i*, un m'a dit (quelqu'un m'a dit) ; *tenn i iet*, m'a dit une (une femme m'a dit) ; *ouiiod eknēsen*, certains se sont disputés ; *eknēsnet tiiod*, s' sont disputées quelques-unes (quelques femmes) ; *nēier ien dar āhen*, j'ai vu quelqu'un dans la tente ; *nēier tiiod eknāsūn*, j'ai vu quelques-unes (quelques femmes) qui se disputant (qui se disputaient) ; *elkāmer i ien irouālen*, je suis à un (je suis quelqu'un) qui fuyant (qui fuit) ; *ekf ākous i ouiiod hānūn ēhen*, donne le vase à certains qui étant dans (qui sont dans) la tente ; *eslir i tiiod eknāsūn*, j'ai entendu à quelques-unes (j'ai entendu quelques femmes) qui se disputant (qui se disputaient). — *Nēier ien ātes* (ou mieux : *nēier ātes ien*), j'ai vu un homme ; *iet tāmet tous-ed* (ou mieux : *tāmet iet tous-ed*), une femme est arrivée ici ; *ekkīr tiiod tidīdūn* (ou mieux : *ekkīr tidīdūn tiiod*), je suis allé chez certaines femmes ; *ensīr rour ouiiod midden* (ou mieux : *ensīr rour midden ouiiod*), j'ai couché chez certains hommes ; *ekkīr dag ouiiod iblālen* (ou mieux : *dag ēblālen ouiiod*), j'ai passé les heures du milieu du jour sous certaines pierres (sous certains rochers) ; *idān dar tiiod taūrārūn* (ou mieux : *dar taūrārūn tiiod*), il fait pâtre dans certaines ravines. — *Nēier Mōusa rour iet*, j'ai vu Mōusa chez une (chez une femme) ; *ēgrāouer amis ennek rour ien*, j'ai trouvé ton chameau chez un (chez un homme) ; *iglā d ouiiod*, il est parti avec quelques-uns (quelques hommes) ; *ifēl-d berin tiiod*, il a quitté ici (il est venu de) vers certaines [femmes]. — *Ien ed-ioussēn enq ahel ij i isalān*, un qui étant arrivé hier m'a fait des nouvelles (un homme qui est arrivé hier m'a donné des nouvelles) ; *iet teqlēt enq ahel toi ākous ouā-rer*, une qui étant partie hier a laissé ce vase (une femme qui est partie hier, etc.). — *Ouiiōd nēier enq ahel gēn i isalān*, certains que j'ai vus hier m'ont fait (donné) des nouvelles ; *tiiod hānēter dānūn, our essiner a mōusnet*, certaines que je vois faisant pâtre, je ne sais pas ce qu'elles sont (qui elles sont). — *Ien rour ensīr ij i isalān*, un que chez (un chez lequel) j'ai couché m'a fait (donné) des

nouvelles ; *ien s etkāmer, ou t teneied ? un que à (un auquel) je suis (un que je suis)*, ne l'as-tu pas vu ? *tiiod rour ekkīr ekfēnet i ākh*, certaines que chez (certaines femmes chez lesquelles) j'ai passé les heures du milieu du jour m'ont donné du lait.

5° Chaque, tout. .... ak

*Ak* ne s'emploie qu'accompagné d'un substantif, du pronom relatif *oua, ta, oui, ti* suivi d'un verbe, du pronom indéfini *ien, iet, ouiiōd, tiiod*, d'un nom de nombre cardinal ou ordinal (ex. *semmous, oua n seḡis (oua s seḡis)*), de *oui n, ti n*, « ceux de, celles de » suivi d'un nom de nombre cardinal (*oui n essin, ti n kerādet* « ceux qui sont 2, celles qui sont 3 »).

*Ak* se place immédiatement avant les mots qui l'accompagnent. Il est invariable. Les mots qui l'accompagnent peuvent être des masculins, des féminins, des singuliers, des pluriels.

Ex. *ak ātes, ekf ē*, chaque homme, donne-lui ; *ēg i ak tāmet tafoult ennūt*, fais à chaque femme sa part ; *ak midden oui iougdēnūn ekkaimin s āril ien*, que tous les hommes qui ayant été égaux (qui sont égaux [en âge]) s'asseoient d'un côté (que tous les hommes égaux en âge s'asseoient d'un [même] côté : c'est-à-dire : que tous les hommes s'asseoient de divers côtés par groupes d'hommes égaux en âge) ; *ak tidīdūn ti oulēnūn aournet āril ien*, que toutes les femmes ayant été pareilles (étant pareilles, [comme condition]) soient sur un côté (que toutes les femmes pareilles comme condition se tiennent sur un [même] côté ; c.-à-d. : que toutes les femmes se tiennent de divers côtés par groupes de femmes de même condition [les nobles ensemble, les imrad ensemble, les esclaves ensemble, etc.]) ; *ējmi rour ak ātes amis*, cherche chez chaque homme (demande à chaque homme) un chameau ; *ekk āk telemt*, va à chaque chamelle. — *Ak oua irēn imzād, ikk ē*, chaque celui qui ayant aimé le violon, qu'il aille à lui (chacun aimant le violon qu'il y aille ; que quiconque aime le violon y aille) ; *ak ta teqlēt teouēi ēred*, chaque celle qui étant partie a emporté du blé (chacune de celles qui sont parties a emporté du blé) ; *ekk ak oui dēnnūn, taouied rour sen ākh*, va à tous ceux ayant fait pâtre, apporte de chez eux du lait (va à chacun de ceux qui font pâtre, etc.) ; *ouui-d ākh rour ak ti dēnnūn*, apporte ici du lait de chez toutes celles ayant fait pâtre (de chez chacune de celles qui font pâtre) ; *ak oua irēn ennūr ās*, chaque celui que j'ai vu, je lui ai dit (chacun de ceux que j'ai vus, etc.) ; *ak ta kkkīr tenn i*, chaque celle que je suis allé chez (chacune de celles chez lesquelles je suis allé) m'a dit ; *ak oui rour ensīr ekfēn i ākh*, tous ceux que

chez j'ai couché (chacun de ceux chez lesquels j'ai couché) m'ont donné du lait; *ak ti d edd'our lânet imzad*, toutes celles que avec j'ai fait compagnie ont un violon (chacune de celles avec lesquelles j'ai fait compagnie avait un violon). — *ak ien enn âs*, chaque un (chacun) dis-lui; *ak ouïïod. ekf in foull mân nesen*, tous quelques-uns, donne-leur sur (pour) eux-mêmes (chaque groupe d'hommes, donne-lui pour lui-même (pour son compte)); *ak tiïod lânet tirsé*, toutes quelques-unes ont une chèvre (chaque groupe de femmes a une chèvre). — *Midden azöunen; ġën ak semmous amis, ak semmous amis* (ou bien : *ġën ak oui n semmous amis, ak oui n semmous amis*), les hommes ont partagé; ils ont fait chaques cinq [hommes] un chameau, chaques cinq [hommes] un chameau (ou bien : ils ont fait chaques ceux de 5 (chaques ceux qui sont 5) un chameau, chaques ceux de 5 (chaques ceux qui sont 5) un chameau) (c.-à-d. les hommes ont partagé; ils ont fait [les parts ainsi] : chaque groupe de 5 un chameau, chaque groupe de 5 un chameau); *âmenoukâl igâ i ak okkôzet tēmerouîn amrâ* (ou bien : *âmenoukâl igâ i ak oui n okkôzet tēmerouîn amrâ*), le roi a fait à chaques 40 [hommes] un chef (ou bien : le roi a fait à chaques ceux de 40 (chaques ceux qui sont 40) un chef) (c.-à-d. le roi a donné à chaque groupe de 40 hommes un chef). — *Ouzan midden foull essa essa : ak oua s essa ekf è kerteba*, partage les hommes sur sept sept (par groupes de 7); chaque celui que à [est] sept (chaque celui auquel est sept, chaque 7°) donne-lui un pantalon (on pourrait dire : *ak oua n essa*, etc., chaque celui de 7 (chaque celui qui est 7, chaque 7°); *tiđidîn. ak ta s kerâdet ekf èt tirsé*, les femmes, chaque celle que à [est] trois (chaque celle à qui est 3, chaque 3°) donne-lui une chèvre (c.-à-d. [va de femme en femme], à chaque 3° donne une chèvre) (on pourrait dire : *ak ta n kerâdet*, chaque celle de 3 (chaque celle qui est 3, chaque 3°).

- 6° Chacun; chacun qui, chacun que; chaque..... *ak ien*
- Chacune; chacune qui, chacune que; chaque..... *ak iet*
- Chacuns; chacuns qui, chacuns que; chaques quelques-uns (chaque groupe de quelques-uns); chaques quelques-uns qui, chaques quelques-uns que; chaques; chaques quelques..... *ak ouïïod*
- Chacunes; chacunes qui, chacunes que; chaques quelques-unes (chaque groupe de quelques-unes); chaques quelques-unes qui, chaques quelques-unes que; chaques; chaques quelques..... *ak tiïod*

*ak ien, ak iet, ak ouïïod, ak tiïod* suit les mêmes règles que *ien, iet, ouïïod tiïod*. — Comme *ien, iet*, etc., ils s'emploient accompagnés de verbes, dont ils sont sujets, régimes directs, ou régimes indirects; ils s'emploient accompagnés de substantifs, avec lesquels ils s'accordent en genre et en nombre comme des adjectifs; ils ne s'emploient pas accompagnés des pronoms affixes dépendant des noms; ils s'emploient accompagnés de prépositions (telles que « à, dans, avec, chez, etc. »).

Lorsque *ak ien, ak iet*, etc. a le sens de « chacun, chacune, chaques quelques-uns, chaques quelques-unes », s'il est sujet d'un verbe, celui-ci se place ad libitum avant ou après lui et se met à l'indicatif; s'il est régime direct ou indirect d'un verbe, il se place après le verbe. Lorsque *ak ien, ak iet*, etc. a le sens de « chacun qui, chacun que; chacune qui, chacune que; chaques quelques-uns qui, chaques quelques-uns que; chaques quelques-unes qui, chaques quelques-unes que », s'il est sujet d'un verbe, celui-ci se place après lui et se met au participe; s'il est régime direct ou indirect d'un verbe, le verbe se place avant lui et se met à l'indicatif. Lorsque *ak ien, ak iet*, etc. est accompagné de prépositions, celles-ci se placent avant lui lorsqu'il a le sens de « chacun, chacune, etc. », après lui lorsqu'il a le sens de « chacun qui, chacun que, chacune qui, chacune que, etc. ». Lorsque *ak ien, ak iet*, etc. accompagne un substantif, il se met ad libitum avant ou après lui; il est plus élégant de mettre *ak ien, ak iet*, etc. après le nom. — *ak ouïïod, ak tiïod* accompagnant un substantif peut avoir 2 sens : « chaques » ou « chaques quelques » (*ak ouïïod midden, ennîr âsen* (ou mieux : *midden ak ouïïod, ennîr âsen*), chaques hommes je leur ai dit (chacun des hommes, je lui ai dit); ou bien : chaques quelques hommes, etc. (chaque groupe de quelques hommes, etc.)); dans le 1<sup>er</sup> sens, *ak ouïïod* est correct, mais peu élégant et peu employé, il constitue une longueur inutile, car il est alors synonyme de *ak* (si l'exemple précédent est pris dans le 1<sup>er</sup> sens, il est beaucoup mieux de dire *ak midden, ennîr âsen*); dans le 2<sup>e</sup> sens, *ak ouïïod* est d'un emploi fréquent. *ak ien, ak iet* accompagnant un substantif est correct, mais peu élégant et peu employé, car c'est une longueur inutile, *ak ien, ak iet* étant dans ce cas synonyme de *ak* (*ak iet tâmet, ekfîk ket amis*, chaque femme, je lui ai donné un chameau (ou mieux : *tâmet ak iet*; ou beaucoup mieux encore : *ak tâmet*)).

Ex. *ak ien ig i isalân*, chacun m'a fait (donné) des nouvelles; *ekkîr ak iet, ennîr âs*, je suis allé à chacune, je lui ai dit; *egmî akh rour ak ouïïod*, cherche du lait chez chacuns (chez chacun, chez chaque homme); ou bien : cherche du lait chez chaques quelques-dans (chez chaque groupe



de quelques hommes). — *Ak ien ieouéien kaia, ekf é alek ennîl*, chacun qui ayant apporté des bagages (chacun qui a apporté des bagages), donne-lui son salaire; *ak ouïiođ rēnîn imzād, ekkîk kēnet*, chacuns qui ayant aimé le violon (chacun de ceux qui aiment le violon) sont allés chez Dassin; ou bien : chaque quelques-uns ayant aimé, etc. (chaque groupe de quelques-uns qui aime, etc.); *ak iet nēier, ennîr âs*, chacune que j'ai vue, je lui ai dit; *ak tiiođ ekkîr, ekfîk kēnet êred*, chacunes que je suis allé chez (chacune de celles chez lesquelles je suis allé), je leur ai donné du blé; ou bien : chaque quelques-unes que je suis allé chez, etc. (chaque groupe de quelques-unes chez lequel je suis allé, etc.); *ak ien rour ensîr, ekfîk k stansfous*, chacun que chez (chacun chez lequel) j'ai couché, je lui ai donné une aiguille; *ak tiiođ dar egmēierr ākh, egrāouek k*, chacunes que de dans j'ai cherché du lait (chacunes de celles de dans lesquelles (desquelles) j'ai demandé du lait), je l'ai trouvé (j'en ai reçu); ou bien : chaque quelques-unes de dans lesquelles, etc. (chaque groupe de quelques-unes duquel, etc.). — *Insā rour ak ien dar midden ouî-rer*, il a couché chez chacun de dans (d'entre) ces hommes-ci; *egmēier ākh dar ak. iet*, j'ai cherché (demandé) du lait de dans (de) chacune (chaque femme). — *Ak ien âles il amis*, chaque homme a un chameau (ou mieux : âles *ak ien*, etc.; ou beaucoup mieux : *ak âles*); *ak ouïiođ midden lân imnâs*, chaque homme ont des chameaux (chacun d'entre les hommes a des chameaux); ou bien : chaque quelques hommes, etc. (chaque groupe de quelques hommes, etc.).

*Ak ien, ak iet, ak ouïiođ, ak tiiođ*, employés dans le sens de « chacun, chacun qui, chacun que; chacune, chacune qui, chacune que; etc. » sont souvent accompagnés des mots *d esen* « de dans eux (d'eux, d'entr'eux) », *d esenet* « de dans elles d'elles, d'entr'elles » (*midden, ak ien d esen innâ*, les hommes, chacun d'eux a dit : *tiđiđîn, ak tiiođ d esenet eglēnîn our egrîouen haret*, les femmes chacunes d'entr'elles qui étant parties n'ont pas trouvé chose (chacune d'entr'elles qui est partie n'a rien reçu); ou bien : chaque quelques-unes d'entr'elles qui étant parties, etc. (chaque groupe de quelques-unes d'entr'elles qui est parti, etc.); *midden, ak ouïiođ d esen rēnîn Mōusa elkēmen âs*, les hommes, chacuns d'entr'eux qui ayant aimé Mōusa l'ont suivi (chacun d'entr'eux qui aime Mōusa l'a suivi); ou bien : chaque quelques-uns d'entr'eux ayant aimé, etc. (chaque groupe de quelques-uns d'entr'eux qui aime Mōusa, etc.); *midden, ak ouïiođ d esen ekkîr, ġîr âsen isalân*, les hommes, chacuns d'eux que je suis allé à (chacun d'entr'eux auquel je suis allé), je leur ai fait (donné) des nouvelles; ou bien : chaque quelques-uns d'entr'eux

auxquels je suis allé, etc. (chaque groupe de quelques-uns d'entr'eux auquel je suis allé, etc.); *tiđiđîn, ak tiiođ d esenet rîr, ekkîk kēnet*, les femmes, chacunes d'elles que j'aime, je vais à elles (les femmes, chacune d'entr'elles que j'aime, je vais à elle); ou bien : les femmes, chaque quelques-unes d'entr'elles que j'aime, etc. (les femmes, chaque groupe de quelques-unes d'entr'elles que j'aime, etc.); *midden, ak ien d esen rour ensîr ikf i ākh*, les hommes, chacun d'eux que chez (chez lequel) j'ai couché m'a donné du lait; *tiđiđîn, ak tiiođ d esenet rour ekkîr ouētnet i imzād*, les femmes, chacunes d'elles que chez j'ai passé les heures du milieu du jour (chacune des femmes chez lesquelles j'ai passé, etc.) m'ont frappé du violon (m'ont joué du violon); ou bien : les femmes, chaque quelques-unes que chez j'ai passé, etc. (les femmes, chaque groupe de quelques-unes chez lequel j'ai passé, etc.).

7° | *Aucun; aucun qui, aucun que..... oul ien*  
       | *Aucune; aucune qui, aucune que..... oul iet*

*Oul ien, oul iet* est composé de la particule *oula* « pas même » et de *ien, iet* « un, une ». Il n'a pas de pluriel. Il s'emploie accompagné de verbes, dont il est sujet, régime direct, ou régime indirect; il s'emploie accompagné de substantifs singuliers avec lesquels il s'accorde en genre comme un adjectif; il ne s'emploie pas accompagné des pronoms affixes dépendant des noms: il s'emploie accompagné de prépositions (telles que : « à, dans, avec, chez, etc. »).

Lorsque *oul ien, oul iet* a le sens de « aucun, aucune », s'il accompagne un verbe, celui-ci est toujours précédé de la particule *our* (*ou*) « ne... pas »; s'il est sujet de ce verbe, celui-ci se place ad libitum avant ou après lui etc. se met à l'indicatif (il est en général plus élégant de placer le verbe avant lui); s'il est régime direct ou indirect, il se place après le verbe. Lorsque *oul ien, oul iet* a le sens de « aucun qui, aucun que; aucune qui, aucune que », le verbe dont « qui, que » contenu dans *oul ien, oul iet*, est sujet, régime direct ou indirect, n'est pas accompagné de *our* « ne pas », celui dont « aucun, aucune » contenu dans *oul ien, oul iet*, est sujet, régime direct ou régime indirect, est accompagné de *our* « ne pas »; le verbe dont « qui, que » de *oul ien, oul iet*, est sujet se place après lui et se met au participe; le verbe dont « qui, que » est régime direct ou indirect se place après lui et se met à l'indicatif. Lorsque *oul ien, oul iet*, est accompagné de prépositions, celles-ci se placent avant lui lorsqu'il a le sens de « aucun qui, aucun que ». Lorsque *oul ien, oul iet* accompagne un substantif, il se met ad libitum

avant ou après lui ; il est beaucoup plus élégant et plus usité de mettre *oul ien*, *oul iet* après le nom. Lorsque *oul ien* n'est pas accompagné d'un substantif, il a souvent le sens de « personne (pas une personne : sans distinction de sexe) », (voir ci-dessous : 12°, manière de rendre en lamâhak plusieurs expressions françaises se rattachant aux pronoms indéfinis ; 11°). Lorsque *oul ien*, *oul iet* n'est pas accompagné d'un substantif, il a souvent le sens de « aucun homme, aucune femme » (voir ci-dessous, id. 12°, 11°).

Ex. *oul ien our iglé* (ou mieux : *our iglé oul ien*), aucun n'est parti (ou : aucun homme n'est parti ; ou : personne n'est parti) ; *our neier oul ien*, je n'ai vu aucun (je n'en ai vu aucun ; ou : je n'ai vu aucun homme ; ou : je n'ai vu personne) ; *our elkimer i oul ien*, je ne sais à aucun (1) (je n'en suis aucun ; ou : je ne suis aucun homme ; ou : je ne suis personne) ; *our ensir rour oul ien*, je n'ai couché chez aucun (chez aucun homme ; ou : chez personne). — *Our neier oul ien inïen Mousa*, je n'ai vu aucun qui ayant vu Mousa (aucun homme qui ait vu Mousa ; ou : personne qui ait vu Mousa) ; *our neier oul ien inëi Mousa*, je n'ai vu aucun que a vu Mousa (aucun homme qu'ait vu Mousa ; ou : personne qu'ait vu Mousa) ; *our neier oul iet s innâ Mousa aoua-h*, je n'ai vu aucune que à a dit Mousa cela (je n'ai vu aucune femme à laquelle Mousa ait dit cela) ; *our neier oul iet rour iklâ Mousa*, je n'ai vu aucune que chez a passé les heures du milieu du jour Mousa (je n'ai vu aucune femme chez laquelle Mousa ait passé, etc.). — *Mi rour tensîd?* — *rour oul ien*, chez qui as-tu couché ? Chez aucun (chez personne) ; *mi dar tesouâded?* — *dar oul ien*, dans quoi regardes-tu ? (que regardes-tu ?) — dans aucun (dans personne, personne). — *Our neier oul iet tâmet* (ou mieux : *our neier tâmet oul iet*), je n'ai vu aucune femme ; *our egrïouer oul ien amis* (ou mieux : *amis oul ien*), je n'ai trouvé aucun chameau.

- 8° Un certain lieu ; un certain lieu qui, un certain lieu que ; un certain lieu où ; dans un certain lieu ; dans un certain lieu qui, dans un certain lieu que ; dans un certain lieu où..... *dî-h ien*  
Id..... *sê-h ien*

*Dî-h ien* est composé de la particule *dî-h* « ci, là (proximité ou éloignement modérés) » et de *ien* « un, un certain ». Il n'a pas de pluriel.

(1) Le verbe *elkem*, suivre, gouverne le datif.

Il ne s'emploie qu'accompagné de verbes, dont il est sujet, régime direct, ou régime indirect. Comme régime indirect des verbes, il peut se construire avec certaines particules (telles que « à, dans »). — *Sê-h ien*, composé de la particule *sê-h* « là (éloignement modéré) » et de *ien*, s'emploie exactement de la même manière que *dî-h ien*, mais est beaucoup moins usité que lui. Leurs sens sont identiques.

Lorsque *dî-h ien* a le sens de « un certain lieu dans un certain lieu », le verbe qui l'accompagne se met à l'indicatif ; si *dî-h ien* est sujet, le verbe se place ad libitum avant ou après lui (il est en général plus élégant de placer le verbe avant lui) ; si *dî-h ien* est régime direct ou indirect, le verbe se place avant lui. Lorsque *dî-h ien* a le sens de « un certain lieu qui, un certain lieu que, dans un certain lieu qui, dans un certain lieu que », le verbe dont il est sujet ou régime se place après lui ; si *dî-h ien* est sujet, le verbe se met au participe ; s'il est régime direct ou indirect, le verbe se met à l'indicatif. Lorsque *dî-h ien* a le sens de « un certain lieu où, dans un certain lieu où », le verbe qui l'accompagne se met à l'indicatif.

Ex. *ekkir dî-h ien dar êdrar*, je suis allé à un certain lieu dans la montagne ; *illâ dî-h ien, îffâr imân nît*, il est dans un certain lieu, il cache sa personne (il se cache). — *Ekkir dî-h ien iouhâzen*, je suis allé à un certain lieu qui étant proche (qui est proche) ; *iouâ dî-h ien hân êchkân*, il est arrivé à un lieu que sont dans (dans lequel sont) des herbes ; *esîr i dî-h ien tâkken eddounet*, j'ai entendu à un certain lieu (j'ai entendu un certain lieu, j'ai entendu parler d'un certain lieu) que vont habituellement à les gens (auquel les gens vont beaucoup) ; *dî-h ien s teslîd, ma temous*, un certain lieu que à tu as entendu (auquel tu as entendu, que tu as entendu, dont tu as entendu parler), qu'est-il (quel est-il) ? *esîr i dî-h ien dar egrâou'n ickhân*, j'ai entendu à un certain lieu (parler d'un certain lieu) que dans (dans lequel) ils ont trouvé des herbes ; *ekken dî-h ien dar ezzâren ouïoq*, ils sont allés à un certain lieu que dans (dans lequel) habitent certains. — *Illâ dî-h ien ioujegen*, il est dans un certain lieu qui ayant été éloigné (qui est éloigné) ; *insâ dî-h ien hân âman*, il a couché dans un certain lieu que sont dans (dans lequel sont) des eaux ; *illâ dî-h ien dar ickkîm râs ennît*, il est dans un certain lieu que dans (dans lequel) il reste seulement lui (il reste tout seul). — *Nëier dî-h ien ellân êchkân*, j'ai vu un certain lieu où sont des herbes ; *idân dî-h ien ellân âman*, il fait pâtre dans un certain lieu où sont les eaux.

Il y a une circonstance où *dî-h ien* signifie « le certain lieu, le certain

lieu qui, le certain lieu que, le certain lieu où », et où il peut être accompagné d'un des pronoms démonstratifs *ouâ-rer*, ce... ci, ce, cet, *oua-i-der*, ce... ci, ce... là, ce, cet, qui se place avant lui ou après lui (il est plus élégant de mettre *ouâ-rer*, *oua-i-der* après *dî-h ien*) : c'est lorsqu'on répond à une phrase contenant *dî-h ien* en se servant de la même expression *dî-h ien* (ex. *estîr î dî-h ien hân êchkân*. — *Dî-h ien ouâ-rer*, *ma iemôus?* j'ai entendu à un certain lieu (j'ai entendu un certain lieu, j'ai entendu parler d'un certain lieu) que sont dans (dans lequel sont) des herbes. — Ce certain lieu-ci, qu'est-il ? (ce certain lieu, qu'est-il ?) *illâ dar êdrar dî-h ien hân âman*. — *Dî-h ien oua-i-der*, *ou it ezzeier*, est dans la montagne un certain lieu que est dans (dans lequel est) de l'eau. — Ce certain lieu-là, je ne le connais pas.

9°	1	L'autre ; l'autre qui, l'autre que ; l'autre... qui, l'autre... que.....	} <i>oua haden</i> (f. s. <i>ta hadet</i> ; m. p. <i>oui hadnîn</i> ; f. p. <i>ti hadnîn</i> ).
	2	Un autre ; un autre qui, un autre que ; un autre... qui, un autre... que.....	} <i>ien haden</i> (f. s. <i>iet hadet</i> ; m. p. <i>ouiiôd hadnîn</i> ; f. p. <i>tiôd hadnîn</i> ).
	3	Cet autre-ci ; cet autre... ci ; cet autre-ci qui, cet autre-ci que ; cet autre... ci qui, cet autre... ci que..	} <i>ouâ-rer haden</i> (f. s. <i>tâ-rer hadet</i> ; m. p. <i>ouâ-rer hadnîn</i> ; f. p. <i>tâ-rer hadnîn</i> ).
	4	Cet autre-ci, cet autre-là ; cet autre... ci, cet autre... là ; cet autre-ci qui, cet autre-là qui, cet autre-ci que, cet autre-là que ; cet autre... ci qui, cet autre... là qui, cet autre... ci que, cet autre... là que.....	} <i>oua i-der haden</i> (etc.).
	5	Id .....	<i>oua-dî haden</i> (etc.).
	6	Id.....	<i>oua-dî-h haden</i> (etc.).
	7	Cet autre-là ; cet autre... là ; cet autre-là qui, cet autre-là que ; cet autre... là qui, cet autre... là que..	} <i>ou-in haden</i> (etc.).
	8	Id.....	<i>ou-in-der haden</i> (etc.).

9	Ce qui est autre (l'autre chose [déterminée], une autre chose [déterminée]) ; ce qui est autre qui ; ce qui est autre que (l'autre chose qui, l'autre chose que ; une autre chose [déterminée] qui, une autre chose [déterminée] que) .....	} <i>aoua haden</i> .
10	Autre chose (une chose [quelconque, quelqu'elle soit] autre), quelque chose d'autre [quoi que ce soit] ; autre chose qui, autre chose que ; quelque chose d'autre qui, quelque chose d'autre que.....	} <i>a haden</i> .
11	Cette autre chose-ci ; cette autre chose-ci qui, cette autre chose-ci que .....	} <i>aouâ-rer haden</i> ( <i>â-rer haden</i> ).
12	Cette autre chose-ci, cette autre chose-là ; cette autre chose-ci qui, cette autre chose-là qui, cette autre chose-ci que, cette autre chose-là que .....	} <i>a i-der haden</i> .
13	Id.....	<i>a-dî haden</i> .
14	Id.....	<i>a-dî-h haden</i> .
15	Cette autre chose là ; cette autre chose-là qui ; cette autre chose-là que .....	} <i>aou-in haden</i> .
16	Id .....	<i>aou-in-der haden</i> .

Ces 16 expressions peuvent être accompagnées d'un verbe et en être sujet, régime direct, ou régime indirect. Elles peuvent être accompagnées des pronoms affixes dépendant des noms. Elles peuvent être accompagnées de certaines prépositions (telles que : « à, dans, chez, sur, etc. »). Les 8 premières peuvent être accompagnées de substantifs. Lorsque ces 16 expressions ont le sens de « l'autre ; un autre ; cet

autre-ci, cet autre... ci; cet autre-là, cet autre... là; ce qui est autre; autre chose, quelque chose d'autre; cette autre chose-ci, cette autre chose-là », si elles sont accompagnées d'un verbe, elles se placent après lui si elles sont régimes directs ou indirects, avant lui ou après lui ad libitum si elles sont sujets (il est plus élégant de les placer après le verbe); le verbe se met à l'indicatif. Lorsque ces 16 expressions ont le sens de « l'autre qui, l'autre que, l'autre... qui, l'autre... que; un autre qui, un autre que, un autre... qui, un autre... que; cet autre-ci qui, cet autre-ci que, etc.; cet autre-là qui, cet autre-là que, etc.; l'autre chose qui, l'autre chose que, etc.; autre chose qui, autre chose que, etc.; cette autre chose-ci qui, cette autre chose-ci que; cette autre chose-là qui, cette autre chose-là que », si elles sont accompagnées d'un verbe, elles se placent avant lui; le verbe se met au participe si elles sont sujets, à l'indicatif si elles sont régimes directs ou indirects. Ces 16 expressions peuvent être suivies des pronoms affixes dépendant des noms, en quel-que sens qu'elles soient employées, qu'elles accompagnent des verbes ou qu'elles accompagnent des noms, à l'exception de *a hadn* qui ne peut être accompagné de pronoms affixes. Le pronom affixe se place toujours immédiatement après *hadn*. Lorsque ces 16 expressions sont accompagnées d'une préposition, celle-ci se place avant elles lorsqu'elles ont le sens de « l'autre; un autre; cet autre-ci, etc. »; elle se place après elles lorsqu'elles ont le sens de « l'autre qui, l'autre que, etc.; un autre qui, un autre que, etc. ». Lorsque les 8 premières expressions sont accompagnées de substantifs, elles se placent immédiatement après le substantif et s'accordent en genre et en nombre avec lui comme des adjectifs.

Ex. *âles ien iglâ, oua hadn*, un homme est parti, l'autre reste; *our rir telemt tâ-rer, essoufer iet hadet*, je ne veux pas cette chamelle-ci, je préfère une autre; *our ensir rour sen, ensir rour ouïod hadnîn*, je n'ai pas couché chez eux, j'ai couché chez d'autres; *our elkimer i didîn ti-h, elkâmer i ti hadnîn*, je ne suis pas à ces femmes-ci (je ne suis pas ces femmes-ci), je suis aux autres (je suis les autres). — *Amis ouâ-rer i nnou, ou-in-der hadn i nât*, ce chameau-ci un qui de moi (est à moi), cet autre-là un qui de lui (est à lui); *a nnir inn a hadn*, quoi j'ai dit, il a dit autre chose [me contrariant sans cesse]; *our ekniser d es foull êmnâs, ekniser d es foull aou-in hadn*, je ne me suis pas disputé avec lui pour les chameaux, je me suis disputé avec lui pour cette autre chose-là [que tu sais]. — *âles ouâ-rer ezzânek k, oua hadn iglên ou t ezzeier*, cet homme-ci je le connais, l'autre qui étant parti (qui est parti) je ne le connais pas; *telemt tâ-rer ou tet rir, ejmi i iet hadet toulâret*,

cette chamelle-ci je ne la veux pas, cherche-moi une autre qui étant bonne (qui est bonne, qui soit bonne); *our tididîn ti-rer, ou tenet rir, ti hadnîn rir*, j'ai laissé ces femmes-ci, je ne les aime pas, je vais aux autres que j'aime; *our é nser rour hanân en Mousa, ouïod hadnîn rour é nser*, je ne coucherai pas auprès des tentes de Mousa, d'autres que auprès je coucherai ([ce sont] d'autres auprès desquelles je coucherai). — *Eks eddounet oui iekkimîn, aoua hadn our en iekkim*, sens âs tafoult ennât, donne aux gens qui étant assis (qui sont assis ici, qui sont présents), ce qui est autre qui n'étant pas assis (le reste qui n'est pas assis ici, qui n'est pas présent) couche-lui (mets-lui de côté) sa part; *our rir a our ezzeier, essoufer a hadn ezzeier irou*, je ne veux pas ce que je ne connais pas, je préfère autre chose que j'ai connu il est ancien (je préfère quelque chose d'autre que j'ai connu autrefois); *our é nser foull aoua-h; a-i-der hadn foull é nser*, je ne coucherai pas sur ceci; cette autre chose-ci que sur je coucherai ([c'est] cette autre chose-ci sur laquelle je coucherai). — *Amis in ichhad, oua hadn enneq ioulâr*, mon chameau est mauvais, l'autre de toi (l'autre qui est à toi) est bon; *our neier oulli nnek, our neier ar tiïod hadnîn nevenet*, je n'ai pas vu tes chèvres, je n'ai pas vu si ce n'est (je n'ai vu que) d'autres d'elles (d'autres qui sont à elles); *our rir akli ouâ-rer, essoufer ou-in hadn naouen ibedêden*, je ne veux pas cet esclave-ci, je préfère cet autre-là de vous (qui est à vous) qui ayant été debout (qui est debout); *aoua-h, eksânek k; erir a-dî hadn enneq nêier irou*, ceci, je le hais (je ne l'aime pas); je veux cette autre chose-ci de toi (qui est à toi) que j'ai vue il est ancien (autrefois). — *Our eklir rour es, eklir rour ien hadn*, je n'ai pas passé tes heures du milieu du jour chez lui, j'ai passé les heures du milieu du jour chez un autre; *tiïod hadnîn s ennir aoua-h, ourgir ti-rer*, d'autres que à (d'autres auxquelles) j'ai dit cela, non pas celles-ci; *érahâr ouâ-rer, ou t hin âman; ou-in hadn dar ensir, hân t*, cette vallée, n'est pas dans elle de l'eau; cette autre-là que dans (dans laquelle) j'ai couché, elle est dans elle (de l'eau y est). — *âles oua hadn iglâ*, l'autre homme est parti; *tididîn ti hadnîn ekkimnet*, les autres femmes restent; *égraouer telemt iet hadet*, j'ai trouvé une autre chamelle; *ensir rour hanân ouïod hadnîn*, j'ai couché chez (dans) d'autres tentes; *âles ouâ-rer hadn, ma iemous?* cet autre homme-ci, qu'est-il (qui est ce)? *ousir tâmet t-in hadet*, je suis arrivé à cette autre femme-là; *elkâmer i oulli t-in-der hadnîn ennât*, je suis à ces autres chèvres-là de lui (je suis ces autres chèvres-là qui sont à lui); *ensir rour hanân oui-dî hadnîn nosen*, j'ai couché chez (dans) ces autres tentes d'eux (ces autres tentes qui sont à eux).

*Observations.* — 1° On ne dit pas *oua haden*, ni *oua-h haden*, dans le sens de « cet autre-ci, cet autre-là, etc. » ; on ne dit pas *aoua haden*, ni *aoua-h haden*, dans le sens de « cette autre chose-ci, cette autre chose-là, etc. » ; 2° *aoua haden* « ce qui est autre, etc. » peut souvent se traduire par « le reste ». (Ex. *anderren a ioulâren, aoua haden irchâd imdâ*, un peu ce qui étant bon, ce qui est autre est mauvais il est entier (c'est un peu qui est bon, le reste est mauvais tout entier) ; *essin midden eglên, aoua haden iekhâm*, deux hommes sont partis, ce qui est autre est resté (le reste est resté) ; ou *il illé d-â-rer ar kerâdet medrouinîn, aoua haden ouechhâr*, ne l'est ici si ce n'est 3 petites (jeunes), ce qui est autre est vieux (il n'y a ici que 3 femmes jeunes, le reste est vieux) ; 3° Quelquefois, mais très rarement, on rencontre une des 8 expressions *oua haden, ien haden*, etc. accompagnant un nom, placées avant ce nom au lieu d'être placées après ; ce n'est pas incorrect, mais c'est très peu élégant à moins qu'il n'y ait une cause, comme le serait, par exemple, la mesure ou la rime du vers, en poésie.

10°	1	Un tel (tel homme).....	<i>mendâm</i>
		Une telle (telle femme).....	<i>tâmendâm</i>
		Tels hommes.....	<i>mendâmen</i>
		Telles femmes.....	<i>timendâmîn</i>
2	Telle chose ; telle chose qui, telle chose que.....		<i>a-mendam</i>
	3	Tel (masc. et fém. ; sing. et plur. Adjectif).....	

Les expressions 1 et 2 sont des pronoms ; l'expression 3 est un adjectif. *Mendam, tâmendâm, mendâmen, timendâmîn* désignent toujours des personnes. Ils ne s'emploient qu'accompagnés de verbes dont ils sont sujets régimes directs, ou régimes indirects. Comme régimes indirects des verbes, ils peuvent être accompagnés de prépositions (telles que : « à, chez, dans, etc. »). — *Timendâmîn* fait partie des mots qui éprouvent une modification dans le son-voyelle de leur articulation initiale dans les 3 cas indiqués plus haut (L. II. — 1. nom. — 4. modification du son-voyelle de l'articulation initiale des noms) ; il devient dans ces 3 cas *timendâmîn*. — Les pluriels *mendâmen, timendâmîn* sont peu usités. (Ex. *mendâm iglâ*, un tel est parti ; *ekk tâmendâm*, va chez une telle ; *ensîr rour m ndam*, j'ai couché chez un tel ; *ekk mendâmen ouï s hâk ennîr*, va à tels hommes que à (pour lesquels, au sujet desquels) je t'ai dit [d'aller à eux] (la phrase précédente est correcte, mais peu usitée ; on dit habituellement : *ekk midden mendâm*, etc.) ; *ensîr rour tmen-*

*dâmîn, ti-n-dîn tessened, ismaouen nesenet effârek ken*, j'ai couché chez telles femmes, celles de là-bas (celles d'alors) que tu as su (que tu sais), leurs noms je les cache (la phrase précédente est correcte mais peu usitée ; on dit habituellement : *ensîr rour didîn mendâm*, etc.).

*A-mendam* ne s'emploie qu'accompagné de verbes, dont il est sujet, régime direct, ou régime indirect. Lorsqu'il signifie « telle chose », il se place après le verbe s'il est régime direct ou indirect, avant ou après lui ad libitum s'il est sujet. Lorsqu'il signifie « telle chose qui, telle chose que », il se place avant le verbe ; celui-ci se met au participe si *a-mendam* est sujet, à l'indicatif s'il est régime direct ou indirect. — *A-mendam* est toujours masculin singulier. Il se compose du pronom indéfini *a* « ce qui, etc. » et de l'adjectif *mendâm* « tel ». (Ex. *a-mendam iffâr dar êdrar*, telle chose est cachée dans la montagne ; *il a-mendam dar oulli*, il a telle chose dans les chèvres (il a tant en fait de chèvres, il a tel nombre de chèvres) ; *eslîr i a-mendam foull Mousa*, j'ai entendu à telle chose (j'ai entendu telle chose, j'ai entendu dire telle chose) sur Mousa. — *Esîr i a-mendam illên rour Mousa*, j'ai entendu à telle chose (j'ai entendu telle chose, j'ai entendu parler de telle chose) qui ayant été (qui est) chez Mousa ; *eslîr i a-mendam inêi Mousa*, j'ai entendu à telle chose (j'ai entendu telle chose, j'ai entendu parler de telle chose) qu'a vue Mousa ; *emmên i a-mendam s islâ Mousa : a-dî bahou*, ils m'ont dit telle chose que à a entendu (telle chose à laquelle a entendu, telle chose qu'a entendue) Mousa : cela mensonge (on m'a dit que Mousa a entendu dire telle chose : cette chose est un mensonge)).

*Mendam* est un adjectif invariable. Il ne s'emploie que précédé d'un substantif. Le substantif qui le précède peut être masculin ou féminin, singulier ou pluriel ; il peut désigner n'importe quoi, personnes, animaux ou choses. (Ex. *âles mendâm iglâ*, tel homme est parti ; *ekk tâmet mendâm*, va chez telle femme ; *etoui-d telemt mendâm*, conduis ici telle chamelle ; *insâ dar âhen mendâm*, il a couché dans telle tente ; *ousened-d teklatîn mendâm*, sont arrivées ici telles esclaves ; *ousîr ichkân mendâm*, je suis arrivé à (j'ai trouvé) telles plantes ; *ensîr daou êdrar mendâm*, j'ai couché sous telle montagne (au pied de telle montagne)).

11°	1	Tous 2.....	<i>essenen</i>
		Toutes 2.....	<i>essenetîn (tessenetîn)</i>
2	3	Tous 3.....	<i>ekkerden</i>
		Toutes 3.....	<i>ekkerdetîn (tekkerdetîn)</i>
3	4	Tous 4.....	<i>ekkezen</i>
		Toutes 4.....	<i>ekkezetîn (tekkezetîn)</i>

*Essenen, essenetîn, ekkerden*, etc. ne s'emploient qu'accompagnant des noms ou des pronoms exprimés ou sous-entendus. Ils s'accordent en genre avec les substantifs ou pronoms exprimés ou sous-entendus qu'ils accompagnent. Ils peuvent être accompagnés des pronoms affixes dépendant des noms, qui leur donnent le sens de « nous tous 2, nous toutes 2; vous tous 2, vous toutes 2; eux tous 2, etc. ». Voir plus haut l'emploi d'*essenen*, etc. accompagné des pronoms affixes dépendant des noms (L. II. — II. Pronom. — I. Pronoms personnels. — II. Pronoms personnels régimes (affixes). — 1. Pronoms affixes dépendant des noms. — Remarque IV). — Ces 3 expressions sont les seules de leur espèce; il n'y en a pas d'analogue pour signifier « tous 5, toutes 6, etc. ».

Ex. *midlen ousên-d essenen*, les hommes sont arrivés ici tous 2; *nêier tidîdîn essenetîn*, j'ai vu les femmes toutes 2; *ekfir âsen ekkerden*, j'ai donné à eux tous 3 (je leur ai donné à tous 3); *dâzzenet dar i ekkerdetîn*, elles ont ri dans moi toutes 3 (elles se sont moquées de moi toutes 3); *nêiek ken ekkezen*, je les ai vus tous 4; *igrâou êsouf nesnet ekkezetîn*, m'a trouvé la solitude d'elles toutes 4 (m'a atteint la tristesse d'être privé de leur présence, toutes 4); *ma mousen ou-in-der essenen?* — ou *ten ezzeier essenen*, que sont ceux-là tous 2? — je ne les connais pas tous 2 (je ne connais ni l'un ni l'autre); *awî-t t-în ekkerdetîn*. — *Ma mousnet ekkerdetîn?* — *Tihettân t-în n oudi*, apporte ici celles-là toutes 3. — Que sont-elles toutes 3 (quelles sont ces toutes 3)? — Ces bouteille-là de beurre. — *Nekk ê essenen îner*, nous sommes allés chez lui nous tous 2; *nêiek kemet enâ ahel essenetîn ikemet*, je vous ai vues hier vous toutes 2; *ensên rour i ekkerden isen*, ils ont couché chez moi eux tous 3; *couêier oudi rour chêt ma k ekkerdetîn isenet*, j'ai apporté du beurre chez les filles de ta mère (chez tes sœurs) elles toutes 3; *ennên âner ekkezen îner*, ils nous ont dit à nous tous 4; *azounen âkh gir ikemet ekkezetîn ikemet*, ils ont partagé le lait entre vous, vous toutes 4.

Observation. — *Essenetîn, ekkerdetîn, ekkezetîn* et *tessenetîn, tekkerdetîn, tekkezetîn* sont également corrects. La 1<sup>re</sup> forme est plus employée que la 2<sup>e</sup>.

12<sup>e</sup> MANIÈRE DE RENDRE EN TAMAHAK DIVERSES EXPRESSIONS FRANÇAISES SE RATTACHANT AUX PRONOMS INDÉFINIS. — 1. Quoi (non interrogatif). — Lorsque « quoi » signifie « la chose qui, la chose que », il se traduit, selon qu'il s'agit d'une chose déterminée ou indéterminée, par *aoua* « ce qui (la chose déterminée qui, une chose déterminée qui), ce que (la chose déterminée que, une chose déterminée que) », ou par *a* « ce qui (la chose quelconque qui, la chose quelqu'elle soit qui, une chose

quelconque que, une chose quelqu'elle soit que), quoi qui (quelque chose qui), quoi que (quelque chose que) ». Lorsque « quoi » signifie « ce que c'est », il se traduit par *aoua iemôus aoua temôus, aoua mousen, aoua mousnet* « ce qu'il est (la chose déterminée qu'il est), etc. », ou *a iemôus (a iemôus, a mousen, a mousnet* « ce qu'il est (la chose indéterminée qu'il est); etc. », selon le sens de la phrase. Le verbe *iemôus, temôus, etc.* s'accorde en genre et en nombre avec le substantif que représente *aoua* ou *a*. (Ex. sur quoi a-t-il apporté les bagages? *aoua foull ieouêi kaia, ma iemôus?* ce sur quoi il a apporté les bagages, qu'est-ce? je ne sais pas dans quoi il a mis le beurre, *our essiner aoua dar iq oudi*, je ne sais pas ce dans quoi il a fait (mis) le beurre; dis-moi sur quoi il est assis, *enn i ma iemôus aoua foull iekkim*, dis-moi ce qu'est ce sur quoi il est assis. Il m'a dit quelque chose, je ne sais pas quoi Interroge-le, il te fera connaître ce que c'est, *inn i haret ien, our essiner a iemôus*, *Sesten t, é hâk illeret aoua iemôus*, il m'a dit une chose, je ne sais pas la chose quelqu'elle soit qu'elle est. Questionne-le, il te fera connaître la chose déterminée qu'elle est; j'ai entendu quelque chose, je ne sais pas quoi, *estîr i haret ien, our essiner a iemôus*, j'ai entendu à une chose (j'ai entendu une chose), je ne sais pas ce qu'elle est quelqu'elle soit).

2. Quelconque. — « Quelconque » se traduit par *a iemôus, a temôus, a mousen, a mousnet* « ce qu'il est (la chose quelconque qu'il est), quoi qu'il soit, etc. ». Le verbe *iemôus, temôus, etc.*, s'accorde en genre et en nombre avec le substantif que représente *a*. (Ex. amène un chameau quelconque, *eloui d amis ien a iemôus*, conduis ici un chameau quoi qu'il soit; va à un homme quelconque, *ekk âles ien a iemôus*; prends une chèvre quelconque, *ermes-et tîrsé a temôus*; amène 2 esclaves quelconques, *eloui-d essin êklân a mousen*; appelle 2 femmes nobles quelconques, *arer-ed senât thaggârîn a mousnet*).

3. Le premier venu. — « Le premier venu » peut se traduire en toutes circonstances par l'indicatif passé du verbe *as* « arriver à » qui signifie dans ce cas « trouver »; *as* se met à la personne convenable et suit immédiatement le substantif désignant ce qui est le 1<sup>er</sup> venu. (Ex. le 1<sup>er</sup> homme venu dans les tentes t'arrangera ton affaire, *âles tousîd dar hanân é hâk iken aouzlou nnek*, l'homme [que] tu as trouvé (auras trouvé) dans les tentes t'arrangera etc.; la 1<sup>re</sup> femme venue me coudra cela, *tâmet ousîr é hi tezmî aoua-h*, la femme [que] j'ai trouvée (j'aurai trouvée) me coudra cela; ils ont pris les 1<sup>ers</sup> chameaux venus, *ermêsen innâs ousên*,

ils ont saisi les chameaux [qu'] ils ont trouvés ; prenez les 3 premières chèvres venues, *ermesmet kerâdet oulli tousemet*, saisissez les 3 chèvres [que] que vous avez (aurez) trouvées). — « Le 1<sup>er</sup> venu » se traduit aussi quelquefois par *ti illên, é t tellêt, e tt illênîn*, « en quelque lieu où l'ayant été (en quelque lieu qu'il soit), etc. » ; *é tt illên*, s'accorde en genre et en nombre avec le substantif désignant ce qui est le 1<sup>er</sup> venu et il se place après lui. « Le 1<sup>er</sup> venu » se traduit fréquemment par *é tt illên* lorsque le substantif auquel il se rapporte est sujet, rarement lorsqu'il est régime. (Ex. le 1<sup>er</sup> homme venu dans les tentes t'arrangera ton affaire. *âles é tt illên dar hanân é hâk iken aouzlou nek*, un homme en quelque lieu qu'il soit dans les tentes t'arrangera ton affaire ; la 1<sup>re</sup> femme venue me coudra cela. *iâmet é t tellêt d-ei-der é hi težmi aoua-h*, une femme en quelque lieu qu'elle soit là me coudra cela). Lorsqu'on emploie *é tt illên*, il est bon de le faire suivre d'une expression quelconque signifiant un lieu (p. ex. dans les tentes, dans le village, là, là-bas, etc.), pour ôter ce que *é tt illên* a de trop général. — « Le 1<sup>er</sup> venu » se traduit aussi par *i illên, ti tellêt, i illênîn, ti illênîn* « celui quelqu'il soit qui ayant été (celui quelqu'il soit qui est), etc. » ou par *illên, tellêt, ellênîn* « ayant été (étant) » ; ces expressions s'accordent en genre et en nombre avec le substantif désignant ce qui est le 1<sup>er</sup> venu, et elles se placent après lui. Le « 1<sup>er</sup> venu » se traduit souvent par *i illên* lorsque le substantif auquel il se rapporte est sujet, très rarement lorsqu'il est régime : il se traduit quelquefois par *illên* lorsque le substantif auquel il se rapporte est sujet, jamais lorsqu'il est régime ; *illên* est d'un emploi peu fréquent à cause des confusions qu'il peut causer. Lorsqu'on emploie *i illên* ou *illên*, il est bon de les faire suivre d'une expression signifiant un lieu (p. ex. dans les tentes, dans le village, là, là-bas, etc.), pour ôter ce que *i illên* et *illên* ont de trop général. (Ex. le 1<sup>er</sup> homme venu dans les tentes t'arrangera ton affaire, *âles i illên dar hanân é hâk iken aouzlou nek*, l'homme celui quelqu'il soit qui est dans les tentes t'arrangera ton affaire (ou : *âles illên dar hanân*, etc., l'homme étant dans les tentes (l'homme [quelqu'il soit] étant dans les tentes), etc.) ; la 1<sup>re</sup> femme venue me coudra cela, *tâmet ti tellêt d-ei-der é hi težmi aoua-h*, la femme quelqu'elle soit qui est là me coudra cela (ou : *tâmet tellêt d-ei-der* etc., la femme étant là (la femme [quelqu'elle soit] étant là), etc.)).

4. Tout, toute, tous, toutes. — « Tout, toute, etc. » se traduit presque toujours par le verbe *emdou* « être fini, être entier », à l'indicatif présent, et à la personne voulue par le mot, substantif ou pronom, avec lequel s'accorde « tout ». (Ex. *essoureder emdir*, je me suis lavé je suis entier

(Je me suis lavé tout entier) ; *techchâded temdâd*, tu es mauvais tu es entier (tu es mauvais tout entier, tu es tout mauvais) ; *isou âkh imdâ*, il a bu le lait il est entier (il a bu tout le lait) ; *telemt tâ-req temdâ toulâr*, cette chamelle-ci est entière elle est bonne (est bonne tout entière) ; *nous-ed nemdâ*, nous sommes arrivés ici nous sommes entiers (nous sommes tous venus) ; *egmedet temdâm*, sortez vous êtes entiers (sortez tous) ; *eggehmet temdamet*, entrez vous êtes entières (entrez toutes) ; *imnâs emdân, ner oui-h*, les chameaux ils sont entiers les voici (voici tous les chameaux) ; *aoui tihettân emdânet*, apporte les bouteilles elles sont entières (apporte toutes les bouteilles)). — « Tout, toute, tous, toutes » peut aussi se traduire par *terêrd* (*teyôd*), substantif féminin invariable signifiant « totalité », qui se place en apposition des substantifs et des pronoms de tout genre et de tout nombre avec le sens de « en totalité ». *Terêrd* est beaucoup moins employé que le verbe *emdou*. (Ex. *essoureder étem in terêrd*, j'ai lavé ma peau [en] totalité (je me suis lavé toute la peau) ; *tarara nek techchât terêrd*, ta manière d'être est mauvaise [en] totalité (tout entière) ; *isou âkh terêrd*, il a bu le lait [en] totalité (tout le lait) ; *telemt tâ-req terêrd toulâr*, cette chamelle-ci [en] totalité est bonne (est bonne tout entière) ; *nous-ed terêrd* nous sommes arrivés ici [en] totalité (nous sommes tous venus) ; *egmedet terêrd*, sortez [en] totalité (sortez tous) ; *eggehmet terêrd*, entrez [en] totalité (entrez toutes) ; *imnâs terêrd, ner oui-h*, les chameaux [en] totalité (tous les chameaux), les voici ; *aoui tihettân terêrd*, apporte les bouteilles [en] totalité (apporte toutes les bouteilles)). — « Tout, toute, tous, toutes » peut aussi se traduire par *arroud*, substantif masculin signifiant « totalité », qui se place en apposition des substantifs et des pronoms de tout genre et de tout nombre avec le sens de « en totalité ». *Arroud* peut s'employer dans ce sens suivi des pronoms affixes dépendant des noms, ou sans eux, tandis que *terêrd* n'en est jamais accompagné. *Arroud*, avec ou sans pronoms affixes, est aussi employé que *terêrd* et beaucoup moins que le verbe *emdou*. (Ex. *essoureder étem in arroud* (ou : *arroud ennât*), j'ai lavé ma peau [en] totalité (ou : [en] totalité d'elle) ; *tarara nek techchât arroud* (ou : [en] totalité d'elle) ; *isou âkh arroud* (ou : *arroud ennât*), il a bu le lait [en] totalité (ou : [en] totalité de lui) ; *telemt tâ-req arroud toulâr* (ou : *arroud ennât*), cette chamelle-ci [en] totalité est bonne (ou : [en] totalité d'elle) ; *nous-ed arroud* (ou : *arroud nener*), nous sommes arrivés ici [en] totalité (ou : [en] totalité de nous) ; *egmedet arroud* (ou : *arroud naouen*), sortez [en] totalité (ou : [en] totalité de vous) ; *eggehmet arroud* (ou : *arroud nekemet*), entrez [en] totalité (ou : [en] totalité de vous) ; *imnâs arroud*,

*ner oui-h* (ou : *arroud nesen*), les chameaux [en] totalité, les voici (ou : [en] totalité d'eux); *aoui tihettân arroud* (ou : *arroud nesenet*), apporte les bouteilles, [en] totalité (ou : [en] totalité d'elles). — Le mot *ékêt* « mesure », employé dans le sens de « en totalité » et placé, suivi des pronoms affixes dépendant des noms, en apposition des substantifs et pronoms, pour signifier « tout, toute, tous, toutes », comme l'est le mot *arroud*, est très employé dans l'Adrar, l'Air, et chez les loullemmeden, mais il ne l'est pas dans l'Ahaggar (ex. *âkâl êkêt ennît*, le pays [en] totalité de lui; *nous-ed êkêt nener*, nous sommes arrivés ici [en] totalité de nous; *eglênet êkêt nesenet*, elles sont parties [en] totalité d'elles. Ces 3 phrases sont très employées dans l'Adrar, l'Air et chez les loullemmeden, pour signifier « tout le pays; nous sommes tous venus; elles sont toutes parties »; elles ne sont pas employées dans l'Ahaggar).

5. Tout. — « Tout (toute chose) » se traduit presque toujours par *ak haret* « chaque chose » (*ak haret iknä*, chaque chose a été faite (tout a été fait); *nëier ak haret*, j'ai vu chaque chose (j'ai tout vu); *eslîr i ak haret*, j'ai entendu à chaque chose (j'ai entendu chaque chose, j'ai tout entendu); *ak haret iglä*, chaque chose est partie (tout est parti); *rân kai foull ak haret*, ils t'aiment sur chaque chose (ils t'aiment pour tout, c.-à-d. à cause de tout (à cause de tout ce qui est en toi [qui est tout bon]), ou bien : au sujet de tout (pour tout faire, pour être chargé de toute espèce d'emploi)); *rân kai denneg ak haret*, ils t'aiment au-dessus de chaque chose (ils t'aiment par-dessus tout, c.-à-d. plus que tout)). — Lorsque « tout » a le sens de « tout ce qu'il y a », il peut se traduire par *a tt illên* « la chose quelque soit qui l'ayant été (ce qu'il y a, quoi que ce soit) », ou par *aoua tt illên imdâ*, « ce qui l'ayant été il est entier (tout ce qu'il y a) » (« apporte tout » peut se traduire ad libitum : *aoui-d ak haret*, *aoui-d a tt illên*, *aoui-d aoua tt illên imdâ*).

6. Quelque chose. — « Quelque chose (une chose) » se traduit par *haret ien* « une chose ». (Ex. *enn âs haret ien*, dis-lui une chose (dis-lui quelque chose); *igrâou i haret ien*, m'a trouvé une chose (quelque chose m'a atteint); *eslîr i haret ien*, j'ai entendu à une chose (j'ai entendu quelque chose); *iouâ haret ien*, est tombée une chose (quelque chose est tombé); *hânneier haret ien d-în*, je vois une chose là-bas (je vois quelque chose là-bas); *ekf ê haret ien*, donne-lui une chose (donne-lui quelque chose); *iffâr daou haret ien*, il est caché sous une chose (sous quelque chose)).

7. Chose dont il y a (chose courante). — « Chose dont il y a (chose courante, chose existant couramment, se trouvant couramment, se faisant couram-

ment) « se traduit par *a tt illân*, « ce qui l'étant (une chose [quelqu'elle soit] qui est, une chose qui existe, une chose dont il y a) ». *A tt illân* signifie des choses qui existent couramment, qui sont choses courantes; il ne s'emploie pas pour désigner des choses qui existent mais ne sont pas choses courantes. (Ex. *as iouët êgenna dar Ahaggar*, *âkh iemous a tt illân*, lorsqu'a frappé (est tombée) la pluie dans l'Ahaggar, le lait est ce qui l'étant (le lait est chose courante); *êred engoum derous dar Ahaggar*, *dimarder iemous a tt illân*, le blé autrefois est peu nombreux dans l'Ahaggar (était peu abondant dans l'Ahaggar), maintenant il est ce qui l'étant (il est chose courante); *tirehemân engoum our hinet Ahaggar*, *dimarder amousnet a tt illân*, les maisons autrefois ne sont pas (n'existaient pas) dans l'Ahaggar, maintenant elles sont ce qui l'étant (elles sont chose courante); *âouétai ouâ-rer*, *oudi iemous a tt illân*, cette année-ci, le beurre est ce qui l'étant (est chose courante); *tezeñneriht engoum our tehé Ahaggar*, *dimarder temous a tt illân*, la danse des nègres appelée « tazeñneriht » autrefois n'est pas (n'existait pas) dans l'Ahaggar, maintenant elle est ce qui l'étant (elle est chose courante)).

8. Rien. — Lorsque « rien » n'est pas suivi d'un des pronoms relatifs « qui » ou « que » (exprimé ou sous-entendu), de telle manière que la phrase signifie « ... aucune chose... » et non « ... aucune chose qui (que) ... », il se traduit habituellement par *haret* « chose » accompagné d'une négation. (Ex. 1. *oul lir haret*, je n'ai pas chose (je n'ai rien); 2. *our igê haret*, il n'a pas fait chose (il n'a rien fait); 3. *ou hi igriou haret*, ne m'a pas trouvé chose (rien ne m'a atteint, aucun mal ne m'a atteint); 4. *our eslir i haret*, je n'ai pas entendu à chose (je n'ai pas entendu chose, je n'ai rien entendu); 5. *aba s telêm haret*, il n'y a plus que vous avez eu (vous avez) chose (vous n'avez plus rien); 6. *ekmênet âney têmezzougîn*, *aba s nesâll i haret*, nous ont fait mal les oreilles, il n'y a plus que nous entendons à chose (les oreilles nous font mal, nous n'entendons plus rien); 7. *iou-s-ed oula haret*, il est arrivé sans chose (il est venu sans rien); 8. *oul lir haret rour es* (ou : *oui lir rour es haret*, je n'ai pas chose chez lui (je n'ai rien chez lui); 9. *our oustir haret foull âs* (ou : *our oustir foull âs haret*), je ne suis pas arrivé à chose sur lui (je n'ai rien trouvé sur lui)). — Lorsque « rien » est suivi d'un des pronoms relatifs « qui » ou « que » (exprimé ou sous-entendu), de telle manière que la phrase signifie « ... aucune chose qui (que)... », il se traduit habituellement par *a* « ce qui (la chose quelconque qui, etc.), ce que, etc. » accompagné d'une négation. (Ex. 1. *oul lir a ioulâren*, je n'ai pas ce qui étant bon (je n'ai pas une chose quelque soit qui soit bonne; je n'ai aucune chose qui soit



bonne: je n'ai rien de bon); 2. *our igé a ichchâden*, il n'a pas fait ce qui étant mauvais (il n'a pas fait une chose quelqu'elle soit qui soit mauvaise; ... aucune chose qui soit mauvaise; ... rien de mauvais); 3. *ou hi igriou a hi ikmân*, ne m'a pas trouvé ce qui me faisant mal (ne m'a pas atteint une chose quelqu'elle soit qui me fasse mal; ... aucune chose qui me fasse mal; ... rien qui me fasse mal); 4. *our eslir i a hâk é nmer*, je n'ai pas entendu à ce que je te dirai (je n'ai pas entendu une chose quelqu'elle soit que je te dise; ... aucune chose que je te dise; ... rien à te dire); 5. *aba s telêm a hê tekfim*, il n'y a plus que vous avez eu ce que vous donnerez (vous n'avez plus de chose quelqu'elle soit que vous donniez; ... aucune chose que vous donniez; ... rien à donner); 6. *ekmênet âner iêmézzôujîn*, *aba s nesâll i a gânnin*, nous ont fait mal les oreilles, il n'y a plus que nous entendons à ce qu'ils disent (les oreilles nous font mal, nous n'entendons plus de chose quelqu'elle soit que l'on dit; ... aucune chose que l'on dit; ... rien de ce qu'on dit); 7. *ou tt illè a our neier*, ne l'est pas ce que je n'ai pas vu (il n'y a pas une chose quelqu'elle soit que je n'aie vue; ... aucune chose que je n'aie vue; ... rien que je n'aie vu) Dans les exemples 1, 2, 3, 4, 5, on peut remplacer *a* par *aoua* « ce qui (la chose déterminée qui, etc.), ce que, etc. », ou par *haret*; c'est correct, mais le sens est différent, moins général et moins précis: les phrases ainsi construites peuvent avoir plusieurs sens, et par suite sont obscures et peu élégantes; 1. *oul tir haret ioulâren*, je n'ai pas la bonne chose (ou: je n'ai pas une bonne chose); *oul tir aoua ioulâren*, je n'ai pas la chose [déterminée] qui est bonne (ou: je n'ai pas une chose [déterminée] qui est bonne); 2. *our igé haret ichchâden*, il n'a pas fait la chose mauvaise (ou: ... une chose mauvaise); *our igé aoua ichchâden*, il n'a pas fait la chose [déterminée] qui est mauvaise (ou: ... une chose [déterminée] qui est mauvaise; etc. Dans l'ex. 6, on ne peut pas remplacer *a* par *haret*; on peut le remplacer par *aoua*, mais, comme précédemment, la phrase a un sens différent: *aba i nesâll i aoua gânnin*, je n'entends plus ce que (la chose déterminée que) ils disent. En remplaçant *a* par *aoua* ou par *haret* dans les ex. 1, 2, 3, 4, 5, et en ajoutant aux phrases le mot *fô* « absolument », le sens serait le même que lorsqu'il y a *a*; de même en remplaçant *a* par *aoua* dans l'ex. 6, et en ajoutant *fô* (*oul tir haret ioulâren fô* et *oul tir aoua ioulâren fô*, sont synonymes de *oul tir a ioulâren*; *our igé haret ichchâden fô* et *our igé aoua ichchâden fô*, sont synonymes de *our igé a ichchâden*). Dans l'ex. 7, on peut remplacer *a* par *haret* ou par *aoua* sans que rien soit changé au sens: la phrase est telle qu'avec *a*, *haret* et *aoua*, elle a un sens également général (*ou tt illè*

*haret our neier* et *ou tt illè aoua our neier* sont synonymes de *ou tt illè a our neier*).

9. Rien au monde. — « Rien au monde » se traduit par *a tt illân* « ce qui l'étant (quoi qui existe, quoi qui soit) » accompagné d'une négation. (*Our issin a tt illân*, il ne sait pas quoi qui l'étant (il ne sait rien qui existe; ... rien au monde); *our il a tt illân*, il n'a pas quoi qui l'étant (il n'a rien qui existe; ... rien au monde); *our iphid a tt illân*, il n'a pas abîmé quoi qui l'étant (il n'a abîmé rien qui existe: il n'a rien abîmé au monde)).

10. Pas quoi que ce soit. — « Pas quoi que ce soit » se traduit par *haret a iemôus* « une chose quoi qu'elle est (quoi qu'elle soit), une chose quelconque » accompagné d'une négation, ou par *imassen*, substantif masculin pluriel signifiant « quoi que ce soit » accompagné d'une négation. Le substantif *imassen* ne s'emploie jamais sans négation. (*Our neier haret a iemôus dar âbarekka* (ou: *our neier imassen dar âbarekka*), je n'ai pas vu une chose quelconque (quoi que ce soit) dans le chemin (ou: je n'ai pas vu quoi que ce soit, etc.); *our eslir i haret a iemôus* (ou: *our eslir i massen*), je n'ai pas entendu à une chose quelconque (je n'ai pas entendu quoi que ce soit) (ou: ... quoi que ce soit); *ou hi igriou haret a iemôus* (ou: *ou hi griouen massen*), ne m'a pas trouvé (atteint) une chose quelconque (quoi que ce soit) (ou: ... quoi que ce soit); *our ekkimér foull haret a iemôus* (ou: *our ekkimér foull massen*), je ne suis pas assis sur une chose quelconque (je ne suis assis sur quoi que ce soit) (ou: ... sur quoi que ce soit) (ou bien: je ne reste pour quoi que ce soit (je ne reste pour aucune cause quelqu'elle soit)).

11. Personne, pas un, pas un seul. — « Personne (pas une seule personne) », sans distinction de sexe, se traduit par *oul ien* « pas même un, aucun ». « Pas un, pas une, pas un seul, pas une seule » se traduisent par *oul ien*, *oul iet* « aucun, aucune ». Voir plus haut les règles concernant *oul ien* et *oul iet* (pronoms indéfinis, 7°). (*Our iglé ien*, n'est parti aucun (pas un n'est parti (pas un seul, etc.); ou: aucun homme n'est parti; ou: personne n'est parti); *our neier oul ien*, je n'ai vu aucun (je n'en ai pas vu un (... pas vu un seul); ou: je n'ai vu aucun homme; ou: je n'ai vu personne); *our ensir rour oul ien*, je n'ai couché chez aucun (je n'ai couché chez aucun homme; ou: ... chez personne); *our neien oul iet*, ils n'ont vu aucune (ils n'en ont pas vue une (... pas vue une seule); ou: ils n'ont vu aucune femme)).

12. Une personne, des personnes. — « Une personne », sans distinction de

sexe, se traduit par *äou Ädem* « fils d'Adam », *äou Ädem ien* « un fils d'Adam », *ien* « un, quelqu'un ». (*Nëier äou Ädem dar äbarekka* (ou : *nëier äou Ädem ien...* ; ou : *nëier ien...*), j'ai vu un fils d'Adam (une personne) dans le chemin (ou : j'ai vu un fils d'Adam... ; ou : j'ai vu quelqu'un...); *iou-ed äou Ädem dar hanân* (ou : *iou-ed äou Ädem ien...* ; ou : *iou-ed ien...*), est arrivé ici un fils d'Adam (une personne) dans les tentes (ou : il est arrivé ici un fils d'Adam... ; ou : il est arrivé ici quelqu'un)). — « Des personnes », sans distinction de sexe. se traduit par : *ait Ädem* « fils d'Adam (pluriel) », *ait Ädem ouiiod* « des fils d'Adam, quelques fils d'Adam » ; il ne se traduit pas par *ouiiod* « des, quelques-uns », qui, lorsqu'il désigne des personnes, signifie des hommes et des femmes mélangés ou des hommes seuls, mais ne peut pas s'appliquer à des personnes sans distinction de sexe qui peuvent être des femmes seules. (*Nëier ait Ädem dar äbarekka* (ou : *nëier ait Ädem ouiiod...*), j'ai vu des fils d'Adam (des personnes) dans le chemin ; *ousën-d ait Ädem dar hanân* (ou : *ousën-d ait Ädem ouiiod...*), sont arrivés ici des fils d'Adam (des personnes) dans les tentes).

13. Un homme, une femme, des hommes, des femmes. — Ces expressions se traduisent par *äles* « homme », *tämet* « femme », *midden* « hommes », *tiđiđin* « femmes », ou par *äles ien* « un homme », *tämet iet* « une femme », *midden ouiiod* « quelques hommes », *tiđiđin tiđod* « quelques femmes », ou par *ien* « un », *iet* « une », *ouiiod* « quelques-uns », *tiđod* « quelques-unes ». Dans l'expression *äles ien*, *tämet iet*, etc., on peut mettre *ien*, *iet*, etc. ad libitum avant ou après *äles*, *tämet*, etc. ; il est beaucoup plus élégant de les mettre après (ex. *nëier äles dar äbarekka* (ou : *nëier äles ien...* ; ou : *nëier ien...*), j'ai vu un homme dans le chemin (ou : j'ai vu un homme... ; ou : j'ai vu un homme... ou bien : j'ai vu quelqu'un (une personne)...)) ; *ousëned d diđin dar hanân* (ou : *ousëned-d diđin tiđod...* ; ou : *ousëned-d tiđod...*), sont arrivées ici des femmes dans les tentes (ou : sont arrivées ici quelques femmes... ; ou : sont arrivées ici quelques-unes (quelques femmes)...)).

14. L'un et l'autre, les uns et les autres. — « L'un et l'autre » se traduit par *essin isen* (*essin issen*), *senät isenet* (*senätet isenet*) « eux deux, elles deux », ou par *essenen*, *essenelin* (*tessenelin*) « tous 2, toutes 2 ». Voir ci-dessus ce qui concerne ces 2 expressions (L. II. — Pronom. — I. Pronoms personnels. — II. Pronoms personnels régimes-(affixes). — 1. Pronom affixes dépendant des noms. — Remarque IV ; et L. II. — II. Pronom. — III. Pronoms indéfinis. — 11°). — « Les uns et les autres » se traduit comme s'il y

avait « tous, toutes ». Voir ci-dessus la manière de rendre « tous, toutes » (Pronoms indéfinis §. 12°. — 4).

15. L'un l'autre, l'une l'autre, les uns les autres, les unes les autres. — « L'un et l'autre, etc. » se traduit en faisant précéder le verbe qui signifie l'action réciproque par *ak ien*, *ak iet*, *ak ouiiod*, *ak tiđod*, « chacun, etc. », et en le faisant suivre par *ien*, *iet*, *ouiiod*, *tiđod*, ce qui donne à la proposition la forme suivante : *ak ien iouët ien*, chacun a frappé un (chacun a frappé l'autre). (Ex. *ak iet terhâl iet*, chacune aime une (chacune aime l'autre ; elles s'aiment l'une l'autre) ; *ak ouiiđ eksänen ouiiod* quelques quelques-uns haïssent quelques-uns (chacuns haïssent les autres ; ils se haïssent les uns les autres) ; *ak tiđod ennoünneietnet tiđod*, quelques quelques-unes ont taquiné quelques-unes (chacunes ont taquiné les autres ; elles se sont taquinées les unes les autres)). Lorsque le verbe est à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> personne, on fait précéder l'expression *ak ien... ien* de la forme de réciprocité du verbe qui suit *ak ien*, en mettant cette forme de réciprocité à la personne voulue (nous nous sommes frappés l'un l'autre, *nenëmeouet*, *ak ien iouët ien*, nous nous sommes frappés réciproquement, chacun a frappé l'autre ; vous vous aimez l'une l'autre, *tenimerhelmet*, *ak iet terhâl iet*, vous vous aimez réciproquement, chacune aime l'autre). Lorsque « l'un l'autre, etc. » signifie « entr'eux, entr'elles », il peut se traduire par la forme de réciprocité du verbe suivie de *gir iner*, *gir iouen*, *gir ikemet*, *gir isen*, *gir isenet* « entre nous, entre vous, etc. » (ex. nous nous sommes frappés l'un l'autre, *nenëmeouet gir iner*, nous nous sommes frappés réciproquement entre nous ; vous vous aimez l'une l'autre, *tenimerhelmet gir ikemet*, vous vous aimez réciproquement entre vous ; ils se sont frappés l'un l'autre, *enëmeoueten gir isen*, ils se sont frappés réciproquement entr'eux ; elles s'aiment l'une l'autre, *animerhelnet gir isenet*, elles s'aiment réciproquement entr'elles ; ils se haïssent les uns les autres, *animeksenen gir isen*, ils se haïssent réciproquement entr'eux). « L'un à l'autre » se traduit de la même manière que « l'un l'autre, etc. », c.-à-d. par le verbe précédé de *ak ien*, etc. et suivi de *ien*, etc., avec cette différence que *ien* est précédé de la préposition *i* « à » (*ak ien iğrâz i ien*, chacun plaît à un (chacun plaît à l'autre)). Lorsque « l'un à l'autre » signifie « entr'eux, entr'elles », il peut se traduire par la forme de réciprocité du verbe suivie de *gir iner*, *gir iouen*, *gir ikemet*, *gir isen*, *gir isenet* (ils se plaisent l'un à l'autre, *animëgrežen gir isen*, ils se plaisent réciproquement entr'eux). (Ex. *nenimegrež ak ien iğrâz i ien*, nous nous plaisons réciproquement ; chacun plaît à un (chacun plaît à l'autre ; nous nous plaisons l'un à l'autre) ; *nenimegrež gir iner*, nous nous plai-

sons réciproquement entre nous (nous nous plaisons l'un à l'autre ; ou : les uns aux autres)).

16. Ni l'un ni l'autre, ni l'une ni l'autre, ni les uns ni les autres, ni les unes ni les autres. — « Ni l'un ni l'autre, etc. » se traduit par *oul ien d esen, oul iet d esenet* « aucun d'eux, aucune d'elles (aucun d'entr'eux, aucune d'entr'elles) ». (Ex. je n'ai vu ni l'un ni l'autre, *our neier oul ien d esen*, je n'ai vu aucun d'entr'eux ; ni les unes ni les autres ne sont arrivées ici, *oul t-tousé oul iet d esenet*, n'est arrivée ici aucune d'entr'elles).

17. On. — « On » se rend par la 3<sup>e</sup> personne du pluriel des verbes. (Ex. on m'a dit : Mousa est parti, *ennèn i : Mousa iglä*, ils m'ont dit : Mousa est parti ; on dit que Mousa viendra, *gännim Mousa é dd ias*, ils disent Mousa arrivera ici ; on n'a jamais vu de neige dans l'Adraç, *our neien éreris abadah dar édar*, ils n'ont jamais vu, etc.).

18. La plupart. — « La plupart » se traduit par le substantif féminin *techchem* « la plupart », ou par le subst. masc. *ägout* « grand nombre », suivis tous 2 ou bien de la préposition *n* du génitif et d'un substantif, ou bien des pronoms affixes dépendant des noms. Si *techchem* est sujet d'un verbe, celui-ci se met au féminin singulier ; si *ägout* est sujet d'un verbe, celui-ci se met au masculin singulier ; les verbes dont *techchem* et *ägout* sont sujets s'accordent avec eux et non avec le substantif ou le pronom qui les accompagne. (Ex. *techchem em midden teglä*, la plupart des hommes est partie (et non : *eglä*) ; *ägout em midd'n iglä*, le grand nombre des hommes est parti (et non : *eglä*) ; *neier techchem nesenet*, j'ai vu la plupart d'elles (d'entr'elles) ; *neier ägout nesenet*, j'ai vu le grand nombre d'elles (la plupart d'entr'elles) ; *egröouer akh rour techchem en didin*, j'ai trouvé (reçu) du lait chez la plupart des femmes ; *egröouer äkh rour ägout nesenet*, j'ai trouvé (reçu) du lait chez le grand nombre d'elles (la plupart d'entr'elles)).

19. Moi-même, toi-même, lui-même, etc. — « Moi-même, etc. » se traduit par le substantif masculin pluriel *imân* « âme, personne » suivi des pronoms affixes dépendant des noms (*imân in, imân nek, imân nem, imân nît, imân nener, etc.*), ou bien par les pronoms personnels sujets isolés suivis de *imân* et des pronoms affixes dépendant des noms (*nek imân in, kai imân nek, kem imân nem, enta imân nît, nekkaniq imân nener, etc.*). *Imân in* signifie « personne de moi » ; *nek imân in, etc.* signifie « moi personne de moi » ; les 2 expressions ont le même sens, mais la 2<sup>e</sup> est plus fortement déterminée que la 1<sup>re</sup> ; la 1<sup>re</sup> peut s'employer en toutes

circonstances ; la 2<sup>e</sup> peut s'employer lorsque « moi-même, etc. » est en apposition à un nom ou pronom sujet ou régime direct et lorsqu'il est en apposition à un pronom affixe régime indirect, mais non lorsqu'il est en apposition à un nom ou à un pronom relatif ou démonstratif régime indirect. (Ex. *ekfik k äkous imân in* (ou : *ekfik k äkous nek imân in*), je lui ai donné le vase, personne de moi (ou : moi personne de moi) (moi-même) ; *tennid i imân nek aouâ-rer* (ou : *tennid i kai imân nek aouâ-rer*), tu m'as dit toi-même ceci ; *neiek k imân nît* (ou : *neiek k ent imân nît*), je l'ai vu lui-même ; *neier Mousa imân nener*, (ou : *nous-ed nekkaniq imân nener*), nous sommes arrivés ici nous-mêmes ; *ennir äkemet imân nekemet aouâ-rer* (ou : *ennir äkemet aouâ-rer eggemetiq imân nekemet*), je vous ai dit ceci à vous-mêmes ; *eouëier-ed äkh i chêt ma k imân nesenet*, j'ai apporté ici du lait aux filles de ta mère (à tes sœurs) elles-mêmes (on ne dit pas ; *i chêt ma k entanetiç imân nesenet*) ; *ensir rour ouï-rer imân nesen*, j'ai couché chez ceux-ci eux-mêmes (on ne dit pas : *rour ouï-rer entanetiç imân nesen*)).

20. De moi-même, de toi-même, etc. — « De moi-même, etc. » se traduit par la particule *s* (*es*) « dans, chez, de dans, de chez, de » suivie de *imân in, imân nek, imân nem, etc.* « moi-même, toi-même, etc. ». *Imân* fait partie des substantifs qui éprouvent une modification dans le son-voyelle de leur articulation initiale dans les 3 cas indiqués plus haut ; l'expression qui traduit « de moi-même, etc. » est donc *es mân in, es mân nek, es mân nem, etc.*, de la personne de moi (de moi-même), de la personne de toi (de toi-même), etc. (Ex. *es mân in as kai ekkir*, de moi-même que je suis allé à toi (c'est de moi-même que je suis ; etc.) ; *tennid aouâ-rer es mân nek, mir kala?* as-tu dit ceci de toi-même ou non ? *es mân nît as et-tousâ?* d'elle-même qu'elle est arrivée ici ? (est-ce d'elle-même qu'elle est venue) ? *ousên-d midden es mân nesen*, sont arrivés ici (venus) les hommes d'eux-mêmes ; *eglänet entanetiç es mân nesenet*, elles sont parties elles d'elles-mêmes (elles sont parties d'elles-mêmes)).

21. Seul, etc. ; tout seul, etc. ; moi seul, toi seul, etc. ; moi tout seul, toi tout seul, etc. — « Seul ; tout seul ; moi seul, toi seul, etc. ; moi tout seul, toi tout seul, etc. peuvent avoir 2 sens : « seul » peut dans ces expressions signifier ou bien « sans compagnon », ou bien « l'unique personne, l'unique chose ». Lorsque « seul » signifie « sans compagnon », les expressions « seul, tout seul, moi seul, moi tout seul, etc. » se traduisent de la même manière : toutes peuvent se traduire soit par la particule *räs* « seule-

ment » suivie des pronoms affixes dépendant des noms, soit par les pronoms personnels sujets isolés suivis de *rās* suivi lui-même des pronoms affixes dépendant des noms. *Rās in* signifie « seulement moi (moi seul, moi tout seul) » ; *nek rās in* signifie « moi seulement moi (moi seul, moi tout seul) » ; les 2 expressions ont le même sens, mais la 2<sup>e</sup> est plus fortement déterminée que la 1<sup>re</sup> ; toutes 2 peuvent s'employer en toutes circonstances, que « moi seul, etc. » soit en apposition à des noms ou à des pronoms, et que ceux-ci soient sujets, régimes directs, ou régimes indirects. (Ex. 1. *ekkîmer d-î-rer rās in* (ou : ... *nek rās in*), je reste ici seulement moi (ou : ... moi seulement moi) (sans compagnon ; seul ; tout seul ; moi seul ; moi tout seul) ; 2. *ma tekâned rās ennek* (ou : ... *kai rās ennek*), que fais-tu seulement toi (sans compagnon ; seul ; tout seul ; toi seul ; toi tout seul) ? 3. *ousîk k rās ennît* (ou : ... *enta rās ennît*), je suis arrivé à lui (je l'ai trouvé) seulement lui (sans compagnon ; seul ; tout seul ; lui seul ; lui tout seul) ; 4. *rās nener as nenêi Mousa* (ou : *nekkanið rās nener as*...), seulement nous que nous avons vu Mousa (c'est sans compagnons (étant seuls ; étant tous seuls ; étant nous seuls ; étant nous tous seuls) que nous avons vu Mousa) ; 5. *ekfîk kaouen aouâ-rer rās naouen* (ou : ... *egganið rās naouen*), je vous ai donné ceci [à] vous seulement (à vous sans compagnons ; à vous seuls ; à vous tous seuls ; à vous et non à d'autres) ; 6. *ennîr âkemet aouâ-rer rās nekemet* (ou : *eggemetið rās nekemet*), je vous ai dit ceci [à] vous seulement (à vous sans compagnes ; à vous seules ; à vous toutes seules ; à vous et non à d'autres) ; 7. *ennîr i midden rās nesen* (ou : ... *entanetið rās nesen*), j'ai dit aux hommes [à] eux seulement (aux hommes sans compagnons ; aux hommes seuls ; tous seuls ; eux seuls ; eux tous seuls ; aux hommes et non à d'autres) ; 8. *eouëier-ed äkh i diðîn rās nesenet* (ou : ... *entanetið rās nesenet*), j'ai apporté ici du lait aux femmes [à] elles seulement (aux femmes sans compagnes ; aux femmes seules : toutes seules ; elles seules ; elles toutes seules ; aux femmes et non à d'autres)). Dans les exemples 5, 6, 7, 8, les phrases sont telles que, bien que « seul » y signifie « sans compagnon », leur sens est le même que si « seul » y signifiait « l'unique personne, l'unique chose » ; pour donner à l'exemple 5 le sens « je vous ai donné ceci lorsque vous étiez seuls », il faudrait employer une autre tournure et dire : *ekfîk kaouen aouâ-rer as temousem rās naouen* (ou bien : *as temousem egganið rās naouen*). Je vous ai donné ceci lorsque vous avez été (étiez) seulement vous (lorsque vous étiez seuls) ; il en est de même des ex. 6, 7, 8. Lorsque « seul » signifie « l'unique personne, l'unique chose », les expressions

« seul, tout seul » se traduisent par la particule *rās* placée immédiatement après le nom auquel se rapporte « seul » ; les expressions « moi seul, moi tout seul » se traduisent par les pronoms personnels sujets isolés suivis de *rās*. Les noms qui sont suivis de *rās* peuvent être régimes directs et régimes indirects, mais non sujets ; lorsque d'après le sens de la phrase ils devraient être sujets, on place après *rās*, en apposition au nom, le pronom indéfini *a* « ce que (indéterminé) » qu'on fait suivre du verbe au participe ; lorsqu'ils sont régimes directs ou indirects, le verbe se place avant eux et se met à l'indicatif. Les pronoms personnels sujets suivis de *rās* ne peuvent être ni sujets, ni régimes directs, ni régimes indirects des verbes ; ils peuvent être en apposition à des régimes directs et indirects ; lorsque d'après le sens de la phrase ils devraient être sujets, on place après *rās*, en apposition au nom, le pronom indéfini *a* « ce que (indéterminé) » qu'on fait suivre du verbe au participe. Les pronoms personnels sujets suivis de *rās* peuvent suivre les particules qui se construisent avec les pronoms personnels sujets, telles que *ar* « si ce n'est, excepté », *sel* « si ce n'est, excepté », *hound* « comme ». (Ex. *Mousa rās a iqlen*, Mousa seulement ce qui étant parti (Mousa [est] l'unique personne qui est partie ; Mousa seul est parti) ; *tâmett in rās a d-iouen*, ma femme seulement ce qui étant arrivé ici (ma femme [est] l'unique personne qui est arrivée ici ; ma femme seule est, etc.) ; *tidiðin nener rās a islèn i aouâ-rer*, nos femmes seulement ce qui ayant entendu à ceci (ayant entendu ceci) (nos femmes [sont] les uniques personnes qui ont entendu ceci ; nos femmes seules ont, etc.). — *Eouëier-ed oudi rās*, j'ai apporté du beurre seulement (du beurre [comme] unique chose ; du beurre seul) ; *eğrâouer Mousa rās a ieddöubin haret aouâ-rer*, j'ai trouvé Mousa seulement (Mousa l'unique personne, Mousa seul) ce qui ayant pu cette chose-ci (qui puisse [faire] cela) ; *eğrâouer Dâssin rās a issenen âmouken aouâ-rer*, j'ai trouvé Dâssin seulement (Dâssin l'unique personne, Dâssin seule) ce qui ayant su cet arrangement (qui sache cette façon, qui sache faire cette sorte d'ouvrage) ; *rîr Dâssin rās*, j'aime Dâssin seulement (j'aime Dâssin unique personne, Dâssin seule) ; *nêier rour sen Mousa rās*, j'ai vu chez eux Mousa seulement (Mousa unique personne, Mousa seul). — *Ed enner aouâ-rer i Mousa rās*, je dirai ceci à Mousa seulement (à Mousa unique personne, à Mousa seul) ; *eouëier-ed äkh i diðîn rās*, j'ai apporté ici du lait aux femmes seulement (aux femmes uniques personnes, aux femmes seules) ; *enn aouâ-rer i midden rās*, dis ceci aux hommes seulement (aux hommes uniques personnes, aux hommes seuls). — *Our nêier rour sen ar Mousa rās*, je n'ai

pas vu chez eux si ce n'est Mousa seulement (je n'ai vu chez eux que Mousa unique personne, que Mousa seul). — *Nekkanid rās a inēien Mousa*, nous seulement (nous uniques personnes, nous seuls) ce qui ayant vu Mousa (avons vu Mousa); *Kai rās a islēn i aouā-rer*, toi seulement (toi unique personne, toi seul) ce qui ayant entendu à ceci (tu as entendu ceci) (c'est toi seul qui as entendu ceci). — *Ekfīk kaouen aouā-rer egganid rās*, je vous ai donné ceci [à] vous seulement (à vous uniques personnes, à vous seuls). — *Ekfīk kaouen aouā-rer egganid rās*, je vous ai donné ceci [à] vous seulement (à vous uniques personnes, à vous seuls). — *Ennīr ākemet aouā-rer eggemetid rās*, je vous ai dit ceci [à] vous seulement (à vous uniques personnes, à vous seules). — *Aouā-rer*, ou *tt ē iken āou ādem ar nek rās*, ceci, ne le fera pas un fils d'Adam (une personne) excepté moi seulement (excepté moi unique personne, moi seul) (ceci, nul n'est capable de le faire, si ce n'est moi seul); *ekf eddounet emdān, ar enta rās, ei ē*, donne aux gens ils sont entiers (donne à toutes les gens), excepté lui seulement (excepté lui unique personne, lui seul), laisse-le [sans rien lui donner]).

13° MANIÈRE DE RENDRE « VOICI, VOILÀ ». — « Voici, voilà » précédant un nom ou un membre de phrase (voici l'homme, voici ton chameau, voilà celui-là que tu m'as dit, voilà ce que j'ai vu hier, etc.) se traduit par la particule *da-h* (*da*) « voici, voilà (proximité ou éloignement modérés) » placée après le nom ou après le membre de phrase, lorsqu'on veut exprimer une proximité ou un éloignement modérés; lorsqu'on veut exprimer une proximité plus grande, mais non absolue, on remplace *da-h* par un de ses composés *da-dī* ou *da-dī-h*, qui sont synonymes et signifient « voici (proximité modérée) »; lorsqu'on veut exprimer une proximité absolue, on remplace *da-h* par son composé *dā-rer* « voici (proximité absolue) »; lorsqu'on veut exprimer un éloignement absolu, on remplace *da-h* par *dīn* « là, là-bas ». *Da h* et *da* sont synonymes; *da*, très usité dans l'Adraç et l'Air, l'est peu dans l'Ahaggar où on emploie presque toujours *da-h*. *Da-dī* et *da-dī-h* sont usités tous 2 dans l'Ahaggar, le 2° plus que le 1°.

(Ex. *Mousa, da-h*, Mousa, voici (voilà) (voici Mousa; voilà Mousa); *amis ennek, da-dī*, ton chameau, voici (voilà) (voici ton chameau; voilà ton chameau; *oua-i-der s hi tennid, da-dī-h*, celui-là que à (pour lequel, au sujet duquel) tu m'as dit, voici (voici celui-là, etc.); *haret-en-dīn n enā ahel, dā-rer*, cette chose de là-bas (d'alors) d'hier, voici (voici cette chose d'alors, d'hier); *amis ennek oua t-tezzīnhed, dīn*, ton chameau que ici tu as acheté, là-bas (voilà ton chameau que tu as acheté). — *Mousa da-h innēn bahou*, Mousa voici (voilà) ayant dit un mensonge (voici Mousa qui a menti; voilà, etc.); *Dāssin da-dī tennēt bahou*, Dāssin voici ayant dit un mensonge (voici Dāssin qui a menti); *āles dā-rer oua ier-mēsen amis*, l'homme voici qui ayant saisi le chameau (voici l'homme qui a pris le chameau); *ākh dā-rer oua iezīden*, le lait voici qui ayant été (étant) doux (voici le lait qui est doux); *ākhāl ouā-rer oua ioulēren, ourgīr Tāouat*, le pays voici qui ayant été (étant) bon, non pas le Touat (voici le pays qui est bon, et non pas le Touat)).

« Me voici, te voici, la voici, nous voici, vous voici, les voici; me voilà, te voilà, etc. » se traduit par les pronoms personnels sujets isolés *nek, kai, kem*, etc. suivis d'une des particules *da-h, da-dī, da-dī-h, dā-rer, dīn*, selon le degré de proximité ou d'éloignement que l'on veut indiquer. (Ex. *nek da-h*, me voici, me voilà; *kai da-dī* (ou : *kai da-dī-h*), te voici (proximité modérée); *enta dā-rer*, le voici; la voici (proximité absolue); *entaniq dīn*, les voilà (éloignement absolu); *Mousa enta da-h*, Mousa le voici; Mousa le voilà; *amis ennek, enta da-dī* (ou : *enta da-dī-h*), ton chameau, le voici (proximité modérée); *haret-en-dīn n enā ahel, enta dā-rer*, cette chose de là-bas (d'alors) d'hier, la voici; *innās ennem ouī t-tezzīnhed, entaniq dīn*, tes chameaux que tu as achetés, les voilà.

« Le voici, la voici, les voici; le voilà, la voilà, les voici » se traduit aussi par la particule *ner* « voici, voilà » suivie d'un des 8 pronoms relatifs et démonstratifs *ouā-rer, ouī, oua-h, oua-i-der, oua-dī, oua-dī-h, ou-īn, ou-īn-der*, selon qu'on veut exprimer une proximité ou un éloignement plus ou moins grands. (Ex. *Mousa, ner ouā-rer*, Mousa, le voici (proximité absolue); *amis ennek, ner oua*, ton chameau, le voici (ou : ... le voilà) (proximité ou éloignement modérés); *tāmet ta s hi tennid, ner ta-h*, la femme que à (pour laquelle, au sujet de laquelle) tu m'as dit (de laquelle tu m'as parlé), la voici (ou : ... la voilà); *middēn ouī nēier enā ahel, ner ou-ī-der*, les hommes que j'ai vus hier, les voici (ou : ... les voilà); *ner ta-dī, tāmett īn*, la voici, ma femme (ou : la voilà...); *ner ti-dī-h, oullī nnem*, les voici, tes chèvres (ou : les voilà...); *ner ou-īn, iklān īn*, les voilà, mes esclaves; *tibarādīn ennem, ner t-īn-der*, tes filles, les voilà).

Voici, voilà (proximité ou éloignement modérés).....	<i>da-h</i> ( <i>da</i> )
Voici (proximité modérée).....	<i>da-dī</i>
Id .....	<i>da-dī-h</i>
Voici (proximité absolue).....	<i>dā-rer</i>
Voilà (éloignement absolu).....	<i>dīn</i>

*Observations.* — 1° Les pronoms personnels sujets isolés *nek, kai, kem*, etc. suivis de *da-h (da), da-dî, da-dî-h, dâ-rem, dîn*, peuvent être sujets, régimes directs et régimes indirects de verbes; ils ont alors le sens de « me voici (voilà) moi qui; te voici (voilà) toi qui; le voici (voilà) lui qui; la voici (voilà) elle qui; nous voici (voilà) nous qui, etc.; me voici (voilà) moi que; te voici (voilà) toi que, etc. ». Que *nek da-h*, etc. soit sujet, régime direct ou régime indirect, le verbe se place après lui; quand *nek da-h*, etc. est sujet, le verbe se met au participe, quand il est régime direct ou indirect, il se met à l'indicatif. (Ex. *nek da-h innèn tidet i midden*, me voici (voilà) moi qui ayant dit (qui ai dit) la vérité aux hommes; *nek da-h innân tidet i midden*, me voici (voilà) moi qui disant (qui dis) la vérité aux hommes; *nek da-h é ennin tidet i midden*, me voici (voilà) moi qui devant dire (moi qui dirai) la vérité aux hommes; *nek da-h ikkèn Mousa*, me voici (voilà) moi qui étant allé (moi qui vais) chez Mousa; *nek da-h ikkèn innâs*; *koudit tekkil ten, endaou âner*, me voici (voilà) moi qui étant allé (moi qui vais) aux chameaux; si tu vas à eux, allons ensemble nous (partons ensemble); *kai da-h ikkèn innâs, ou' toid oua hin*; te voici (voilà) toi qui étant allé (toi qui vas) aux chameaux, ne laisse pas celui de moi (n'oublie pas le mien); *kai da-dî iekhîmen end ahet rour èblal*, te voici (voilà) toi qui étant assis (toi qui as été assis, toi qui étais assis) hier auprès de la pierre; *kem da-dî-h tennèt bahou i tîmîditt ennem*, te voici (voilà) toi qui ayant dit (toi qui as dit) un mensonge à sa compagne; *kai da-dî-h nèien eddounet toukâred*, te voici (voilà) toi que ont vu les gens tu voles (voler); *nek dâ-rem ibedêden foull haret ennek, ekf i d alek in*, me voici moi qui ayant été debout sur ta chose (moi qui ai eu soin de tes affaires), donne-moi ici mon salaire; *enta dîn innèn tidet i midden*, le voilà lui qui ayant dit (lui qui a dit) la vérité aux hommes; *entaniq dîn s innâ Mousa tafirt ta-i-der*, les voilà eux que à (eux auxquels Mousa a dit cette parole). Dans ceux de ces exemples où le verbe est au participe, si on le mettait à l'indicatif, le sens serait différent et il faudrait ponctuer autrement (*nek da-h*; *ennîr tidet*, etc., me voici (voilà); j'ai dit la vérité, etc.; *nek da-h*; *ekkîr Mousa*, me voici (voilà); je vais chez Mousa; *nek da-h*; *ekkîr innâs*, etc., me voici (voilà); je vais aux chameaux, etc.); 2° *Ner* peut s'employer suivi des 4 pronoms relatifs et démonstratifs indiquant l'éloignement dans le temps seul *oua-n-dî, oua-n-dî-h, oua-n-dîn, oua-n-dîn-der*. *Ner oua-n-dî, ner oua-n-dî-h*, etc. signifie « voilà celui de là (celui d'alors) qui, voilà celui de là (celui d'alors) que; voilà celui de là-bas (celui d'alors) qui, voilà celui de là-bas (celui d'alors) que, etc. ». (*Âouâl,*

*ner oua-n-dî hi tennîd*, les paroles, voilà celles de là (celles d'alors) que tu m'as dites; *tafirt, ner ta-n-dî-h s estîr*, le mot, voilà celui de là (celui d'alors) que à (auquel) j'ai entendu (que j'ai entendu); *âtes, ner oua-n-dîn hi innèn aoua-h*, l'homme, voilà celui de là-bas (celui d'alors) qui m'ayant dit cela (qui m'a dit cela); *tiqîdîn, ner ti-n-dîn-der ensênîn rour hanân nener*, les femmes, voilà celles de là-bas (celles d'alors) qui ayant couché (qui ont couché) chez nos tentes (à nos tentes); 3° Le mot *dâ-der* « voici (proximité absolue) » est très usité dans l'Adrar et l'Air, où il a le sens qu'a *dâ-rem* dans l'Ahaggar. *Dâ-der* n'est pas employé dans l'Ahaggar.

14° DE L'INTERROGATION. — Lorsqu'une phrase ne contient ni pronom interrogatif, ni particule interrogative, l'interrogation ne s'exprime pas: l'intonation et le sens général font seuls connaître que la phrase est interrogative. Quelquefois, pour préciser l'interrogation, on ajoute à la proposition interrogative les mots *mîr kala* « ou non ». Dans la bouche des esclaves, imrad, Isakkamâren et autres gens parlant mal, on entend quelquefois *mîr* « ou » employé seul dans le sens de *mîr kala*. *kala* étant sous-entendu: c'est une incorrection. (Ex. *Mousa ious-ed?* Mousa est-il arrivé ici? *tenîed tîmett in*; as-tu vu ma femme? *terâm ét tekkim Tâouat?* voulez-vous vous irez au Touat (voulez-vous allez, etc.)? *midden eglèn, mîr kala?* les hommes sont-ils partis, ou non? *eglèn mîr kala, midden?* sont-ils partis ou non, les hommes?). Ce serait une incorrection de dire: *Mousa ious-ed, mîr?* *tenîed tîmett in, mîr?* etc. Il faut dire: *Mousa ious-ed?* ce qui est la manière de parler la plus usitée, ou bien: *Mousa ious-ed, mîr kala?*

Une phrase peut contenir des pronoms interrogatifs; ceux-ci sont au nombre de 4 :

1	Qui (quelle personne)? qui (quelle personne. Dubitatif, sans interrogation).....	<i>mi</i>
2	Quoi? que? ce que, ce qui (dans le sens de « quoi ». Dubitatif, sans interrogation).....	<i>ma</i>
3	Quel est? lequel est? quel est (dubitatif, sans interrogation); lequel est (dubitatif, sans interrogation).	<i>manêkk</i>
	Quelle est? laquelle est? quelle est (dubitatif, sans interrogation); laquelle est (dubitatif, sans interrogation).....	<i>manêkket</i>

Quels sont ? lesquels sont ? quels sont (dubitatif, sans interrogation) ; lesquels sont (dubitatif, sans interrogation) .....	<i>manëkken</i>
Quelles sont ? lesquelles sont ? quelles sont (dubitatif, sans interrogation) ; lesquelles sont (dubitatif, sans interrogation) .....	<i>manëkkenel</i>
4 Qu'est-ce que ? ce que (dans le sens de « qu'est-ce que ». Dubitatif, sans interrogation) .....	<i>manëkk-oua</i>

*Mi* est masculin singulier ; il ne s'emploie qu'en parlant des personnes. Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans les phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance ; dans ces dernières, « qui » non interrogatif doit se rendre par le pronom défini *oua* « celui que, celui qui, etc. » ou par le pronom indéfini *i* « celui [quelqu'il soit] qui, etc. », selon qu'il désigne une personne déterminée ou indéterminée. — *Mi* non interrogatif a un sens indéterminé ; il est synonyme du pronom indéfini *i* « celui [quelqu'il soit] qui, etc. » ; dans toutes les phrases où on l'emploie, on peut ad libitum mettre *mi* ou *i*. — *Mi* peut être sujet, régime direct et régime indirect des verbes. Lorsqu'il est sujet, le verbe se met au participe ; lorsqu'il est régime direct ou indirect, le verbe se met à l'indicatif ; dans les 3 cas, le verbe se place après lui. — *Mi* peut être accompagné de particules (telles que « à, chez, sur, avant, etc. ») ; celles-ci se placent immédiatement après lui. (Ex *mi iggèhen éhen?* qui étant entré dans la tente ; (quelle personne est entrée dans la tente ?) *mi iggàhen éhen?* qui entrant dans la tente (quelle personne entre dans la tente ?) *mi hé iggèhin éh-n?* qui devant entrer dans la tente (qui entrera dans la tente ?) *mi tèn amis ouâ-rer?* qui ayant eu ce chameau-ci ? (qui possède ce chameau ? à qui est ce chameau ?) *akli ouâ-rer, mi tt ilèn?* cet esclave-ci, qui l'ayant eu (qui le possède ? à qui est-il ?) *mi inèien âbarađ in?* qui ayant vu (qui a vu) mon garçon ? *mi d-ioussèn rour ouen?* qui étant arrivé ici (qui est venu) chez vous ? — *Mi teğrâoued dar àhen nek?* qui as-tu trouvé dans la tente ? *mi tenèied rour es?* qui as-tu vu chez lui ? *mi tessoufed dar meddân nek?* qui préfères-tu dans tes enfants ? — *Mi s tennîd ouâ-rer?* qui à (à qui) as-tu dit ceci ? *mi s teslîd iggât imzad d-i-rer?* qui à (à qui) as-tu entendu (qui as-tu entendu) il frappe le violon ici ? (qui as-tu entendu dire qu'il joue du violon ici ?) *mi s teouâied akh?* qui à (à qui) apportes-tu du lait ? *mi rour é tensesd?* qui chez (chez qui) coucheras-tu ? *mi d entanîd, as ed-*

*ousèn?* qui avec (avec qui) eux, lorsqu'ils sont arrivés ici ? (avec qui étaient-ils lorsqu'ils sont arrivés ici ?) *mi deffer tekkîm?* qui derrière (derrière qui) est-elle assise ? — *Our essiner mi iggèhen éhen* (ou : *our essiner i iggèhen éhen*). — *Nek essâner oua iggèhen éhen*, je ne sais pas qui étant entré (qui est entré) dans la tente. — *Moi je sais celui qui étant entré* (je sais qui est entré ; je sais la personne déterminée qui est entrée) dans la tente (on peut dire : *nek essâner i iggèhen éhen*, moi je sais celui [quelqu'il soit] qui, etc. ; mais le sens est différent de celui de *nek essâner oua iggèhen* ; on ne peut pas dire : *nek essâner mi iggèhen*, etc.) ; *our essiner mi inèien âbarađ in* (ou : *our essiner i inèien*, etc.). — *Nek essâner oua inèien âbarađ ennek*, je ne sais pas qui ayant vu (qui a vu) mon garçon. — *Moi je sais celui qui ayant vu* (je sais qui a vu ; je sais la personne déterminée qui a vu) ton garçon (on peut dire : *nek essâner i inèien*, etc., moi je sais celui [quelqu'il soit] qui, etc. ; mais le sens est différent de celui de : *nek essâner oua inèien*, etc.) ; *our essiner mi iessouf dar meddân es* (ou : *our essiner i iessouf*, etc.). — *Essâner oua iessouf*, je ne sais pas qui il préfère parmi ses enfants. — *Je sais celui qu'il préfère* (je sais qui il préfère, je sais la personne déterminée qu'il préfère) (on peut dire : *essâner i iessouf* ; je sais celui [quelqu'il soit] qu'il préfère ; mais le sens est différent ; on ne peut pas dire : *essâner mi iessouf*) ; *our essiner mi rour é nsin* (ou : *our essiner i rour é nsin*). — *Essâner oua rour é nsin*, je ne sais pas qui chez (chez qui) ils coucheront. — *Je sais celui que chez* (celui chez lequel ; la personne déterminée chez laquelle) ils coucheront (on peut dire : *essâner i rour é nsin*, je sais celui [quelqu'il soit] chez lequel ils coucheront ; mais le sens est différent ; on ne peut pas dire : *essâner mi rour*, etc.). — *Mi*, bien que singulier, peut désigner plusieurs personnes (*mi ieouènen adrar, mi ihân âbâda* ? — *Kel-oulli emdân eouènen adrar ; ihaggâren hân âbâda*, qui étant monté sur la montagne (qui est monté dans la montagne), qui étant dans le versant (qui est sur les versants) ? — Les gens des chèvres ils sont entiers sont montés sont montés sur la montagne (les imrad tous sont montés dans la montagne), les nobles sont dans le versant (sur les versants)). — *Mi* n'est pas employé suivi de l'indicatif présent du verbe *oumas* « être » pour signifier « qui suis-je ? qui es-tu ? qui est-il ? qui est-elle ? qui sommes-nous ? etc. », ni « qui je suis, qui tu es, etc. (dubitatif, sans interrogation) », si ce n'est dans le cas où on questionne quelqu'un sur les gens desquels il fait partie, desquels il est, c'est-à-dire sur sa famille, sa tribu et sa nationalité, ou dans celui où l'on énonce une proposition dubitative sans interrogation sur le même

sujet (1. *mi temoused?* — *Kel-Rela*, qui es-tu [comme gens desquels tu es] ? — *Kel-Rela* (tribu des *Kel-Rela*); 2. *mi temous tâmet tâ-rer?* — *Our essiner mi temous* (ou : *our essiner i temous*), qui est cette femme-ci [comme gens desquels elle est] ? — Je ne sais pas qui elle est [comme gens] (ou : je ne sais pas celui qu'elle est [comme gens] quelqu'il soit); 3. *mi mousen midden ouâ-rer, Ahaggar mir Ajjer?* — *Amousen Ahaggar*, qui sont [comme gens desquels ils sont] ces hommes-ci. *Ahaggar* ou *Ajjer?* — Ils sont *Ahaggar*. Dans les ex. 1 et 3, les réponses « *Kel-Rela* » et « ils sont *Ahaggar* » ne signifient pas que les personnes en question sont, par leur sang, de la tribu des *Kel-Rela* ou du peuple de l'*Ahaggar*, mais que cette tribu et ce peuple sont les fractions dont elles font partie politiquement. Ces réponses peuvent être faites par des esclaves des *Kel-Rela* et de l'*Ahaggar*, ou par des Arabes établis à demeure chez les *Kel-Rela* ou dans l'*Ahaggar*, comme par des *Kel-Rela* ou des *Kel-Ahaggar*. Si celui à qui on dit : *Mi temoused?* veut préciser et dire de quel sang il est, il dit : *ien dar Kel-Rela*, un de dans les *Kel-Rela* (un d'entre les *Kel-Rela*), ou : *ou-Rela*, fils de *Rela* (homme des *Kel-Rela*). Sauf ce cas unique, où on questionne quelqu'un sur les gens desquels il est, on n'emploie jamais *mi* suivi de l'indicatif du verbe *oumas*; nos expressions « qui suis-je? qui es-tu? qui est-il? etc. », employées pour demander le nom de quelqu'un ou un renseignement quelconque sur quoi que ce soit, se traduisent toujours par *ma* « quoi? que? ce que (dubitatif, non interrogatif) » suivis de l'indicatif présent de *oumas*, signifiant « que suis-je? qu'es-tu? etc. »; ce que je suis (dubitatif, sans interrogation). etc. » (voir ci-dessous *ma*). Lorsqu'on interroge quelqu'un sur les gens desquels il est, on peut employer *mi* et *ma* ad libitum; dans ce cas, *mi mouser?* etc., *ma mouser?* etc. sont également corrects; mais *mi mouser* est plus précis, il signifie qu'on questionne sur les gens desquels on est; tandis que *ma mouser* est vague et n'indique pas sur quoi on questionne, sur le nom, la profession, la condition, ou autre chose; *mi mouser*, par suite de ce qu'il est beaucoup plus précis, est beaucoup plus élégant.

*Mi* suivi de *ilên* « ayant eu (c.-à-d. ayant, possédant) » est souvent employé dans le sens de notre expression « à qui est », pour exprimer la possession. (*Mi lên amis ouâ-rer?* qui ayant eu (possédant) ce chameau-ci? (à qui est ce chameau-ci?) *akli ouâ-rer, mi tt ilên?* cet esclave-ci, qui l'ayant eu (le possédant?) (à qui est-il?)). Cette expression s'emploie en parlant de tous les animaux et choses dont on est propriétaire, et des personnes dont on est soit propriétaire, soit seigneur féodal. Les personnes dont on est propriétaire sont les esclaves, celles dont on est seigneur féodal sont

les *imrad* et les *Isakkamâren*. Un esclave à qui on dit : *mi kai ilên?* une esclave à qui on dit : *mi kem ilên?* répondent en disant le nom de leur propriétaire. Un homme ou une femme *imrad* ou *Isakkamâren* répondent en disant le nom de la tribu noble sous la suzeraineté de laquelle ils sont, ou le nom du chef de cette tribu (ex. un *amrid* de l'*Ahaggar*, à qui on dit : *mi kai ilên?* répond : *a hi lên, Kel-Rela*, ce qui m'ayant eu (ce qui me possède), [c'est] les *Kel-Rela* (tribu noble suzeraine de tous les *imrad* de l'*Ahaggar*); ou bien il répond : *a hi lên, Mousa*, ce qui m'ayant eu (ce qui me possède), [c'est] *Mousa* (chef de la tribu des *Kel-Rela* et *âmenoukâl* de l'*Ahaggar*). La question *mi kai ilên, mi kem ilên*, ne peut donc se poser qu'à un homme ou une femme esclaves, *imrad*, ou *Isakkamâren*, non à une personne noble. Un homme ou une femme nobles, à qui on poserait cette question, répondraient : *Iall a hi lên*, Dieu ce qui m'ayant eu (c'est Dieu qui me possède). L'expression *mi kem ilên* ne peut donc jamais servir pour demander à une femme le nom de son mari; pour faire cette question, il faut dire : *mi kem ieouâien?* qui te prenant? (qui t'épousant? qui t'ayant pour femme?), ou : *mi t teddâoud?* qui avec fais-tu compagnie? (avec qui es-tu mariée?) ou une autre expression analogue. De même, *mi kai ilên, mi kem ilên*, ne peut jamais s'employer pour demander à un enfant quels sont ses parents; pour faire cette question, il faut dire : *mi kai ierâouen? mi kem ierâouen?* qui t'ayant enfanté (qui t'a enfanté)?

*Ma* est masculin singulier. Il ne s'emploie qu'en parlant d'animaux ou de choses, ou en parlant d'une manière vague sans préciser s'il s'agit de personnes, d'animaux ou de choses. Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans les phrases exprimant l'ignorance ou le doute, non dans celles qui expriment la connaissance; dans ces dernières, « quoi » non interrogatif doit se rendre par *aoua* « ce qui (la chose déterminée qui), etc. », ou *a* « ce qui (la chose indéterminée qui), etc. », selon qu'il désigne une chose déterminée ou indéterminée. — *Ma* non interrogatif a un sens indéterminé; il est synonyme du pronom indéfini *a* « ce qui (la chose quelconque qui), etc. »; dans toutes les phrases où on l'emploie, on peut ad libitum mettre *ma* ou *a*. — *Ma* peut être sujet, régime direct et régime indirect des verbes. Lorsqu'il est sujet, le verbe se met au participe; lorsqu'il est régime direct ou indirect, le verbe se met à l'indicatif; dans les 3 cas, le verbe se place après lui. — *Ma* peut être accompagné de particules (telles que « à, dans, sur, devant, etc. »); celles-ci se placent immédiatement après lui. Les esclaves, *imrad*, *Isakkamâren*, et autres gens



parlant mal emploient souvent *ma* « quoi ? que ? » dans le sens de *mi* « qui (quelle personne) ? » : c'est une incorrection. (Ex. *ma iggèhen èhen* ? quoi étant entré dans la tente (qu'est-ce qui est entré dans la tente (personne, animal, ou chose) ?) *ma ioudèn dar àman* ? quoi étant tombé dans l'eau ? (qu'est-ce qui est tombé dans l'eau (personne, animal, ou chose) ?) *ma iañrèn amis* ? quoi ayant tué le chameau (qu'est-ce qui a tué le chameau (personne, animal, ou chose) ?) *ma ihàn tehattint, oudi mir touraouet* ? quoi étant dans la bouteille (qu'est-ce qui est dans la bouteille), du beurre ou du miel ? *ma hè iglîn dar èmnàs ennek* ? quoi devant partir dans tes chameaux ? (qu'est-ce qui partira dans tes chameaux ?). — *Ma tegrâoued dar àhen nek* ? qu'as-tu trouvé dans ta tente (personnes, animaux, ou choses) ? *ma tenèied rour es* ? qu'as-tu vu chez lui (personnes, animaux ou choses) ? *ma tessoufed dar èmnàs ennek* ? que préfères-tu dans tes chameaux (c. à-d. lequel, ou lesquels préfères-tu dans tes chameaux) ? — *Ma s tesalled* ? quoi à tu entends ? (qu'entends-tu ? quel est le bruit que tu entends ?) *ma s telkèmed* ? quoi à tu as suivi ? (qu'as-tu suivi (personne, animal ou chose) ?) *ma dar teouèied àkh* ? quoi dans (dans quoi) as-tu apporté le lait ? *ma dar eknèn kassen ouï-rer* ? quoi dans ont été faits ces vases-ci ? (avec quoi ont été faits, etc. ?) *ma dèffer tekèim* ? quoi derrière (derrière quoi) est-elle assise ? (derrière quoi (animal ou chose) est-elle assise ?) — *Our essiner ma iggèhen èhen* (ou : *our essiner a iggèhen èhen*). — *Nek essàner aoua iggèhen èhen*, je ne sais pas quoi étant entré dans la tente (je ne sais pas ce qui est entré dans la tente (personne, animal, ou chose)). — *Moi je sais quoi étant entré* (je sais ce qui est entré, je sais la chose déterminée qui est entrée) dans la tente (on peut dire : *nek essàner a iggèhen èhen*, moi je sais ce qui est entré dans la tente [quoi que ce soit] ; mais le sens est différent de celui de : *nek essàner aoua iggèhen* ; on ne peut pas dire : *nek essàner ma iggèhen èhen*) ; *our essiner ma ioudèn dar àman* (ou : *our essiner a ioudèn dar àman*). — *Essàner aoua ioudèn dar àman*, je ne sais pas quoi étant tombé dans l'eau (ce qui est tombé dans l'eau (personne, animal, ou chose)). — *Je sais quoi étant tombé dans l'eau* (je sais ce qui est tombé, je sais la chose déterminée qui est tombée) (on peut dire : *essàner a ioudèn dar àman*, je sais ce qui est tombé dans l'eau [quoi que ce soit] ; mais le sens est différent de celui de *essàner aoua ioudèn* ; on ne peut pas dire : *essàner ma ioudèn dar àman*). — *Ma*, bien que singulier, peut désigner plusieurs objets (personnes, animaux et choses) (*ma ikkàn Air* ? *Temèdè n èmis, ed senâtet tèmèrouïn n àgejji n tèsemt, ed meraou midden*, quoi allant à l'Air ? (qu'est-ce qui va à l'Air ? qu'est-ce

qui va aller à l'Air ?) — Cent chameaux, et vingt charges de sel, et dix hommes).

*Ma* suivi de l'indicatif présent du verbe *oumas* « être », signifiant « que suis-je ? qu'es-tu ? qu'est-il ? que sommes-nous ? etc. », ou « ce que je suis, ce que tu es, etc. (dubitatif, sans interrogation) », est très souvent employé dans les sens de : « qui suis-je ? qui es-tu ? qui est-il ? quel est ? lequel est ? qui est-elle ? quelle est ? laquelle est ? qui sommes-nous ? qui êtes-vous ? qui sont-ils ? quels sont ? lesquels sont ? qui sont-elles ? quelles sont ? lesquelles sont ? », ou de « qui je suis, qui tu es, qui il est, quel est, lequel est, qui elle est, quelle est, laquelle est, etc. (dubitatif, sans interrogation) ». (Ex. 1. *ma mouser ? tezzâied i, mir kala* ? que suis-je (qui suis-je) ? me reconnais-tu, ou non ? 2. *Ma temoused ? — Nek, Kenân*, qu'es-tu (qui es-tu) ? — *Moi, Kenân* (je suis Kenân) ; 3. *ma iemòus aoua-h* ? qu'est-ce que cela ? 4. *ma iemòus àbarekka oua tejjid* ? qu'est (quel est) le chemin que tu as fait (que tu as pris) ? 5. *ma temòus tàmèl ta tessènet imzad dar àkâl ouâ-rer* ? qu'est la femme (quelle est la femme) qui ayant su le violon (qui sait [bien] le violon) dans ce pays-ci ? 6. *ma temòus ta tessoufed dar oulli ti-rer senâtet* ? qu'est celle que tu préfères (laquelle est celle que tu préfères) dans ces 2 chèvres ? 7. *ma nemòus ? tezzâied àner* ? que sommes-nous (qui sommes-nous) ? nous reconnais-tu ? 8. *ma temòusem ? kel-oulli*. — *Mi temòusem ? nekkamid, Kel-Rela*, qu'êtes-vous (qui êtes-vous) ? — Des gens des chèvres (des imrad). — *Qui êtes-vous* [comme gens desquels vous faites partie] ? — *Nous, Kel-Rela* (nous sommes [comme gens desquels nous faisons partie] tribu des Kel-Rela (c. à-d. nous faisons politiquement partie des Kel-Rela)) ; 9. *ma mousen* ? que sont-ils (qui sont-ils) ? 10. *ma mousen èklân ouï-rer* ? — *Khatita d Àkaouèl*, que sont (qui sont) ces esclaves-ci ? *Khatita et Ékaouèl* ; 11. *ma mousen èmnàs ouï hè gelnân toufat* ? que sont (quels sont) les chameaux qui devant partir (qui partiront) demain ? 12. *ma mousen dar midden ouï-rer ouï hè kkinîn Tâouat* ? que sont dans ces hommes-ci (lesquels sont dans ces hommes-ci) ceux qui devant aller au Touat (ceux qui iront au Touat) ? 13. *ma mousnet oulli ti-rer* ? — *Ti n Dassin*, que sont ces chèvres ? celles de Dassin ; 14. *ma mousnet tañrârîn ti ih èmekchi* ? que sont les ravines (quelles sont les ravines) celles que a été dans la nourriture (dans lesquelles est de la nourriture) [pour les animaux] ? 15. *ma mousnet dar tbarâdîn naouen ti hè dennîn oulli ahel ouï-rer* ? que sont dans vos filles (lesquelles sont dans vos filles) celles qui devant faire paître (celles qui feront paître) les chèvres aujourd'hui ? 16. *our issin ma mouser* (ou : *our issin a mouser*) ; il ne sais pas ce que je suis (qui je suis) ; 17. *our nessin ma iemòus àbarekka*

*oua tegîd* (ou : *our nessin a iemôus*, etc.), nous ne savons pas ce qu'est le chemin (quel est le chemin) que tu as fait (que tu as pris) ; 18. *our essiner ma môusnet dar ibarâdîn naouen ti hé dennîn oulli ahel ouâ-rer* (ou : *our essiner a môusnet*, etc.), je ne sais pas ce que sont dans vos filles (je ne sais pas lesquelles sont dans vos filles) celles qui devant faire pâtre (celles qui feront pâtre) les chèvres aujourd'hui).

*Ma* peut être suivi de la préposition *n* « de » du génitif, lorsque celle-ci est elle-même suivie de l'un des 3 substantifs *ékêt*, mesure, *éouîn*, perfection, *emmek*, signification ; suivi de *n* et de ces substantifs, *ma* forme les 3 expressions : *ma-n-ékêt*, combien est ? combien sont ? combien est (non interrogatif), combien sont (non interrogatif) (mot à mot : quoi de la mesure ?), *ma-n-éouîn*, comment est l'état ? (mot à mot : quoi de la perfection ?), *ma-n-emmek*, quoi de la signification (que signifie) ? quoi de la signification (ce que signifie) (non interrogatif). — *Ma-n-ékêt* est habituellement interrogatif ; il peut s'employer sans être interrogatif. Il accompagne toujours un substantif, un pronom relatif ou un pronom personnel, qui peuvent être exprimés ou sous-entendus ; il peut se placer soit avant eux avec le sens de « combien est ? combien sont ? combien est, combien sont », soit après eux avec le sens de « combien est-il (est-elle) ? combien sont-ils (sont-elles) ? combien il est (elle est), etc. ». (Ex. *ma-n-ékêt midden oui iglênîn ?* combien sont-ils, les hommes qui étant partis (qui sont partis) ?), le verbe « est (sont) » contenu dans *ma-n-ékêt* a pour sujet le pronom personnel « il ». Lorsque *ma-n-ékêt* est placé avant le substantif ou le pronom qu'il accompagne, avec le sens de « combien est-il (est-elle) ? combien sont-ils (sont-elles) ? combien il est (elle est), etc. ». (Ex. *ma-n-ékêt midden oui iglênîn ?* combien sont-ils, les hommes qui étant partis (qui sont partis) ?), le verbe « est (sont) » contenu dans *ma-n-ékêt* a pour sujet le pronom personnel « il ». Lorsque *ma-n-ékêt* est placé avant le substantif ou le pronom qu'il accompagne, avec le sens de « combien est ? combien sont ? combien est, combien sont ». (Ex. *ma-n-ékêt midden oui iglênîn ?* combien sont-ils, les hommes qui étant partis (qui sont partis) ?), le verbe « est (sont) » contenu dans *ma-n-ékêt* a pour sujet le nom ou le pronom qui le suit ; si c'est un nom, il suit les règles concernant les substantifs sujets placés après les verbes dont ils sont sujets et il éprouve la modification du son-voelle de son articulation initiale, s'il appartient aux noms qui subissent cette modification. (Ex. *ma-n-ékêt didîn ti-rer ?* combien sont ces femmes-ci ? *ma-n-ékêt êklân nesen ?* combien sont leurs esclaves ?). (Ex. *tiqidîn ti-rer,*

*ma-n-ékêt ?* ces femmes-ci, combien sont-elles ? *ma-n-ékêt, tiqidîn ti-rer ?* combien sont-elles, ces femmes-ci ? *ma-n-ékêt didîn ti-rer ?* combien sont ces femmes-ci ? *ma-n-ékêt ti iglênîn ?* combien sont celles qui étant parties (qui sont parties) ? *ma-n-ékêt, entanid ?* combien sont-ils, eux ? *egganid, ma-n-ékêt ?* vous, combien êtes-vous ? *ma-n-ékêt, eggemetid ?* combien êtes-vous, vous ? *ma-n-ékêt ti-rer ?* combien sont celles-ci ? *ou-în, ma-n-ékêt ?* ceux-là, combien sont-ils ? *âtouj ennât, ma-n-ékêt ?* son prix, combien est-il ? *ma-n-ékêt, âtouj ennât ?* combien est (de combien est) son prix ? — *Ma-n-ékêt, hadân en téllit, ahel ouâ-rer ?* — *our essiner ma-n-ékêt — nek essâner ma-n-ékêt — leret i ma-n-ékêt,* combien sont les nuits (les jours) du mois aujourd'hui ? (le quantième du mois est-ce aujourd'hui ?) — je ne sais pas combien elles sont — moi je sais combien elles sont — fais-moi connaître combien elles sont ; *ma-n-ékêt didîn ti dd-ousênîn ? our essiner ma-n-ékêt — nek essâner ma-n-ékêt, ti* les femmes qui étant arrivées ici (sont arrivées ici) ? — Je ne sais pas combien elles sont — moi je sais combien elles sont. — *Ma-n-ékêt, dar âhen ?* combien sont-ils, dans la tente ? *d-i-rer, ma-n-ékêt ?* ici, combien sont-ils ? *ma-n-ékêt aruâ-rer ?* combien est ceci (combien y a-t-il dans ceci ? ou : de combien est le prix de ceci ?) ; *ma-n-ékêt hânîn éhen ?* combien sont [les personnes, les objets, etc.] étant dans la tente ? (combien sont ceux qui sont dans la tente ?) (on ne peut pas dire : *ma-n-ékêt hân éhen ?* car *ma-n-ékêt* ne peut être suivi que d'un nom ou d'un pronom, exprimé ou sous-entendu, sujet du verbe « être » qu'il contient ou en apposition à son sujet ; « combien sont-ils dans la tente ? » se traduit donc : *ma-n-ékêt dar âhen ?* ou *ma-n-ékêt hânîn éhen ?* ou *ma-n-ékêt oui hênîn éhen ?* combien sont ceux qui ayant été (ceux qui sont) dans la tente ?).

*Ma-n-éouîn* est toujours interrogatif, à moins qu'il ne soit employé substantivement. Il signifie mot à mot « quoi de la perfection ? » et est toujours employé dans le sens de « quoi de l'état ? » ; il ne signifie pas « comment va la santé ? » mais « comment va l'état général (santé, famille, affaires, etc.) ? » ; si l'on voulait dire spécialement « comment va la santé ? » il faudrait dire : *ma-n-éouîn n essahet ennek ?* quoi de l'état de ta santé ? *ma-n-éouîn* est très usité comme formule de salutation en s'abordant ; dans ce sens il est toujours interrogatif et toujours suivi d'un pronom affixe régime de *éouîn*, ou de la préposition *n* « de » du génitif suivie d'un substantif (*ma-n-éouîn nek ?* que de l'état de toi ? (comment vas-tu ?) ; *ma-n-éouîn en tâmet ennek ?* quoi de l'état de ta femme ? (comment va ta femme ?) *ma-n-éouîn nem ?* quoi de l'état de toi ? (comment vas-tu ?) *ma-n-éouîn naouen ?* quoi de l'état de vous ? (comment allez-vous ?) ;

*ma-n-əouïn neket?* quoi de l'état-de vous ? (comment allez-vous ?) *ma-n-əouïn en barāden nem?* quoi de l'état de tes garçons ? (comment vont tes garçons ?) *ma-n-əouïn n eddounet naouen?* quoi de l'état de vos gens ? (comment vont vos gens ?) *ma-n-əouïn en Dassin?* quoi de l'état de Dassin ? (comment va Dassin ?) *Həbbāni, ma-n-əouïn nīt?* Həbbāni, quoi de l'état d'elle ? (Həbbāni, comment va-t-elle ?) *ibarāden, ma-n-əouïn nesen?* les garçons, quoi de l'état d'eux ? (les garçons, comment vont-ils ?) *amis ennek, ma-n-əouïn nīt?* ton chameau, quoi de l'état de lui ? (comment va ton chameau ?) *ma-n-əouïn em Moūsa?* quoi de l'état de Moūsa ? (comment va Moūsa ?) *ma-n-əouïn n Air?* quoi de l'état de l'Air ? (comment va l'Air ?) *ma-n-əouïn en Təouat?* quoi de l'état du Touat ? (comment va le Touat ?) *ma-n-əouïn n əkāl oua t-tefēled?* quoi de l'état du pays que ici tu as quitté ? (comment va le pays dont tu viens ?). *Ma-n-əouïn* employé substantivement peut être sujet, régime direct ou régime indirect des verbes ; il n'est jamais interrogatif ; son sens est « quoi de l'état » (*ma-n-əouïn ill ē, mir ou tt illē?* quoi de l'état l'est-il, ou ne l'est-il pas ? (le bonjour, y en a-t-il un, ou n'y en a-t-il pas ? y a-t-il un bonjour, ou n'y en a-t-il pas ?) *kai, our tessined ma-n-əouïn?* toi, tu ne sais pas quoi de l'état ? (tu ne sais pas le bonjour ? tu ne sais pas dire bonjour ?) *our estir i ma-n-əouïn oua hāk ijā,* je n'ai pas entendu au quoi de l'état qu'il t'a fait (je n'ai pas entendu le bonjour qu'il t'a dit)).

*Ma-n-əouïn* est habituellement interrogatif ; il peut s'employer sans être interrogatif. Il est toujours suivi soit de la préposition *n* « de » du génitif suivie d'un nom, d'un pronom relatif ou d'une proposition, soit d'un pronom affixe dépendant d'un nom (Ex. *ma-n-əouïn en bahou oua hi tennīd?* quoi de la signification du mensonge que tu m'as dit ? (que signifie le mensonge que tu m'as dit ?) *ma-n-əouïn n aouā-ver?* quoi de la signification de ceci ? (que signifie ceci ?) *ma-n-əouïn n innīn toukēiem ou hi tousim fō?* quoi de la signification de ce que vous êtes passés vous êtes pas arrivés ici à moi absolument ? (que signifie que vous êtes passés et que vous n'êtes pas venus chez moi du tout ?) — *Ma-n-əouïn en terouīt ta s sāllet?* — *Our essiner ma-n-əouïn ennīt.* — *Egel, essen ma-n-əouïn ennīt.* — *Nek essāner ma-n-əouïn ennīt,* quoi de la signification de ce cri que à j'entends ? (que signifie ce cri que j'entends ?). Je ne sais pas quoi de la signification de lui (je ne sais pas ce qu'il signifie). — Pars, sais quoi de la signification de lui (va, vois ce qu'il signifie). — Moi je sais quoi de la signification de lui (moi je sais ce qu'il signifie)).

*Manēkk, manēkket, manēkken, manēkkenet* semble formé de la particule

*mani* « où ? où (dubitatif sans interrogation) (venant peut-être de *ma n ē*, quoi du lieu que ?) » et de *ikkā, tekkā, ekkēn, ekkēnet* « il est allé à, elle est allée à. ils sont allés à, elles sont allées à ». Il signifie « où va ? où vont ? » c.-à-d. « où est ? où sont ? » dans le sens de « quel est ? lequel est ? » non dans le sens de « dans quel lieu est ? » il est plus exact de le rendre par « quel est ? lequel est ? » que par sa traduction littérale « où est ? » « où est ? » signifiant « dans quel lieu est ? » ne se rend pas par *manēkk*, mais par *mani d illā? mani t tellā? mani d ellān? mani d ellānet?* « où est-il ? où est-elle ? où sont-ils ? où sont-elles ? » — *Manēkk*, etc. s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Il s'emploie en parlant des personnes, des animaux et des choses. Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance ; dans ces dernières, « quel est. lequel est, etc. » non interrogatif ne se traduisent pas, le sens se rend par une autre tournure. — *Manēkk* accompagne toujours un substantif ou un pronom relatif ; il peut se placer soit avant eux, avec le sens de « quel est ? lequel est ? etc. » ou celui de « quel est-il ? lequel est-il ? etc. », soit après eux, avec le sens de « quel est-il ? lequel est-il ? etc. ». Lorsque *manēkk* est placé après le substantif ou le pronom qu'il accompagne. (Ex. *Moūsa, manēkk?* Moūsa, lequel est-il ?), le verbe *ekk* contenu dans *manēkk* a pour sujet le pronom personnel « il ». Lorsque *manēkk* est placé avant le substantif ou le pronom qu'il accompagne, avec le sens de « quel est-il ? lequel est-il ? ». (Ex. *manēkket, Dassin?* laquelle est-elle, Dassin ?) le verbe *ekk* contenu dans *manēkk* a pour sujet le pronom personnel « il ». Lorsque *manēkk* est placé avant le substantif ou le pronom qu'il accompagne, avec le sens de « quel est ? lequel est ? ». (Ex. *manēkket Dassin?* laquelle est Dassin ?), le verbe *ekk* contenu dans *manēkk* a pour sujet le nom ou le pronom qui le suit ; si c'est un nom, il suit les règles concernant les substantifs sujets placés après les verbes dont ils sont sujets, et ils éprouvent la modification du son-voyelle de leur articulation initiale, s'ils appartiennent aux noms qui subissent cette modification. (Ex. *manēkkenet didīn naouen?* lesquelles sont vos femmes ? *manēkken eklān nesen?* lesquels sont leurs esclaves ?). (Ex. *tididīn naouen, manēkkenet?* vos femmes, lesquelles sont-elles ? *manēkkenet, tididīn naouen?* lesquelles sont-elles, vos femmes ? *manēkkenet didīn naouen?* lesquelles sont vos femmes ?). On peut joindre à *manēkk*, etc. la particule *d* « ici », comme on la joint aux verbes ; elle se place immédiatement après *manēkk*, jamais avant ; on ne peut lui joindre

la particule *in* « là ». — *Manëkk-id*, *manëkked-d*, *manëkken-d*, *manëkkened-d* ont le même sens que *manëkk*, etc., avec cette différence qu'ils indiquent que les objets auxquels se rapporte *manëkk* sont proches et sous les yeux. Chaque fois qu'on parle d'objets très proches et sous les yeux, on peut employer ad libitum *manëkk* ou *manëkk-id*; le 2<sup>e</sup> est plus élégant parce qu'il précise davantage. — *Manëkk*, tout en ayant pour sens vrai « quel est? » lequel est?, garde quelque chose de son sens littéral « où est? »; aussi, bien que dans beaucoup de cas il ait la même signification que *ma iemòus* « qu'est-il? » employé dans le sens de « quel est? lequel est? », il y a des cas où on ne peut pas employer indifféremment l'un ou l'autre. En toutes circonstances, on peut rendre « quel est? lequel est? » par *ma iemòus*; on ne peut rendre « quel est? lequel est? » par *manëkk* que dans les phrases où on peut remplacer « quel est? » par « où est? (employé dans le sens de : quel est?) »; ainsi, dans les ex. 4, 5, 6, 11, 12, 14, 15, 17, 18, de *ma* suivi du verbe *oumas*, on peut employer ad libitum *ma iemòus*, *ma temòus*, *ma mòusen*, *ma mòusnet*, ou *manëkk*, *manëkket*, *manëkken*, *manëkkenet*, parce que dans ces ex. on peut remplacer « quel est? » par « où est? (employé dans le sens de : quel est?) »; on ne peut employer que *ma mòusen*, *ma mòusnet* dans les ex. 10, 13, parce que leur sens est tel que « où est? » y serait un contresens (l'ex. 10 : *ma mòusen èklân ouï-rer?* que sont (qui sont, quels sont) ces esclaves-ci? serait un contresens, si on le changeait en « où sont ces esclaves-ci? »; s'il y avait : *ma mòusen èklân oui n Dâssin?* que sont (quels sont) les esclaves de Dâssin? ou bien : *ma mòusen èklân oui rën?* que sont (quels sont) les esclaves qu'ils ont voulu (qu'ils veulent)? on pourrait mettre ad libitum *ma mòusen* ou *manëkken*, parce que dans ces phrases « quels sont? » peut se remplacer par « où sont? (employé dans le sens de : quels sont?) »). — Dans les phrases où *manëkk* non interrogatif, mais dubitatif, peut être remplacé par *ma iemòus*, il peut être remplacé aussi par son synonyme *a iemòus*; on peut y mettre ad libitum *manëkk*, *ma iemòus*, *a iemòus*; ces expressions, bien que différentes dans leurs significations littérales « où est (dans le sens de quel est); quoi est; ce qu'est », sont employées toutes trois dans le même sens de « quel est; lequel est ». Dans les phrases où « quel est; lequel est » n'est pas interrogatif, et n'exprime pas l'ignorance et le doute mais la connaissance, il ne se traduit pas : une phrase comme celle-ci : « je sais quel est le chemin que tu as pris » se rend par : « je sais le chemin que tu as pris ». (Ex. *manëkk âbarekka oua tegîd?* — *Essâner âbarekka oua tegîd*, quel est le chemin que tu as fait

(pris)? — Je sais le chemin que tu as fait (pris)). Ex. 1. *manëkket lâmet ta tessenet inzad dar âkâl ouâ-rer?* quelle est la femme qui ayant su (qui sait [bien]) le violon dans ce pays-ci? 2. *manëkket ta tessoufed dar oulli ti-rer senâtet?* (ou mieux : *manëkked-d ta tessoufed*, etc., laquelle est celle que tu préfères dans ces 2 chèvres-ci [qui sont présentes])? 3. *manëkken êmnâs oui hê gelnîn toufat?* quels sont les chameaux qui devant partir (qui partiront) demain? 4. *manëkken dar midden ouï-rer oui hê kkinîn Tâouat?* (ou mieux : *manëkken dar midden ouï-rer oui hê kkinîn Tâouat?* (ou mieux : *manëkken-d dar midden*, etc.), lesquels sont dans ces hommes-ci [qui sont présents] ceux qui devant aller au Touat (ceux qui iront au Touat)? 5. *manëkkenet taîrârîn ti ih êmekchi?* quelles sont les ravines que a été dans la nourriture (dans lesquelles est de la nourriture) [pour les animaux]? 6. *manëkkenet dar tbarâdîn naouen ti hê dennîn oulli ahel ouâ-rer?* (ou mieux : *manëkkened-d dar tbarâdîn*, etc., lesquelles sont dans vos filles [ici présentes] celles qui devant faire paître (celles qui feront paître) les chèvres aujourd'hui? 7. *manëkk âkâl oua dar kânnen ibiar oulârnîn?* quel est le pays que dans (dans lequel) ils font des outres étant bonnes (on fait de bonnes outres)? 8. *manëkk âou Âdem oua iôufen dar âkâl ouâ-rer?* quelle est la personne qui ayant été meilleure (qui est la meilleure) dans ce pays-ci? 9. *Dâssin, manëkket dar didîn ti-rer?* (ou mieux : *Dâssin, manëkked-d dar*, etc.), Dâssin, laquelle est-elle dans ces femmes-ci [ici présentes]? 10. *Dâssin, manëkket?* (ou mieux : *Dâssin, manëkked-d*)? Dâssin, laquelle est-elle [parmi celles ici présentes]? 11. *manëkket Dâssin?* (ou mieux : *manëkked-d Dâssin?*) laquelle est Dâssin [parmi celles-ci présentes]? 12. *dar didîn ti-rer, Dâssin manëkket* (ou mieux : *manëkked-d*)? dans ces femmes-ci [ici présentes], Dâssin laquelle est-elle? 13. *manëkk oua hê iglîn toufat?* quel est celui qui devant partir demain (qui partira demain)? 14. *manëkkenet ti d-ousênîn enâ ahel?* quelles sont celles qui étant arrivées ici hier (qui sont arrivées hier)? 15. *our nessin manëkk âbarekka oua tegîd*, nous ne savons pas quel est le chemin que tu as fait (tu as pris); 16. *our essiner manëkkenet dar tbarâdîn naouen ti hê dennîn oulli ahel ouâ-rer* (ou mieux : *our essiner manëkkened-d*, etc.), je ne sais pas lesquelles sont dans vos filles [ici présentes] celles qui devant faire paître (celles qui feront paître) les chèvres aujourd'hui). Dans les ex. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 14, on peut, le sens restant le même, mettre ad libitum *manëkk*, etc. ou *ma iemòus*, etc., sans faire aucune modification aux phrases. Dans les ex. 15, 16, on peut, le sens restant le même, mettre ad libitum *manëkk*, *ma iemòus*, ou *a iemòus*, sans faire aucune modifi-

cation aux phrases. Dans les ex. 10, 11, 12, on peut, le sens restant le même, mettre *ma iemoûs* au lieu de mettre *manëkk*, mais à condition de modifier la phrase et de préciser le sens de *ma iemoûs* (au lieu de l'ex. 10. *Dâssin, manëkket*? on pourrait dire : *Dâssin, ma temoûs dar tî-rer*? *Dâssin*, qu'est-elle (laquelle est-elle) dans celles-ci? ou : *Dâssin, ma temoûs d esenet* (ou bien : *d ekemet*)? *Dâssin*, qu'est-elle (laquelle est-elle) de dans elles (d'entr'elles) (ou bien : d'entre vous)? au lieu de l'ex. 11, *manëkket Dâssin*? on pourrait dire : *ma temoûs Dâssin dar tî-rer*? qu'est (laquelle est) *Dâssin* dans celles-ci? ou : *ma temoûs d esenet* (ou : *d ekemet*) *Dâssin*? qu'est (laquelle est) de dans elles (d'entr'elles) (ou : d'entre vous) *Dâssin*? au lieu de l'ex. 12, *dar didîn tî-rer, Dâssin manëkket*? on pourrait dire : *didîn tî-rer, Dâssin ma temoûs d esenet*? ces femmes-ci, *Dâssin* qu'est-elle (laquelle est-elle) de dans elles (d'entr'elles)?

*Manëkk aoua* est formé de *manëkk* « quel est? lequel est? (mot à mot : « où est? (dans le sens de : quel est?) ») et de *aoua* « ce qui, ce que ». Il est masculin singulier. Il ne s'emploie que pour désigner des animaux ou des choses, ou en parlant d'une manière vague sans préciser s'il s'agit de personnes, d'animaux ou de choses. Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance ou le doute, non dans celles qui expriment la connaissance; dans ces dernières, « ce que » se rend par *aoua* « ce qui, ce que (la chose déterminée qui (que)) ». — *Manëkk aoua* interrogatif a toujours le sens de « qu'est-ce que? », jamais celui de « qu'est-ce qui? » (« qu'est-ce qui? » se traduit par *ma?* ou par *manëkk oua?*); *manëkk aoua* non interrogatif a toujours le sens de « ce que », jamais celui de « ce qui ». *Manëkk aoua*, interrogatif ou non, est toujours suivi d'un verbe dont « que » contenu dans *manëkk aoua* est régime direct ou indirect; ce verbe, habituellement exprimé, peut quelquefois être sous-entendu. — *Manëkk aoua* peut être accompagné de préposition (telles que : « dans, sur, devant, etc. »); elles se placent immédiatement après *aoua*. — *Manëkk aoua*, tout en ayant pour sens vrai « qu'est-ce que? » garde quelque chose de son sens littéral « où est-ce que? »; cependant, on peut toujours le remplacer dans une phrase par *ma iemoûs aoua* « qu'est-ce que? » sans rien changer à la signification de la phrase. (Ex. *manëkk aoua hi tennid*? qu'est-ce que tu m'as dit? *manëkk aoua hi é tekfed*? qu'est-ce que tu me donneras? *manëkk aoua ren*? qu'est-ce qu'ils ont voulu (qu'est-ce qu'ils veulent)? *manëkk aoua erhédnet*? qu'est-ce qu'elles ont abîmé? *manëkk aoua d-ieouéi*? qu'est-ce qu'il a apporté

ici? *as sâkâlem, manëkk aoua tâggem dar êsikel*? lorsque vous voyagez, qu'est-ce que vous faites dans le voyage? *manëkk aoua innâ*? *our essiner manëkk aoua innâ — nek essâner aoua innâ*, qu'est-ce qu'il a dit? — je ne sais pas ce qu'il a dit — moi je sais ce qu'il a dit; *manëkk aoua tekchâ Dâssin rour Mousa, isân mir êsink*? *our essiner manëkk aoua tekchâ. Biska issân aoua tekchâ*, qu'est-ce qu'a mangé *Dâssin* chez *Mousa*. de la viande ou de la bouillie? — je ne sais pas ce qu'elle a mangé. *Biska* sait ce qu'elle a mangé; *manëkk aoua inëi Biska dar titî in*? — ou *hi inné manëkk aoua inëi*. — *Nek, inn i aoua inëi*, qu'est-ce qu'a vu *Biska* dans mon œil? — il ne m'a pas dit ce qu'il a vu. — Moi, il m'a dit ce qu'il a vu 1. *Manëkk aoua s ilkëm*? qu'est-ce que à il a suivi? (qu'est-ce qu'il a suivi?); 2. *manëkk aoua s teslîd*? qu'est-ce que à tu as entendu? (qu'est-ce que tu as entendu?); 3. *manëkk aoua s ilâss, Biska*? — *ilâss i Dâssin*, qu'est-ce que à (pour) s'habille-t-il *Biska*? (pour quoi (en l'honneur de quoi) s'habille-t-il (fait-il toilette), *Biska*? — Il s'habille à (pour) *Dâssin* (il fait toilette pour *Dâssin*, en l'honneur de *Dâssin*); au lieu de *ilâss i Dâssin*, on pourrait dire *ilâss es Dâssin*, il s'habille pour *Dâssin*, le sens serait identique; 4. *manëkk aoua d ellën*? qu'est-ce que dans ils ont été? où est-ce qu'ils sont?); 5. *manëkk aoua d ezzêren*? qu'est-ce que dans ils ont habité? (où est-ce qu'ils habitent?); 6. *manëkk aoua s tessoukalem. Air, mir Tôouat*? qu'est-ce que à (vers) vous voyagez, l'Air, ou le Touat? (pour où est-ce que vous partez en voyage, pour l'Air ou le Touat?); 7. *manëkk aoua s é tekked*? qu'est-ce que à (vers) tu iras? (où est-ce que tu iras?); 8. *manëkk aoua s ed-hên*? qu'est-ce que de ici ils ont été dans? (d'où est-ce qu'ils sont venus?); 9. *manëkk aoua s kânnen tajella*? qu'est-ce que par le moyen de ils font le pain? (par quel moyen fait-on le pain? comment fait-on le pain?); 10. *manëkk aoua foull é tensed*? qu'est-ce que sur tu coucheras? (sur quoi est-ce que tu coucheras? c.-à-d. sur quelle éminence coucheras-tu? ou : sur quel objet servant de tapis coucheras-tu? ou : sur quelle nourriture coucheras-tu (sur quel aliment, après quel aliment t'ayant servi de repas du soir, coucheras-tu?); 11. *manëkk aoua daou tekliîd, ahek, mir ablal*? qu'est-ce que sous tu as passé les heures du milieu du jour, un arbre ou une pierre? (sous quoi est-ce que, etc..., un arbre ou un rocher?); 12. *manëkk aoua deffer ickkîm*? qu'est-ce que derrière il est assis? (derrière quoi est-ce qu'il est assis?). — Comme on le voit par les ex. 4, 5, *manëkk aoua* suivi de la préposition *d* « dans, à » signifie souvent « où est-ce que? ». De même, on voit par les exemples 6, 7, 8, que *manëkk aoua* suivi de *s* « dans, chez, vers, à; de dans, de chez, de; par, pour, au moyen de, par le moyen de » signifie souvent

« vers où est-ce que ? d'où est-ce que ? ». L'ex. 9, montre que *maněkk aoua* suivi de cette même préposition *s* peut avoir le sens de « comment est-ce que ? » ; *maněkk aoua* est souvent employé suivi de *s* dans ce sens ; en voici quelques exemples : *maněkk aoua s tegid aoua-rer ?* qu'est-ce que par le moyen de tu as fait cela ? (comment as-tu fait cela ?) ; *maněkk aoua s kănnen tirikîn ?* qu'est-ce que par le moyen de ils font les selles ? (comment fait-on les selles ?) ; ou : qu'est-ce que avec etc. (avec quoi (avec quelles matières) fait-on les selles ?) ; *maněkk aoua s dănin isân ?* qu'est-ce que par le moyen de ils font cuire la viande ? (comment fait-on cuire la viande ?) ; *Dăssin, măněkk aoua s teggât imzād, tessân t houllan mir our tessin ?* Dăssin, qu'est-ce que dans (dans quoi, dans quelle manière) frappe-t-elle le violon, le sait-elle beaucoup, ou ne le sait-elle pas ? Dăssin, comment joue-t-elle du violon, le sait-elle bien ou le sait-elle mal ? ; *maněkk aoua s isdouâl Mousa tărabt, issân tet houllan mir a n bennân ?* qu'est-ce que dans (dans quoi, dans quelle manière) parle Mousa l'arabe, le sait-il beaucoup ou ce qui de rien ? (comment Mousa parle-t-il l'arabe, le sait-il bien ou n'en sait-il qu'un rien ?) ; *maněkk aoua s kărresen êhen, ahel oua n âhen ?* qu'est-ce que par le moyen de ils dressent la tente (célébrent le mariage), le jour celui de la tente ? (comment célèbre-t-on le mariage, le jour du mariage ?). — *Maněkk aoua* suivi de la préposition *s* « dans, chez, vers, à, etc. » peut avoir tous les sens en rapport avec ceux de cette préposition. (Ex. *maněkk aoua s iknă, âkous oua-rer ?* qu'est-ce que au moyen de il a été fait, ce vase-ci ? (avec quoi (avec quelle matière a-t-il été fait, etc.)).

Une phrase peut contenir des particules interrogatives ; elles sont au nombre de 8, qui toutes dérivent de 2 d'entr'elles *mani* et *emmi*.

1	Où ? (quoi du lieu que (quel est le lieu que) ? quoi du lieu (quel est le lieu) ?) où (quoi du lieu que (quel est le lieu que) ; quoi du lieu (quel est le lieu) (dubitatif, non interrogatif).....	<i>mani</i>
2	Où cela ? (quoi du lieu, là ? quel est le lieu, dans cela ? dans quel lieu, cela ?) où cela (dans quel lieu, cela) (dubitatif, non interrogatif).....	<i>mani-dě</i>
3	Id.....	<i>mani-dě-h</i>
4	Vers où cela ? (quoi du lieu, vers là ? quel est le lieu, vers cela ? vers quel lieu, cela ?) où cela (vers quel lieu, cela) (dubitatif, non interrogatif).....	<i>mani-sě</i>
5	Id.....	<i>mani-sě-h</i>

6	Quand ? (quoi du moment que (quel est le moment que) ? quoi du moment (quel est le moment) ?) quand (quoi du moment que (quel est le moment que), quoi du moment (quel est le moment) (dubitatif, non interrogatif).....	<i>emmi</i>
7	Quand cela ? (quoi du moment, là ? quel est le moment, dans cela ? dans quel moment, cela ?) quand cela (dans quel moment, cela) (dubitatif, non interrogatif).....	<i>emmi-dě</i>
8	Id.....	<i>emmi-dě-h</i>

*Mani* est peut-être une déformation de *man é* « quoi du lieu que ? ». Son sens propre est où ? (quel est le lieu que ? quel est le lieu ?) » il est employé assez souvent, pour demander des nouvelles de personnes, d'animaux ou de choses, dans le sens de « comment [est-il, va-t-il] ? (quel est l'état [où il est] ?) ». Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance ou le doute, non dans celles qui expriment la connaissance ; dans ces dernières, « où (quel est le lieu que) » se traduit par *éoua* « le lieu qui, le lieu que, etc. », et « où (quel est le lieu) » ne se traduit pas ou se rend par *éoua* accompagné d'un verbe. — *Mani* peut être suivi d'un verbe, d'un substantif, d'une des 2 particules *d* « dans », *s* « à, dans, vers, de dans, de », être placé à la fin de la phrase sans être suivi de rien, ou former à lui seul une proposition. Il ne peut pas être sujet d'un verbe. Lorsqu'il a le sens de « quoi du lieu que ? quel est le lieu que ? le « que » qui y est contenu peut être régime direct ou indirect d'un verbe ; celui-ci se place après *mani* et se met à l'indicatif ; lorsque « que » est régime indirect, *mani* doit être suivi de la particule *d* « dans » (qui se sous-entend dans certains cas, comme on le verra plus bas), ou de la particule *s* « vers, de » (qui ne se sous-entend pas). Quand *mani* forme à lui seul une proposition, ou qu'il est placé à la fin d'une phrase ou devant un substantif, il a le sens de « quoi du lieu ? quel est le lieu ? où ? » ou celui de « quoi de l'état ? quel est l'état ? comment ? » le sens général de la conversation indique celui des 2 sens dans lequel il est employé ; s'il peut y avoir doute, il faut ajouter une phrase faisant comprendre si *mani* signifie « où ? » ou « comment ? ». Lorsque *mani* est régime direct ou indirect d'un verbe, le sujet de ce verbe doit toujours se placer avant *mani* ou après le verbe, jamais entr'eux (on peut dire : *Amder, mani ikkă ?* Amder, où est-il allé ? ou : *mani ikk Ĕmder ?* où est allé Amder ? on ne peut pas dire : *mani Amder ikkă ?* On peut dire :

*Amder. mani d insä ?* Amder, où a-t-il couché ? ou : *mani d ins Êmder ?* où a couché Amder ? on ne peut pas dire : *mani d Amder insä ?*. — *Mani*, formant à lui seul une proposition, est employé quelquefois comme formule de négation ou de refus. (Ex. *ekfîk kai telemt. — Mani, mani ? ourgir nek a s tet tekfîd. — Mani, mani ?* je t'ai donné une chamelle. Où, où ? non pas moi ce que à (ce à quoi) tu l'as donnée. Où, où ? (où cela ? où cela ? ce n'est pas à moi que tu l'as donnée. Où cela ? où cela ?). — *Mani* n'est suivi de *s* « vers, de », que lorsqu'il est régime indirect d'un verbe ; *s* suivant *mani* ne se sous-entend jamais ; son emploi après *mani* ne présente aucune particularité. — *Mani s* signifie « vers où ? (quoi du lieu que vers ? quel est le lieu vers lequel ?) » ou « d'où ? (quoi du lieu que de ? quel est le lieu duquel ?) » le sens général de la phrase indique celle des 2 significations dans laquelle il est employé ; on se sert quelquefois, pour préciser le sens de *mani s*, des particules séparables *d* et *în* jointes au verbe ; lorsque le verbe est accompagné de la particule *d* « ici », *mani s* signifie « d'où ? » ; lorsqu'il est accompagné de la particule *în* « là », *mani s* signifie « vers où ? ». — *Mani* présente, en ce qui concerne son emploi suivi de *d* « dans », la même particularité que *éoua, é, emmi, d-în-der* ; c'est la suivante : lorsque, régime indirect d'un verbe, il doit être suivi de *d* « dans », *d* se sous-entend au lieu de s'exprimer lorsque le verbe est précédé d'un pronom affixe son régime direct ou indirect ou d'une des particules séparables *d, in* ; de plus, lorsque le verbe dont *mani* est régime indirect est *ell* « être », ou *emel* « être (dans un lieu) », la particule *d* « dans » qui doit suivre *mani* peut ad libitum se sous-entendre ou s'exprimer (les 2 tournures sont également élégantes) ; dans les autres cas, *d* doit toujours s'exprimer. Ex. *mani ifel ?* où a-t-il quitté ? (quoi du lieu qu'il a quitté ? quel est le lieu qu'il a quitté ?) *mani kkênet ?* où sont-elles allées à ? (quoi du lieu que à elles sont allées ? quel est le lieu auquel elles sont allées ?) *mani jÿeren dar arahar ?* où ont-ils traversé dans la vallée ? (quoi du lieu qu'ils ont traversé dans la vallée ? quel est le lieu qu'ils ont traversé, etc. ?) *our essiner mani kkênet. — Nek essâner éoua kkênet*, je ne sais pas où elles sont allées. — Moi je sais le lieu que elles sont allées à (le lieu auquel elles sont allées). — *Mani s tedêned ?* vers où as-tu fait paître (quoi du lieu que vers tu as fait paître ? quel est le lieu vers lequel tu as fait paître ? de quel côté as-tu, etc. ?) *mini s teddêled ?* vers où as-tu joué ? (quoi du lieu que vers tu as joué ? quel est le lieu vers lequel tu, etc. ? de quel côté as-tu, etc. ?) *mani s ekkên ?* vers où sont-ils allés ? (quoi du lieu que vers, etc. ? quel est le lieu vers lequel, etc. ? de

quel côté sont-ils allés ?) *mani s é taouied kaia ?* vers où porteras-tu du bagage ? (quoi du lieu que vers, etc. ? quel est le lieu vers lequel, etc. ? de quel côté porteras-tu, etc. ?) *our essiner mani s é aouier kaia. — Nek essâner éoua s é taouied kaia*, je ne sais pas vers où je porterai du bagage. — Moi je sais le lieu que vers (le lieu vers lequel ; de quel côté) tu porteras du bagage ; *mani s hâs é taouied kaia ?* vers où lui porteras-tu du bagage ? *mani s edd é taouied kaia i Mousa ?* d'où porteras-tu ici du bagage à Mousa ? (d'où apporteras-tu du bagage à Mousa ?) *mani s hîn é taouied kaia i Mousa ?* vers où porteras-tu là-bas du bagage à Mousa ? *mani s ellânet didîn ?* vers où sont les femmes ? *mani s mêlnet tbarâdîn ?* vers où ont été (sont) les filles ? *mani s igrâou acouâ-rer ?* d'où a-t-il trouvé (reçu) ceci ? *mani s isouâ ?* d'où a-t-il bu ? (de quel point d'eau, de quel lieu ayant de l'eau a-t-il bu ?) ; *mani s idd-iermês amis ennît ?* d'où a-t-il saisi ici son chameau ? *mani s hîn-iermês amis ennît ?* vers où a-t-il saisi là-bas son chameau ? — *mani t tedêned ?* où as-tu fait paître ? (quoi du lieu que dans tu as fait paître ? quel est le lieu dans lequel tu as fait paître ?) ; *mani d iddêl ?* où a-t-il joué ? (quoi du lieu que dans tu as joué ? quel est le lieu dans lequel tu as joué ?) *mani d ensên ?* où ont-ils couché ? (quoi du lieu que dans ils ont couché ? quel est le lieu dans lequel ils ont, etc. ?) ; *mani d é taouied kaia ?* où porteras-tu du bagage ? (quoi du lieu que dans tu, etc. ? quel est le lieu dans lequel tu, etc. ?) ; *our essiner mani d é aouier kaia. — Nek essâner éoua d é taouied kaia*, je ne sais pas où j'apporterai du bagage. — Moi je sais le lieu que dans (le lieu dans lequel) tu apporteras du bagage ; *mani hâs é taouied kaia ?* où lui porteras-tu du bagage ? (quoi du lieu que [dans] tu lui, etc. ? quel est le lieu [dans] lequel tu lui, etc. ?) ; *mani hâkemet inn aouâ-rer ?* où vers a-t-il dit ceci ? (quoi du lieu que [dans] il vous, etc. ? quel est le lieu [dans] lequel il vous, etc. ?) *mani dd é taouied kaia i Mousa ?* où porteras-tu ici du bagage à Mousa ? (quoi du lieu que [dans] tu apporteras, etc. ? quel est le lieu [dans] lequel tu apporteras, etc. ?) ; *mani hîn é taouied kaia i Mousa ?* où porteras-tu là-bas du bagage à Mousa ? (quoi du lieu que [dans] tu porteras, etc. ? quel est le lieu [dans] lequel tu porteras, etc. ?) ; *mani d ellânet didîn ?* (ou : *mani llânet didîn ?*) où sont les femmes ? (quoi du lieu que dans sont, etc. ? quel est le lieu dans lequel, etc. ?) ; *mani d mêlnet tbarâdîn ?* (ou : *mani mêlnet tbarâdîn ?*), où ont été (sont) les filles ? (quoi du lieu que dans sont, etc. ? quel est le lieu dans lequel, etc. ?). — *Mousa, mani ? mani d illâ ?* Mousa, où ? où est-il ? (Mousa, quoi du lieu ? quoi du lieu que dans (dans lequel) il est ?) ; *Mousa, mani ? ma-n-éouîn nît ?* Mousa, comment ? quoi de l'état

de lui ? (Moussa, quoi de l'état ? quoi de l'état de lui (comment va-t-il) ?) *mani*, *Ahaggar* ? *iksä*, *mir kala* ? comment, l'*Ahaggar* ? il a eu de l'herbe fraîche, ou non ? (quoi de l'état, l'*Ahaggar*, etc.); *Təfələd-d ihanān*. *Mani Amder* ? *izzēi*, *mir kala* ? *izzēi*. — *Mani*, *Takammart* ? *elkhār rās* — *Mani*, *Amellal* ? *iessoukel*. — *Mani*, *Ag-māma* ? *ih āmezzar*. — *Dässin*, *mani* ? *teğoudei*, — *Hëbbāni*, *mani* ? *tekkä kel-oulli*, *teğmāi ākh*. — *Moussa*, *mani* ? *irān*, tu as quitté ici les tentes (tu viens des tentes). Comment, *Amder* ? comment va-t-il, *Amder* ?) est-il guéri, ou non ? il est guéri. — Comment, *Takammart* ? (comment va-t-elle, *Takammart* ?) le bien seulement (il n'y a que le bien ; elle va bien). — Comment, *Amellal* ? (comment va-t-il, *Amellal* ?) il a voyagé (il est parti en voyage). — Comment, *Ag-māma* ? (comment va-t-il, *Ag-māma* ?) il est dans le campement. — *Dässin*, comment ? (*Dässin*, comment va-t-elle ?) elle ne va pas mal. — *Hëbbāni*, comment ? (*Hëbbāni* comment va-t-elle ?) elle est allée chez des imṛad, elle cherche du lait (pour chercher du lait). — *Moussa*, comment ? (*Moussa*, comment va-t-il ?) il est malade ; *nek fēler-ed I-n-āmeḡel*. — *I-n-āmeḡel*, *ma d iouā* ? *ieğoudei*. — *Mani*, *Ābalessa* ? *elkhār rās*. — *Mani*, *Tit* ? *tech-chād*. — *Tāmañraset*, *mani* ? *teğoudei*. — *Tārhaouhaout*, *mani* ? *toulār fō* (1), moi j'ai quitté ici *I-n-āmeḡel* (je viens d'*I-n-āmeḡel*). — *I-n-āmeḡel*, quoi avec est-il pareil ? (à quoi est-il pareil ? comment va-t-il ?) — il ne va pas mal (ses cultures ne vont pas mal). — Comment, *Ābalessa* ? (comment va-t-il, *Ābalessa* ?) — le bien seulement (il n'y a que le bien ; il va bien ; les cultures y vont bien). — Comment, *Tit* ? (comment va-t-elle, *Tit* ?) elle est laide (l'état des cultures y est laid ; la récolte s'annonce mauvaise). — *Tāmañraset*, comment ? (*Tāmañraset*, comment va-t-elle ?) — Elle ne va pas mal (ses cultures ne vont pas mal). — *Tārhaouhaout*, comment ? (*Tārhaouhaout*, comment va-t-elle ?) — Elle est belle tout à fait (ses cultures sont tout à fait belles). — *Essoukeler*, *ahel ouā-rey*. — *Mani* ? *s Ahaggar*, je voyage (je pars en voyage) aujourd'hui. — Où ? (pour où ?) — pour l'*Ahaggar* ; *hānneier āles ien*. — *Mani* ? *foull ēdrar ou-în*, je vois un homme. — Où ? sur cette montagne là ; *ens d i-rey*. — *Mani*,

(1) *I-n-āmeḡel*, *Ābalessa*, *Tit*, *Tāmañraset*, *Tārhaouhaout* sont des noms de villages ; demander des nouvelles des villages, c'est demander des nouvelles de l'état des cultures ; les réponses indiquent donc l'état des cultures. Si au lieu de nommer des villages, on nommait des vallées, des massifs montagneux, ou des régions, les nouvelles demandées seraient celles de l'état des pâturages ; les réponses indiqueraient l'état des pâturages.

*mani* ? *ed enser rour hanān in*, couche ici. — Où, où ? (où cela, où cela ? [formule de refus]) je coucherai chez (à) mes tentes.

*Mani-dē* est composé de *mani* et de la particule *dē* « là (proximité ou éloignement modérés) ». Il ne s'emploie que comme dernier mot d'une proposition ou formant à lui seul une proposition distincte. Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance ou le doute, non dans celles qui expriment la connaissance ; dans ces dernières, « où cela » ne se traduit pas ou se rend par *éoua* accompagné d'un verbe. (Ex. *egel*, *ermes-ed amis in*. — *Mani-dē*, *dar Ahaggar*. — *Mani-dē*, *dar Ahaggar* ? *rour Moussa*, pars, saisis ici (saisis pour me l'amener) mon chameau. — Où cela ? dans l'*Ahaggar*. — Où cela ? dans l'*Ahaggar* ? chez *Moussa* ; *nēier āles ien dē*. — *Mani-dē* ? j'ai vu un homme là. — Où cela ? *iglä*. — *Mani-dē* ? *our essiner mani-dē*. — *Nek essāner éoua ikkā*, il est parti. — Où cela ? je ne sais pas où cela. — Moi je sais le lieu que il est allé à (le lieu auquel il est allé).

*Mani-dē-h* est composé de *mani* et de la particule *dē-h* « là (proximité ou éloignement modérés) » qui est synonyme de *dē*. — *Mani-dē-h* est synonyme de *mani-dē* et s'emploie exactement de la même manière ; partout où on emploie *mani-dē*, on peut employer à sa place *mani-dē-h* et inversement ; *mani-dē* et *mani-dē-h* sont aussi employés l'un que l'autre.

*Mani-sē* est composé de *mani* et de la particule *sē* « vers là (éloignement modéré) ». Il ne s'emploie que comme dernier mot d'une proposition ou formant à lui seul une proposition distincte. Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans les phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance ; dans ces dernières, « vers où cela » ne se traduit pas ou se rend par *éoua* suivi de *s* « vers » et d'un verbe. (Ex. *eglār*. — *Mani-sē* ? *ou hāk é nner mani-sē*. — *Leret i mani-sē*. — *Essāner éoua s tekkid*. — *Mani-sē* ? — *Moussa*, je pars. — Vers où cela ? — Je ne te dirai pas vers où cela. — Fais-moi connaître vers où cela. — Je sais le lieu que vers (le lieu vers lequel) tu vas. — Vers où cela ? — *Moussa* (vers chez *Moussa*)).

*Mani-sē-h* est composé de *mani* et de la particule *sē-h* « vers là (éloignement modéré) » qui est synonyme de *sē*. — *Mani-sē-h* est synonyme de *mani-sē* et s'emploie exactement de la même manière ; partout où on emploie *mani-sē*, on peut employer à sa place *mani-sē-h* et inversement ; *mani-sē* et *mani-sē-h* sont aussi employés l'un que l'autre.



*Emmi* est peut-être une déformation de *ma n amir* « quoi du moment ». Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance ou le doute, non dans celles qui expriment la connaissance ; dans ces dernières, « quand (quel est le moment que) » se traduit par *éoua* suivi de *d* « dans » et d'un verbe. — *Emmi* peut être suivi d'un verbe, de la particule *d* « dans », être placé à la fin d'une phrase sans être suivi de rien, ou former à lui seul une proposition. Il ne peut être ni sujet ni régime direct d'un verbe. Lorsqu'il a le sens de « quoi du moment que ? quel est le moment que ? » le « que » qui y est contenu peut être régime indirect d'un verbe ; celui ci se place après *emmi* et se met à l'indicatif ; lorsque « que » est régime indirect, *emmi* doit être suivi de la particule *d* « dans » (qui se sous-entend dans certains cas, comme on le verra plus bas). Quand *emmi* forme à lui seul une proposition, ou qu'il est placé à la fin d'une phrase sans être suivi de rien, il a le sens de « quoi du moment ? quel est le moment ? » Lorsque *emmi* est régime indirect d'un verbe, le sujet de ce verbe doit toujours se placer avant *emmi* ou après le verbe, jamais entr'eux (on peut dire : *Amder, emmi d iglā ?* Amder, quand est-il parti ? ou : *emmi d iglā Amder ?* quand est parti Amder ? on ne peut pas dire : *emmi d Amder iglā ?*). — *Emmi* présente, en ce qui concerne son emploi suivi de *d* « dans », la même particularité que *éoua*, *é*, *mani*, *d-ân-der* ; c'est la suivante : lorsque, régime indirect d'un verbe, il doit être suivi de *d* « dans », *d* se sous-entend au lieu de s'exprimer lorsque le verbe est précédé d'un pronom affixe, son régime direct ou indirect ou d'une des particules séparables *d*, *în* ; de plus, lorsque le verbe dont *emmi* est régime indirect est *ell* « être », ou *emel* « être (dans un lieu) », la particule *d* « dans » qui doit suivre *emmi* peut ad libitum se sous-entendre ou s'exprimer (les 2 tournures sont également élégantes) ; dans les autres cas, *d* doit toujours s'exprimer.

Ex. *emmi d erînen ?* quand ont-ils été malades ? (quoi du moment que dans ils ont été malades ? quel est le moment dans lequel ils ont été malades ?) *emmi d felen ihanân ?* quand ont-ils quitté les tentes ? (quoi du moment que dans ils ont, etc. ? quel est le moment dans lequel ils ont, etc. ?) *emmi d ekkênet Dâssin ?* quand sont-elles allées chez Dâssin ? (quoi du moment que dans elles sont, etc. ? quel est le moment dans lequel etc. ?) *emmi d iouâ ?* quand est-il né ? (quoi du moment que dans il est, etc. ? quel est le moment dans lequel, etc. ?) *emmi d é eg âhen nît ?* quand se fera sa tente (son mariage) ? (quoi du moment que dans sera faite sa tente ? quel est le moment dans lequel sera faite, etc. ?) ; *emmi d é kken*

*Tâouat ?* quand iront-ils au Touat ? (quoi du moment que dans ils iront, etc. ? quel est le moment dans lequel, etc.) ; *our essiner emmi d iemmôut*. — *Nek essiner éoua d iemmôut*, je ne sais pas quand il est mort. — Moi je sais le moment que dans (dans lequel) il est mort ; *emmi d é taouied kaia i Mousa ?* quand porteras-tu du bagage à Mousa ? (quoi du moment que dans tu etc. ? quel est le moment dans lequel tu, etc. ?). — *Emmi hâs é taouied kaia ?* quand lui porteras-tu du bagage ? (quoi du moment que [dans] tu, etc. ? quel est le moment [dans] lequel tu, etc. ?) ; *emmi hâkemet inn aouâ-rer ?* quand vous a-t-il dit ceci ? (quoi du moment que [dans] il, etc. ? quel est le moment [dans] lequel il, etc. ?) ; *emmi dd é taouied kaia i Mousa ?* quand porteras-tu du bagage à Mousa ? (quoi du moment que [dans] tu, etc. ? quel est le moment [dans] lequel tu, etc. ?) *emmi hîn é taouied kaia i Mousa ?* quand porteras-tu là-bas du bagage à Mousa ? (quoi du moment que [dans] tu, etc. ? quel est le moment [dans] lequel tu etc. ?) *emmi d ellênet rour ouen, iqidîn ?* (ou : *emmi llênet rour ouen*, etc. ?) quand ont-elles été chez vous, les femmes ? (quoi du moment que dans elles, etc. ? quel est le moment dans lequel elles, etc. ?) ; *emmi d mêlnet ibarâdîn rour ouen ?* (ou : *emmi mêlnet ibarâdîn*, etc. ?) quand ont été les filles chez vous ? (quoi du moment que dans ont été, etc. ?) quel est le moment dans lequel ont été, etc. ?). — *Iglâ. Emmi ? our essiner emmi. Nek essiner* (ou : *nek essiner éoua d iglâ*), il est parti. Quand ? je ne sais pas quand. Moi je sais (ou : moi je sais le moment que dans (le moment dans lequel) il est parti ; *ennên ious-ed ; emmi ? our essiner emmi. Sesten emmi*, ils ont dit [qu'] il est arrivé ici ; quand [est-il arrivé] ? je ne sais pas quand. Questionne quand (demande quand) ; *Dâssin teddîou. Emmi ? dar tellit ta ba*, Dâssin a fait compagnie (s'est mariée). Quand ? dans le mois que il n'y a plus (dans le mois qui n'est plus ; dans le mois passé ; le mois dernier).

*Emmi-dê* est composé de *emmi* et de la particule *dê* « là (proximité ou éloignement modérés) ». Il ne s'emploie que comme dernier mot d'une proposition ou formant à lui seul une proposition distincte. Il est habituellement interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance ou le doute, non dans celles qui expriment la connaissance ; dans ces dernières « quand cela » ne se traduit pas ou se rend par *éoua* suivi de *d* « dans » et d'un verbe. (Ex. *aoui ouâi i Dâssin. Emmi-dê ? toufat*, apporte du beurre à Dâssin. Quand cela ? demain ; *kenân iemmôut. Emmi-dê ? nai-aqân. Emmi-dê, mai-aqân ? dar âouïlen*, Kenân est mort. Quand cela ? l'an passé. Quand cela, l'an passé ? dans l'été ; *iglâ. Emmi-dê ? our essiner emmi-dê. Nek*

*essâner* (ou : *nek essâner êoua d iglâ*), il est parti. Quand cela ? je ne sais pas quand cela. Moi je sais (ou : moi je sais le moment que dans (dans lequel) il est parti)).

*Emmi-dê-h* est composé de *emmi* et de la particule *dê-h* « là (proximité ou éloignement modérés) » qui est synonyme de *dê*. — *Emmi-dê-h* est synonyme d'*emmi-dê* et s'emploie exactement de la même manière ; par-tout où on emploie *emmi-dê*, on peut employer à sa place *emmi-dê-h* et inversement ; *emmi-dê* et *emmi-dê-h* sont aussi employés l'un que l'autre.

### III

#### Qualification et degrés de comparaison

##### I

#### QUALIFICATION

Il semble qu'il n'y a que 2 adjectifs, savoir :

- |   |  |
|---|--|
| 1 | <i>erk</i> (masc. sing. et pl.), mauvais ; <i>terk</i> (fém. sing. et pl.), mauvaise, mauvaises. |
| 2 | <i>mendam</i> (masc. et fém., sing. et plur.), tel, telle, tels, telles                          |

*Erk* ne s'emploie qu'accompagné d'un substantif ; *mendam* ne s'emploie qu'accompagné d'un substantif ou du pronom indéfini *a* « ce qui, ce que, etc. ». *Erk* se place toujours immédiatement avant le nom qu'il qualifie ; *mendam* se place toujours immédiatement après le nom qu'il accompagne ou le pronom *a*. Le nom qui suit *erk* éprouve la modification du son-voyelle de son articulation initiale, s'il appartient aux noms qui subissent cette modification (voir ci-dessus : L. II. — I. Nom. — 4. modification du son-voyelle de l'articulation initiale des noms). Voir ci-dessus l'emploi de *mendam* (L. II. — II. Pronom. — III. Pronoms indéfinis. — 10° *mendam*, etc.). (Ex. *erk êkli*, mauvais esclave ; *terk tēbarat*, mauvaise fille ; *erk ênnâs*, mauvais chameaux ; *terk dîdîn*, mauvaises femmes. *A-mendam*, telle chose, telle chose qui, telle chose que ; *adrar mendam*, telle montagne ; *telemt mendam* telle chamelle ; *midden mendam*, tels hommes ; *tîdîdîn mendam*, telles femmes).

Quelques autres mots qui ont l'apparence d'adjectifs, tels que *mellen* « blanc », *anderren* « petit », semblent être non des adjectifs mais des participes irréguliers : *mellen* semble une forme irrégulière de *mellôulen* « ayant été blanc ; blanc » ; *anderren* semble être une forme irrégulière de *međrîen* « ayant été petit ; petit ».

La qualification s'exprime la plupart du temps par des participes. Souvent aussi on rend des idées pour lesquelles nous employons des adjectifs par des verbes d'état, ou par des noms d'état ; quelquefois on les rend par des noms verbaux accompagnés d'un des verbes *ej* « faire », *eken* « arranger, faire, bien faire », qui font en cette circonstance fonction de verbes auxiliaires.

1. *Qualification par les participes.* — Ainsi qu'on l'a dit plus haut. (Remarques sur les pronoms démonstratifs et relatifs. — Remarque II), les participes ont tantôt le sens d'un participe proprement dit, tantôt celui d'un adjectif. Quand ils ont le sens d'un participe, ils ont, selon le temps du participe employé, le sens d'un participe présent, d'un participe passé, ou d'un participe futur. (Ex. s'étant tu ; se taisant ; devant se taire). Quand ils ont le sens d'un adjectif, ils ont toujours le sens d'un participe présent, que le temps employé soit le présent ou le passé (on n'emploie jamais dans ce cas le participe futur). (Ex. étant bon, étant noir).

Nous ne nous occupons pas ici de l'emploi des participes lorsqu'ils ont le sens d'un participe proprement dit, mais seulement de leur emploi lorsqu'ils ont le sens d'un adjectif. Dans ce sens, ils ne s'emploient jamais au futur ; ils s'emploient en certains cas au présent, en certains cas au passé ; que ce soit le présent ou le passé qui soit employé, ils ont toujours le sens du présent. Pour les circonstances où on se sert du participe présent et celles où on se sert du participe passé, dans le sens d'adjectifs, les verbes se divisent en 2 classes : la 1<sup>re</sup> classe comprend certains verbes dont les participes présents singuliers masculin et féminin et le participe passé pluriel ne sont jamais employés dans le sens d'adjectifs, et dont les participes passés singuliers au masculin et au féminin et le participe présent pluriel sont seuls employés dans ce sens ; les verbes de cette classe sont en assez petit nombre ; la plupart expriment des couleurs ou des particularités physiques. (Ex. *mezzêgen*, ayant été sourd (étant sourd, sourd) ; *mezzêget*, ayant été sourde (étant sourde, sourde) ; *mezzâjnîn*, étant sourds, étant sourdes (sourds, sourdes)). La 2<sup>e</sup> classe comprend tous les autres verbes ; leurs participes passés et présents singuliers et pluriels sont tous employés dans le sens d'adjectifs ;

mais ils ne sont pas employés indifféremment : des règles déterminent dans quels cas il faut le participe présent, dans quels cas il faut le participe passé.

1<sup>re</sup> Classe des verbes. — Que le participe employé adjectivement soit qualificatif ou attribut, chaque fois qu'il est au singulier on emploie le participe passé, chaque fois qu'il est au pluriel on emploie le participe présent (1). (*Nëier âles mezzëgen*, j'ai vu un homme (ou : l'homme) ayant été sourd (étant sourd, sourd) ; *nëier tâmet mezzëget*, j'ai vu une femme (ou : la femme) ayant été sourde (étant sourde, sourde) ; *nëier midden mezzâgnîn*, j'ai vu des hommes (ou : les hommes) étant sourds (sourds) ; *nëier âles mezzëgen oua hi tennîd*, j'ai vu l'homme ayant été sourd (étant sourd, sourd) que tu m'as dit : *nëier tâmet iet mezzëget*, j'ai vu une femme ayant été sourde (étant sourde, sourde) ; *nëier iet mezzëget*, j'ai vu une ayant été sourde (étant sourde, sourde) ; *nëier tiiod mezzâgnîn*, j'ai vu certaines étant sourdes (sourdes) ; *nëier éré mezzëgen*, j'ai vu quiconque ayant été sourd (étant sourd, est sourd) ; *éré mezzëgen iasît i d*, quiconque ayant été sourd (étant sourd, est sourd) qu'il arrive à moi ici (qu'il vienne à moi) ; *a mezzëgen, nëiek k. ce* qui (la chose quelque elle soit qui, tout ce qui) ayant été sourd (étant sourd, est sourd), je l'ai vu ; *i mezzëgen d ouen, inkerît*, celui quelqu'il soit ayant été sourd (étant sourd, qui est sourd) de vous, qu'il se lève. — *Nëier âles oua mezzëgen*, j'ai vu l'homme qui ayant été sourd (qui étant sourd, qui est sourd, sourd) ; *nëier tâmet ta d esenet mezzëget*, j'ai vu la femme qui dans elles (parmi elles) ayant été sourde (étant sourde, est sourde) ; *nëier midden ouï mezzâgnîn*, j'ai vu les hommes qui étant sourds (qui sont sourds, sourds) ; *ezzâier âles ouâ-rer mezzëgen*, je connais cet homme-ci ayant été sourd

(1) Appartiennent à la 1<sup>re</sup> classe les verbes suivants :

*ibhaou*, être couleur crème foncé ; *bezaou*, être couleur gris cendre ; *dal (Ta)*, être vert vif ; être bleu vif ; *idlar*, être trouble (l'eau) ; être couleur d'eau trouble ; *felter*, être plat ; *ihouar*, être rouge ; *houher*, être gros ; *heres*, être gris d'alouette ; être gris de fer ; *ikoual*, être noir, être foncé ; *kousem*, être saumâtre ; *l mter*, être roux ; *medri*, être petit, être jeune ; *imlal*, être blanc ; *imrar*, être grand ; *inzağ*, être sourd ; *injal*, être gris souris clair ; *iouhar*, être vieux ; *erou*, être ancien ; *irouar*, être jaune ; *iroual*, être brun ; *ismam*, être amer ; *ouzzaf*, être noir ; *zerref*, être de plusieurs couleurs ; *izraf*, être de couleur vieil argent ; être de couleur gris métallique, etc.

(étant sourd, sourd) ; *ezzâier âles oua-h mezzëgen*, je connais cet homme ayant été sourd (étant sourd, sourd) (on peut dire, de même : *âles oua-i-der* (ou : *oua-dî, oua-dî-h, ou-in, ou-in-der ; oua-n-dî, oua-n-dî-h, oua-n-d-in, oua-n-d-in-der ; âi, dî-h, in, hîn-der ; en-dî, en-dî-h, en-d-in, en-d-in-der*) *mezzëgen*) ; *ezzâier tidiğîn ti-h mezzâğuin*, je connais ces femmes étant sourdes (sourdes). — *Mi mezzëgen d esen ?* qui ayant été sourd (étant sourd, est sourd) dans eux (parmi eux) ? *oulli ti-rer, ma mezzëgen d esenet ?* ces chèvres-ci, quoi ayant été sourd (étant sourd, est sourd) dans elles (parmi elles) ? *âles ouâ-rer i mezzëgen*, cet homme-ci un qui ayant été sourd (étant sourd, est sourd) (cet homme-ci est sourd) ; *tâmet en-d-in ti mezzëget*, cette femme de là-bas (cette femme d'alors) une qui ayant été sourde (étant sourde, est sourde) (cette femme d'alors est sourde) ; *ouï hi tennîd i mezzâgnîn*, ceux que tu m'as dit des qui étant sourds (sont sourds) (ceux que tu m'as dit sont sourds).

2<sup>me</sup> Classe de verbes. — 1. Quand le participe employé adjectivement sert d'adjectif qualificatif, non d'attribut, qu'il soit au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, on emploie TOUJOURS LE PARTICIPE PASSÉ lorsque son sujet est un pronom relatif, un des pronoms *aoua, éoua* (qui expriment la détermination), un nom de nombre ordinal, ou un substantif accompagné d'un pronom relatif ou démonstratif ou d'un nom de nombre ordinal ; on emploie TOUJOURS LE PARTICIPE PRÉSENT dans les autres cas. En d'autres termes, on emploie le PARTICIPE PASSÉ lorsque le participe a pour sujet un des pronoms *oua, ouâ-rer, oua, oua-h, oua-i-der, oua-dî, oua-dî-h, ou-in, ou-in-der, oua-n-dî, oua-n-dî-h, oua-n-d-in, oua-n-d-in-der ; aouâ-rer, aoua, aoua-h, a-i-der, a-dî, a dî-h, aou-in, aou-in-der, a-n-dî, a-n dî-h, a-n-d-in, a-n-d-in-der ; aoua, éoua* : un nom de nombre ordinal ; ou un substantif accompagné d'un des pronoms démonstratifs *ouâ-rer, oua, oua-h, oua-i-der, oua-dî, oua-dî-h, ou-in, ou-in-der, oua-n-dî, oua-n-dî-h, oua-n-d-in, oua-n-d in-der*, d'une des expressions démonstratives *dî, dî-h, in, hîn-der, en-dî, en-dî-h, en-d-in, en-d-in-der*, ou d'un nombre ordinal. On emploie LE PARTICIPE PRÉSENT lorsque le participe a pour sujet un des pronoms indéfinis *i, ti, fré, a, é, ien, iet, ouïiod, tiiod*, un nom de nombre cardinal, ou un substantif non accompagné d'un des pronoms démonstratifs *ouâ-rer, oua*, etc., d'une des expressions démonstratives *dî, dî-h*, etc., ou d'un nombre ordinal.

Observation. — Tout substantif accompagné d'un des pronoms démonstratifs *ouâ-rer, oua*, etc., d'une des expressions démonstratives *dî, dî-h*, etc., ou d'un nombre ordinal, veut le participe employé adjectivement

dont il est sujet au passé, que le pronom démonstratif soit placé avant ou après lui, et que le pronom démonstratif, l'expression démonstrative ou le nombre ordinal soit avant ou après le participe employé adjectivement ; mais à la condition que le pronom, l'expression ou le nombre ne se rapporte qu'au substantif seul, sans autre rôle que de le déterminer et faisant partie de la même proposition que lui ; si au contraire le pronom démonstratif, l'expression démonstrative, ou le nombre ordinal sont en apposition au substantif, faisant partie d'une autre proposition que lui, ils ne sont pas regardés comme l'accompagnant, et le substantif ne veut pas le participe dont il est sujet au passé mais au présent. (Ex. *âles ouâ-rer, ioulâren, rik k* (ou : *ouâ-rer âles ioulâren, rik k* ; ou : *âles ioulâren ouâ-rer, rik k*, cet homme bon-ci, je l'aime ; *tâmet ta-i-der toulâret, s i tennâd, nêiek ket* (ou : *ta-i-der tâmet toulâret, s i tennâd, nêiek ket* ; ou : *tâmet toulâret ta-i-der, s i tennâd, nêiek ket*), cette femme bonne [que] à tu m'as dit (à laquelle, pour laquelle, au sujet de laquelle tu m'as parlé), je l'ai vue ; *midden dâ-h oulârnân, rik ken* (ou : *midden oulârnân dâ-h, rik ken*), ces hommes bons-là, je les aime ; *amis oua n kerađ ioulâren, dar ouî dd-elouëien, ner oua h* (ou : *amis ioulâren oua n kerađ, dar etc.*), le 3<sup>e</sup> bon chameau, dans ceux qu'ils ont conduits ici, le voilà. Mais on dit : *âles ioulâren, ouâ-rer ; rik k*, un homme bon, celui-ci ; je l'aime (c'est un homme bon, celui-ci ; je l'aime) ; *tâmet toulâret, ta-i-der s i tennâd, nêiek ket*, la femme bonne, celle-là dont tu m'as parlé, je l'ai vue ; *tâmet toulâret, ta-i-der s i tennâd ; nêiek ket*, une femme bonne, celle-là dont tu m'as parlé ; je l'ai vue (c'est une femme bonne, celle-là dont tu m'as parlé ; je l'ai vue) ; *amis ioulâren, oua n kerađ dar ouî dd-elouëien, ner oua-h*, le bon chameau, le 3<sup>e</sup> dans ceux qu'ils ont amenés, le voilà ; *amis ioulâren, oua n kerađ dar ouî dd-elouëien ; ner oua-h*, le bon chameau, [c'est] le 3<sup>e</sup> dans ceux qu'ils ont amenés ; le voilà (ou : un bon chameau, [c'est] le 3<sup>e</sup>, etc.)).

II. Quand le participe employé adjectivement sert non pas d'adjectif qualificatif mais d'attribut, qu'il soit au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, on emploie TOUJOURS LE PARTICIPE PRÉSENT.

III. Remarques. — 1<sup>e</sup> Dans certaines phrases il est très facile de distinguer si le participe est employé adjectivement, soit comme qualificatif, soit comme attribut, ou s'il est employé avec le sens d'un participe. (Ex. 1. *nêier âles oua ioulâren*, j'ai vu l'homme bon ; 2. *nêier âles ien ioulâren*, j'ai vu un homme bon ; 3. *âles ouâ-rer i ioulâren*, cet homme-ci est bon. On voit sans peine que dans les ex. 1, 2, le participe est employé

adjectivement comme qualificatif, et que dans l'ex. 3, il est employé adjectivement comme attribut). Dans d'autres phrases, la distinction est moins facile à faire (ex. 4, *i ioulâren, rân t eddounet emlân*, un qui étant bon, l'aiment les gens ils sont entiers (un bon, tout le monde l'aime) ; 5. *i ioulâren, é tt iren eddounet emdân*, un qui ayant été bon, l'aimeront les gens ils sont entiers (un qui aura été bon, tout le monde l'aimera). Dans l'ex. 4, le participe est employé adjectivement comme qualificatif ; dans l'ex. 5, il a le sens d'un participe ; 6. *iré ioulâren, rân t mân*, quiconque étant bon, l'aiment les âmes (le bon, quelqu'il soit, l'aiment les âmes) ; 7. *iré ioulâren, é tt erin mân*, quiconque ayant été bon, l'aimeront les âmes (quiconque aura été bon, l'aimeront les âmes). Dans l'ex. 6, le participe est employé adjectivement comme qualificatif ; dans l'ex. 7, il a le sens d'un participe) ; 2<sup>e</sup> Les participes qui suivent les pronoms interrogatifs *mi, ma*, sont employés ou bien avec le sens de participes, ou bien adjectivement comme attributs ; ils ne sont pas employés adjectivement comme qualificatifs (ex. 8. *mi ioulâren dar midden ouî-rer ? mi ioulâren d esen, mi ichchâden ?* qui étant bon dans ces hommes-ci ? qui est bon dans eux, qui est mauvais ? (qui est bon parmi ces hommes-ci ? qui est bon d'entr'eux, qui est mauvais ?) ; 9. *mi ioulâren dar midden ouî-rer ? mi ioulâren d esen, mi ichchâden ?* qui ayant été bon dans ces hommes-ci ? qui ayant été bon dans eux, qui ayant été mauvais (qui a été bon [dans telle circonstance] parmi ces hommes ? qui a été bon (qui s'est bien conduit) d'entr'eux, qui a été mauvais (qui s'est mal conduit) ?). Dans l'ex. 8, le participe est employé adjectivement comme attribut (et par conséquent il est au présent) ; dans l'ex. 9, il a le sens d'un participe ; 10. *ma ioulâren dar êmnâs ouî-rer ? seken i ma d esen ioulâren, ma d esen ichchâden*, quoi étant bon dans ces chameaux-ci ? montre-moi quoi dans eux étant bon, quoi dans eux étant mauvais (qu'y a-t-il de bon parmi ces chameaux ? montre-moi ce qui est bon parmi eux [et] ce qui est mauvais parmi eux (ceux d'entr'eux qui sont bons et ceux d'entr'eux qui sont mauvais) ; 11. *ma ioulâren dar êmnâs ouî-rer ? seken i ma d esen ioulâren, ma d esen ichchâden*, quoi ayant été bon dans ces chameaux-ci ? montre-moi quoi dans eux ayant été bon, quoi dans eux ayant été mauvais qu'est-ce qui a été bon (s'est bien comporté) [dans telle circonstance] parmi ces chameaux ? montre-moi ce qui s'est bien comporté d'entr'eux, [et] ce qui s'est mal comporté). Dans l'ex. 10, le participe est employé adjectivement comme attribut ; dans l'ex. 11, il a le sens d'un participe ; 12. *mi teğrâoued ioulâren dar midden ouî-rer ?* qui as-tu trouvé étant bon dans ces hommes (qui as-tu trouvé de bon parmi ces hommes ?)

13. *mi teğrâoued ioulâren dar midden ouï-rer?* qui as-tu trouvé ayant été bon dans ces hommes? (qui as-tu trouvé qui ait été bon (qui se soit montré bon) [dans telle circonstance] parmi ces hommes?). Dans l'ex. 12. le participe est employé adjectivement comme attribut; dans l'ex. 13. il a le sens d'un participe; 14. *ma ioulâren dar Dâssin?* — *Tittaouïn, d'âmi, d'oudem, et tâouïla*, quoi étant bon dans Dâssin? (qu'y a-t-il de bon dans Dâssin?) les yeux. et la bouche (les dents), et le visage, et la tournure; 15. *ma ioulâren dar tēyara n Dâssin? telâ taïtté, tekkiaret, tessân imzad*, quoi ayant été bon dans la manière d'être de Dâssin? (qu'est-ce qui s'est montré bon dans la manière d'être de Dâssin?) elle a de l'intelligence. elle est comme il faut, elle sait le violon. Dans l'ex. 14. le participe est employé adjectivement comme attribut; dans l'ex. 15. il a le sens d'un participe) (1). (Ex. 1. *nēier âles oua ioulâren*, j'ai vu l'homme qui ayant été bon (l'homme qui étant bon, l'homme qui est bon, l'homme bon) 2. *oua ioulâren d esen, ma iemôus?* celui qui ayant été bon dans eux (celui qui est bon, le bon, parmi eux), qu'est-il (lequel est-il?) ; 3. *ouâ-rer ioulâren iğrâz i*, celui-ci ayant été bon (celui-ci qui est bon, ce bon-ci) me plaît; on peut dire de même : *oua* (ou : *oua-h, oua-i-der, oua-dî, oua-dî-h, ou-în, ou-în-der, oua-n-dî, oua-n-dî-h, oua-n-d-în, oua-n-d-în-der, aoud-rer, aoua, aoua-h, a-i-der, a-dî, a-dî-h, aou-în, aou-în-der, a-n-dî, a-n-dî-h, a-n-d-în, a-n-d-în-der, aoua, oua*) *ioulâren iğrâz i*; 4. *oua s kerâd ioulâren, dar êmnâs, zîh ê hid*, le 3<sup>e</sup> ayant été bon, dans les chameaux, achète-le ici (le 3<sup>e</sup> qui est bon, le 3<sup>e</sup> bon, d'entre les chameaux, achète-le); 5. *nēier tâmet tâ-rer toulâret*, j'ai vu cette femme-ci ayant été bonne (j'ai vu cette femme-ci qui est bonne, j'ai vu cette bonne femme-ci); on peut

(1) Appartiennent à la 2<sup>e</sup> classe les verbes suivants :

*Ed ter*, vivre; *idras*, être peu nombreux; être peu abondant; *eddeh*, être fatigué; *ougedou*, être égal; *ighal*, être court; *echched*, être mauvais; *housi*, être beau; *ahéz*, être proche de; *înai*, être nouveau; être neuf; *ekmou*, faire mal à; *eken*, arranger; être arrangé; *ikraz*, être étroit; *oukas*, être chaud; *elbek*, être extrêmement maigre et faible; *ilkak*, être faible; *ilmad*, être mou; *aley*, être bon; *emm (Ta)*, mourir; *enheğğ*, être convenable (pour); *anen*, être dressé; *âous*, bouillir; *erkou*, être pourri; *eres*, descendre de; *errezz*, être cassé; *erhed*, abîmer; être abîmé; *ekken*, lier; être lié; *iyar*, être sec; *retes*, être coupé; *isdad*, être mince; *istaf*, être lisse; être poli; *ismad*, être froid; *essey*, briller; *ezzel*, être droit; *izad*, être doux; *izzag*, être pur; *îga (Ta)*, être nombreux; *heger (Ta)*, être long; *alr (Ta)*, être difficile; *soh (Ta)*, être fort, etc.

dire de même : *nēier tâmet ta* (ou : *ta-h, ta-i-der, ta-dî, ta-dî-h, t-în, t-în-der, ta-n-dî, ta-n-dî-h, ta-n-d-în, ta-n-d-în-der, dî, dî-h, in, hîn-der, en-dî, en-dî-h, en-d-în, en-d-în-der*) *toulâret*; 6. *telemt ta s kerâdet toulâret eğrâouer, ent a kai ekfir*, la 3<sup>e</sup> chamelle ayant été bonne [quel] j'ai trouvée (la 3<sup>e</sup> bonne chamelle que j'ai trouvée), elle ce que je t'ai donné c'est elle que je t'ai donnée). 7. *i ioulâren, rân t eddounet emdân*, un qui étant bon (est bon), l'aiment les gens ils sont entiers (un bon, tout le monde l'aime); 8. *our rir ti techchâdet, essoûfer ti toulâret*, je ne veux pas une qui étant mauvaise, je préfère une qui étant bonne (je ne veux pas une mauvaise, je préfère une bonne); 9. *egel, arer-d i ioulâren*, pars, appelle ici un qui étant bon (une personne bonne [quelqu'elle soit]); 10. *egmi ti toulâret dar oulli, eloui ted-d*, cherche une qui étant bonne dans les chèvres (cherche une bonne, parmi les chèvres), conduis-la ici; 11. *ekk êrê ioulâren, our tekkid êrê ichchâden*, va à quiconque étant bon, ne va pas à quiconque étant mauvais (va au bon [quelqu'il soit], ne va pas au mauvais [quelqu'il soit]); 12. *a ioulâren, rân t eddounet emdân*, ce qui (la chose quelqu'elle soit) étant bon l'aiment les gens ils sont entiers (la chose bonne, quelqu'elle soit, tout le monde l'aime); 13. *ê ioulâren, ak âou Âdem ir ê d es isegén*, le lieu [quelqu'il soit] qui étant bon, chaque personne veut il fera accroupir dans lui (le lieu bon, quelqu'il soit, chacun aime à s'y installer); 14. *eğrâouer ien ioulâren, dar êmud ouï-rer*, j'ai trouvé un étant bon (j' [en] ai trouvé un bon), dans ces chameaux-ci; 15. *ekkir tîioğ onlârân*, je suis allé chez certaines étant bonnes (chez certaines femmes bonnes); 16. *dar êmnâs en Dâssin, nēier essen oulârân*, dans les chameaux de Dâssin, j'ai vu deux étant bons (j' [en] ai vu 2 bons); 17. *âles ioulâren a hi innên aoud-rer*, un homme étant bon ce qui m'ayant dit ceci (c'est un homme bon qui m'a dit ceci); 18. *nēier tâmet toulâret*, j'ai vu une femme étant bonne (une femme bonne); 19. *ensîr rour âles ioulâren*, j'ai couché chez un homme étant bon (un homme bon); 20. *tâm-t iet toulâret a nēier rour sen*, une femme étant bonne ce que j'ai vu chez eux (c'est une femme bonne que j'ai vue chez eux); 21. *ekkir âles ien ioulâren*, je suis allé chez un homme étant bon (un homme bon); 22. *eklîr rour eddounet ouliod oulârân*, j'ai passé les heures du milieu du jour chez certaines gens étant bonnes (chez de bonnes gens); 23. *amis ennît ioulâren, nēiek k*, son chameau étant bon (son bon chameau), je l'ai vu; 24. *amis ennek ioulâren, oua tessened, iğrâz i*, ton chameau étant bon (ton bon chameau), que tu as su (que tu sais), me plaît; 25. *amis ennek ioulâren* (ou : *amis ennek i ioulâren*), ton chameau [est] étant bon (ou : ton chameau [est] un qui étant bon) (ton chameau est bon); 26. *amis en Mousa ioulâren* (ou : *amis en Mousa i ioulâren*), le cha-

meau de Mousa [est] étant bon (ou : le chameau de Mousa [est] un qui étant bon) (le chameau de Mousa est bon) ; 27. *tabaratt in toulâret* (ou : *tabaratt in ti toulâret*), ma fille [est] étant bonne (ou : ma fille [est] une qui étant bonne) (ma fille est bonne) ; 28. *telemt ennât toulâret* (ou : *telemt ennât ti toulâret*), sa chamelle [est] étant bonne (ou : sa chamelle [est] une qui étant bonne) (sa chamelle est bonne) ; 29. *amis ouâ-rer i ioulâren*, ce chameau-ci [est] un qui étant bon (ce chameau-ci est bon) ; 30. *telemt t-în ti toulâret*, cette chamelle-là [est] une qui étant bonne (cette chamelle-là est bonne) ; 31. *tâmet ta-n-dâ ti toulâret*, cette femme de là [est] une qui étant bonne (cette femme d'alors est bonne) ; 32. *midden-en-d-în i ioulâren*, ces hommes de là-bas [sont] des qui étant bons (ces hommes d'alors sont bons) ; 33. *aouâ-rer i ioulâren*, ceci [est] un qui étant bon (ceci est bon) ; 34. *âles oua teniéd i ioulâren*, l'homme que tu as vu [est] un qui étant bon (l'homme que tu as vu est bon) ; 35. *tâmet ta s teouïéd âkh ti toulâret*, la femme que à (à laquelle) tu as apporté du lait [est] une qui étant bonne (est bonne).

2. *Qualification par les verbes d'état, les noms d'état, et les noms verbaux.* — Lorsqu'un adjectif français est attribut, on peut presque toujours le rendre ad libitum par le participe ou par l'indicatif du verbe correspondant ; souvent aussi on peut le rendre par le nom d'état, lorsque le verbe en a un ; quelquefois on peut le rendre par le nom verbal du verbe accompagné de l'un des 2 verbes *eg*, *eken*, qui servent dans ce cas de verbes auxiliaires. Souvent une ou deux de ces tournures sont beaucoup plus usitées que les autres : certains verbes sont plus employés au participe qu'à l'indicatif ; pour d'autres, c'est le contraire ; certains verbes n'ont pas de nom d'état, ou en ont un qui a une signification plus restreinte que celle du verbe ; d'autres ont un nom d'état très employé tandis que leur participe l'est peu ; des 4 tournures, la moins employée est celle du nom verbal.

Par ex. les phrases que voici peuvent se rendre des manières suivantes :

Mousa est sourd.	1	<i>Mousa i mezzâjen</i>	Mousa un qui ayant été sourd (Mousa est sourd).
	2	» <i>mezzâj</i>	Mousa est sourd.
	3	» <i>amzâj</i>	Mousa [est] un sourd.
	4	» <i>tâmmezzék a igâ</i>	Mousa surdité ce qu'il fait (Mousa, c'est surdité qu'il fait).

Ces 4 tournures sont toutes très employées ; la 2<sup>e</sup> est celle qui l'est le plus.

Cet homme est libre.	1	<i>âles ouâ-rer i ielloûllin</i>	cet homme un qui étant libre (cet h. est libre).
	2	» <i>ielloûllet</i>	cet homme est libre.
	3	» <i>életli</i>	cet homme [est] un libre.
	4	» <i>elloullou a igâ</i>	cet homme fait d'être libre ce qu'il fait (c'est fait d'être libre qu'il fait).

La 3<sup>e</sup> tournure est beaucoup plus employée que les autres ; les 2 premières, assez souvent employées au figuré (« avoir un caractère noble, des manières nobles »), ne le sont presque jamais au propre ; la dernière est employée quelquefois au propre et quelquefois au figuré.

Ton compagnon est pauvre.	1	<i>amâdi nnek i ielloûkkîn</i>	ton ami un qui étant pauvre (ton ami est pauvre).
	2	» <i>ielloûkket</i>	ton ami est pauvre.
	3	» <i>talekké</i>	ton ami [est] un pauvre.
	4	» <i>elloukkou a igâ</i>	ton ami pauvreté ce qu'il fait (c'est pauvreté qu'il fait).

La 3<sup>e</sup> tournure est beaucoup plus employée que les autres ; les 3 autres sont employées quelquefois mais rarement.

Lui il est bon.	1	<i>ent i ioulâren</i>	lui un qui étant bon (lui est bon).
	2	<i>enta ioulâr</i>	lui est bon.
	4	<i>enta toullouk a igâ</i>	lui bonté ce qu'il fait (c'est bonté qu'il fait).

La 1<sup>re</sup> tournure est beaucoup plus employée que les 2 autres : celles-ci sont aussi employées quelquefois. Il n'y a pas de nom d'état.

L'homme que j'ai vu est mauvais.	1	<i>âles oua nâier i ichchâ-den</i>	l'homme que j'ai vu un qui étant mauvais (est mauvais).
	2	» » <i>ichchâd</i>	l'homme que j'ai vu est mauvais.

L'homme que j'ai vu est mauvais.	3	<i>âles oua nêier âmôuhed</i>	l'homme que j'ai vu [est] un homme mauvais.
	4	» » <i>ouhòud igâ</i>	l'homme que j'ai vu méchanceté ce qu'il fait (c'est m. qu'il fait).

La 2<sup>me</sup> tournure est la plus employée de toutes ; la 1<sup>re</sup> est fréquemment employée aussi ; les 2 dernières sont employées, mais beaucoup moins. Les tournures 1, 2, 4, peuvent s'employer en parlant de personnes, d'animaux et de choses ; la 3<sup>me</sup> ne s'emploie, au propre, qu'en parlant de personnes, car *âmôuhed* signifie « un homme mauvais ».

Mon chameau est foncé.	1	<i>amis in i kaouëlen</i>	mon chameau un qui étant foncé (est foncé).
	2	» <i>kaouâl</i>	mon chameau est foncé.
	3	» <i>ékaouël</i>	mon chameau [est] un animal foncé.
	4	» <i>tekkaouelt a igâ</i>	mon chameau couleur foncée ce qu'il fait (c'est couleur foncée qu'il fait)

La 1<sup>re</sup> tournure est beaucoup plus employée que les autres ; celles-ci sont aussi employées quelquefois, les unes autant que les autres. Les tournures 1, 2, 4, peuvent s'employer en parlant de personnes, d'animaux et de choses ; la 3<sup>me</sup> ne s'emploie qu'en parlant des animaux, car *ékaouël* signifie « un animal foncé ».

Le chemin est difficile.	1	<i>âbarekka i ioutrîn</i>	le chemin un qui ayant été difficile (est difficile).
	2	» <i>ioutrèt</i>	le chemin a été difficile (est difficile).
	4	» <i>ilri a igâ</i>	le chemin difficulté ce qu'il fait (c'est difficulté qu'il fait).

Ces 3 tournures sont toutes très employées, la 2<sup>e</sup> est celle qui l'est le plus. Il n'y a pas de nom d'état.

On ne peut pas dire : *Môusa igâ tâmezzek, ig elloullou, ig elloukkou, igâ toullouk, ig ouhòud igâ tekkaouelt, ig ilri* ; ni, en employant le passé : *igâ tâmezzek*, etc. Ce serait incorrect.

Dans les 7 exemples où figure le nom verbal, on peut remplacer *igâ* par *iknâ* mais le sens est un peu différent, il renferme une idée d'intensité. *Iknâ* diffère, en outre, de *igâ* en ce qu'il se place ad libitum avant ou après le nom verbal ; lorsqu'il est après lui il a le sens actif, lorsqu'il est avant lui il a le sens passif. (*Môusa tâmezzek a iknâ*, Môusa surdité ce qu'il fait bien (Môusa, c'est surdité qu'il fait bien ; Môusa est très sourd) ; *Môusa iknâ tâmezzek*, Môusa est bien [comme] surdité (Môusa est très sourd)).

<i>Môusa tâmezzek a iknâ</i>	et <i>Môusa iknâ tâmezzek</i>	signifient : Môusa est très sourd.
<i>âles ouâ-rer elloullou a iknâ</i>	<i>âles ouâ-rer ikn elloullou</i>	cet homme est très noble.
<i>amâdi nnek elloukkou a iknâ</i>	<i>amâdi nnek ikn elloukkou</i>	ton ami est très pauvre.
<i>enta toullouk a iknâ</i>	<i>enta iknâ toullouk</i>	lui est très bon.
<i>âles oua nêier ouhòud a iknâ</i>	et <i>âles oua nêier ikn ouhòud</i>	signifient : l'homme que j'ai vu est très mauvais.
<i>amis in tekkaouelt a iknâ</i>	<i>amis in iknâ tekkaouelt</i>	mon chameau est très foncé.
<i>âbarekka ilri a iknâ</i>	<i>âbarekka ikn alri</i>	le chemin est très difficile.

3<sup>e</sup> Remarques. — 1<sup>o</sup> Lorsqu'un participe employé adjectivement et faisant fonction d'adjectif qualificatif suit un substantif sans que rien dans la phrase indique la détermination ou l'indétermination, le participe peut avoir soit le sens déterminé, soit le sens indéterminé. (Ex. *amis ioulâren, oua n keraq dar oui dd-elouëlen*, le bon chameau, [c'est] le 3<sup>e</sup> dans ceux qu'ils ont amenés (ou : un bon chameau, etc.) ; *éidi kaouëlen ious-ed*, le chien noir-est arrivé ici (ou : un chien noir est arrivé ici) ; *tâmet deryëlet teglâ*, la femme aveugle est partie (ou : une femme aveugle est partie) ; *éjraouer telemt ennek deryëlet*, j'ai trouvé ta chamelle aveugle (ou : j'ai trouvé une chamelle aveugle qui est à toi)). Pour déterminer un participe faisant fonction d'adjectif qualificatif, on le fait précéder du pronom relatif *oua, ta, etc.*, lui servant de sujet, ou bien on fait accompagner le nom qu'il qualifie d'un pronom démonstratif (*ouâ-rer, oua, oua-h, oua-i-der, etc.* ; *oua-n-dî, oua-n-dî-h, etc.*) ou d'une expression démonstrative (*dî, dî-h, etc.* ; *en-dî, en-dî-h, etc.*). (Ex. *amis oua ioulâren, oua n keraq dî, dî-h, etc.* ; *en-dî, en-dî-h, etc.*).

*dar oui dd-elouÿien*, le chameau qui ayant été bon (le chameau qui est bon, le bon chameau), [c'est] le 3<sup>e</sup> dans ceux qu'ils ont amenés; *ÿidi oua kaouÿlen ious-ed*, le chien qui ayant été noir (le chien qui est noir, le chien noir) est arrivé ici; *tâmet tâ-rer derrÿelet teglä*, cette femme-ci aveugle (cette femme aveugle ci) est partie; *eÿräouer telemt-en-dÿ nnek derrÿelet*, j'ai trouvé cette chamelle de là (d'alors) de toi aveugle (cette chamelle d'alors aveugle qui est à toi)). Pour indiquer qu'un participe faisant fonction d'adjectif qualificatif est indéterminé, on fait accompagner le nom qu'il qualifie de *ien*, *iet*, *ouïioÿ*, *tiioÿ*. (Ex. *amis ien ioulâren*, *oua n keraÿ dar oui dd-elouÿien*, un bon chameau, [c'est] le 3<sup>e</sup> dans ceux qu'ils ont amenés; *ÿidi ien kaouÿlen ious-ed*, un chien noir est arrivé ici; *tÿdiÿin tiioÿ derrâlnÿn eÿÿÿenet*, quelques femmes aveugles sont parties; *eÿräouer imnâs ouïioÿ derrâlnÿn*, j'ai trouvé quelques chameaux aveugles). Voir plus haut ce qui concerne la détermination des noms (L. II. — I. Nom. — 5. détermination des noms); 2<sup>e</sup> On entend souvent les esclaves, imrad, isaÿkamâren et autres gens parlant mal exprimer l'idée qualificative au moyen de l'indicatif des verbes d'état dans des phrases où la tournure exige le participe. Par ex., ils traduisent « j'ai un vêtement neuf » par *ÿir aselsou ieinâi*, j'ai un vêtement il est neuf; tandis qu'il faut dire: *ÿir aselsou ieinâien*, j'ai un vêtement étant neuf. Leur manière de parler est une incorrection; on peut dire: *ÿir aselsou, ieinâi* j'ai un vêtement; il est neuf; ou: *aselsou hin ieinâi*, mon vêtement est neuf, etc., mais la phrase « j'ai un vêtement neuf » ne peut se rendre que par: *ÿir aselsou ieinâien*, ou *ÿir aselsou ien ieinâien*.

II

DEGRÉS DE COMPARAISON

1<sup>o</sup> *Comparatif de supériorité*. — Selon le sens de la phrase, le comparatif de supériorité peut se rendre par les unes ou les autres des expressions suivantes :

1	Le verbe	<i>ajer</i> , être plus grand que, être supérieur à.
2	»	<i>ernou</i> , vaincre.
3	»	<i>aki</i> , passer, dépasser.
4	»	<i>oufou</i> , être meilleur que.
5	»	<i>echchem</i> , valoir mieux.

6	L'expression	<i>illâ-hÿn</i> ( <i>illâ-hÿn</i> ), au delà.
7	»	<i>illâ-d</i> , en deçà.
8	Les particules	<i>denneÿ</i> , au-dessus de.
9	»	<i>foull</i> , sur.
10	»	<i>daou</i> ( <i>dag</i> ), sous.

*Ajer*, *ernou*, *aki*, *illâ-hÿn*, *denneÿ* s'emploient pour exprimer toute supériorité réelle, en bien ou en mal. Tous les 5 sont très usités dans ce sens.

*Oufou* et *echchem* ne s'emploient que pour exprimer une supériorité en bien. Tous 2 sont très employés dans ce sens.

*Foull* ne s'emploie que pour exprimer une supériorité en bien ou une supériorité en une chose qui n'est ni un bien ni un mal. Il est peu employé, parce que dans beaucoup de cas la diversité des sens qu'il peut avoir (« sur, à cause de ») rendrait la phrase obscure.

*Daou* ne s'emploie que pour exprimer une supériorité en mal ou une supériorité qui est en réalité une infériorité. Il est peu employé dans ce sens, à cause de l'obscurité que son emploi peut produire.

*Illâ-d* ne s'emploie que pour exprimer une supériorité qui est en réalité une infériorité. Il est peu employé dans ce sens, à cause de l'obscurité que son emploi peut produire.

Ex. « l'Ahaggar est plus frais que le Touat » peut se rendre ainsi :

1	<i>Ahaggar iouÿÿer Tâouat tesemdÿ</i> , l'Ahaggar est supérieur au Touat [en] fraîcheur.
2	» <i>iernâ</i> » » l'Ahaggar vainc le Touat [en] fraîcheur.
3	» <i>ioukei</i> » » l'Ahaggar surpasse le Touat [en] fraîcheur.
4	» <i>iouÿ</i> » » l'Ahaggar est meilleur que le Touat [en] fraîcheur.
5	» <i>ichchâm i</i> » » l'Ahaggar vaut mieux que le Touat [en] fraîcheur.
6	» <i>semnâÿ illâ-hÿn i Tâouat</i> l'Ahaggar est froid au delà du Touat.
7	



- 8 | *Ahaggar semmîd denneg Tâouat* | l'Ahaggar est froid au-dessus du  
Touat.  
9 | » » *foull* » | l'Ahaggar est froid sur le Touat.  
10

« Dâssin est plus belle que Helba » peut se rendre ainsi :

- 1 | *Dâssin tougër Helba tihôusai,* | Dâssin est supérieure à Helba  
[en] beauté.  
2 | » *ternâ* » » | Dâssin vainc Helba [en] beauté.  
3 | » *toukëi* » » | Dâssin surpasse Helba [en] beauté.  
4 | » *touf* » » | Dâssin est meilleure que Helba  
[en] beauté.  
5 | » *techchâm i Helba* » | Dâssin vaut mieux que Helba [en]  
beauté.  
6 | » *tehôsei illâ-hîn i Helba* | Dâssin est belle au delà de Helba.  
7  
8 | » *denneq Helba* » | au-dessus de Helba.  
9 | » *foull* » » | sur Helba.  
10

« Kêké est plus mauvaise que Mini » peut se rendre ainsi :

- 1 | *Kêké tougër Mini ouhòud,* | Kêké est supérieure à Mini [en]  
méchanceté.  
2 | » *ternâ* » » | Kêké vainc Mini [en] méchan-  
ceté.  
3 | » *toukëi* » » | Kêké dépasse Mini [en] méchan-  
ceté.  
4  
5  
6 | » *techchâd illâ-hîn i Mini* | Kêké est mauvaise au delà de  
Mini.  
7  
8 | » » *denneq Mini* | Kêké est mauvaise au-dessus de  
Mini.  
9  
10 | » » *daou Mini* | Kêké est mauvaise sous Mini.

« Il n'y a personne qui soit plus grand que toi » peut se rendre ainsi :

- 1 | *ou tt illé èrè kai iougèren tezzet- gret* | ne l'est pas celui [qlq'il soit] qui  
(il n'y a pas qui que ce soit qui)  
l'étant supérieur [en] longueur.  
2 | *ou tt illé èrè kai iernân tezzegret* | ne l'est pas celui [qlq'il soit] qui  
(il n'y a pas qui que ce soit qui)  
te vainquant [en] longueur.  
3 | *ou tt illé èrè kai ioukëien tezzet- gret* | ne l'est pas celui [qlq'il soit] qui  
(il n'y a pas qui que ce soit qui)  
te surpassant [en] longueur.  
4  
5 | *ou tt illé èrè hâk ichchâmen tezzet- gret* | ne l'est pas celui [qlq'il soit] qui  
(il n'y a pas qui que ce soit qui)  
valant mieux que toi [en] lon-  
gueur.  
6 | *ou tt illé èrè hegrîn illâ hâk in* | ne l'est pas celui [qlq'il soit] qui  
(il n'y a pas qui que ce soit qui)  
étant long au delà de toi.  
7  
8 | *ou tt illé èrè hegrîn denneq ek* | ne l'est pas celui [qlq'il soit] qui  
(il n'y a pas qui que ce soit qui)  
étant long au-dessus de toi.  
9  
10

« Biska est plus petit que Bèddi » peut se rendre ainsi :

- 7 | *Biska gezzoul illâ-d i Bèddi* | Biska est court en deçà de Bèddi.  
10 | » » *daou Bèddi* | » » sous »  
» » *i Bèddi* | » » pour »

« Mousa est meilleur que Kenân » peut se rendre ainsi :

- 4 | *Mousa iouf Kenân* | Mousa est meilleur que Kenân.  
5 | » *ichchâm i Kenân* | » vaut mieux que Kenân.  
6 | » *ioulâr illâ-hîn i Kenân* | » est bon au delà de Kenân.  
8 | » *denneq Kenân* | » est bon au-dessus de Kenân.

« Le Touat est plus chaud que l'Ahaggar » peut se rendre ainsi :

1	<i>Täouat touğër touksé Ahaggar</i>	le Touat est supérieur [en] chaleur a l'Ahaggar.
2	» <i>ternâ</i> » »	le Touat vainc [en] chaleur l'Ahaggar.
3	» <i>toukëi</i> » »	le Touat surpasse [en] chaleur l'Ahaggar.
6	» <i>tekkôus illâ-hîn i Ahaggar</i>	le Touat est chaud au delà de l'Ahaggar.
8	» » <i>denneğ Ahaggar</i>	le Touat est chaud au-dessus de l'Ahaggar.
9	» » <i>foull Ahaggar</i>	le Touat est chaud sur l'Ahaggar.

« Elle est plus malade aujourd'hui qu'hier » peut se rendre ainsi :

1	<i>terîn touğër ahel ouâ-rer enğ ahel</i>	elle est malade elle est supérieure aujourd'hui à hier.
2	» <i>tern</i> » »	elle est malade elle vainc aujourd'hui hier.
3	» <i>toukëi</i> » »	elle est malade elle dépasse aujourd'hui hier.
6	<i>terîn ahel ouâ-rer illâ-hîn i enğ ahël</i>	elle est malade aujourd'hui au delà de hier.
8	<i>terîn ahel ouâ-rer denneğ enğ ahel</i>	elle est malade aujourd'hui au-dessus de hier.

2° *Comparatif d'égalité.* — Selon le sens de la phrase, le comparatif d'égalité peut se rendre par les unes ou les autres des expressions suivantes :

1	Le verbe	<i>ougedou</i> , être égal.
2	»	<i>oulou</i> , être pareil.
3	Les pronoms	<i>ien</i> , un, <i>iet</i> , une.
4	L'expression	<i>haret ien</i> , une chose (une seule chose, une même chose).
5	La particule	<i>hound</i> , comme.

*Ougedou* s'emploie pour exprimer une véritable égalité, mesurable soit matériellement soit par ses effets.

*Oulou* s'emploie pour exprimer une similitude et non une égalité mesurable matériellement.

*Ien, iet, haret ien, hound*, s'emploient pour exprimer les égalités et les similitudes de toutes sortes. (Voir ci-dessus l'emploi de *ien, iet*, pour exprimer l'idée de « ne faire qu'un » : L. II. — II. Pronoms. — III. Pronoms indéfinis. 4° *ien, iet, ouïçd, tiöd*).

*Ougedou, oulou, ien, haret ien, hound* sont aussi employés les uns que les autres.

Ex. « l'Ahaggar est aussi frais que l'Ajjer » peut se rendre ainsi :

1	<i>Ahaggar iougâ d Ajjer tesemdé</i>	l'Ahaggar est égal à l'Ajjer [en] fraîcheur.
	» <i>d Ajjer ougdân tesemdé</i>	l'Ahaggar et l'Ajjer sont égaux [en] fraîcheur.
	» » <i>tesemdé nesen tou-gdâ</i>	l'Ahaggar et l'Ajjer leur fraîcheur est égale.
2	<i>Ahaggar ioulâ d Ajjer tesemdé</i>	l'Ahaggar est pareil à l'Ajjer [en] fraîcheur.
	» <i>d Ajjer oulân tesemdé</i>	l'Ahaggar et l'Ajjer sont pareils [en] fraîcheur.
	» » <i>tesemdé nesen toulâ</i>	l'Ahaggar et l'Ajjer leur fraîcheur est pareille.
3	<i>Ahaggar d Ajjer tesemdé nesen iet</i>	l'Ahaggar et l'Ajjer leur fraîcheur [est] une (ne fait qu'un, est la même).
	» » <i>haret ien day te- semdé</i>	l'Ahaggar et l'Ajjer [sont] une même chose dans la fraîcheur.
4	<i>Ahaggar d Ajjer tesemdé nesen haret ien</i>	l'Ahaggar et l'Ajjer leur fraîcheur [est] une même chose.
5	<i>Ahaggar hound Ajjer tesemdé</i>	l'Ahaggar et l'Ajjer [est] comme l'Ajjer [en] fraîcheur.
	» <i>semmîd hound Ajjer</i>	l'Ahaggar est froid comme l'Ajjer.
	» <i>i semmîden hound Ajjer</i>	l'Ahaggar un qui étant froid (est froid) comme l'Ajjer.

« Dassin est aussi belle que Helba » peut se rendre ainsi :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| 1 |  |  |
| 2 | <i>Dassin toulà d Helba tihousai</i>         | Dassin est pareille à Helba [en] beauté.                           |
|   | » <i>d Helba oulânet tihousai</i>            | Dassin et Helba sont pareilles [en] beauté.                        |
|   | » » <i>tihousai nesenet oulânet</i>          | Dassin et Helba leur beauté est pareille.                          |
| 3 | <i>Dassin d Helba tihousai nesenet - ien</i> | Dassin et Helba leur beauté [est] un (ne fait qu'un, est la même). |
| 4 | <i>Dassin d Helba haret ien dar tihousai</i> | Dassin et Helba [sont] une même chose dans la beauté.              |
| 5 | <i>Dassin hound Helba tihousai</i>           | Dassin [est] comme Helba [en] beauté.                              |
|   | » <i>tehosei hound Helba</i>                 | Dassin est belle comme Helba.                                      |
|   | » <i>ti tehoseiet hound Helba</i>            | Dassin une qui étant belle (est belle) comme Helba.                |

« Kéké est aussi mauvaise que Mini » peut se rendre ainsi :

- |   |                                  |  |
|---|----------------------------------|--|
| 1 | <i>Kéké tougdâ d Mini ouhouđ</i> | Kéké est égale à Mini [en] méchanceté.                               |
|   | » <i>d Mini ougdânet ouhouđ</i>  | Kéké et Mini sont égales [en] méchanceté.                            |
|   | » » <i>ouhouđ nesenet iougdâ</i> | Kéké et Mini leur méchanceté est égale.                              |
| 2 | <i>Kéké toulà d Mini ouhouđ</i>  | Kéké est pareille à Mini [en] méchanceté.                            |
|   | » <i>d Mini oulânet ouhouđ</i>   | Kéké et Mini sont pareilles [en] méchanceté.                         |
|   | » » <i>ouhouđ nesenet ioulâ</i>  | Kéké et Mini leur méchanceté est pareille.                           |
| 3 | » » » » <i>ien</i>               | Kéké et Mini leur méchanceté [est] une (ne fait qu'un, est la même). |
| 4 | » » <i>haret ien dar ouhouđ</i>  | Kéké et Mini [sont] une même chose dans la méchanceté.               |

- |   |                                  |  |
|---|----------------------------------|--|
| 5 | <i>Kéké hound Mini ouhouđ</i>    | Kéké [est] comme Mini [en] méchanceté.                 |
|   | » <i>techhâđ hound Mini</i>      | Kéké est mauvaise comme Mini.                          |
|   | » <i>ti techhâđet hound Mini</i> | Kéké une qui étant mauvaise (est mauvaise) comme Mini. |

« Biska est aussi grand que Bèddi » peut se rendre ainsi :

- |   |                                    |   |
|---|------------------------------------|---|
| 1 | <i>Biska iougdâ d Bèddi tēhedđ</i> | Biska est égal à Bèddi [en] stature.                                |
|   | » <i>d Bèddi ougdân tēhedđ</i>     | » et Bèddi sont égaux [en] stature.                                 |
|   | » » <i>tēhedđ nesen tougdâ</i>     | Biska et Bèddi leur stature est égale.                              |
| 2 |                                    |   |
| 3 | » » » » <i>iet</i>                 | Biska et Bèddi leur stature [est] une (ne fait qu'un, est la même). |
| 4 | » » <i>haret ien dar tēhedđ</i>    | Biska et Bèddi [sont] une même chose dans la stature.               |
| 5 | » <i>hound Bèddi tēhedđ</i>        | Biska [est] comme Bèddi [en] stature.                               |
|   | » <i>i heiprin hound Bèddi</i>     | Biska un qui étant long (est grand) comme Bèddi.                    |

« Mousa est aussi bon que Kenân » peut se rendre ainsi :

- |   |                                      |   |
|---|--------------------------------------|---|
| 1 | <i>Mousa iougdâ d Kenân toullouk</i> | Mousa est égal à Kenân [en] bonté.                                |
|   | » <i>d Kenân ougdân</i>              | Mousa et Kenân sont égaux [en] bonté.                             |
|   | » » <i>toullouk nesen tougdâ</i>     | Mousa et Kenân leur bonté est égale.                              |
| 2 | <i>Mousa ioulâ d Kenân toullouk</i>  | Mousa est pareil à Kenân [en] bonté.                              |
|   | » <i>d Kenân oulân</i>               | Mousa et Kenân sont pareils [en] bonté.                           |
|   | » » <i>toullouk nesen ioulâ</i>      | Mousa et Kenân leur bonté est pareille.                           |
| 3 | » » » » <i>iet</i>                   | Mousa et Kenân leur bonté [est] une (ne fait qu'un, est la même). |

4	<i>Moussa d Kenân haret ien dar toulouh</i>	Moussa et Kenân [sont] une même chose dans la bonté.
5	<i>Moussa hound Kenân toulouh</i>	Moussa [est] comme Kenân [en] bonté.
	» <i>ioular hound Kenân</i>	Moussa est bon comme Kenân.
	» <i>ioulâren hound Kenân</i>	Moussa un qui étant bon (est bon) comme Kenân.

« Dâssin est aussi malade aujourd'hui qu'hier » peut se rendre ainsi :

1	<i>Dâssin tougdâ ahel ouâ-rey d enç ahel tourna</i>	Dâssin est é.ale aujourd'hui et hier [en] maladie.
	<i>Dâssin, tourna nît ta n ahel ouâ-rey et ta n enç ahel ouglânet</i>	Dâssin, sa maladie d'aujourd'hui et celle d'hier sont égales.
	<i>Dâssin, ahel ouâ-rey tourna nît tougdâ t ta n enç ahel</i>	Dâssin, aujourd'hui sa maladie est égale à celle d'hier.
2	<i>Dâssin terîn, toulâ ahel ouâ-rey d enç ahel</i>	Dâssin, est malade, elle est pareille aujourd'hui et hier.
	<i>Dâssin toulâ ahel ouâ-rey d enç ahel tourna</i>	Dâssin est pareille aujourd'hui et hier [en] maladie.
	<i>Dâssin, tourna nît ta n ahel ouâ-rey et ta n enç ahel outânet</i>	Dâssin, sa maladie d'aujourd'hui et celle d'hier sont pareilles.
	<i>Dâssin, ahel ouâ-rey tourna nît toulâ t ta n enç ahel</i>	Dâssin, aujourd'hui sa maladie est pareille à celle d'hier.
3	<i>Dâssin, tourna nît ta n ahel ouâ-rey d enç ahel iet</i>	Dâssin, sa maladie d'aujourd'hui et d'hier [est] une (ne fait qu'un, est la même).
4	<i>Dâssin terîn, ahel ouâ-rey d enç ahel haret ien</i>	Dâssin est malade, aujourd'hui et hier [c'est] une même chose.
5	<i>Dâssin terîn ahel ouâ-rey hound enç ahel</i>	Dâssin est malade aujourd'hui comme hier.
	<i>Dâssin, tourna nît ahel ouâ-rey hound enç ahel</i>	Dâssin, sa maladie est aujourd'hui comme hier.
	<i>Dâssin ahel ouâ-rey heund enç ahel tourna</i>	Dâssin [est] aujourd'hui comme hier [en] maladie.

3° *Comparatif d'infériorité.* — Selon le sens de la phrase, le comparatif d'infériorité se traduit par les unes ou les autres des expressions suivantes :

1	Le verbe	<i>ougedou</i> , être égal, accompagné d'une négation.
2	Le verbe	<i>oulou</i> , être pareil, accompagné d'une négation.
3	La particule	<i>hound</i> , comme accompagnée d'une négation.
4	L'expression	<i>illâ-d</i> , en deçà.
5	L'expression	<i>daou (dag)</i> , sous.

*Ougedou* accompagné d'une négation s'emploie pour exprimer une infériorité consistant en une véritable inégalité, mesurable matériellement ou par ses effets.

*Oulou* accompagné d'une négation s'emploie pour exprimer une infériorité consistant en une dissemblance et non en une inégalité mesurable matériellement.

*Hound* accompagné d'une négation s'emploie pour exprimer toutes les infériorités quel'elles soient.

*Illâ-d* et *daou* ne s'emploient que pour exprimer des infériorités qui sont de réelles infériorités (morales ou matérielles), et non pour exprimer des infériorités qui sont en réalité des supériorités morales ou matérielles (comme « moins mauvais, moins petit »).

*Ougedou*, *oulou* et *hound*, accompagnés de négations, sont tous 3 très employés ; *hound* est le plus employé des 3.

*Illâ-d* et *daou* sont peu employés, à cause des obscurités auxquelles leur emploi peut donner lieu.

Ex. « L'Ahaggar est moins frais que l'Ajjer » peut se rendre ainsi :

1	<i>Ahaggar our iougdé d Ajjer te-semde</i>	L'Ahaggar n'est pas égal à l'Ajjer [en] fraîcheur.
2	<i>Ahaggar our ioulé d Ajjer tesemde</i>	L'Ahaggar n'est pas pareil à l'Ajjer [en] fraîcheur.
3	» » <i>iemous hound Ajjer</i>	L'Ahaggar n'est pas comme l'Ajjer [en] fraîcheur.
	» » <i>semmid</i> »	L'Ahaggar n'est pas froid comme l'Ajjer.
	» <i>ourçijr i semmîden hound Ajjer</i>	L'Ahaggar non pas un qui étant froid (n'est pas froid) comme l'Ajjer.
4		
5		

« Helba est moins belle que Dassin » peut se rendre ainsi :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1 |   |   |
| 2 | <i>Helba our touté d Dassin tihòusai</i>                | Helba n'est pas pareille à Dassin [en] beauté.                      |
| 3 | <i>Helba our temous hound Dassin tihòusai</i>           | Helba n'est pas comme Dassin [en] beauté.                           |
|   | <i>Helba our tehosei hound Dassin</i>                   | Helba n'est pas belle comme Dassin.                                 |
|   | <i>Helba our gijr ti tehoseiet hound Dassin</i>         | Helba n'est pas une qui étant belle (n'est pas belle) comme Dassin. |
| 4 | <i>Helba tehòsei, bechchân illâ-d i -Dassin</i>         | Helba est belle, mais en deçà de Dassin.                            |
| 5 | <i>Helba tehòsei, bechchân daou Dassin day tihòusai</i> | Helba est belle, mais [elle est] sous Dassin dans la beauté.        |

« Mini est moins mauvaise que Kéké » peut se rendre ainsi :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| 1 | <i>Mini our tougdé d Kéké ouhòud</i>         | Mini n'est pas égale à Kéké [en] méchanceté.                         |
| 2 | <i>Mini our touté d Kéké ouhòud</i>          | Mini n'est pas pareille à Kéké [en] méchanceté.                      |
| 3 | <i>Mini our temous hound Kéké ouhòud</i>     | Mini n'est pas comme Kéké [en] méchanceté.                           |
|   | <i>Mini our techchid hound Kéké</i>          | Mini n'est pas mauvaise comme Kéké.                                  |
|   | <i>Mini ourgijr ti techchâdet hound Kéké</i> | Mini non pas une qui étant mauvaise (n'est pas mauvaise) comme Kéké. |
| 4 |  |  |
| 5 |  |  |

« Biska est moins petit que Bèddi » peut se rendre ainsi :

- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1 |  |   |
| 2 |  |   |
| 3 | <i>Biska our gèzzoul hound Bèddi</i>         | Biska n'est pas court comme Bèddi.                              |
|   | <i>Biska ourgijr i gèzzòulen hound Bèddi</i> | Biska non pas un qui étant court (n'est pas petit) comme Bèddi. |
| 4 |  |   |
| 5 |  |   |

« Biska est moins grand que Bèddi » peut se rendre ainsi :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1 | <i>Biska our iougde d Bèddi tēheddē</i>     | Biska n'est pas égal à Bèddi [en] stature.                 |
| 2 | <i>Biska our ioulé d Bèddi tēheddē</i>      | Biska n'est pas pareil à Bèddi [en] stature.               |
| 3 | <i>Biska our iemous hound Bèddi tēheddē</i> | Biska n'est pas comme Bèddi [en] stature.                  |
|   | <i>Biska ourgijr i hejrin hound Bèddi</i>   | Biska non pas un étant long (n'est pas grand) comme Bèddi. |
| 4 | <i>Biska illâ-d i Bèddi day tēheddē</i>     | Biska [est] en deçà de Bèddi dans la stature.              |
| 5 | <i>Biska daou Bèddi day tēheddē</i>         | Biska [est] sous Bèddi dans la stature.                    |

« Kenân est moins bon que Mousa » peut se rendre ainsi :

- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1 | <i>Kenân our iougde d Mousa tout- loul</i>   | Kenân n'est pas égal à Mousa [en] bonté.                    |
| 2 | <i>Kenân our touté d Mousa toullouk</i>      | Kenân n'est pas pareil à Mousa [en] bonté.                  |
| 3 | <i>Kenân our iemous hound Mousa toullouk</i> | Kenân n'est pas comme Mousa [en] bonté.                     |
|   | <i>Kenân our ioulij hound Mousa</i>          | Kenân n'est pas bon comme Mousa                             |
|   | <i>Kenân ourgijr i ioulâren hound Mousa</i>  | Kenân non pas un qui étant bon (n'est pas bon) comme Mousa. |
| 4 | <i>Kenân ioulâr, bechchân illâ-d i Mousa</i> | Kenân est bon, mais en deçà de Mousa.                       |
| 5 | <i>Kenân ioulâr, bechchân daou Mousa</i>     | Kenân est bon, mais sous Mousa.                             |

« Dassin est moins malade aujourd'hui qu'hier » peut se rendre ainsi :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1 |   |   |
| 2 |   |   |
| 3 | <i>Dassin our lerin ahel ouâ-rej hound enj ahel</i> | Dassin n'est pas malade aujourd'hui comme hier. |
| 4 |   |   |
| 5 |   |   |

4° *Superlatif absolu*. — Le superlatif absolu se rend presque toujours par la particule *houllan* « beaucoup » qui se place après le verbe (indicatif ou participe).

Ex. *Ahaggar semmîd houllan*. l'Ahaggar est froid beaucoup (très froid); *Dâssin tehôsei houllan*. Dâssin est belle beaucoup (très belle); *Mini techchâq houllan*. Mini est mauvaise beaucoup (très mauvaise); *Biska gèzzoul houllan*. Biska est petit beaucoup (très petit); *Bèddi i hegrîn houllan*. Bèddi un qui étant long beaucoup (Bèddi est très grand); *Moussa i ioulâren houllan*. Moussa un qui étant bon beaucoup (Moussa est très bon); *Dâssin terîn houllan*. Dâssin est malade beaucoup (très malade).

5° *Superlatif*. — Le superlatif se rend habituellement ainsi : le verbe qui sert de qualificatif se met au participe et on place avant lui le pronom relatif *oua*, *ta*, *oui*, *ti*, ou un des pronoms indéfinis *oua*, *a* : on fait précéder de la préposition *dar* « dans » les mots qui expriment ce sur quoi l'emporte ce qui est au superlatif. (Ex. *ma temôus ta tehôseiet dar âmezzer?* — *ta tehôseiet dar âmezzer*. Dâssin, quelle est la plus belle dans le campement? — la plus belle dans le campement, [c'est] Dâssin). Lorsque la phrase qui contient le superlatif a la forme « ... c'est ... qui est le plus ... de ... », on fait précéder le participe d'un pronom personnel sujet suivi de *a* « ce qui ». (Ex. c'est Dâssin qui est la plus belle du campement. *Dâssin ent a ihôseien dar âmezzer* : tu es la plus belle de toutes les femmes. *kem a ihôseien dar didîn emdânet*).

Ex. *Ahaggar ent a semmîden dar kallen ouî-rer* (ou : *oua semmîden dar kallen ouî-rer*, *Ahaggar*). l'Ahaggar lui ce qui étant froid dans ces pays-ci (ou : celui qui ayant été froid dans ces pays-ci. [c'est] l'Ahaggar) (c'est l'Ahaggar qui est le plus froid de ces pays-ci); *Dâssin ent a ihôseien dar Ahaggar imdâ* (ou : *ta tehôseiet dar Ahaggar imdâ*. Dâssin). Dâssin elle ce qui étant beau dans l'Ahaggar il est entier (ou : celle qui ayant été belle dans l'Ahaggar il est entier. [c'est] Dâssin) c'est Dâssin qui est la plus belle de tout l'Ahaggar); *kem a ihôseien dar âmezzer* (ou : *ta tehôseiet dar âmezzer*. *kem*). toi ce qui étant beau dans le campement (ou : celle qui ayant été belle dans le campement. [c'est] toi) (c'est toi qui es la plus belle du campement); *ta tessenet imzad dar hanân, ma temôus?* — *Dâssin ent a issânen imzad dar hanân* (ou : *ta tessenet-imzad dar hanân*. Dâssin), celle qui ayant su le violon dans les tentes (celle qui sait le mieux le violon dans le campement) qu'est-elle (laquelle est-elle)? — Dâssin, elle ce qui sachant le violon dans les tentes (ou : celle qui ayant su le violon dans les tentes, [c'est] Dâssin) (c'est Dâssin qui

sait le mieux le violon dans le campement); *ma temôus ta techchêdet, dar didîn ti-rer?* — *Kéké ent a ichchâden dar didîn ti-rer* (ou : *ta techchêdet dar didîn ti-rer*. Kéké). qu'est celle ayant été mauvaise dans ces femmes-ci? (quelle est la plus mauvaise de ces femmes-ci?) — Kéké elle ce qui étant mauvais dans ces femmes-ci (ou : celle qui ayant été mauvaise dans ces femmes-ci. [c'est] Kéké) (c'est Kéké qui est la plus mauvaise de ces femmes-ci); *Biska our iemous oua gèzzoulen dar âmezzer* (ou : *Biska, ourgijr ent a gèzzoulen dar âmezzer*), Biska n'est pas celui qui ayant été petit dans le campement (ou : Biska, non pas lui ce qui étant petit dans le campement) (Biska n'est pas le plus petit du campement); *ma iemous oua gèzzoulen dar âmezzer?* — *oua gèzzoulen, Biska; oua hegerîn Bèddi* (ou : *Biska ent a gèzzoulen; Bèddi ent a hegrîn*), qu'est celui qui ayant été petit dans le campement? (quel est le plus petit du campement?) — celui qui ayant été petit Biska : celui qui ayant été long Bèddi (ou : Biska lui ce qui étant petit; Bèddi lui ce qui étant long) (le plus petit est Biska, le plus grand est Bèddi); *Dâssin ent a irinen dar didîn ti-rer* (ou : *ta terînet dar didîn ti-rer*. Dâssin), Dâssin, elle ce qui étant malade dans ces femmes-ci (ou : celle qui ayant été malade dans ces femmes-ci, [c'est] Dâssin) (c'est Dâssin qui est le plus malade dans ces femmes-ci); *ma iemous ânou oua hegerîn dar âkâl ouâ-rer?* — *our essiner ma iemous oua hegerîn*. *Oua n ârabar ouâ-rer ourgijr ent a hegrîn* (ou : *our iemous oua hegerîn*). *Oua n gerîn, oua-n-d-în tenèied* (ou : *oua-n-d-în tenèied; ent a hegrîn*). quel est le puits qui ayant été long dans ce pays-ci? (quel est le puits le plus profond de ce pays-ci?) — je ne sais pas ce qu'est celui qui ayant été long (je ne sais pas quel est celui qui est le plus profond). Celui de cette vallée-ci non pas lui ce qui étant long (ou : n'est pas celui qui ayant été long) (celui de cette vallée-ci n'est pas le plus profond). Celui qui ayant été long, [c'est] celui de là-bas (celui d'alors) que tu as vu (ou : celui d'alors que tu as vu, lui ce qui étant profond) (le plus profond, c'est celui d'alors que tu as vu); *ma iemous aoua ichchêden d-i-rer?* — *aouâ-rer* (ou : *aouâ-rer ent a ichchâden*; ou : *aouâ-rer ent a ichchâden d-i-rer*; ou : *aoua ichchêden d-i-rer*. *aouâ-rer*), qu'est-ce qui ayant été mauvais ici? (qu'est-ce qui est le plus mauvais ici?) — ceci (ou : ceci lui ce qui étant mauvais; ou : ceci lui ce qui étant mauvais ici; ou : ce qui ayant été mauvais ici, ceci) (ceci est ce qui est le plus mauvais).

## TABLE

	Pages
AVERTISSEMENT.....	1
PRÉLIMINAIRES.....	1
LIVRE I.....	3
1. Écriture.....	3
2. Prononciation.....	9
LIVRE II.....	16
1. Noms.....	16
2. Pronoms.....	39
3. Qualification et degré de comparaison.....	144